L'ESPRIT PUBLIC

EN ALLEMAGNE

VINGT ANS APRÈS BISMARCK

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

L'ESPRIT PUBLIC
EN ALLEMAGNE

VINGT ANS APRÈS BISMARCK

PAR

HENRI MOYSSET



PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1911

INTRODUCTION[1]

Huit jours après la bataille de Sedan, Bismarck reçut une lettre de son ami John Lothrop Motley qui lui écrivait au sujet de la paix à négocier avec la France. Ils s'étaient connus à l'université de Gœttingue et liés de cette amitié sûre, rare et qui traverse la vie, quand elle est née entre hommes refaisant le système du monde en buvant ensemble à vingt ans. L'historien et diplomate américain informait le ministre prussien que l'opinion publique anglaise pouvait amener le gouvernement de Londres à intervenir et il ajoutait : « Je n'ai pas l'outrecui-

1. Les chapitres de ce livre ont paru, en substance, dans la *Revue des Deux Mondes* et dans le *Correspondant.* Nous reproduisons ces études publiées, de 1908 à 1911, sur la sollicitation de l'*actualité*, dans l'ordre enchaîné où elles furent conçues, au cours de nombreux et longs séjours en Allemagne, et nous avons à cœur de remercier MM. Francis Charmes et Étienne Lamy, de l'Académie française, ainsi que M. Édouard Trogan, qui les ont accueillies avec une grande bienveillance.

dance de donner des avis sur les conditions à imposer; mais je vous prie de tout cœur, au nom de l'humanité, au nom de votre personnelle et grande renommée, au nom des véritables intérêts de votre monarque et de l'Allemagne, d'être modéré et, si possible, d'arriver rapidement à une solution. Plus les conditions seront modérées, plus la confiance en l'avenir sera grande. »

Bismarck, de sa longue écriture aux déliés pleins, aux pleins brutaux, nerveuse et nette, écrivit en marge de la lettre : « Au diable la confiance. » Par la bouche du Dante, le diable qui tourmente les damnés en leur démontrant par faits et articles que leur punition est la conséquence de leurs œuvres, lui répond aujourd'hui : « Tu ne savais peut-être pas que je fusse logicien[1]? » Car, pour l'empire d'Allemagne, son œuvre, les jours de défiance sont arrivés.

Nous nous proposons de démêler, dans l'enchevêtrement des faits innombrables par lesquels se manifeste l'esprit public d'un pays, les causes principales du mécontentement général en Allemagne. Nous voulons montrer quelles énergies neuves, et sans cesse renouvelées par la nappe insondable des désirs d'un peuple industriel, hâtent la décadence d'un antique État agraire et demi-féodal, pour lui substituer un État démocratique. Cette transformation économique et sociale, — accomplie dans un espace de temps

1. *Inferno*, chant XXVII, vers 123.

tourmenté et comme raccourci par l'impérieuse volonté d'un homme qui usa, pour atteindre une fin, de moyens qui la dépasseraient un jour, — fournit à l'observateur toutes les données d'un changement qui, dans l'histoire, s'appelle révolution quand, sans heurts ou par violence, il a trouvé ou conquis la forme politique qui révèle son sens et le couronne.

Le malaise dont souffre l'Allemagne est comme la contention d'une société dont les éléments bouleversés se reclassent et se coalisent pour établir des institutions politiques en harmonie avec le contenu de la communauté nouvelle. Les désirs confus se clarifient, les besoins se multiplient, la volonté se fortifie, les idées s'enchaînent en s'exprimant et se réalisant. Que ce travail s'accomplisse par brutal brisement ou par génial modelage, depuis que la *Constitution d'Athènes* a mis en lumière, pour la première fois, la loi qui l'explique et le commande, il fut souvent sanglant et toujours douloureux.

Une sorte d'émoi s'est donc emparé du peuple allemand et fait contraste avec le chant de confiance mystique et conquérante que la race germanique entonne par la voix de ses contremaîtres philosophes.

Les successeurs des grands dialecticiens obscurs, économistes nationaux, statisticiens, sociologues, ethnologues, — penseurs « réalistes », — élaborent à leur tour, des épopées grandioses. Ce sont des apologies de la puissance matérielle *en soi*, d'où l'on

déduit l'apothéose de « l'Allemagne du travail et de la paix ».

Les cris, tumultes, bagarres, émeutes qui éclatent de ville en ville et se reproduisent chroniquement depuis deux ou trois ans, nous invitent à regarder par-dessus l'amoncellement des faits, entre les colonnes de chiffres qui comparent la production avec la consommation, l'importation avec l'exportation, les tonnes de houille avec les tonnes de pommes de terre, les millions avec les milliards de marks. Derrière ce grillage scientifique, derrière cet écran formé par la matière, il y a une autre réalité. Elle bouge. Ce sont des hommes inquiets.

Si les disciples de Lazarus, un des plus illustres représentants de la science nouvelle qu'on appelle psychologie des peuples, voulaient exprimer, mesurer et peindre par un graphique les mouvements de l'âme allemande, nous verrions des lignes noires fuir vers toutes les directions, dans un zig-zag affolé. Il y aurait aussi des lignes ténues, en pointillé léger, parallèles et marquant l'incertitude de l'avenir. Wagner a dit : « L'Allemagne aime l'action qui rêve ». Elle s'éveille aujourd'hui d'un rêve de quarante ans. Dans la presse, dans les livres, dans mille brochures, sur toutes les lèvres, un mot circule et vient, comme une bulle chargée des inquiétudes du fond de la nation, crever à la surface de l'esprit public. *Die Zukunft*, *Zukunft Deutschlands?* L'avenir, quel sera l'avenir de l'Allemagne?

Chacun médite et propose des remèdes : les muets, la guerre extérieure qui interromprait à l'intérieur le cours hostile des choses; les romantiques attardés, des batailles dans la rue; la masse du peuple, sage et simple, la réforme radicale du droit électoral prussien.

La logique et le nombre demandent l'introduction du suffrage d'empire, universel, direct, égal pour tous et secret, en Prusse. Mais des forces qui ne se pèsent ni ne se comptent, opposent des réalités historiques aux principes, raisonnements et convoitises qui ont groupé la majorité du peuple allemand sur cette plate-forme.

Bismarck a dénoncé, il y a quarante ans, le système électoral prussien comme le plus misérable, le plus absurde, le plus dangereux qui fonctionne dans n'importe quel État. Tous les partis ont, depuis lors, proposé successivement des plans de « réforme ». Timides et artificiels tant qu'ils ne furent qu'une tactique d'opposition; hardis, redoutables et plus dignes d'examen parce qu'ils formulent aujourd'hui la logique d'un principe, ils font périodiquement l'objet d'une discussion au Landtag.

Selon la coutume parlementaire de ce pays, où la parole subit encore la discipline atavique, les diverses fractions du Landtag, représentant les différentes classes sociales qui se disputent la prépondérance politique, délèguent un orateur à la tribune, depuis quarante ans. Des vues élevées sur la *deutsche*

Kultur, des aperçus rapides sur les droits de l'homme, des chiffres émouvants qui révélaient le drame des transformations sociales profondes, furent longtemps impuissants à engager le gouvernement prussien dans la voie des promesses.

Cependant, par l'action de quelques « idéologues » et sous la poussée des chefs socialistes, l'idée critique exprimée sur le suffrage de classe par le grand ouvrier de l'unité allemande a développé toute sa puissance pédagogique dans les masses.

La passion politique a ranimé tout à coup cette vieille querelle de parti et rompu la monotomie solennelle des séances du parlement prussien. A la vérité, ce n'est plus des argumentations qu'on écoute. On entend une rumeur lointaine. Les ouvriers et les artisans des faubourgs montent vers les *Linden* pour protester, sous les fenêtres des palais officiels, contre le régime électoral prussien que la conviction de Bismarck, « fondée sur une longue expérience », tenait « pour plus dangereux que le suffrage universel et direct, parce qu'il empêche le contact du pouvoir avec les éléments sains qui forment le noyau et la masse du peuple[1] ». Cent mille manifestants demandent le suffrage universel et direct égal pour tous et secret. « Ce cri balaiera comme un ouragan le vieux système actuel qui ne s'appuie que sur des sabres et des baïonnettes[2]. »

1. *Bismarcksreden*, 28 mars 1867, t. III, p. 145 et suiv.
2. *Vorwærts*, 13 janvier 1908, Extrablatt.

Ces sabres et ces baïonnettes et l'eau noire de la Sprée gardent le château royal vers lequel s'orientent les colères de la foule.

Il y a, sur la façade principale qui regarde le Lustgarten, un balcon historique du haut duquel les rois de Prusse parlent au peuple quelquefois. Frédéric-Guillaume IV y parut en mars 1848, la casquette à la main. En janvier 1907, la porte-fenêtre se rouvrit de nouveau pour laisser passer Guillaume II, qui venait féliciter son gouvernement du résultat des élections au Reichstag et se réjouir publiquement d'une victoire « nationale ».

Or les partis vaincus, le centre, les socialistes, les Polonais et les Alsaciens-Lorrains, qui allaient former la minorité au parlement d'empire, avaient près d'un million de voix de plus que le bloc gouvernemental des conservateurs, des libéraux et des radicaux. C'était une imprudente manière d'être constitutionnel.

En janvier 1908, la fenêtre resta close et il y eut une journée rouge à Berlin. Depuis 1848, le sang n'avait pas coulé dans les rues. Les manifestations continuèrent en mars. Elles se sont renouvelées en janvier 1909, et pendant tout le printemps de 1910.

On banquetait contre Louis-Philippe. Contre Guillaume II, on chante la *Marseillaise*. Traduite en vers allemands par Euloge Schneider, vicaire épiscopal du Bas-Rhin, en 1792, Gœthe l'entendit en 1793, au siège de Mayence, jouée par la musique des chasseurs à cheval. Dans sa *Campagne de France*, il a

noté ceci : « Ce *Te Deum* révolutionnaire a toujours quelque chose de triste, même quand il est allégrement joué; mais, en ce moment, où les musiciens réglaient leur mesure sur le pas lent des cavaliers, il avait quelque chose de saisissant et de terrible. »

En l'écoutant à Berlin, nous adhérions mot pour mot à l'impression de Gœthe et, en suivant le flot qui s'écoulait par les rues qui descendent vers les faubourgs, nous nous demandions de quel battement de pensée le piétinement de cette foule marquait la cadence fiévreuse.

Vive le suffrage universel, direct, égal pour tous et secret! Que signifie ce cri qui vient révéler aujourd'hui à la surface de l'opinion publique prussienne, les sentiments des couches profondes? Quelles contradictions dénonce-t-il? Quelles volontés exprime-t-il? De quelles transformations sociales accomplies depuis un demi-siècle est-il le signe?

D'une part, le Reichstag, assemblée représentative unique de l'Empire, est élu au suffrage universel, direct et secret. D'autre part, les États confédérés ont, jusqu'en ces dernières années, nommé leurs Landtage au suffrage censitaire et restreint. Ces systèmes, très compliqués souvent, faisaient, en quelque sorte, fonctions d'écluses dans la pente de l'érosion sociale produite par le suffrage universel. Le courant démocratique les emporte une à une. Cependant, le droit électoral prussien régit encore 40 millions d'hommes sur 65 millions qu'en compte l'Allemagne. Faut-il le

« réformer » ? En rassemblant les raisons qu'on développe contre le suffrage de classe, nous mettrons en ligne les idées qui font tête de bélier contre la tour féodale prussienne où règne et gouverne encore un roi par la grâce de Dieu, empereur par la volonté de puissance du peuple allemand.

La question, telle qu'elle est posée en Allemagne, présente un intérêt supérieur aux considérations ordinaires que l'on peut faire valoir pour et contre le suffrage universel. D'une part, tout ce qu'il y a de « révolutionnaire » enroulé dans le principe des nationalités se déroule aujourd'hui contre la Prusse. D'autre part, la Prusse au cœur prussien, retranchée dans son histoire symbolique illustrée par une classe sociale qui sert de support séculaire à la monarchie des Hohenzollern, persévère dans son battement propre et résiste au peuple allemand qui poursuit la réalisation progressive et totale de l'idée d'unité. La noblesse féodale et terrienne, soumise à la fiction constitutionnelle, forme le parti conservateur. Le droit électoral prussien lui donne encore aujourd'hui la prépondérance politique. Il s'agit de faire sauter cette dernière citadelle; car c'est une croyance simple et âpre que le *Junkertum*, avec son idéal spécifiquement prussien, masque et grève l'avenir de l'Allemagne.

Le 10 février 1910, le colloque suivant s'engagea au Landtag. M. de Richthofen, parlant au nom du parti conservateur, dit : « Le système électoral prussien a atteint son but au cours des soixante dernières années.

(*Hilarité des socialistes.*) — Oui, Messieurs, car la Prusse est devenue la puissance dirigeante de l'Allemagne. — Hélas! — Hélas! s'écrie un député prussien. Je constate que le député Hirsch vient de dire : Hélas! la Prusse est la puissance dirigeante de l'Allemagne [1]. » Ce cri de regret montait des bancs où siège un homme, le Dr Liebknecht, qui osa dire un jour : « Le roi de Prusse lui-même ne doit être qu'un *Landrat.* » Un simple préfet.

Sur sept millions d'électeurs prussiens environ, prenant part à l'élection du parlement d'empire, plus de cinq millions votent pour les partis qui demandent l'introduction du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret, en Prusse, ou proposent la refonte radicale du système censitaire; les partis conservateurs, qui le regrettent, ne représentent pas deux millions de voix. La campagne pour la réforme électorale a eu pour « résultat extraordinaire et lamentable [1] », sinon pour objet, de discréditer l'État prussien et la monarchie de Hohenzollern, aux yeux des Allemands.

Le conflit a éclaté. Il est profond, car le suffrage universel, qui fonctionne dans l'empire, et le suffrage censitaire, qui fonctionne en Prusse, dressent en face l'une de l'autre des forces qui se mesurent pour se détruire, élaborant à la longue des pouvoirs ennemis,

1. Haus der Abgeordneten, *Stenographische Berichte*, 10 février 1910, colonne 1432.

2. Baron de Zedlitz, conservateur libre, *Stenogr. Berichte*, 11 février 1910, colonne 1492.

irréconciliables. Nous en ferons juger. Il est grave dans la mesure où les difficultés intérieures d'un pays fort et commandé déterminent sa politique extérieure. Il importe donc de nous attarder à réfléchir sur la signification du résultat des élections prussiennes de 1908, exprimé par des chiffres qui symbolisent un complexe état de choses que les uns attaquent avec passion, que les autres défendent et défendront avec une énergie tranquille sur le choix des moyens. Si l'on veut suivre la bataille et comprendre, dans le présent et dans le devenir, les sens divers dans lesquels elle se peut déployer, il faut subir ces chiffres. Ils ont aussi bien un autre intérêt. Ce sont des signes lumineux qui éclairent par analogie et sous un angle net la chute soudaine de la monarchie censitaire en France ; leur groupement fait entrevoir comment et pourquoi, sous la mince couche de confiance qui supportait le trône de Louis-Philippe, le sous-sol social était miné.

Après avoir considéré de tous les points d'aspect ces colonnes de chiffres, nous éprouverons mieux la logique, le nombre et la force des raisons pour lesquelles on veut ruiner et l'on veut maintenir l'image historique de la Prusse figurée sur une carte électorale.

L'ensemble de ces raisons opposées nous permettra d'expliquer pourquoi une question de politique intérieure prussienne, la réforme électorale, passionne le pays tout entier et met aux prises l'Allemagne unita-

riste avec la Prusse particulariste. Car c'est la Prusse qui est particulariste. Les princes allemands sont des vaincus. Ils capitulèrent devant Bismarck, allié du peuple.

La Prusse tira de leur défaite un bénéfice que le peuple allemand lui conteste aujourd'hui.

Les accès de colère qui éclatent fréquemment et soudain contre Guillaume II laissent de grands enseignements si on les médite encore quand la rumeur des vociférations est apaisée.

Au mois de juin 1910, un journal pangermaniste, la *Tägliche Rundschau*, remarquait, à propos d'une indisposition de l'empereur, que l'Allemagne s'est beaucoup appauvrie en fortes personnalités politiques. Les *Hamburger Nachrichten* ajoutaient : « Nos chanceliers et ministres peuvent être de braves et dignes gens, mais Dieu nous préserve d'une grande catastrophe où ils aient à montrer ce qu'ils peuvent. Le Kronprinz, au point de vue politique, est encore une page blanche ; nous ne savons pas ce que nous devons en espérer ou en craindre. » L'homme qui déversa dans ce journal ses colères de vieillard et qui dort maintenant à l'orée d'un bois de chênes à Friedrichsruh, eût approuvé d'un froncement de sourcils. De son vivant, il avait coutume de dire que l'Allemagne saurait bien chevaucher quand elle serait en selle. Il pensait, en rural, que l'on devient cavalier à la condition de ne pas craindre les chutes. Mais on naît chef.

Les hommes qui avaient, en 1870, l'âge où un homme pèse de tout son poids humain, — désirs confus, besoins impérieux, idées claires, volonté tendue, — sur les destinées d'un pays; ceux que Bismarck éveilla d'une rêverie mi-séculaire, munit d'une idée simple, violenta, coalisa, unifia, pour un temps, en esprit d'abord; ceux que Moltke dressa et rangea en bataille; ceux qui, au lendemain de la fièvre d'allégresse d'où l'âme d'un peuple sort ardente et rajeunie, se mirent au travail dans les casernes, dans les bureaux, dans les parlements, dans les usines, dans les comptoirs, dans les champs, à la ville, à la campagne, sur terre et sur mer pour consolider, fortifier, fonder en durée l'unité allemande, — ceux-là sont morts ou vont mourir. Cette génération fit de grandes choses parce qu'elle eut des chefs.

L'Allemagne impériale n'a pas encore fourni son équipe politique; elle n'a pas proposé au peuple allemand un homme qui rassemble, concentre, incarne les désirs et les volontés de 65 millions de têtes, qui impose, par l'effet incontesté de ses actes, l'unité de vues sur l'avenir de la nation.

Pendant le dernier quart de siècle, l'industrie, le commerce, la finance ont capté les meilleures énergies de la race. Les intelligences ont employé dans le concret leur pouvoir de transformer, créer, multiplier. Dans l'ordre économique, il s'est formé des capitaines fameux, qui ont heureusement guerroyé et amassé beaucoup de butin; sous leur impulsion et

direction, une armée de contremaîtres a conquis l'aisance et, par ricochet, les masses prolétariennes se sont éveillées à la vie politique.

Cette forme prépondérante d'activité technique a donné aux hommes pris dans cet engrenage un tour d'esprit de spécialistes au regard précis, parfois pénétrant, souvent borné. Une philosophie pauvre aidant, allant des faits aux faits et s'interdisant sous de grossiers et pernicieux prétextes de les dépasser afin de les lier, dominer et ordonner, la spécialisation a envahi les domaines de l'intelligence pure et porté une grave atteinte à ces facultés spéculatives dont la race germanique tira tant de profit au siècle dernier. Les grands métaphysiciens, les historiens nationaux qui préparèrent pour Bismarck et pour le roi de Prusse des esprits capables de comprendre de vastes pensées et de porter le poids des plans d'ensemble sont remplacés et répudiés par des cohortes de philologues, consciencieux tricoteurs de textes, obstinés à entasser des matériaux auxquels nul souffle créateur n'impose plus un ordre. *Fachmänner*, hommes à compartiments, à tiroirs, à œillères, dont Guillaume II se plaignait un jour.

Chaque branche d'activité peut porter ses fruits, savoureux et pleins de graines. La politique est le bourgeon terminal qui donne nom, sève et vigueur à l'arbre tout entier. Elle est le couronnement de l'ensemble. *Tantum series juncturaque pollet.* Entre la capacité politique des classes anciennes dont Bis-

marck était issu, et la formation inachevée, insuffisante des couches nouvelles, il y a comme une solution de continuité. Le rôle joué dans l'histoire de Prusse par la noblesse terrienne n'est pas encore tenu, dans les assemblées délibérantes, par l'aristocratie industrielle et financière, qui n'a au gouvernement que de rares et obscurs représentants. C'est la phase de transition où le pouvoir, dans sa forme moderne qui est constitutionnelle, passant d'une classe qui le laisse tomber à une autre qui le saisit mal avec des mains sans expérience, n'est soutenu que par le roi de Prusse.

Les ambitions, capacités et velléités politiques infuses dans le peuple allemand sont disséminées dans plus de trente parlements, grands, petits et minuscules. De ces différentes tribunes, les perspectives sont diverses, la voix porte plus ou moins loin, et du fond du pays morcelé par des souverainetés indépendantes un homme, Bavarois, Badois, Souabe, Saxon, Hessois, n'a chance d'émerger que s'il impose à Berlin comme député ou fonctionnaire. Mais fût-il chef de parti, orateur en renom, ou rapporteur écouté au parlement d'empire, il n'est pas, par son talent ou son prestige, introduit au pouvoir. En Allemagne, la volonté du roi de Prusse dispute encore à l'opinion la souveraineté. En attendant que les circonstances sacrent de grands hommes, ce sont des fonctionnaires, des bureaucrates, qui font l'intérim au gouvernement. *Fachmänner*, spécialistes par définition, il leur

manque les vues d'ensemble, les idées générales qui font les généraux, les chefs, parce qu'elles sont de l'expérience accumulée, unifiée et ordonnée.

Guillaume II prétend assurer à lui seul l'unité des vues, faire la synthèse du pouvoir. Mais dans ces remous d'opinion, que nous avons dépeints dans leurs effets, analysés dans leurs causes et qui agitent périodiquement la masse profonde du peuple allemand, il y a comme l'esquisse d'un effort pour pousser jusque sur les marches du trône des hommes qui font bonne figure aux tribunes parlementaires, dans les bureaux ou même en marge de la politique. On demande un *homme*.

M. de Bülow voulant un jour excuser l'empereur devant le Reichstag le définissait « une forte individualité ». Elle émerge, en effet, au-dessus du prestige de la fonction de roi constitutionnel.

Il a cinquante ans, l'âge plein de l'ἀκμή, point de maturité où les Grecs attendaient, de la fleur de la vie, les plus beaux fruits humains : grandes pensées, grandes entreprises, grandes influences, actes heureux, profondes empreintes, chefs-d'œuvre éternels. Cela porte de vingt à trente ans d'énergie, d'étude, de réflexion, de méditation, de raisonnement, de volonté, de commandement, de gouvernement de soi-même ou des autres, le temps nécessaire à un homme pour donner sa pleine mesure. Guillaume II règne depuis plus de vingt ans. Qui est-il? Que veut-il? Que peut-il? On l'a dépeint cent fois. On croit le connaître parce

qu'il a beaucoup parlé. Mais chaque nouveau discours déplace la perspective de vérité où l'on pensait fixer une moyenne de contradiction et d'incontradition. C'est pourquoi il étonne, et à force d'étonner, il irrite. La justesse de ses actes est aussi contestée. Il le sait. Mais il se maintient dans l'optimisme nécessaire à l'action par une sorte de crédit héréditaire dans le temps justicier. Il a une foi émouvante et communicative dans l'impartialité de l'histoire, et il fait sans cesse appel à la révérence de ses jugements contre la raillerie de ses contemporains.

Son œil gris d'acier, où sont pourtant accumulées les habitudes héréditaires de regarder les hommes au visage, pour l'utilité et non pour le plaisir, discerne mal les idées qui les mènent et les intentions qu'ils cachent. Il se plaint en ces termes du malheur des temps : « L'esprit de désobéissance se glisse dans ce pays. Un océan d'encre d'imprimerie et de papier voile les voies qui sont et doivent être claires pour quiconque connaît moi et mes principes. »

Les biographes de « bonne foy », devant la surabondance des documents contradictoires qui conduit dans la même impasse que la disette en pareille matière, concluent : c'est une énigme. Et ils fondent de sérieuses espérances, pour la deviner, sur le complément des *Pensées et Souvenirs* de Bismarck et des *Mémoires* de Hohenlohe, qui attend, pour voir le jour après la publication sensationnelle des deux premiers volumes, que la grande paix définitive soit

faite entre ces morts et les survivants qui crieraient au scandale. Les papiers posthumes du prince de Bülow ne seront pas d'un moindre secours pour éclairer dix ans de règne au cours desquels un grand changement se fit dans l'esprit du peuple allemand. Il faut compter aussi sur quelque Saint-Simon de second rang, Prussien obstiné et irréductible, bureaucrate d'antique maison, qui, le soir venu, sa porte fermée à triple tour, note et enchaîne les petits faits par lesquels prendra figure cette ère de fusion des institutions, des lois, des mœurs, des caractères dans le creuset de l'unité nationale.

Quoi qu'il advienne des loisirs et de l'humeur de ceux qui croient avoir un compte à régler avec la postérité, il est certain désormais que Guillaume II accaparera l'histoire de l'Allemagne de son temps, et d'ores et déjà l'on peut prévoir que l'existence des vingt-deux rois et princes régnants, co-souverains et fédérés, sera aussi difficile à établir et à prouver que celles des satrapes d'Asie Mineure, vers le temps de la conquête macédonienne. L'homme sera défendu par l'œuvre. Au reproche de versatilité, on opposera les choses qui naquirent de son initiative et lui survécurent : la flotte, par exemple. Un jour, il faisait visiter à des Français les arsenaux de Kiel où l'on conserve, comme un document, les bateaux archaïques qui furent les premiers embryons de la marine allemande. « Voici, dit-il, les quelques sabots que j'ai trouvés sur l'eau en montant sur le trône. » Et son

geste circulaire s'arrêta en face de la large baie vitrée à travers laquelle on voyait quarante cuirassés. « L'histoire dira... » Au reproche d'impulsivité, on répondra qu'il a maintenu la paix contre la tentation des hommes, la sollicitation des événements, l'entraînement des occasions favorables. Et « l'histoire dira » que l'ascension économique, l'accroissement de la richesse, le développement de la puissance de l'Allemagne sont dus à cette longue période de paix, voulue, exigée.

Sans doute, l'essor industriel et commercial a eu pour conséquence sociale une coulée d'idées démocratiques au nom desquelles les masses demandent l'amélioration matérielle de leur sort et une participation plus grande au pouvoir, comme en France sous Louis-Philippe. C'est le problème de l'heure; il se présente sous un double aspect. Les lois dites « sociales » font droit aux revendications ouvrières depuis trente ans; les revendications politiques du peuple allemand peuvent aggraver, un jour prochain, les causes de guerre. Mais le temps gagné est gagné. Au propre, c'est de l'argent.

Si des raisons mystiques ont milité jusqu'ici en faveur de la paix dans l'esprit de Guillaume II, il n'est pas douteux cependant qu'en la voulant et en l'imposant, il a poursuivi des fins positives, réalistes. Il a présidé et dirigé l'ère allemande de « l'enrichissez-vous par le travail ».

Nous tenons de bonne source qu'au temps du

prince de Hohenlohe, M. de Holstein dit un jour, en parlant de l'empereur, dans le cabinet du chancelier : « Il faut l'écraser contre ce mur. C'est un homme dangereux. »

Les admirateurs de M. de Holstein s'accordent à reconnaître que, du développement économique de l'Allemagne, de l'accroissement de la population, des formes nouvelles de la richesse, de l'extension des moyens de transport, de la nécessité d'acquérir de nouveaux débouchés et de s'emparer de vastes marchés, de l'importance et de l'influence de ces faits sur les relations économiques et diplomatiques avec les grandes puissances, il n'avait que des notions courtes ou crépusculaires. Guillaume II a quelques raisons de plus de ménager l'avenir que ces bureaucrates de race et de tradition, incapables de se rendre compte des forces qui mènent le monde contemporain et qui, mises en mouvement, ne laissent à personne la certitude d'assurer le lendemain d'un coup de force. Cependant on l'accuse d'avoir dissipé le capital de gloire acquis en 1870. Il l'a monnoyé. On assure qu'il gaspille l'héritage de confiance amassée par ses ancêtres.

D'une main, il donne à l'empire ce que, de l'autre, il prend à la Prusse, car il est roi de Prusse et empereur allemand. Il faut bien le savoir pour s'orienter dans le dédale des contradictions ou Bismarck le Slave a jeté le Hohenzollern. Les raisons d'ordre individuel ne vont jamais au fond des choses

et s'il arrive qu'elles en épuisent le sens caché, c'est que les choses ne valent pas qu'on les considère longuement. Quand Guillaume II se nomme roi de Prusse par la grâce de Dieu, le peuple allemand qui l'a proclamé empereur s'insurge. Et quand il agit en souverain issu de la volonté nationale, les éléments composant les assises sociales, historiques et juridiques sur lesquelles la monarchie prussienne repose, gémissent et protestent. Les temps approchent où le Hohenzollern sera contraint d'opter. Guillaume II opte souvent par paroles. Quand il se tait, son silence est interprété par les uns comme un repentir, par les autres comme un reniement.

Ses derniers discours esquissent la résistance contre la poussée allemande qui est doctrinalement « révolutionnaire », puisqu'elle s'identifie avec l'idée de suffrage universel, direct, égal pour tous et secret. La conjonction des circonstances peut imposer des actes. Et il convient d'attendre, pour se réjouir que les peuples soient logiciens, de savoir s'ils sont la dernière et la meilleure garantie contre le retour offensif du droit barbare.

Les causes du malaise allemand se déduisent les unes des autres et se rattachent toutes à un grand fait historique : la fabrication de l'unité allemande par la guerre et par des moyens révolutionnaires.

Que l'unité allemande ait pu être faite par voie pacifique, parlementaire ou contractuelle, par l'union

douanière et monétaire, par l'union des esprits de plus en plus assujettis à cette idée qui fut reine des Allemagnes pendant cinquante ans, nul étranger n'en doute plus, si ce n'est quelques secrétaires d'ambassade clairsemés de-ci de-là par le monde et quelques romantiques attardés du culte de la force. Et le nombre des Allemands qui se rangent à cet avis, sous la dure injonction des événements, est de plus en plus imposant et probant.

La guerre victorieuse précipita, à l'intérieur, la transformation d'un État agraire et demi-féodal en État industriel et démocratique, qui est un malheur irréparable parce qu'elle fut soudaine, rapide, envenimée dans ses effets sociaux par l'apport d'un facteur étranger aux entrailles de la terre allemande et qui fit dans l'organisme nouveau l'office d'un excitant malfaisant : cinq milliards d'argent nu, conquis et non gagné. A l'extérieur, elle donna naissance à un phénomène sans précédent dans l'histoire, la paix armée. Sans doute, le prestige de la victoire valut à l'Allemagne une situation particulière et exceptionnelle dans le monde. Elle en joua. Tout s'épuise, même un capital de gloire, par l'usure du temps aussi bien que par maladroite prodigalité.

Mais, depuis, tous les partis conservateurs et bourgeois de l'Europe, qui, pendant une génération, firent de leurs illusions une auréole à l'homme qui avait maté la France « révolutionnaire » et entrepris d'arrêter dans son pays la montée du quatrième État par

des lois d'exception, ont été conduits à penser, par les spectacles et les leçons de chez eux, que la France fait chez elle des expériences qui devancent de peu celles qui se proposeront un jour, fatalement, à leur sagesse politique. L'état social de l'Allemagne contemporaine, l'incapacité de la Prusse à assimiler des âmes annexées depuis cent quarante ans, à germaniser trois millions de Polonais, les ramène aussi vers le doute sur l'efficacité de certaines méthodes de conquête et de gouvernement; l'impuissance de la force à résoudre les questions chargées d'éléments spirituels qui portent plus loin que la « poudre sèche », des idées, des sentiments, des volontés, attiédit peu à peu leur culte du succès.

Ils ont, en outre, considéré que la France était devenue le banquier du monde, à la date précise où la détresse des finances publiques de toutes les nations de l'Europe dénonçait l'impossibilité prochaine, sous l'aiguillon de nécessités concurrentes et également impérieuses, d'équilibrer un budget militaire et d'établir un budget social, de payer, en même temps, l'indemnité de la paix armée et la rançon de la paix sociale. Quand les publicistes et les orateurs parlementaires se plaignent, à Berlin, d'une certaine défiance et mauvaise humeur « mondiale » à l'égard de l'Allemagne, ce n'est donc pas sans raisons, encore qu'ils négligent d'apercevoir ou de dire la bonne raison. Cette *Missstimmung*, qui enveloppe le peuple allemand comme d'une sorte de halo, complique les

choses de l'intérieur et amplifie la fiction de l'isolement à l'extérieur.

Quelques observateurs attentifs au mouvement des idées et à l'enchaînement des faits dans l'Allemagne de 1869 avertirent jadis les Français qui se laissèrent surprendre un matin de juillet 1870. Les systèmes métaphysiques que l'on admirait par le dehors et que l'on croyait pleins de rêveries sur l'essence des choses, recélaient une philosophie de l'action, dont un barbare de génie livra le vrai sens, en faisant office de passeur sur le Rhin, de la rive de l'idéal à la rive du réel.

Aujourd'hui il importe de réfléchir sur les nécessités économiques, l'évolution sociale, les problèmes politiques et autres facteurs entrant dans la formation de l'esprit public d'un pays, qui décideront demain des actes du gourvernement allemand.

Une habile direction des « affaires étrangères » ne suffit pas à libérer l'avenir de toute inquiétude. Le jeu des petits drapeaux épinglés sur une carte, le calcul abstrait et fictif des forces « extérieures », les vastes plans d'alliance et d'entente sur le papier et autres pratiques de cour et de chancellerie, ce n'est pas tout cela qui arme en guerre l'âme d'une nation et bande l'énergie des soldats. La République, cessant d'être une ferme exploitée par des partis successifs, doit, par l'établissement d'une foi commune dans des réalités communes, frapper du signe

plus et non du signe *moins* tous les coefficients moraux, intellectuels et naturels qui font, depuis des siècles, la signification et la puissance de la France. Politique « intérieure » et politique « extérieure » se commandent l'une l'autre; car, ce sont les régimes et non les régiments qui sont, en définitive, vainqueurs ou vaincus.

L'ESPRIT PUBLIC EN ALLEMAGNE

VINGT ANS APRÈS BISMARCK

CHAPITRE PREMIER

LA GERMANISATION DES MARCHES DE L'EST
LOI DE COLONISATION

SOMMAIRE. — La résistance des Polonais à la germanisation. — I. La poussée allemande vers l'Est. — Politique prussienne en Posnanie, du traité de Vienne au Kulturkampf. — Résurrection de l'âme polonaise. — La loi de colonisation et la politique « réaliste » de Bismarck. — II. Le résultat économique du côté prussien. — III. Le résultat économique, moral, social et « national » du côté polonais. — L'aristocratie et le clergé. — La formation d'une bourgeoisie polonaise. — Son rôle et sa force. — Une république de paysans. — Son idéal : la conquête et la mise en valeur du sol. — Ses moyens : l'argent épargné et discipliné. — Organisation et puissance des banques polonaises. — Échec de la colonisation comme moyen de germanisation. — IV. L'erreur de Bismarck démontrée et continuée.

Un peuple dont le nom est rayé de la carte du monde souffre persécution depuis un siècle pour ne vouloir ni ne pouvoir renoncer à l'héritage spirituel notarié par son histoire. Il s'obstine à rester fidèle à sa langue par laquelle ses idées, ses sentiments, ses volontés s'agglutinèrent, s'ordonnèrent, se transmirent, s'imposèrent dans le passé. Par la langue il

maintient aujourd'hui ses mœurs, sa culture, son idéal propre et crie vers l'avenir. Le tronçon qui échut en partage au conquérant prussien fut soumis sans répit à un travail systématique d'assimilation. La « force » qui rançonna la France et ruine l'Europe n'a pas réussi à dénationaliser trois millions de Polonais.

Le vaincu demeure inexpugnable dans des forteresses qui narguent le canon. Le vainqueur, pour en finir, a voulu le déposséder de la matière qui conserve l'empreinte exacte, nette et ferme des âmes, la terre. Il l'a tenté d'abord par des propositions d'achat et de vente à l'amiable : la colonisation a fait banqueroute en tant que moyen de germanisation. Une ère de violence tempérée est close. La guerre ouverte recommence.

En 1907, le gouvernement prussien soumit au Landtag un projet de loi destiné à « fortifier le Germanisme dans les provinces de Posnanie et de Prusse occidentale ». Le moyen considéré comme seul efficace était l'expropriation des Polonais. La presse agita l'opinion allemande qui se divisa en deux courants : le plus profond, le plus large, grossi de l'opinion européenne se montra hostile à une mesure dont les partisans avouaient la rigueur et ne déduisaient la justice que du concept obscur de « nécessité ». D'innombrables brochures empruntèrent aux notions de raison d'État, de bien public, d'honneur national, à la Constitution, au droit établi, à la morale enfin, des argu-

ments pour et contre. Les partis politiques gardaient, en cette affaire, les positions prises dans les questions qui ne se posent pas comme des cas de conscience. Cependant, un mouvement de résistance se dessina et s'affirma dans la Chambre des seigneurs où siège la vieille noblesse qui forme la clef de voûte de l'État prussien. Le 30 janvier 1908, le chancelier de l'empire proclama la patrie en danger; il fit parler Bismarck, et la loi d'expropriation, votée le 27 février, créa dans deux provinces un régime d'exception pour la propriété de deux millions d'hommes, sujets prussiens depuis plus d'un siècle. La Prusse terrienne était vaincue par les professeurs, les manieurs d'argent, les bourgmestres des villes de l'Ouest industriel.

Un événement aussi considérable n'a point surgi sous la pression de circonstances fortuites. Il est l'effet d'un enchaînement de causes dont il nous faut remonter le cours. La loi d'expropriation ouvre une phase nouvelle du *Drang nach Osten*; elle montre l'impasse à laquelle aboutit la politique inaugurée par Bismarck, en 1886, du fait de l'organisation économique et sociale des Polonais qui se sont disciplinés pour faire échec à la loi de colonisation; elle marque la faillite des méthodes d'annexion des âmes par la violence; enfin, elle engage le gouvernement prussien dans des voies qui, d'après l'avis motivé des hommes compétents et sans rancunes, ne conduiront pas aux solutions justes ni prochaines.

I

La poussée allemande vers l'Est dure depuis des siècles. Elle s'est effectuée sous deux formes principales : la guerre et la colonisation, alternant l'une avec l'autre. Chevaliers mystiques à l'origine, roi philosophe à l'apogée de l'histoire de Prusse, commis-comptables d'aujourd'hui poursuivent la même œuvre : opposer au flot slave une armée de soldats qui prennent la terre, et de colons qui la gardent et la germanisent en la cultivant. Dès le moyen âge, artisans et paysans affluèrent d'une manière ininterrompue vers les provinces orientales. Quelques générations suffirent à épuiser l'apport historique des immigrants. Les Allemands changèrent d'âme et de nom et devinrent Polonais. Frédéric II bâtit 900 villages et installa 300 000 colons dans ses conquêtes, trop rapides et trop grandes pour pouvoir être consolidées par des forteresses seulement.

Les événements qui suivirent retardèrent l'effet des mesures prises, car vingt ans après la mort du vainqueur de Rosbach, Napoléon passa l'hiver de 1806-1807 dans ces régions où se heurte le flux et le reflux des deux puissantes races. Sous le pas des chevaux de l'armée française, les espérances se levèrent du sol de la Pologne morcelée. Frédéric-Guillaume III comprit, pendant le congrès de Vienne, qu'une politique nouvelle était nécessaire pour con-

trarier l'effort des trois tronçons qui tendaient à se rejoindre. Le 15 mai 1815, il adressa un appel aux habitants du grand-duché de Posen[1] : « Vous êtes, disait-il, incorporés à ma monarchie sans que vous ayez besoin de renier votre nationalité. Vous jouirez des avantages de la constitution que je me propose d'octroyer à mes fidèles sujets, et vous recevrez comme les autres provinces de mon royaume une constitution provinciale. Votre religion sera respectée et ses ministres recevront une dotation conforme à leur état. Vos droits personnels et vos propriétés seront placés sous la protection des lois, à la délibération desquelles vous prendrez part dans l'avenir. Votre langue doit être en usage dans toutes les réunions publiques, à l'égal de la langue allemande. Les fonctions publiques du grand-duché sont accessibles à chacun d'entre vous dans la mesure de ses capacités... » Des temps viendront où les Polonais ne demanderont pas plus, et où les Prussiens tiendront moins que ces promesses royales.

Au cours du xxe siècle, la politique de la Prusse dans les Marches de l'Est fut incertaine, tantôt conciliante, tantôt rude, jamais persévérante dans une même voie. Chaque règne commence par une politique de répression, comme si les Polonais étaient condamnés à expier périodiquement des faveurs imprudentes ou mal reconnues. La question polonaise

1. *Gesetzsammlung für die Kœnigl. preussisch. Staaten*, 1815, p. 47.

semble soumise à ce mouvement de pendule que battent toutes les questions insolubles.

Le prince Radziwill fut nommé gouverneur de Posen en 1815. Ce nom était un gage de loyauté et ce choix un signe de bonnes intentions. La révolution de 1830 fit perdre aux Polonais du grand-duché le bénéfice des méthodes douces. Les Polonais du « royaume » s'étant soulevés contre la domination russe, l'union des esprits se refit par-dessus une frontière fictive et d'un tracé récent. Le roi Frédéric-Guillaume et le tsar Nicolas se sentirent solidaires pour longtemps. Flottwell, le nouveau président supérieur de la province, arriva à Posen avec un plan complet et redoutable de germanisation. Pendant dix ans (1830-1841), il l'appliqua avec la fermeté et la souplesse d'un grand administrateur. Il fonda des écoles pour propager la langue allemande, fit construire des routes pour amener la *deustche Kultur* et, le premier, acheta des terres pour les revendre à des Allemands.

Frédéric-Guillaume IV, en montant sur le trône, revint à la politique des concessions. L'esprit du temps empêcha qu'elle ne produisît d'heureux résultats. En 1848, eut lieu le grand soulèvement des Polonais du grand-duché, que l'on objecte depuis aux partisans des mesures de conciliation. Cet événement, replacé dans sa véritable perspective historique, perd beaucoup de sa force probante. Un principe nouveau travaillait les peuples : le principe des nationalités allait transformer l'Europe. L'idée d'unité enthousiasmait

l'Allemagne libérale, suffisamment logicienne alors pour admettre que l'agitation en faveur de « l'indépendance de la Pologne » était une conséquence naturelle de ce mouvement. Les Polonais ne demandaient que la réalisation des promesses de 1815. Dans une proclamation lancée le 1er avril 1848, ils disaient : « Nous embrassons fraternellement nos frères allemands et juifs! Vive l'Allemagne libre! Vive la Pologne libre! » Ces sentiments généreux, comme beaucoup d'autres de cette époque, furent noyés dans le sang. Le rêve de la reconstitution de la Pologne surnagea. Après la grande désillusion de 1863, se dissipa peu à peu la croyance populaire que « les puissances de l'Ouest » referaient la Pologne. Dans les guerres de 1866 et de 1870, les Polonais se comportèrent en loyaux sujets du roi de Prusse. Ils formaient la plus grande partie de ce 5e corps d'armée décimé à Nachod et à la mémoire duquel on a élevé un monument sur la grande place de Posen. Sous les murs de Metz, la musique les mena au feu au son de leurs hymnes nationaux. Cependant la loi de colonisation fut votée deux ans avant la mort de l'empereur Guillaume Ier. Guillaume II, dès son avènement, rouvrit « l'ère de conciliation ». Elle dura quatre ans. Le cours des lois d'exception recommence.

Bismarck seul fut d'une humeur invariable à l'endroit des Slaves annexés. Tandis que, au lendemain des journées de mars 1848, le roi recevait, la casquette à la main, une délégation polonaise de prisonniers

politiques libérés par le peuple victorieux dans les rues de Berlin et promettait de faire étudier la réorganisation de la Posnanie, le futur chancelier de l'Empire, hobereau inconnu alors, mais attentif aux choses de son temps, sentait déjà que la question polonaise était une épine empoisonnée au talon de la Prusse. Le 20 avril, il écrivait dans la *Gazette de Magdebourg* : « Encore une fois, l'enthousiasme allemand, à son propre dommage, a tiré les marrons du feu. J'aurais trouvé explicable que le premier essor de la force et de l'unité allemandes se fût donné carrière en réclamant l'Alsace à la France et en plantant le drapeau allemand sur la cathédrale de Strasbourg... Un développement national de l'élément polonais dans la province de Posen ne peut avoir aucun autre but raisonnable que de préparer les voies à la reconstitution d'un royaume de Pologne indépendant. On peut vouloir replacer la Pologne dans ses frontières de 1772 (comme les Polonais l'espèrent, encore qu'ils gardent le silence là-dessus), lui rendre toute la Posnanie, la Prusse occidentale et la Warmie; alors seraient coupés les meilleurs tendons de la Prusse. (*Dann wurden Preussens beste Sehnen durchschnitten.*)... Comment un Allemand peut-il donc, par sentimentalité pleurarde et par amour de théories impraticables, faire ce rêve extravagant de créer dans le plus proche voisinage de sa patrie un ennemi infatigable qui s'efforcera toujours de faire dévier vers la guerre ses agitations fiévreuses du dedans et qui nous

tombera sur le dos à chaque complication que nous aurons à l'Ouest? En conséquence, je tiens notre politique actuelle en Posnanie... pour le plus regrettable don quichottisme que jamais un État ait entrepris pour sa ruine... »

Bismarck traduira plus tard ces sentiments en lois de combat. « La nécessité de commencer le Kulturkampf, dit-il dans ses *Mémoires*[1], s'imposa à moi par le coté polonais de la question. » Le moyen qui parut le plus sûr pour germaniser l'âme polonaise fut d'interdire à l'école l'usage de la langue par laquelle elle s'exprimait, se développait et se perpétuait. Qui a l'école a la jeunesse, qui a la jeunesse a l'avenir. Cet article du programme libéral valait contre les Polonais aussi bien que contre Rome : l'instituteur allemand devait se dresser contre ces deux puissances. La loi du 11 mars 1872 enleva l'inspection de l'école au clergé et la confia à des fonctionnaires nommés par le gouvernement. L'ordonnance du 27 octobre 1873 prescrivit l'emploi exclusif de l'allemand à l'école, exception faite pour l'enseignement religieux, qui pouvait être donné en allemand aux élèves assez avancés pour le comprendre. Cette disposition, interprétée par les autorités locales, a provoqué récemment les incidents retentissants que l'on connaît. L'article 12 de la loi d'association, promulguée le 19 avril 1908, forme le dernier chaînon des entraves

1. *Gedanken und Erinnerungen*, t. II, p. 127.

mises à la langue polonaise. Désormais, dans l'empire, les débats des réunions publiques doivent avoir lieu en langue allemande, sauf en période électorale. Dans les régions où le chiffre de la population parlant une langue non allemande est supérieur à 60 p. 100 de la population totale, cette prescription ne sera applicable que dans vingt ans. Sur 4 200 000 sujets allemands parlant une langue maternelle étrangère, 3 millions de Polonais tombent immédiatement sous le coup de cette loi. Votée au lendemain de la loi d'expropriation, elle les a naturellement exaspérés. Mazarin disait des Français : « Qu'ils chantent, pourvu qu'ils paient. » Le gouvernement prussien n'a pas cru devoir laisser aux Polonais le temps ni la liberté d'exprimer publiquement des sentiments dont leur âme pleine se serait allégée en parlant.

La « guerre scolaire », entreprise par Bismarck, a mobilisé la masse profonde des paysans, jusque-là courbés sur leurs intérêts matériels, pour défendre un principe spirituel qui brave les lois. Les écoliers apprennent par force à parler l'allemand dont ils tirent avantage dans la lutte pour la vie quotidienne; mais ils continuent à penser et à sentir dans la langue maternelle, la seule dans laquelle on compte, on jure, on aime, on prie. Le Kulturkampf eut, du « côté polonais », beaucoup d'autres conséquences que nous n'avons pas à mentionner ici[1].

1. Voir l'ouvrage remarquable de M. Georges Goyau : *Bismarck et l'Église. Le Kulturkampf, 1870-1878*, 2 vol. in-16, Paris. 1911.

Lorsque la paix fut faite avec Rome, Bismarck attacha une grande importance à séparer aussi nettement que possible les alliés de la veille : il ne voulait pas laisser s'établir l'idée que la lutte contre les Polonais prenait fin en même temps que la lutte contre les catholiques. Outre que l'heure était propice pour jouer de leurs agitations auprès du gouvernement russe, il avait d'autres raisons. Son génie sentait l'utilité pour l'Allemagne d'avoir des ennemis. L'ennemi extérieur servait d'arc-boutant à l'édifice impérial, élevé hâtivement, comme une tente, sur le champ de bataille. Pour tenir en haleine le sentiment national de l'unité, il fallait pouvoir montrer du doigt « le parti de l'étranger », qui faisait contrefort à l'intérieur. On cessait de faire tenir ce rôle au Centre, et le parti socialiste ne faisait pas encore fonction d'épouvantail qui plane sur l'avenir. Les Polonais refusaient à propos de participer à l'enthousiasme général. Le chancelier de l'Empire engagea les foules indifférentes aux débats parlementaires dans une croisade vers les Marches de l'Est.

On n'était pas d'accord sur le choix des routes qui mèneraient au succès. Il était question d'aggraver les lois scolaires, de fonder en Posnanie et en Prusse occidentale des écoles allemandes d'agriculture et de commerce, de donner des encouragements aux associations allemandes, d'expulser les Polonais qui n'étaient pas sujets prussiens. L'intérêt de l'opinion publique se concentra sur une proposition des natio-

naux libéraux : retour à la colonisation intérieure. Le 8 janvier 1886, le président du district de Bromberg, M. de Tiedemann, adressa au prince de Bismarck un Mémoire dans lequel il établissait que le gouvernement prussien pouvait tirer profit de la situation déplorable des propriétés polonaises. Il demandait dix millions pour exécuter son plan de germanisation de la Posnanie. « L'État, disait-il pourrait maintenant acquérir des terres, soit par achat à l'amiable, soit dans les ventes judiciaires, à des prix qu'on ne verra peut-être plus jamais ; il pourrait, sans courir de grands risques, consolider son autorité et son influence politique par la création de beaucoup de domaines nouveaux ; il pourrait, en morcelant les biens achetés et en installant des paysans sur ces parcelles, donner une prépondérance durable aux Allemands de la province. » L'idée de colonisation ayant pris forme et corps séduisit le grand réaliste, car nul ne connaissait mieux que ce terrien le nombre et la nature des forces de résistance qui s'appuient sur la terre et qu'il faut déraciner pour les vaincre. Le 28 et le 29 janvier, Bismarck prononça deux grands discours qu'il convient de lire à haute voix, si on veut se rendre un compte exact de ses ressources oratoires en face d'un adversaire qu'on ne peut réduire par les armes et connaître tout ce qui vibre encore aujourd'hui de passions ataviques dans l'âme prussienne contre les Polonais.

La loi de colonisation fut promulguée le 26 avril 1886. Elle instituait une commission spéciale et mettait à sa

disposition cent millions de marks pour arrêter ce que le discours du trône appelait, d'un mot chargé d'histoire, « le refoulement de l'élément allemand » par la race slave. Cette somme devait être employée à l'achat de terres propres au morcellement; on organiserait des communes nouvelles, on bâtirait des mairies, des écoles, des églises; on formerait entre le grand propriétaire foncier, absentéiste ou meneur, et le prolétariat rural, d'opinion serve ou tumultueuse, une classe agricole moyenne, maniable, composée de paysans et d'ouvriers fixés au sol et destinée à renforcer cet esprit public de gouvernement qui est, en quelque sorte, la philosophie politique du petit domaine clos. Elle serait exclusivement allemande et ferait œuvre nationale en accomplissant sa besogne quotidienne. On endiguerait ainsi le mouvement d'émigration au delà des mers qui commençait, provoqué par l'accroissement rapide de la population. Certains domaines de l'État pouvaient être transformés en parcelles. Mais ce que la loi visait, c'était la diminution et, si possible, la disparition de la grande propriété polonaise. Bismarck pensait que la noblesse était la tête du nationalisme et que, pour germaniser le peuple, il suffirait de le décapiter économiquement. La loi d'expropriation sera la conséquence de cette erreur.

II

Un demi-milliard de marks et cent mille colons jetés dans les Marches de l'Est par une bureaucratie méthodique, active, et qui mettait du patriotisme dans l'entreprise, ont produit des effets économiques considérables et donné des résultats politiques contraires aux prévisions du plus grand serviteur des rois de Prusse. Nous ferons voir les uns et les autres avec des chiffres. Les chiffres vont plus droit au fond des choses et sont une source d'émotion plus abondante qu'une vaine pompe de paroles sentimentales. Fournis par le gouvernement, dans un document qui résume « vingt ans de travail de civilisation allemande, de 1886 à 1906[1] », ils expriment des réalités matérielles. D'autres, empruntés ailleurs, donnent la somme des énergies polonaises. Ils sont comme le coefficient d'action de choses qui ne s'achètent ni ne se vendent : les idées et les sentiments d'un peuple résolu à persévérer dans son essence historique.

La Commission de colonisation a son siège à Posen. Elle se compose des deux gouverneurs des provinces de Posnanie et de Prusse occidentale ; de cinq commissaires délégués par le président du Conseil des ministres, par les ministres de l'Agriculture, de

1. Denkschrift, *Zwanzig Jahre Kulturabeit*. Haus der Abgeordneten, 1907, n° 501.

l'Intérieur, des Finances et de l'Instruction publique; de huit membres nommés pour trois ans par le roi, au nombre desquels se trouvent le président de la « Commission générale » de Bromberg et le directeur de la *Landschaft* de Posen. Les autres sont de grands propriétaires de l'Est. Pendant les premières années de son fonctionnement, l'*Ansiedlungskommission* eut à sa tête le gouverneur de Posnanie. Depuis 1891, elle a un président particulier et forme une vaste administration autonome qui compte près de 600 fonctionnaires, conseillers de gouvernement, conseillers techniques, employés subalternes. Les services se divisent en trente offices, dont dix sont des offices techniques. C'est à la Commission qu'incombe la charge de choisir les terres propres à la colonisation, de les administrer jusqu'à la vente, de les améliorer, de les morceler, d'y installer les colons, de leur fournir des habitations ou de les aider à construire à leur guise, de garder enfin la haute main sur une entreprise « nationale ».

Pour acheter les terres, elle ne procède pas à la manière de tel riche industriel de Berlin, partant pour la croisade, la sacoche pleine d'argent, parcourant à cheval ou en voiture les Marches de l'Est, jetant son dévolu sur un bien et s'en rendant acquéreur au prix fixé par l'élévation de ses sentiments « patriotiques ». Elle a des principes directeurs, une politique des achats. Soumise, d'une part, à la loi de l'offre et, d'autre part, entravée par l'esprit de la loi de 1886, qui l'engageait à

ne pas convoiter les propriétés allemandes, elle tâtonna dans ses débuts, forma des îlots au cœur des contrées polonaises. C'était faire œuvre sur le sable mouvant. L'expérience fournit bientôt les règles selon lesquelles ont été acquises la plupart des terres colonisées. La Commission a opéré surtout dans les cercles où la population allemande et polonaise est très mêlée, de manière à donner la prépondérance à l'élément allemand dans les assemblées politiques ou administratives élues. Dans les cercles où la population allemande domine, elle n'a acheté un bien allemand que s'il était en danger de passer en mains polonaises. Parfois aussi, elle a voulu porter secours à une église, à une école envahies par le Dieu ou la langue slaves. Dans les cercles où la population polonaise est en majorité, elle a profité de l'occasion pour acquérir soit une grande terre domaniale, soit plusieurs propriétés contiguës, soit encore telles propriétés séparant et isolant l'une de l'autre les communes allemandes existantes. C'est ainsi qu'elle a pu obtenir des groupements de colonies formant des communes nouvelles purement allemandes.

En vingt ans, de 1886 à 1906, la Commission de colonisation a acheté 325 933 hectares, acquis en majeure partie sur la grande propriété. Ce régime domine dans l'Est où, naguère, un cinquième du sol était entre les mains de 2 500 personnes seulement. La Posnanie est la province où il est le plus développé; il n'a pas cessé de s'y accroître au cours du XIXe siècle

et, de 1816 à 1880, le nombre des habitations paysannes est tombé de 48 000 à 39 000. Ce phénomène économique, se produisant en même temps que l'accroissement de la population, devait occasionner un lourd malaise social. La grande propriété est, en outre, un obstacle aux progrès du germanisme. Les possesseurs allemands sont, d'une part, obligés d'employer des ouvriers agricoles polonais; d'autre part, ils ne résident pas sur leurs terres et n'y exercent donc point une patriotique influence. En 1889, sur 74 propriétaires allemands de Posnanie, 47, possédant 158 996 hectares, demeuraient dans la province; 27, possédant 161 631 hectares, vivaient ailleurs. Tandis que, sur 75 grands propriétaires polonais, 68 administraient eux-mêmes leurs terres, d'une étendue de 262 454 hectares[1].

Se conformant aux intentions du législateur, la Commission de colonisation a acheté 590 grands domaines couvrant 305 986 hectares, et 398 petites propriétés paysannes représentant 20 000 hectares. Son activité s'est déployée surtout en Posnanie où le « danger polonais » est le plus menaçant; elle y a colonisé 230 000 hectares. Ces terres sont souvent en mauvais état et d'un rapport médiocre. Il serait difficile d'y installer des colons qui n'y pourraient subsister. La Commission les administre donc tout le temps

1. Petzet, *Die preussischen Ostmarken*. Munich, 1898. Voir aussi M. Bernus, *Prussiens et Polonais*, publication très documentée parue dans les *Cahiers de la Quinzaine*, 1907.

nécessaire pour les améliorer. Elle procède au drainage, cure les fossés, empierre les routes, trace des chemins, étend la surface des terres arables, transforme les marécages en prairies. A la fin de 1906, elle avait drainé plus de 50 000 hectares, desséché près de 4 000 hectares de marécages ou de landes et dépensé à cet usage 10 millions et demi de marks ; elle avait construit 166 kilomètres de chemins qui avaient coûté 1 372 000 marks. De 1899 à 1906, elle a épandu plus de 3 millions de quintaux de fumier et engrais, pour une somme dépassant 8 millions de marks.

Avant de morceler ces terres améliorées, la Commission eut, à l'origine, à choisir entre deux systèmes de colonisation, le village ou le domaine. Le domaine offrait sur le village certains avantages économiques, mais il ne répondait pas entièrement au but poursuivi, car le colon isolé au milieu d'une population étrangère devait sentir le besoin de nouer des relations avec le voisinage, et peu à peu devaient s'affaiblir le sentiment de sa mission politique et la conscience de son devoir national. Tout en tenant compte, dans une certaine mesure, des préférences des colons qui, comme ceux de Westphalie aiment mieux le domaine, elle a opté pour le village où s'atténueront et se fondront à la longue les différences d'habitudes et de caractère des familles venues de toutes les régions de l'Allemagne. Chaque village forme une commune autonome et reçoit, comme dotation, un terrain représentant 5 p. 100 de la valeur et 10,2 p. 100 de la superficie

totale. La mairie, l'école, l'église, le presbytère, l'hospice, le cimetière, le four banal, le lavoir, l'abreuvoir seront construits sur cette réserve, où devra trouver place aussi le bien communal.

La Commission de colonisation étudie les emplacements et parfois construit elle-même. Golenhofen, où l'on promène volontiers l'étranger, est sorti habitable des bureaux de ses architectes. Point de cheville qui n'ait été prévue et mise en place. C'est un Watteau charmant où l'on est accueilli par d'authentiques fermières en bottes et cotillons simples. Les maisons blanches bariolées de vert et de bleu, dont la propreté rehausse l'élégance, alignées sur deux rangs, comme des soldats astiqués, le long d'une avenue, narguent les chaumines polonaises éparpillées dans les champs du voisinage et accablées sous le poids des générations. Il leur manque la patine que les saisons déposent, en se succédant, sur la demeure du paysan, en harmonie avec son visage où s'expriment la ténacité des efforts héréditaires superposés lentement et la confiance tranquille en la seule durée des contingences qui résultent de la terre. Aussi faut-il laisser au temps le soin d'éprouver la qualité des âmes qui s'additionneront dans ce village, posé sur ce sol, par ordre.

Aujourd'hui, la Commission se borne, d'ordinaire, à fournir l'architecte, les ouvriers et les matériaux, au nouveau venu qui se loge selon son goût et les habitudes de son pays d'origine. En vingt ans, l'État et les colons ont bâti, pour 100 millions de marks, 306 mai-

ries, 270 écoles, 35 églises, 37 presbytères, 23 hospices, 210 auberges, 11 460 maisons de paysans, 295 logements ouvriers.

Un principe préside au partage du sol. Chaque lot doit être assez grand pour nourrir et occuper une famille. La propriété paysanne que le possesseur cultive sans le secours de travailleurs étrangers forme la colonne vertébrale du système de colonisation prussienne.

Elle est d'étendue variable selon les régions et la nature du terrain. Les villages de l'Est ont servi de patron pour le morcellement, puisqu'ils sont la résultante du mouvement séculaire de répartition des terres. La grandeur moyenne des parcelles paysannes varie entre 10 et 20 hectares. Dans le voisinage des villes, où la culture maraîchère permet au possesseur de subsister sur une plus petite surface, on a fait des parcelles de 5 à 10 hectares. Aux artisans installés dans les colonies, forgerons, menuisiers, cordonniers, on a concédé de 2 à 5 hectares; aux ouvriers agricoles un jardin et un petit champ de moins de 2 hectares, autour de la maison. Les lots de 50 à 120 hectares, et au-dessus, sont en petit nombre. Ils n'ont pas donné de bons résultats politiques, car ils dépendent de la main-d'œuvre polonaise.

Les 325 993 hectares achetés, de 1886 à 1906, ont été divisés en 12 813 parcelles, sur lesquelles sont déjà établies 11 957 familles de colons, formant une population d'environ 100 000 âmes.

Pour attirer les colons, la Commission a, dans différentes provinces, une dizaine d'agents qui font de la propagande et fournissent les renseignements nécessaires. A Thorn, un homme de confiance s'occupe spécialement des immigrants allemands venant de Russie. A la station frontière d'Illowo, ils sont hébergés gratuitement pendant une nuit, s'ils manifestent le désir de s'installer dans les colonies, comme propriétaires, fermiers ou travailleurs. Il fallut, au début, vaincre maints préjugés existants contre ces « pays sauvages », où l'on ne devait arriver qu'armés de fusils pour se défendre contre « les cosaques et les loups ». Des naufragés de toutes les classes, n'ayant aucune habitude du travail manuel, se présentèrent à la Commission qui se montra plus ou moins difficile. Aujourd'hui, elle écarte, en principe, tout homme qui « descend de cheval pour aller à âne » et prend, de préférence, celui qui fait son ascension sociale : paysans désirant avoir un bien plus grand, ouvriers agricoles accédant à la propriété, ouvriers industriels voulant retourner à la terre, émigrés allemands revenant dans la patrie : 24 p. 100 sont originaires de Posnanie et de Prusse occidentale, 2 p. 100 arrivent de Russie, les autres viennent de Westphalie, de Saxe, de Hanovre, de Brandebourg, de Poméranie et d'ailleurs. Ces provinces colonisées offrent le spectacle pittoresque d'une mosaïque de mœurs et de coutumes rurales. Les paysans de l'Ouest et du Sud, d'esprit délié, apportent une grande somme de con-

naissances et d'expériences agricoles; ils sont particulièrement experts dans le choix des semences. Le Westphalien, patient, économe, a introduit dans l'Est toutes les espèces de choux. Il excelle dans l'élevage des porcs; le Poméranien dans celui des oies; le Rhénan dans celui du bœuf de boucherie. Le Wurtembergeois, démocrate et particulariste, est arrivé avec son arbre fruitier, le Badois avec son pied de tabac, le Palatinois avec son pied de vigne. Le Prussien des bords de la Vistule, malingre et volontiers buveur de schnaps, est bon laboureur. L'immigrant est revenu de l'étranger avec sa ruche et s'adonne avec succès à l'éducation des abeilles.

Les colons sont tenus d'apporter un petit capital avec lequel ils participent à la construction de leur habitation, et qui doit représenter de un tiers au deux cinquièmes de la valeur de la parcelle, ou quatorze fois la rente fixée à payer. Si cet avoir est insuffisant, le président de la Commission peut faire un prêt supplémentaire, à 3 1/2 p. 100, du quart du capital présenté et remboursable en vingt ans. Le total des sommes apportées par les colons, de 1886 à 1906, dépasse 53 millions de marks.

Les terres ne sont pas vendues contre argent comptant; elles sont cédées moyennant une rente fixe de 3 p. 100, payable la seconde ou même la troisième année seulement. Beaucoup de lots sont affermés pour une période de douze ans et l'on fait en sorte que le fermier devienne propriétaire. Le colon n'est pas

autorisé à revendre une partie de son bien; en cas de vente de l'ensemble, la Commission garde le droit de préemption. Comme le principal créancier est l'État, il exige des garanties, et dans le contrat il oblige l'acheteur à s'assurer contre l'incendie et la grêle.

Dans le groupement des colons par villages, la Commission ne tient compte que de leur confession religieuse. L'immense majorité est protestante et forme 242 colonies. Sur les 11 957 familles, 493 seulement sont catholiques et réparties dans 11 colonies. La Commission favorise-t-elle une religion au détriment d'une autre? D'après la presse catholique « germanisation égale protestantisation ». La presse piétiste affirme la vérité de la réciproque et exhorte la Commission de colonisation à se piquer de théologie. Elle se borne à tirer de l'expérience et à publier cette conclusion qu'un colon catholique se laisse plus facilement « poloniser » qu'un colon protestant. Ce fait révèle la place que tient la question religieuse dans cette lutte nationale. Dans les Marches de l'Est, protestant est devenu synonyme d'Allemand et catholique de Polonais. Un fonctionnaire de Posen parlait un jour, à table, de la cathédrale de Cologne. « Mais, papa, interrompit son jeune fils, je ne savais pas que Cologne était une ville polonaise! » Il n'y a plus intention de polémique, il y a confusion dans l'esprit public.

Le premier résultat économique de la colonisation a été de beaucoup étendre la superficie des terres

arables; la production des céréales en Posnanie et en Prusse occidentale n'est pas inférieure à celle d'autres provinces mieux favorisées par la qualité du sol. C'est merveille de voir le parti récent que Prussiens et Polonais, rivalisant de zèle, ont tiré de ces terres légères qui portaient naguère des bruyères roses et qui lèvent aujourd'hui du grain lourd, froment, seigle d'hiver, orge d'été, avoine de mars. La forêt de sapins a reculé devant l'armée des chevaux de labour. L'ajonc d'or qui borde les chemins et forme haie le long des champs n'est plus là qu'un utile témoin des temps de la *Polnische Landwirtschaft* où ces vastes plaines étaient si désolées que « lièvres et renards se disaient bonne nuit ». Les progrès dans l'élevage du bétail peuvent se marquer brièvement ainsi : de 1892 à 1906, en Posnanie, le nombre des chevaux s'est accru de 47 000 environ; celui des bêtes à cornes de 165 000. Deux chiffres sont caratéristiques pour faire voir la direction de ce mouvement économique; ils sont comme le signe d'une ère de répartition nouvelle de la propriété : le nombre des porcs a augmenté de 556 000, celui des moutons a diminué de 584 000. D'une part donc, les foyers paysans se multiplient; d'autre part, la bergerie seigneuriale, qui revendique tout un hinterland de terres incultes, se vide. Dans les trois districts de Marienwerder, Bromberg et Posen, la grande propriété au-dessus de 100 hectares a, du fait du morcellement allemand ou polonais, perdu 210 000 hectares.

Le trafic des chemins de fer et le rendement de l'impôt ont doublé. Dans ces pays essentiellement agricoles, il ne s'est développé que les industries dépendant de l'agriculture, sucreries, distilleries, féculeries.

En 1906, il y avait en Prusse occidentale 62 sociétés par actions, avec un capital de 67 millions; en Posnanie, 37 sociétés avec 74 millions. Les fabriques privées, ayant un débit local, sont également peu nombreuses, comparativement à celles du reste de l'Allemagne. On en compte 4215 occupant 62000 ouvriers en Prusse occidentale; 3657 avec 50000 ouvriers en Posnanie. La muraille douanière russe à l'Est et la concurrence de l'Ouest industriel empêchent qu'un grand commerce prospère dans ces deux provinces. Cependant la circulation de l'argent y est intense. Elle est due à l'accroissement de la production agricole, au développement des institutions de crédit, à l'afflux du numéraire. L'État a répandu 350 millions, les colons en ont apporté 50, et de l'Ouest il n'est pas venu moins de 50 millions pour fructifier dans les banques et sociétés financières. A Posen, de 1895 à 1905, la circulation a monté de 418 millions à 1 milliard 294 millions; à Dantzig de 626 millions à 1 milliard 36 millions. La vieille ville hanséatique est donc dépassée par une ville entrée récemment dans le grand mouvement des affaires. L'ensemble des opérations de « la Banque de l'Est pour le commerce et l'industrie », dont le siège est à

Posen, était de 1910 millions en 1901 ; de 4433 millions en 1906.

Les colons eux-mêmes manipulent beaucoup d'argent. Sous l'impulsion de la Commission qui voulait les préserver de l'isolement, les délivrer de l'intermédiaire, éveiller et aviver leur sentiment de la responsabilité par la discussion d'intérêts communs, ils ont organisé des caisses d'épargne et de prêt, des sociétés de production, d'achat et de vente. A la fin de 1905, on en comptait 965, affiliées à trois unions différentes, du système Raffeisen et Offenbach, couvrant de leur réseau les deux provinces. Les 700 caisses d'épargne et de prêt gèrent plus de 50 millions de marks. Les dépôts des 47 caisses d'épargne affiliées à « l'Union des sociétés allemandes de Posen », sont, de 1900 à 1905, montés de 460 774 à 1 403 949 marks. L'effet immédiat de cette abondance de capitaux, dans ces régions jadis pauvres, a été la diminution du taux de l'intérêt, l'extinction des hypothèques, une culture plus intensive.

La colonisation a beaucoup influé sur le développement des villes. La Posnanie en compte aujourd'hui 86 et la Prusse occidentale 75 qui ont plus de 2 000 habitants; villes agricoles pour la plupart, dont la population resta longtemps stationnaire parce qu'elles étaient entourées de vastes domaines dont le propriétaire achetait et vendait aux grandes enseignes de la capitale de la province ou du royaume. De 1885 à 1905, la population urbaine des districts de

Marienwerder, Bromberg et Posen est passée de 693 521 habitants à 922 977; les villes situées au centre des colonies ont augmenté de 47,40 p. 100; celles des régions non colonisées de 8,47 p. 100 seulement.

Si ce phénomène démographique, dû, dans ces provinces, à des circonstances économiques et sociales particulières qui s'ajoutent aux causes générales de l'exode rural, marque le progrès de la germanisation, il montre aussi le spectacle des deux nationalités en lutte. Elle se livrent, dans l'enceinte des villes, à un boycottage rigoureux, dont peut nous donner une idée le déplacement de la population des artisans, bouchers, boulangers, cordonniers, menuisiers, tailleurs, forgerons, meuniers, pendant cette période de vingt ans. Dans six villes des régions colonisées, Briesen, Gnesen, Ianowitz, Mogilno, Wongrowitz et Schönsee il y avait, en 1885, 617 artisans dont 255 Allemands et 362 Polonais; en 1905, il y en a 800 dont 337 Allemands et 463 Polonais. Dans huit villes de type identique, situées dans des régions non colonisées, Chritsburg, Stuhm, Santomischel, Grätz, Rawitsch, Krotoschin, Kosten et Zerkow, il y avait, en 1885, 1 567 artisans dont 825 Allemands et 742 Polonais; en 1905, il n'y en a plus que 1 506, dont 715 Allemands et 791 Polonais. L'exemple de Santomischel, gros bourg enclavé dans de grandes terres, peuplé de 1 400 habitants et dont la population n'a augmenté, en vingt ans, que de 17 unités,

est encore plus démonstratif. En 1885, il y avait 77 artisans dont 55 Allemands et 22 Polonais. En 1905, il y en a 68, dont 13 Allemands et 55 Polonais. Bref, dans le premier cas, les Allemands gagnent 32 p. 100 et les Polonais 28 p. 100; dans le second cas, les Polonais gagnent 6,60 p. 100 et les Allemands perdent 10,42 p. 100.

Toutes ces villes se sont agrandies, assainies, embellies; elles rendent un joli témoignage de la prospérité des deux provinces. Posen a pris l'allure d'une capitale, avec une population de 140 000 habitants [1]. L'ancienne résidence des rois de Pologne s'est développée vers l'Ouest, du côté où le conquérant est arrivé. Des monuments du genre colossal lui donnent aujourd'hui un caractère germanique. Le château royal, masse imposante de pierres, allégée par des rosaces, ajourée par des meurtrières et des fenêtres géminées, flanquée de clochers et de tours du guet, assemblage inspiré de cathédrale romane et de vieux burg, d'aspect féodal et mystique, a été construit récemment pour frapper l'imagination slave. La Commission de colonisation a voulu affirmer la nécessité de continuer l'œuvre commencée en faisant peser sur le sol un bâtiment qui tient de la caserne et du palais, comme il convient pour abriter un pouvoir nouveau. De grandes façades neuves derrière lesquelles travailleront les différentes administrations de la province;

1. Voir le livre très documenté de M. M. Jaffé : *Die Stadt Posen unter preussischer Herrschaft*, 1 vol. in-8°, Leipzig, 1909.

des manoirs d'argentiers enrichis dans la guerre économique et sur le front desquels on a gravé cette réclame : « Souviens-toi que tu es Allemand », expliquent enfin au voyageur le sens des événements qui se déroulent dans ce pays depuis vingt ans. Au cœur de la cité, l'Hôtel de Ville, fière ruine délaissée, semble, avec ses galeries à colonnades d'où l'on haranguait le peuple au temps où il délibérait sur ses propres affaires, protester contre la domination prussienne. A l'Est, séparée de la ville allemande par la Warthe, protégée par le faubourg slave de Wallischei, solitaire dans une île, la cathédrale se dresse comme un symbole : l'église est le dernier refuge où la nation polonaise puisse rendre publique une pensée commune.

Si, à l'instar des huit « Commissions générales » qui sont chargées de l'application des lois de 1890 et 1891 destinées à former, dans toute la Prusse, une classe moyenne de paysans par l'établissement de *Rentengüter*, petites propriétés payables par une rente, la Commission de colonisation n'avait eu à poursuivre qu'un but économique, elle l'aurait atteint dans une mesure que les chiffres cités permettent d'apprécier. A ce compte même, il n'est pas de province de l'empire qui ne voulût avoir des Polonais. Et si, enfin, *deutsche Kultur* ne signifie que méthode d'enrichissement, on ne peut pas contester ses admirables effets. Mais l'œuvre de colonisation se compliquait de desseins politiques dans la réalisation

desquels la Commission n'a pas eu le même succès. Après vingt ans d'efforts, elle est réduite à faire cet aveu : « Si l'afflux des Allemands vers l'Est cessait, le danger polonais serait aujourd'hui plus sérieux que jamais[1]. » Quelle est donc l'origine, la nature et la gravité de ce « danger »?

III

Une grande dame polonaise, visitant un jour, un paysan malade, vit, suspendus au mur de la chaumine, trois portraits : Kociusko, Léon XIII et Bismarck. — « Comment, dit-elle, Bismarck chez toi ! Tu l'honores donc à l'égal de notre héros national et de notre Saint-Père le Pape? — Mais oui, répondit-il : ce grand homme m'a révélé à moi, pauvre paysan, que j'avais une patrie Polonaise. »

Cette anecdote, contée à la Diète, il y a quelques années, par M. de Dziembowski-Pomian[2], projette un trait de lumière sur les causes lointaines et profondes du réveil de la Pologne prussienne. Pendant la discussion de la loi de colonisation, Bismarck commit deux fautes : l'une de tact, l'autre de tactique. En premier lieu, il insulta ses adversaires, vaincus d'avance. A ceux qui craignaient que la noblesse polonaise ne

1. *Zwanzig Jahre*, etc., p. 166.

2. Haus der Abgeordneten, *Stenographische Berichte*, 21 avril 1904, p. 4177.

vendît pas ses terres à la Commission, il répondit qu'il comptait sur les séductions de Paris et les tentations de Monte-Carlo. Si cette ironie enveloppait un reproche, elle a opéré de miraculeux retours à la sagesse; si c'était un conseil, il n'a pas été suivi. La plupart des grands seigneurs restèrent ou revinrent sur leurs terres. En second lieu, Bismarck pensait que, en ôtant à la noblesse ses moyens d'action et d'agitation, le peuple, uniquement préoccupé de son pain quotidien, porterait, avec la tête sinon avec le cœur, le joug prussien sans se plaindre. C'était la croyance générale de l'époque et l'homme d'État au long regard ne vit pas que, sous la pression des circonstances historiques, une scission s'était produite. Les deux classes avaient déjà des aspirations et des organisations distinctes. L'une était le prestige du passé, l'autre la force de l'avenir. Le peuple et la noblesse font de nouveau cause commune; le rapprochement s'est fait entre l'enclume et le marteau et, dans la Pologne prussienne d'aujourd'hui, la lutte pour deux ou trois idées fondamentales et abstraites a remplacé la lutte de classe.

Au cours du XIXe siècle, la protestation des Polonais contre le démembrement prit trois formes successives. De 1831 à 1863, le comité de « l'Émigration », réfugié à Paris, régna sur les esprits. De 1864 à 1893, « la fraction polonaise de Berlin » eut mission de défendre au Parlement les intérêts nationaux. A la chute de Bismarck, elle eut une heure de crédit. Le

nouveau chancelier, M. de Caprivi, avait besoin des voix polonaises pour le vote des lois sur la marine et sur l'armée. En retour de ses services, « la fraction » obtint quelques concessions. La presse « radicale » l'engageait à poser des conditions au gouvernement, telles que la réintroduction du polonais à l'école primaire comme langue d'enseignement et la suppression de la Commission de colonisation. Un mouvement démocratique se dessina contre « le parti de la Cour ». M. de Koscielski prononça à Lemberg un discours fameux. Ce fut le prétexte qui mit fin à l'ère de conciliation (1890-1894). Les Polonais constituent depuis lors une communauté particulière ayant une vie propre. Le professeur L. Bernhard a étudié ce *Gemeinwesen* dans un beau livre[1] qui fait autorité dans les deux camps et auquel nous ont renvoyé Prussiens et Polonais. Nous lui emprunterons des chiffres et des faits dont nous ne dégagerons d'autre leçon politique que celle qui s'impose à notre jugement d'observateur impartial.

Après l'échec de 1863, un notable Polonais demanda, dit-on, à M. Thiers ce qu'il fallait faire pour restaurer le royaume de Pologne. « Enrichissez-vous », répondit-il. Ce mot, authentique ou non, marque d'un trait net et juste la transition entre une ère idéaliste et une ère réaliste. La coulée des longues phrases humanitaires cesse ; l'enthousiasme se concentre dans

1. Ludwig Bernhard, *Das polnische Gemeinwesen im preussichen Staat, Die Polenfrage*, in-8°, Leipzig, 1907.

entreprises qui aboutiront à une expression d'arithmétique. Dans une brochure de Koszutski[1], parue à cette époque, on trouve formulées déjà les aspirations nouvelles : une nation qui tend à l'autonomie doit s'efforcer d'obtenir et de développer les conditions requises par son existence politique. Ces conditions sont la langue, la terre en quantité suffisante en mains polonaises, une organisation sociale de la population.

La résistance des Polonais à la germanisation s'appuie aujourd'hui sur un immense et solide réseau d'institutions sociales, économiques, financières et politiques. Les unes groupent les hommes, les autres fournissent les munitions; toutes déversent leurs forces dans un comité central et dans une banque d'union. Les associations professionnelles et les sociétés de crédit s'abstiennent rigoureusement de faire de la politique, mais hors de la maison corporative où l'on discute les intérêts du métier, les membres recouvrent leur liberté de mouvement. Ils président des comités électoraux, dirigent des sociétés d'enseignement populaire, fondent des bibliothèques, distribuent des bourses d'études, jouent un rôle dans la presse. Les activités sont diverses, l'action est une. Unité de but, unité de commandement. Quelques têtes font la synthèse des pensées et des sentiments de la foule que discipline un idéal commun. Qui

1. *La Question polonaise à la lumière de la science sociale*, Paris, 1863.

mène? Souvent des hommes sans naissance et sans fortune. Le tronçon prussien de l'ancienne Pologne a changé de figure historique. On ne chevauche plus, on travaille. Les élites se recrutent parmi les compétences formées au service de la nation et de la profession.

Le mouvement d'association a été précipité et réglé par la lutte pour le sol : la prépondérance sociale appartient à ceux qui l'ont engagée avec le plus de décision, d'intelligence et de succès. La noblesse polonaise fonda, dès 1886, une banque de sauvetage, dont le siège était à Posen et le conseil d'administration à Cracovie. Ce système de défense tenait des méthodes du temps de « l'Émigration ». Pour parer « le coup des cent millions », on faisait appel à l'argent. C'était la terre qui était en cause et qui demandait à être défendue par le secret de sa vertu propre. Fallait-il maintenir intacte la grande propriété ou bien la morceler pour multiplier le nombre des combattants ayant intérêt à vaincre?

Cette question précise divisa les esprits. Les grands seigneurs résidant à l'étranger et possédant en Posnanie près de cent mille hectares, s'acquittent de leurs devoirs patriotiques par une contribution en espèces. Parmi ceux qui habitent la province, quelques-uns sont partisans des opérations de banque, à l'effet pur et simple de purger des hypothèques; mais le grand nombre a compris, dès la première heure, la force de l'idée d'association. L' « association des grands

propriétaires polonais » travaille d'accord avec les institutions populaires, dans un même dessein économique et national.

Si ces terriens sociaux ont été souvent le conseil et l'exemple, les paysans sont la puissance. Une « république de paysans », constituée par un cycle complet de volontés politiques, d'idées sociales, d'institutions économiques et de croyances religieuses, gérant avec ordre, science et autorité ses propres affaires, est le résultat positif des lois d'exception contre les Polonais. Dans la région d'Ostrowo, les deux tiers, au sud-est de Posen, la moitié, entre Gnesen et Thorn, les trois quarts, entre Strasburg et Löbau en Prusse occidentale, les deux tiers des terres polonaises appartiennent aux paysans. De ces contrées, où la densité slave est de 80 à 85 p. 100, leur influence économique, endiguée à l'est par la frontière russe, s'étend dans les deux provinces. Les petites villes vivent du paysan; étant la source de la richesse, il garde la prépondérance sociale. La *Bauernschaft* a la haute main dans les organisations polonaises, notamment dans les associations de crédit. Celles-ci comptaient, à la fin de 1906, 72 000 membres, ainsi répartis : 16 000 artisans et industriels, 10 000 commerçants, 46 000 agriculteurs, parmi lesquels 45 000 paysans.

Cent mille personnes sont affiliées à deux cents sociétés diverses où les paysans l'emportent de 26 p. 100 sur les autres professions. Ils ont fait leur éducation sociale dans les *Bauernvereine* fondés

par Maximilian Iackowski, mort patriarche à quatre-vingt-dix ans, en 1905. Un peuple qui a perdu son autonomie politique ne peut, pensait-il, persévérer dans le sentiment national que s'il se donne une organisation sociale propre à éveiller au travail conscient les masses sans but et stupides. Cette idée lui vint en prison, en 1864. En 1873, il y avait 11 associations de paysans.

Le Kulturkampf et la guerre scolaire décuplèrent cette puissance; en 1880, elles étaient 120. Le rôle des *Bauernvereine*, « porteurs de l'idée nationale », est de monter la garde autour de la propriété polonaise pour l'empêcher de tomber aux mains des Prussiens. La Posnanie est divisée en 26 circonscriptions rurales commandées par autant de vice-patrons. Le « patron », signe vivant de l'union des 300 associations paysannes, est le chef de la propagande. Un secrétaire permanent rédige une feuille hebdomadaire, moniteur officiel de l'institution, fait la correspondance d'affaires, s'occupe des caisses. Chaque association a un président et se réunit une fois par mois pour traiter et décider des questions économiques à l'ordre du jour : ventes, achats, expositions, annonces, etc. Chaque circonscription tient tous les ans une assemblée particulière où l'on présente le tableau des progrès économiques accomplis, où l'on discute des rapports, où les hommes de valeur font leurs preuves et se mettent en vue. Au printemps, une assemblée générale a lieu; chaque association y envoie son pré-

sident et un délégué. On la fait coïncider avec l'assemblée des grands propriétaires et la ville de Posen voit, pendant une « semaine agricole », défiler dans ses rues un millier d'hommes qui sont l'image réduite d'une force dont Bismarck n'avait évidemment pas prévu le développement.

Au-dessous des paysans, se meut la masse des ouvriers agricoles polonais. Ce n'est pas une classe organisée; c'est un état intermédiaire sans cesse transformé par le désir d'accession à la propriété et sans cesse alimenté par la famille prolifique du possesseur des petites parcelles, qui effritent le sol dans une proportion de 25 à 30 p. 100 de la superficie totale. Une partie gagne sa vie dans les provinces de l'Est; la grande majorité se répand dans toute l'Allemagne, au moment des récoltes. On appelle *Sachsengängerei* cette migration saisonnière. Nous ne nous occuperons des *Sachsengänger* que dans la mesure où ils prennent part à la lutte pour le sol. C'est donc au retour de leurs campagnes des moissons, des betteraves et des pommes de terre que nous calculerons la force qu'ils représentent, au moment où ils vident leur bourse de cuir dans la caisse des banques polonaises de morcellement. On a essayé de les grouper dans « l'association Saint-Isidore ». Le comité de l'œuvre se compose de quatre membres, représentant la grande propriété, la bourgeoisie, le clergé et les ouvriers agricoles. On délivre aux émigrants un carnet dont le numéro d'ordre permet un

contrôle et qu'ils présentent au correspondant du comité de Posen chargé de leur trouver du travail dans les différentes provinces. Ils partent par équipes ayant chacune un chef de file. Une feuille périodique, qui tire à 80 000 exemplaires, les relie avec le pays natal, les conseille, les tient au courant des parcelles à vendre.

La population ouvrière stable se répartit dans des cercles dirigés par le clergé des diocèses de Posen et Gnesen.

Les métiers aussi se sont organisés ; ces associations font leur « devoir national » en boycottant les denrées allemandes et en supprimant l'intermédiaire juif. Dans les provinces du Rhin et de Westphalie, deux cent mille ouvriers polonais sont venus, souvent seuls, laissant au pays femmes et enfants, pour amasser le prix d'une motte de terre. Ils vivent entassés dans les faubourgs de Gelsenkirchen, Bochum, Herne, qui ont l'aspect des villes polonaises, mènent une vie à part, refusent de se mêler à la population allemande[1]. Ils passent le temps que leur laisse libre l'usine ou la mine dans des sociétés de gymnastique, de chant, ou dans des associations ouvrières dont l'une d'entre elles compte 30 000 membres. En Silésie, une population de plus d'un million d'hommes, qui n'avait jamais fait partie de la Pologne historique, s'est sentie et proclamée polonaise au lendemain du Kulturkampf,

1. Cf. *Die Polen im rheinisch-westfälischen Steinkohlen-Bezirke* (publication de la ligue pangermaniste), Münich, 1901.

reliant ainsi par ses ressentiments et ses espérances la Posnanie à la Galicie [1].

Tandis que prolétariat, paysans et grands seigneurs, rendent à la campagne dent pour dent aux Prussiens, la bourgeoisie envahit les carrières libérales à la ville. Les enfants du peuple nés pour franchir l'étape sont devenus médecins, pharmaciens, avocats, ingénieurs, architectes, entrepreneurs, et font aux confrères allemands une sérieuse concurrence. Une institution particulière a beaucoup aidé au développement de cette classe moyenne de l'intelligence; c'est l'association Marcinkowski, fondée en 1841 par un médecin de ce nom. Elle a pour but de donner des bourses d'étude aux fils d'artisans, de paysans, d'employés. Sur 600 boursiers de l'année 1907, 270 suivent les cours des Universités ou des Écoles techniques; les autres étudient dans les écoles supérieures de la province. Des associations similaires s'occupent de l'instruction des jeunes filles et de l'organisation de bibliothèques populaires. Les sommes distribuées par cinq de ces sociétés s'élèvent de 110 à 145 000 marks par an. Le *Marcinkowskiverein*, riche de 1 million 300 000 marks, en verse, pour sa part, de 80 à 100 000.

1. Dans une conférence faite à Berlin, en décembre 1909, sur le développement du Polonisme dans la Haute-Silésie, le professeur Bernhard reprocha aux grands seigneurs de pratiquer la « parité » à l'égard des Polonais, c'est-à-dire de les considérer comme des citoyens allemands. L'aristocratie de cette région industrielle, s'occupant de plus en plus d'affaires, ne veut pas, en effet, compliquer les rapports du capital et du travail par une « lutte de nationalités », car les Polonais fournissent la majeure partie de la main-d'œuvre.

L'organisation financière donne un sens particulier à ce mouvement d'association. Les associations se sont fédérées. Leur union est représentée par sept délégués. Ce comité choisit le « patron » dans son sein. Le patron est tout-puissant. Sa puissance ne se fonde point sur la lettre des statuts; elle dérive de l'autorité de l'homme, le prélat Wawrziniak, manieur d'hommes, et grand financier, exemplaire supérieur de cette classe paysanne dont on a imprudemment troublé le sommeil et qui jette aujourd'hui dans l'action, au fur et à mesure des besoins, ses réserves séculaires de force âpre et d'intelligence vive. Depuis quinze ans, cet ecclésiastique de haute stature sert la cause polonaise avec son énergie tranquille et silencieuse autant que par sa compétence. Le milieu ambiant exigeait un chef qui sût modérer d'un mot l'enthousiasme qui fait illusion sur les difficultés, prévenir d'un geste la panique des foules dont les désirs tardent à se réaliser. transformer en actes réfléchis les colères contenues. Aux attaques du gouvernement prussien, le « prélat » répond : « Loin de nous toute pensée de revanche, parce qu'elle est païenne. » Par la vertu de ce précepte auquel les circonstances donnent un sens politique, il a ainsi résolu avec une heureuse habileté les différents conflits qui se sont élevés entre le ministère des Finances et les associations. Le service le plus signalé qu'il leur ait rendu est d'avoir fait maintenir le droit de revision, accordé pendant l'ère de conciliation, qui les met à l'abri du contrôle officiel de l'État. Au

sein même de l'Union, il a empêché une rivalité ruineuse entre les caisses Raffeisen et Schultze-Delitzsch qui divise et affaiblit les sociétés allemandes similaires. Selon les cas, il a fait adopter l'un ou l'autre système et conservé l'unité de vues en orientant le crédit vers la lutte nationale[1].

Trois types principaux d'associations fonctionnent en Pologne : les associations de crédit dont le nombre dépassait 150 à la fin de 1907 ; une quarantaine d'associations d'achat et de vente, fondées depuis 1900 ; une dizaine d'associations de parcellarisation. Le mot d'ordre du patron est : guerre à l'usure, usure dans le crédit, usure dans le commerce des marchandises agricoles, usure dans la vente des terres. Les ressources financières des associations aboutissent à un réseau de banques formé par une centaine de petites banques, vingt banques moyennes, sept grandes banques et une banque centrale. La petite banque de Santomischel, fondée en 1888, a un capital de 100 000 marks et 500 000 marks de dépôts. La banque moyenne de Wreschen a un capital de 200 000 marks et 1 million de dépôts. La banque moyenne de Mogilno a un capital de 100 000 marks et 1 250 000 marks de dépôts. Les sept grandes banques dont le siège est à Ostrowo, Krotoschin, Schrimm, Schroda, Gnesen, Hohensalza et Löbau, manipulent, à elles seules, près de 20 millions de marks. Le nombre des sociétaires de chacune de ces banques

1. Le prélat Wawrziniak est mort récemment.

varie entre 1 200 et 2 200. La Banque centrale de Posen, fondée en 1886, fut la première réponse aux discours de Bismarck contre les Polonais. En quelques jours, 500 000 marks furent souscrits et versés par les associations, les industriels et les commerçants. En 1904, à la demande du patron Wawrziniak, le capital action fut porté à 3 millions, dont les deux tiers devaient être pris par les associations, afin de garder la prépondérance sur les actionnaires privés; toutes ont aujourd'hui leur compte courant à la Banque centrale. Le conseil d'administration se compose de neuf membres, dont six nommés par l'assemblée générale et trois par le patronat de l'Union. Son pouvoir est subordonné à celui du directeur, conformément au principe stratégique de l'unité de commandement. Pendant vingt ans, de 1886 à 1906, la Banque centrale fut dirigée par le docteur Kuszetelan, une victime des lois de 1873. Le Kulturkampf tira ce petit professeur d'un gymnase prussien, pour en faire un des personnages marquants dans ce combat de nationalités. Il a joué un rôle considérable dans le développement de Posen, mais il a surtout utilisé ses moyens d'action à faire passer des terres allemandes en mains polonaises. Pour les achats de grande étendue, il s'est servi de deux intermédiaires, la banque de parcellarisation, et le marchand de biens, Martin Biedermann, adversaire fameux de la Commission de colonisation[1]. La

1. Ce spéculateur fut un personnage représentatif de la « lutte pour le sol », de 1900 à 1908. Depuis, ces affaires ont périclité.

Banque centrale lui prête, sur garantie hypothécaire, les sommes nécessaires, jusqu'à ce qu'il ait revendu les terres achetées.

Le capital des associations de crédit, constitué par la cotisation des membres, qui est de 3 marks par an, dépasse vingt et un millions, dont six sont en fonds de réserve. Les dépôts et l'épargne sont la grande source d'alimentation de ces banques. Chaque *Bank ludowy* est organisée de manière à recevoir le sou des petits enfants. La progression des sommes déposées depuis l'avènement de Wawrziniak autorise les plus vastes visées dans un avenir prochain. En 1894, le chiffre des dépôts était de 15 millions, de 49 millions en 1902, de 70 millions en 1904, de 107 millions à la fin de 1906. Il y a différentes catégories de déposants : les petits gens d'abord, domestiques, bergers, employés subalternes, ouvriers de Westphalie qui envoient tous les ans de 100 à 500 marks. Le clergé confie aussi ses économies et parfois son avoir familial aux banques des associations. Son exemple entraîne les paysans. Enfin, les commerçants et la noblesse se sont ralliés à la *Bank ludowy*.

Des enquêtes sérieuses[1] ont cherché à établir que l'apport des ouvriers agricoles migrateurs dans les banques des associations était considérable. On n'est pas d'accord sur le nombre des *Sachsengänger*, que

1. Kaerger, *Die Sachsengängerei*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1890 et Leo Wegener, *Der wirtschaftliche Kampf der Deutschen mit den Polen um die Provinz Posen*, 1 vol in-8°, Posen, 1903.

l'on élève jusqu'à 60 000 pour faire de ce fait économique un des points noirs de la question polonaise. Le chiffre donné par la police, en 1905, est de 38 000. La Commission de colonisation estime qu'il faut le porter à 50 000, ramenant annuellement dans les Marches de l'Est 15 millions d'économies. Le professeur Bernhard combat cette thèse et fait des ouvriers agricoles non les créanciers, mais les débiteurs des banques des associations. A la vérité, ils sont à la fois l'un et l'autre, si l'on peut ainsi dire. Car ils n'ont pas une âme de petit rentier dont l'argent sonnant satisfait le plus profond désir. Ils convoitent un bien dont le prix dépasse leur épargne; ils empruntent, non plus à l'usurier, comme jadis, mais à la banque polonaise la somme qui leur manque, et repartent pour l'Allemagne. La « faim de la terre » les mène et fait d'eux une force redoutable dans la lutte des deux nationalités, depuis qu'elle est devenue une dispute du sol.

Plusieurs banques particulières se sont donné pour tâche exclusive la défense du sol polonais. Les unes soutiennent la propriété foncière en lui fournissant du crédit; les autres la morcellent afin que le travail personnel supplée au capital.

La *Bank Ziemski*, fondée en 1886 et alimentée par les grands seigneurs de Posnanie, de Galicie et du « royaume » porte secours au noble endetté que le Prussien guette, et ne divise les terres qu'en cas de « nécessité nationale ». Elle a créé cinq filiales qui n'ont pas toutes réussi. Depuis 1902, de belles espé-

rances se capitalisent dans la *Zwiazeck Ziemian*. Cette association de grands propriétaires, à responsabilité limitée, est une sorte de conseil de famille dont les membres sont parents ou amis. Elle se recrute par cooptation, à l'unanimité des voix. Les propriétaires nobles trouvent auprès d'elle des conseils désintéressés et une aide pécuniaire. La *Zwiazeck Ziemian* se charge aussi de la gestion des domaines, moyennant une rétribution de 500 marks pour 750 hectares, afin de couvrir les frais. En quatre ans, elle a administré 20 000 hectares menacés.

La petite propriété n'eut un appui semblable que lorsque les associations, sous l'inspiration du patron Wawrziniak et sous la conduite du prélat Moyzikiewicz, entraînant le clergé dans la lice, fondèrent, en 1901, des banques de parcellarisation. Il en existe actuellement huit, qui ont déjà morcelé près de 2 000 domaines et consolidé dans leurs biens un grand nombre de paysans.

La bourgeoisie de son côté lutte dans deux banques de parcellarisation. La *Bank parcelayni*, fondée à Posen en 1897 par M. Sikorski, ancien fonctionnaire prussien, opère en grand, se servant d'intermédiaires tels que Biedermann pour allumer la cupidité des propriétaires allemands ou pour exciter le patriotisme de riches Polonais à pratiquer la surenchère. La *Spolka rolnikow parcelayna* fait plutôt des prêts hypothécaires ou du crédit personnel aux petits propriétaires.

Ces organisations et cette armature financière ont vaincu la Commission de colonisation et donnent un sens précis à ce que l'on appelle « le danger polonais ». Si cette formule, que la presse agite et dont le gouvernement joue, enveloppe le rêve politique d'une reconstitution de la Pologne, nous l'examinerons en son lieu. Aujourd'hui, elle n'est grosse que des déceptions prussiennes, amoncelées, pendant vingt ans, dans un ordre de choses où le dernier mot ne resta pas toujours à la force.

Quel que soit l'avenir, le spectacle du présent nous enseigne comment une nation qui ne sut pas vivre sait ne pas mourir.

IV

La dispute du sol eut pour conséquence immédiate la hausse du prix des terres. Le prix moyen de l'hectare payé par la Commission de colonisation était de 568 marks en 1886, de 648 marks en 1896, de 801 marks en 1901, de 1383 marks en 1906. Dans le district de Bromberg, il est monté jusqu'à 1500 marks. Une des causes principales de la hausse actuelle est le besoin croissant auquel la Commission doit faire face pour satisfaire les 1 200 colons qui viennent annuellement dans les Marches de l'Est, et empêcher ce mouvement de dévier vers le Brésil et le Canada où le pain quotidien n'est pas empoisonné de sourdes

haines. Pendant l'année 1897, elle n'avait acheté que 4 733 hectares. En 1903, elle en acheta 39 000 et plus de 60 000 pendant les années 1904 et 1905 [1].

La loi de colonisation ne visait, en principe, que les terres polonaises. Dans les deux premières années de son fonctionnement, la Commission fit l'acquisition de 62 propriétés, d'une contenance de 36 000 hectares, disséminées dans vingt-cinq cercles; sur ce nombre, quatre propriétés seulement étaient allemandes. Beaucoup de grands domaines polonais étaient alors à vendre; les uns avaient été grevés d'hypothèques à la suite des agitations dispendieuses du milieu du siècle; les possesseurs des autres, ayant perdu le sens social de la terre, désiraient la convertir en argent pour se libérer des responsabilités qu'elle comporte; enfin, le peuple polonais ne s'était pas encore levé en masse pour défendre le sol et jeter l'opprobre sur les déserteurs. La Commission opérait lentement, attendant les colons qui arriveraient avec des idées agricoles toutes faites, simples, mais irréductibles, et dont il faudrait tenir compte, si l'on voulait assurer le succès de l'entreprise. Pendant les dix années qui suivirent, les colons affluèrent et la colonisation se fit en grand, d'après un plan savant qui tendait à l'encerclement des petites villes, boulevards du « polonisme ». La réalisation de ce plan fut contrariée par la cessation subite des offres polo-

1. *Zwanzig Jahre*, etc.

naises. En 1897, la superficie des terres achetées aux Polonais l'emportait encore sur celle des terres achetées aux Allemands. Depuis 1898, il n'y a plus un lopin polonais à vendre, si ce n'est par voie d'intermédiaire retors. D'une année à l'autre, les offres ont oscillé entre 230 000 et 18 000 hectares. La surface des grandes propriétés offertes à la Commission va en diminuant; celle des petites propriétés va en augmentant. En 1886, 28 paysans allemands proposaient 1 270 hectares; en 1906, 507 sont disposés à abandonner 17 136 hectares. Le goût de la spéculation s'est emparé du terrien allemand des provinces de l'Est. Il offre son domaine à la Commission de colonisation, avec menace de le livrer à l'ennemi. Parfois même, il vend à un Polonais, se réservant le droit de réméré à exercer dans un délai de quatre semaines, afin de laisser à la Commission le temps de juger si elle veut « sauver » ce bien, moyennant une majoration qui sera partagée entre le vendeur et le spéculateur Biedermann. Des annonces insérées dans les journaux activent les compétitions. Le professeur Delbrück raconte, dans une des plus intéressantes études qui aient paru sur la *Polenfrage*[1], que deux voisins, un Allemand et un Polonais, ayant fait faillite, la Commission de colonisation acheta la terre du Polonais qui, peu de temps après, acheta la terre de l'Allemand. Le 26 novembre 1907, le prince de

1. Professeur H. Delbrück, *Die Polenfrage*, Berlin, 1894, p. 9.

Bülow déplorait ce manque de patriotisme du haut de la tribune du Landtag[1]. « Des hommes qui connaissent bien les deux provinces m'ont assuré, ajoutait-il, que, en Prusse occidentale et en Posnanie, il y a peu de propriétés, en dehors des Fidéicommis, qui ne soient à vendre immédiatement. » Sur les 335 383 hectares achetés par la Commission de colonisation, au 1er janvier 1908, 106 120 hectares seulement proviennent de mains polonaises[2].

Quand vinrent les temps difficiles, le Landtag vota de nouveaux fonds : 100 millions de marks en 1898, 150 millions en 1902. On doutait cependant du succès d'une entreprise qui se heurtait à une résistance d'autant plus déconcertante qu'elle était plus imprévue à l'origine, et l'on envisageait déjà les mesures extrêmes. La loi du 10 août 1904 essaya de rendre à peu près impossible « la colonisation » aux Polonais, en leur interdisant de s'établir sur les terres qu'ils pourraient acheter. « Quiconque veut construire une maison ou transformer un bâtiment existant en habitation, en dehors d'une localité à bâtiments continus, ne le peut qu'avec l'autorisation donnée par le Comité du cercle, ou, dans les cercles urbains, par les autorités de police. Cette autorisation doit être refusée sur tout le territoire où est en vigueur la loi du 26 avril 1886, relative à l'organisation des colonies allemandes

1. Haus der Abgeordneten, *Stenog. Berichte*, p. 15.

2. *Denkschrift über die Ausführung des Gesetzes von 26 april 1886*; 3 mars 1908.

dans les provinces de Prusse occidentale et de Posnanie, à moins d'un certificat du président du district constatant que l'établissement projeté n'est pas en opposition avec le but de ladite loi. » Sur plusieurs milliers de demandes d'autorisation, il n'en a pas été accordé dix.

L'ouvrier agricole qui n'a pas voulu devenir nomade errant, l'ouvrier industriel qui n'a pas voulu sombrer dans l'anonymat des foules prolétariennes, s'est obstiné, après comme avant, à fixer au pays des ancêtres le point d'où l'on part et où l'on revient. L'amour de la terre a passé outre l'interdiction du feu. On a formé des parcelles adjacentes à des domaines anciens, et le nouveau propriétaire loge, en attendant des jours meilleurs, avec le bétail des étables voisines. La Commission de colonisation déclare que l'effet de la loi de 1904 est, jusqu'ici, demeuré presque nul.

Que faire? Renoncer à la colonisation est une hypothèse injurieuse. Amener une baisse du prix des terres par la pacification des esprits, n'entre pas dans les vues d'une bureaucratie dont le patriotisme altier ne saurait discuter des prétentions slaves.

Le 26 novembre 1907, le prince de Bülow fit, au Landtag, la déclaration suivante : « Le gouvernement de Sa Majesté pense que la politique, inaugurée par le prince de Bismarck dans les Marches de l'Est, en 1886, est la bonne, et il est fermement décidé à persévérer dans cette voie. » On essaiera de

sortir de l'impasse par une nouvelle loi d'exception.

La loi d'expropriation ne sera pas seulement une importante querelle sur le droit de propriété. Les débats auxquels elle donnera lieu rassembleront, sur un point sensible où viennent aujourd'hui prendre conscience presque tous les malaises de l'organisme impérial, des raisons anciennes qui jadis se formulaient clairement ainsi : Est-ce la Prusse qui doit prussianiser l'Allemagne, ou l'Allemagne qui doit germaniser la Prusse? Le concept national de *deutsche Kultur* battu par le flux et le reflux des idées du Nord et du Sud, se dissociera, et nous verrons apparaître, au milieu du remous des opinions émises sur la question polonaise, deux méthodes opposées d'expansion germanique, l'une voulant opérer par la force, l'autre par le rayonnement des idées. Les véritables compatriotes des grands esprits qui comptent dans l'histoire de la civilisation, dont aucun n'est issu du sol prussien, — Kant lui-même étant né par hasard à Kœnigsberg et se réclamant d'un grand-père écossais, — protesteront contre certaine manière de réaliser « l'identité des contraires » et se refuseront à voir dans cette parole du chancelier : « Nous vivons sur cette dure terre où il faut être enclume ou marteau », une nécessité d'ordre métaphysique et encore moins une vérité politique. Enfin, la Prusse féodale se lèvera comme un seul homme pour défendre contre une Prusse nouvelle, parvenue depuis peu à la richesse et

au pouvoir, sa conception de la propriété terrienne, de formation historique lente et toujours solidaire des destinées de la patrie, et qui n'est pas un simple objet d'échange parce que sur elle se fonde l'autorité héréditaire.

CHAPITRE II

L'EXPROPRIATION DES POLONAIS

SOMMAIRE. — I. L'Allemagne divisée sur la question de savoir si « la force prime le droit ». — Bismarck dirige encore les débats parlementaires dans les grandes circonstances. — Il lança l'idée d'expropriation en 1886. — La réponse de Windthorst conserve tout son sens prophétique et fait réfléchir quelques soi-disant « réalistes ». — Une association ennemie des Polonais : les Hakatistes. — II. Discussion de la loi d'expropriation au Landtag prussien. — Raisons des partisans. — III. Raisons des adversaires. — Ces débats passionnent l'Allemagne qui pressent qu'à Berlin on hypothèque l'avenir. — IV. Le vote de la loi. — Les « idéalistes » voient les conséquences. — V. Le mode d'application de la loi. — L'ajournement. — Que veulent les Polonais? — Divergences sur les moyens de résistance à la germanisation. — Un seul but.

L'organisation économique des Polonais avait mis en échec la Commission de colonisation; elle ne trouvait plus à acheter que des terres allemandes et à des prix qu'elle ne pouvait, ni ne voulait payer. La germanisation par la conquête marchande était donc enrayée, et la « question polonaise » se posait de nouveau devant le pays, plus compliquée et plus passionnante. Elle s'envenime en vieillissant. Quels moyens avait le

gouvernement pour tenter une fois encore de la résoudre? Il y a deux méthodes connues et tour à tour essayées : l'une consiste à traiter les Polonais selon le droit commun à tous les Prussiens, malgré leurs torts réels ou prétendus; l'autre les tient pour d'irréductibles ennemis et les soumet à des lois d'exception qui compliquent le problème et en retardent la solution dans la mesure où elles sont plus rigoureuses.

La « politique de conciliation » avait de nombreux partisans en Allemagne, au Parlement, dans les universités, dans la presse et dans l'opinion. Il importait d'abord, pensait-on, de faire l'apaisement dans les esprits irrités par vingt ans de guerre économique. Si les Polonais continuaient à rêver de la restauration d'un royaume de Pologne, un traitement nouveau et plus clément les inclinerait chaque jour davantage à remplir de meilleur cœur leurs devoirs de sujets prussiens, et rendrait presque douce l'attente des transformations futures. Il n'est pas bon d'interdire aux hommes opprimés l'espérance qui ne change rien au cours des choses. On en fait des révolutionnaires de geste ou de pensée.

Le gouvernement invoqua le passé pour refuser d'engager l'avenir dans cette voie. Il opta pour la continuation de la politique de combat et décida de sortir de l'impasse au moyen d'une nouvelle loi d'exception qui agirait par ses dispositions propres et par la peur.

I

Le projet de loi d'expropriation jeta toute l'Allemagne dans la perplexité. Cette question polonaise touche maintes fibres du sentiment national : si la confiance dans la force dispense les politiques « réalistes » d'entendre l'opinion du monde, moins bruyante d'ailleurs que le cliquetis des armes, les « idéologues », les marchands et les financiers craignent de voir s'épandre par delà les frontières certains sentiments préjudiciables au bon renom et aux bonnes affaires et surveillent l'intérêt qu'y porte l'étranger. A l'intérieur, on agite éternellement, au sujet des Polonais, une formule célèbre, « la force prime le droit », qui jaillit, au temps où se constituait l'unité de la patrie, comme un cri effroyable et maintes fois désavoué, et qui met aux prises deux Allemagnes ayant une formation historique différente. L'une garde la mémoire de traditions intellectuelles et sociales, charmantes et rayonnantes, qu'elle considère comme la plus ancienne et la plus sûre manière d'expansion germanique; l'autre semble faire tenir tout entière dans le fourreau du sabre d'un soldat heureux sa conception de l'univers. Elles ne sont plus visibles sur la carte physique, depuis qu'une ère de prospérité matérielle a comblé le fossé du Mein. Mais les conflits d'idées les font réapparaître sur la carte morale. L'idée d'expropriation eut ce résultat curieux et rare. Jamais projet de

loi ne passionna davantage et ne divisa plus profondément les esprits, du Rhin à la Vistule ; il se rencontra une multitude étonnante de moralistes pour nier que ses dispositions fussent conformes à la justice. Cependant beaucoup ne s'inquiétaient que de savoir si le succès justifierait le moyen et ne le croyaient pas.

Les partisans de l'expropriation répliquèrent par l'argument de « nécessité », que Renan appelle « la racine de toutes les perturbations dynastiques », et dont nul homme d'État n'a fait autant d'usage que le prince de Bülow. Sur la foi de quelques gazettes, les adversaires se laissaient aller à croire que l'empereur se désintéressait du projet. Le ministre des Finances vint donner à la Commission de la Chambre des seigneurs l'assurance que Sa Majesté persévérait dans les vues de son gouvernement[1]. L'instinct national dans le désarroi semblait chercher un arbitre : « Qu'aurait fait Bismark ? » La voix de ce grand mort domine toujours la rumeur de la foule allemande et dirige souvent encore les débats parlementaires. Pour répondre à cette question, on fit l'exégèse des écrits, des paroles, des intentions du chancelier de fer. Le gouvernement invoqua son autorité; il apporta la preuve à la Commission de la Chambre des seigneurs et à la tribune du Landtag que le prince de Bismarck

1. Chambre des seigneurs, *Bericht der IX Kommission über den Entwurf eines Gesetzes über Massnahmen zur Stärkung des Deutschtums in den Provinzen Westpreussen und Posen*, p. 15.

avait eu, le premier, l'idée d'exproprier les Polonais. Dans la discussion de la loi de colonisation, il avait, le 28 janvier 1886, envisagé cette possibilité en ces termes[1] : « On se demande si la Prusse, dans son intérêt et dans celui de l'Empire allemand, ne sera pas amenée par les circonstances à débourser cent millions de thalers pour acquérir les biens de la noblesse polonaise, — parlons clair et net, pour exproprier la noblesse. (*Oh! Oh!*) Cela paraît monstrueux, mais quand nous exproprions pour un chemin de fer, quand nous démolissons les maisons, traversons les cimetières, uniquement pour la commodité d'une compagnie de chemin de fer, quand nous exproprions pour construire un fort, pour percer une rue, quand nous exproprions tout un quartier dans une ville, comme à Hambourg, pour bâtir un port, nous détruisons des habitations qui existent depuis des siècles : pourquoi dès lors un État ne pourrait-il pas, dans certaines circonstances, garantir sa sécurité dans l'avenir et s'assurer la tranquillité? La sécurité n'est-elle pas un but supérieur au commerce, n'est-elle pas, pour la communauté, plus importante que la fortification?... Il n'y a pas d'injustice puisqu'on paie une indemnité, et ces messieurs seraient peut-être très contents d'acheter des terres en Galicie ou de l'autre côté de la frontière russe avec l'argent qu'ils recevraient... Les frais ne sont pas non plus si considérables ; je suis convaincu

1. *Bismarksreden*, t. IX, p. 155.

que le fisc n'y perdrait pas beaucoup, et y perdrait-il dix pour cent, je crois que l'on pourrait supporter cette perte dans la pensée que nous serions enfin tranquilles sur notre frontière de l'Est et que nous n'aurions plus là des gens qui ne sont Prussiens qu'en attendant une occasion favorable pour prendre congé de nous et faire défection. Mais le gouvernement n'a pas en ce moment l'intention d'aller si loin. Je ne fais mention de cette possibilité qu'afin qu'on y réfléchisse et qu'on s'en souvienne dans le public, et que messieurs les Polonais, qui se trouvent si mal sous le gouvernement prussien, y songent de leur côté, s'ils ne veulent pas un jour eux-mêmes nous faire la proposition de nous arranger à l'amiable. » (*Hilarité!*)

Windthorst répondit : « Je lis et j'entends dire qu'il pourrait se faire qu'on expropriât la noblesse polonaise et qu'on la chassât du pays. Alors, c'est la fin de tout et aucune classe de sujets n'est plus en sûreté. Si nous avions un jour un ministère Bebel, que pourrait-on objecter contre l'application des principes proclamés aujourd'hui? Si Schönhausen, Varzin, etc., existent encore, il dira : Voici un bien, une terre qui contrarie mes plans et je veux l'exproprier; j'autorise le propriétaire à aller vivre à Hambourg, ou ailleurs s'il veut. C'est précisément la même pensée; et si la noblesse de Westphalie devient gênante, comme cela lui est arrivé, on pourra lui dire à elle aussi : moyennant quelques millions nous allons vous exproprier ; allez en Amérique, en Hollande ou

au Cameroun. Je dois dire que je tremble au fond de moi quand j'entends pareille chose. Reste-t-il alors quelque certitude du droit en Allemagne et en pays prussien [1] ? »

Les adversaires du projet se refusaient à croire que Bismarck eût été jusqu'à mettre sa menace à exécution. Un membre de la Commission de la Chambre des seigneurs rapporta ce mot de lui : « Qui peut me dédommager avec de l'argent, si le parc de mon enfance est transformé en chemin et le tombeau de mes ancêtres en mare à anguilles? » On essaya d'affaiblir par des considérations historiques la force probante du passage cité. Le bourgmestre de Breslau rappela qu'il était fonctionnaire dans l'Est en 1886. Ce fut, dit-il, une époque de nervosité; on voulut avec précipitation opérer un changement subit. La politique de colonisation est bien la politique de Bismarck, mais il l'entreprit lorsqu'il commençait à vieillir, à être aigri, au temps des lois contre les socialistes et autres mesures violentes semblables [2]. Quels résultats ont d'ailleurs donnés les lois de Mai? Bismarck que l'on invoque conseillerait peut-être de ne pas recommencer les mauvaises expériences qu'il a faites avec les lois d'exception [3]. Le prince de Bülow mettait sa

1. Cité par le Dr Porsch à la Chambre des députés, *Stenographische Berichte*, 20 novembre 1907, p. 62.

2. Chambre des seigneurs, *Stenog. Berichte*, 30 janvier 1908, p. 41.

3. Chambre des députés. M. Wolff (freisinnig), *Stenog. Berichte*, 30 novembre 1907, p. 111.

responsabilité sous le couvert des traditions de son illustre prédécesseur, mais on lui répondait que le prince de Bismarck était un assez grand homme pour reconnaître son erreur et découvrir dans les difficultés présentes le prétexte subtil qui mène à Canossa avec tous les honneurs de la guerre.

Il n'y a jamais prescription pour les idées, bonnes ou mauvaises. En 1886, M. de Schorlemer fit remarquer que ce terme d' « expropriation » surprenait très désagréablement tout le monde et qu'il vaudrait mieux qu'il n'eût pas été prononcé. Le mot a fait fortune; ce n'est point par la faute des adversaires de Bismarck, mais par la volonté de ceux qui, en Allemagne, prétendent incarner l'esprit du prophète.

L'Association des marches de l'Est (*Ostmarkenverein*) a couvé, propagé et imposé l'idée d'expropriation des Polonais. Fondée en 1894, lors du pèlerinage des Allemands de Posnanie à Varzin, auprès de Bismarck retiré sous la tente, elle fut parfois, à l'origine, considérée comme une fronde contre le jeune empereur. On prétendit aussi que cette ligue patriotique masquait des intérêts agrariens. On peut soutenir cependant que l'*Ostmarkenverein* fut une réponse aux associations polonaises. Trois grands propriétaires allemands de l'Est se mirent à sa tête : MM. de Hansemann, Kennemann et de Tiedemann. Avec les initiales de ces trois noms : H. K. T., les Polonais ont forgé le mot « hakatiste » dont ils se servent pour désigner leurs plus violents ennemis. Cette onoma-

topée condense toutes les vieilles haines germaniques contre la race slave.

C'est moins par le nombre que par la qualité de ses adhérents que cette association se fait entendre dans les conseils du gouvernement. Elle se recrute surtout parmi les fonctionnaires, dans le monde des universités et dans la petite bourgeoisie. Au 1er juillet 1907, elle comptait 45 500 membres, répartis en 429 groupes locaux; 131 villes, 108 sociétés diverses, 10 comités de cercle, 1 chambre de commerce y étaient affiliés[1]. Chaque membre paie une cotisation de 3 marks; la somme de 4 marks donne droit à l'organe officiel des « hakatistes », l'*Ostmark*, revue mensuelle, sur la couverture de laquelle la silhouette de Bismark domine la ville de Posen.

Le rôle de l'Association des Marches de l'Est est considérable : elle a de l'argent et des idées simples. Au 1er décembre 1906, elle possédait un capital de 316 690 marks, provenant de cotisations et de nombreuses fondations. Son activité est double, à la fois théorique et pratique. Elle entreprend des campagnes de conférences. Ses orateurs ambulants (*Wanderredner*) font connaître et craindre « le danger polonais ». Ils assurent que « l'Allemand des Marches de

1. *Jahrbuch des deutschen Ostmarkenvereins*, 1908. — Sur les 11 167 adhérents de la province de Posnanie, il y a 4 446 fonctionnaires, 1 053 instituteurs, 219 grands propriétaires, 2 548 petits propriétaires, 2 473 commerçants, 129 médecins et avocats, 299 représentants des autres professions. La proportion des fonctionnaires est de 49 p. 100.

l'Est monte la garde, pour la patrie tout entière, sur la Warthe et la Vistule, et que cette garde est plus importante aujourd'hui que celle du Rhin[1]. »

Elle installe des artisans, place des apprentis, aide des médecins et des avocats à s'établir.

Les délégués des groupes locaux se réunissent tous les ans en assemblée générale. C'est au congrès de Bromberg, tenu en août 1907, que l'*Ostmarkenverein* demanda au gouvernement de proposer au Landtag, dans sa prochaine session, un projet de loi qui conférât le droit d'expropriation à la Commission de colonisation dans les provinces de Posnanie et de Prusse occidentale, et qui donnât à l'État le droit d'opposition à la vente d'une propriété rurale dans ces mêmes provinces, et dans les districts de Francfort-sur-l'Oder, Stettin et Köslin. « La pensée n'est pas nouvelle », dit l'orateur qui appuya cet ordre du jour ; il la restitua à Bismark pour lui donner une portée nationale.

M. de Tiedemann dénonça comme traître à la patrie tout Allemand qui vendait sa terre à un Polonais et définit le rôle de l'Ostmarkenverein. Son devoir est d'éclairer l'opinion publique et de proposer des mesures, même si elles devaient le rendre impopulaire, sans se soucier de ce qu'on peut dire par scrupule de conscience. Si la constitution, faite en vue de circonstances différentes, est impuissante à

1. *Die Ostmark*, septembre 1907.

légitimer ses exigences, qu'on la change. La douceur n'est pas de mise en cette affaire, mais seulement la plus rigoureuse sévérité. « Nous ne serons les maîtres que quand nous posséderons le sol[1]. » Les « hakatistes » enregistrèrent le vote de la loi d'expropriation comme une grande victoire[2].

La ligue pangermaniste fit campagne, elle aussi, pour l'expropriation. Le comité de Berlin, se réclamant de ses opinions conservatrices, adressa une pétition au parti conservateur de la Chambre des députés prussiens. Il se montra très sévère pour ces Allemands « sans patrie » et « avides d'argent » qui profitent de la hausse des prix dans l'Est pour livrer leurs terres aux Polonais, et demanda que la loi d'expropriation leur fût appliquée avec la plus grande rigueur. Enfin, sa conception de la politique « réaliste » éclatait dans cette conclusion : le seul moyen de parer au dépècement de la grande propriété allemande est de faire supporter les conséquences de la colonisation à la grande propriété polonaise[3].

Cependant d'autres associations rejetèrent ce moyen de « sauver » la patrie. La section berlinoise de la Société pacifiste allemande protesta contre une loi qui abaisserait la Prusse aux yeux de l'étranger. Dans la presse, les journaux agrariens ou conservateurs, la

1. *Die Ostmark*, septembre 1907.
2. *Id.*, mars 1908.
3. *Die Ortsgruppe Berlin des Alldeutschen Verbandes an die Konserv. Partei des preuss. Abgeordnetenhauses*, 13 janvier 1908.

Kreuzzeitung notamment, déploraient une si rude atteinte au principe de la propriété. Les grands organes libéraux, la *Frankfurter Zeitung* et le *Berliner Tageblatt* s'indignaient pour des raisons plus désintéressées. Ils voyaient dans cette politique une violation des principes les plus essentiels, et invitaient ceux qui considèrent le respect du droit comme le fondement le plus solide de la vie d'une nation, à combattre à outrance une loi qui tendait à la ruine de la légalité. Ils trouvaient plus odieux encore que le procédé, les efforts faits pour en contester le caractère illégal[1].

Les propriétaires allemands des provinces de l'Est demandèrent protection au Landtag contre cette manière de protéger le germanisme menacé, et exprimèrent la ferme conviction que le projet du gouvernement, s'il était voté, causerait les plus graves préjudices aux Allemands établis dans cette région. Les signataires de cette pétition étaient au nombre de 168 et possédaient environ 100 000 hectares. Des centaines de commerçants allemands de Posen attestèrent les funestes effets des rapports tendus entre Prussiens et Polonais sur la vie économique de la province, et ne mirent aucun empressement patriotique à subir le dommage certain que leur causerait la loi d'expropriation.

Mais il semblait démontré que la gloire de Bismark

1. *Frankfurter Zeitung*, 17 janvier 1908.

et l'amour-propre de la bureaucratie prussienne étaient intéressés à ce que la Commission de colonisation continuât son œuvre sans relâche. Puisque les Polonais refusaient de sauver la patrie allemande en cédant à l'amiable leurs terres au roi de Prusse, on les leur prendrait au nom de la loi, par force.

Und bist du nicht willig, so brauch' ich Gewalt.

Il y a tout une philosophie de l'histoire dans ce vers de la ballade du *Roi des Aulnes*.

Une loi de 1874 règle le droit commun en matière d'expropriation. Le gouvernement n'osa l'appliquer dans un cas où l'on ne pouvait la justifier que par des motifs « politiques » ou « nationaux ». Il demanda au Landtag 400 millions et des pouvoirs d'exception.

II

Pour entraîner le pays hésitant, le chancelier de l'empire développa des raisons « nationales ». Pour justifier l'urgence de son activité, la Commission de colonisation fournit des raisons « techniques ». La question fut réduite à ce dilemme : sans expropriation, plus de colonisation; sans colonisation, plus de Marches de l'Est.

Les partisans de la loi argumentèrent ainsi : l'organisation polonaise embrasse toutes les classes, tous les partis, toutes les opinions; elle a une vie propre qui

se manifeste par le boycottage des Allemands, la grève scolaire, les associations et un formidable travail préparatoire de restauration du royaume de Pologne. La Haute-Silésie ne s'est-elle pas déclarée polonaise? Au cours du siècle dernier, cent mille Allemands catholiques ne sont-ils pas passés dans le camp polonais? Au congrès de Lemberg, en 1896, ne prit-on pas la résolution suivante : Tout individu de souche étrangère qui tire son pain du sol qui fut autrefois polonais doit devenir polonais[1]? « Notre marche de l'Est doit-elle être allemande ou polonaise, dit le prince de Bülow, le 30 janvier 1908[2], à la Chambre des seigneurs? Nous ne pouvons plus nous faire illusion; l'agitation polonaise s'efforce, consciente de son but, de former un État dans un État. Je ne veux pas vous dépeindre encore une fois la scission toujours plus nette, toujours plus âpre des Polonais d'avec les Allemands. Je demande seulement : Pouvons-nous nous passer de deux provinces dont l'une commence à dix-huit lieues de Berlin? » On croit toujours qu'il s'agit là de différends, de querelles, d'antagonismes attisés par la maladresse et qu'un gouvernement intelligent et sage pourrait apaiser. Il se heurte à l'instinct vivace de tout un peuple qui veut maintenir son indépendance; le sentiment national des Polonais est digne d'estime, mais il est en contradiction avec le sentiment

1. Chambre des seigneurs, *Bericht der IX Kommission*, p. 45.
2. *Id.*, *Stenog. Berichte*, p. 23.

national allemand[1]. On ne se propose pas d'exterminer les Polonais, — pour les déraciner complètement, il faudrait deux millards et demi[2], — on veut seulement les contraindre à demander la paix : dans tout leur passé, ils ont plié devant une volonté ferme et décidée.

Ce n'est pas à la légère que le gouvernement s'est résigné à les exproprier : cette mesure pénible n'a été prise qu'après que tous les autres moyens examinés ont été reconnus inefficaces[3]. Nous sommes dans un cas de légitime défense; par conséquent, la mesure proposée n'est pas contraire à la Constitution. D'après l'article 4, tous les citoyens prussiens sont égaux devant les lois; mais les Polonais sont rebelles aux lois. Par l'article 9, l'État doit protection à la propriété; mais comment protégera-t-il la propriété s'il ne peut se protéger lui-même? D'ailleurs, la propriété de la province ne doit pas être traitée selon le droit général de l'Allemagne. C'est une Province frontière menacée; elle doit être soumise à des lois d'exception qui relèvent de la politique[4].

On crie au socialisme d'État. Certainement, ce projet de loi porte une grave atteinte à la propriété, mais le bien de l'État est au-dessus de l'intérêt particulier. Il n'entraînera ni une révolution, ni

1. *Id.*, *ibid.*, p. 33 (ministre de l'Agriculture).

2. Chambre des députés, *Stenog Ber.*, 26 nov. 1907, p. 18 (prince de Bülow).

3. *Id.*, *ibid.*, 16 janvier 1908, p. 648 (prince de Bülow).

4. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 30 novembre 1907, p. 154 (ministre de la Justice).

la ruine de tous les principes du droit dans un pays où règne une active mutation de biens. Rodbertus a démontré, en 1869, que, tous les dix ou onze ans, en moyenne, l'ensemble des « Rittergütter » prussiens changeait de mains. Le sol de la Prusse a une superficie de 36 millions d'hectares ; 70 000 hectares expropriés ne font pas 2 hectares par mille. Assurément, s'il ne s'agissait pas d'une grande affaire nationale, toutes les considérations du droit privé seraient justifiées ; mais si le gouvernement et les fonctionnaires de la Commission de colonisation engagent dans cette affaire l'avenir de la patrie, il faut s'en remettre à leur responsabilité et à leur compétence. Dans le monde, aucune grande réforme ne se fait sans que les juristes protestent. Que n'ont pas dit, de 1809 à 1850, les défenseurs féodaux de l'ancien régime contre la réforme agraire prussienne entreprise par les Stein, les Hardenberg et leurs successeurs[1] ! On disserte sur la notion de « bien public ». Il est impossible d'expliquer avec des phrases juridiques ce qu'est le bien public. Dans le cas posé, le gouvernement affirme que le bien public exige l'expropriation. On objecte la morale. Elle doit céder devant le bien de l'État qui est, en politique, le vrai point de vue moral[2]. On parle toujours des droits du meunier de Sans-Souci qui furent respectés par un

1. Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 27 février 1908, p. 86 (professeur Schmoller).

2. *Bericht der IX Kommission*, p. 62.

monarque absolu. Le désir d'un seul homme, fût-il roi, ne pouvait faire fléchir la règle du droit; ici l'intérêt général, supérieur à celui des individus, est en cause[1]. On dit que nous sommes injustes pour les Polonais. Il n'y a pas d'illégalité commise, puisque les deux conditions de l'expropriation légale sont établies : intérêt général, indemnité. Que n'avons-nous pas fait d'ailleurs pour le bien-être matériel des Polonais? Chacun sait de quelle façon ils témoignent leur reconnaissance à la Prusse. Si l'on repousse aujourd'hui ce petit moyen de l'expropriation un jour viendra où il faudra commettre des injustices réelles pour sauver la patrie[2].

L'expropriation, disait-on encore, est une arme de défense et non une arme d'attaque. Elle a pour but de permettre à la Commission d'avoir des terres, de réaliser son plan, qui donnera la prépondérance à l'élément allemand sur l'élément polonais[3]. Malgré les critiques de détail qu'on peut lui adresser, — que lui adressent les gens de l'Est, parce qu'ils voient l'institution fonctionner de trop près, contrairement aux gens de l'Ouest qui admirent de loin les résultats, — elle fait œuvre bonne, nécessaire. Elle installe dans l'Est une population agricole fixe pour faire contre-

1. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 16 janvier 1908, p. 678 (M. Lusensky, national libéral).

2. Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 30 janvier 1908, p. 31 (Dr Hamm).

3. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 26 novembre 1907 (prince de Bülow).

poids à l'émigration des Allemands vers l'Ouest[1]. On parle toujours de la supériorité des Polonais : sont-ils plus vaillants économiquement? Non. Leur force vient de ce qu'ils sont plus solidement fixés au sol. La couche profonde des petits propriétaires et des travailleurs agricoles est la source d'augmentation de la population. Voilà le secret de la faiblesse du germanisme. Cet élément social lui manque dans l'Est; il faut le créer. Les dénombrements de la population démontrent, depuis 1871, que la proportion des Polonais est tellement supérieure, que l'on pourrait fixer, avec une certitude mathématique, le jour où le dernier Allemand quittera les Marches de l'Est. Si, en 1905, l'augmentation a été en faveur des Allemands, ce résultat est dû à l'activité de la Commission de colonisation[2]. En entourant les petites villes d'une zone de colonies qui font vivre le petit commerçant, l'artisan et l'ouvrier allemands, elle empêche l'exode de la population urbaine qui supporte mal les années maigres. Depuis un demi-siècle, les Juifs, utiles agents de germanisation en Posnanie, ont diminué de moitié[3]. Le rôle de la Commission de colonisation est de conserver ou de faire passer la terre aux mains des Allemands, car les Polonais eux-mêmes reconnaissent

1. Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 30 janvier 1908 (Dr Adickes, bourgmestre de Francfort-sur-le-Mein).

2. *Bericht der IX Kom.*, p. 26 et Chambre des seigneurs, 27 février 1908 (ministre de l'Agriculture).

3. *Bericht der IX Kom.*, p. 20.

que c'est la propriété foncière qui décidera de la question de savoir si les provinces de l'Est seront allemandes ou polonaises. La tâche est difficile. Si la Commission leur a pris de la terre, ils l'ont reconquise d'un autre côté. D'après la statistique des mutations de biens, de 1896 à 1906, en onze ans, 75 437 hectares sont passés des mains allemandes en mains polonaises, dans les deux provinces de Posnanie et de Prusse occidentale. Si l'on compte ce qu'ils ont gagné en Prusse orientale, en Poméranie et en Silésie, il faut estimer à près de 100 000 hectares la superficie perdue par les Allemands. Jadis, les Polonais employèrent les méthodes révolutionnaires pour atteindre leur but; ils nous font aujourd'hui la guerre économique. Enfin la Commission doit pouvoir subvenir aux demandes des colons qui arrivent dans l'Est; elle n'a de terres achetées que pour faire face aux besoins de deux ans[1].

Mettre de nouveaux fonds à sa disposition sans lui conférer le droit d'expropriation serait donner une prime à la spéculation[2] : Et si le projet est rejeté ou amendé de manière à le rendre inefficace, l'échec de la colonisation équivaut à la déclaration de banqueroute de l'État prussien[3].

Un député conservateur adjura les Polonais en ces

1. Chambre des députés, 26 nov. 1907 (prince de Bülow).
2. *Berichte der IX Kom.*, p. 56 (ministre des Finances).
3. Chambre des seigneurs, *Stenog. Berichte*, 30 janvier 1908, p. 27 (Dr Adickes).

termes[1] : « Vous dites que vous voulez la paix et non la guerre. Messieurs, cette guerre avec vous nous est très désagréable, mais qu'entendez-vous par une paix qui ne rallie pas vos pensées à l'État prussien? Vous en êtes les sujets depuis cent trente-six ans, et vous dites toujours :

Vous avez pu germaniser la plaine,
Mais notre cœur, vous ne l'aurez jamais!

« Si vous ne voulez pas donner votre cœur, messieurs, alors nous devons avoir votre terre. Et, en vérité, nous avons besoin que vous ayez le cœur prussien, car un État comme la Prusse et l'Allemagne, qui a des frontières si menacées, ne peut pas s'exposer à ce que, en cas de changements politiques en Russie ou en Autriche, une révolte éclate parmi ses sujets polonais, au moment où son épée serait peut-être engagée ailleurs. L'État vous demande de reconnaître que la domination de la maison de Hohenzollern et de la Prusse sur les pays polonais annexés est définitive et non provisoire... L'histoire universelle enseigne que le droit du fort, et du plus fort, a créé les États... Derrière vous est anéanti pour toujours le royaume de Pologne; devant vous est l'État prussien qui n'a pas encore accompli sa mission dans le monde. Votre bonheur et votre paix sont avec cet État. »

1. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 29 nov. 1907, p. 102 (M. de Oldenburg).

III

Écoutons maintenant les adversaires de la loi. Il convient d'entendre, en premier lieu, les Polonais, « les accusés en face du procureur », selon l'expression du prince de Radziwill. Modérés ou « radicaux » par tempérament autant que par intérêt électoral, ils représentent au parlement toutes les classes et toutes les organisations sociales. Si la noblesse, la bourgeoisie, le clergé, le paysan, le peuple des artisans et la foule des ouvriers agricoles ont, dans la dispersion de la vie quotidienne, des opinions diverses et des tendances distinctes, aux heures graves de la vie publique, le « Polonisme » se recueille dans une pensée commune. Elle s'exprime ainsi :

On nous reproche de penser au rétablissement du royaume de Pologne. Ne parlons pas de rêves. Il y a en Allemagne des gens qui rêvent tout haut de l'annexion de la Hollande, de la Belgique, des provinces russes de la Baltique, de tous les pays de langue allemande. Ces rêves-là ne sont pas de la politique pratique [1]. Personne d'entre nous ne pense à se séparer de la Prusse. On exprime la crainte que si l'État était en danger il ne pourrait pas compter sur les Polonais. Singulière pédagogie de vouloir faire une population

1. Reichstag, *Stenog. Berichte*, 11 novembre 1907 (M. de Chrzanowski).

fidèle avec des lois d'exception! On rappelle toujours les agitations de 1848. N'avons-nous pas fait notre devoir en 1866 et en 1870? Bismarck nous rendit justice alors[1]. « Avec le brillant courage qui les a toujours caractérisés, a-t-il dit, les Polonais ont fait preuve de dévouement à la patrie prussienne, d'attachement à la couronne de Prusse; ils ont mêlé leur sang au nôtre... et justement avec leur sang ils ont scellé la conviction qu'ils font partie du peuple prussien. »

On accuse les Polonais de se livrer à une politique d'oppression, d'autant plus redoutable qu'elle est plus silencieuse et méthodique. Comment cela est-il possible, l'État prussien disposant d'une armée colossale de soldats et de fonctionnaires? On leur fait un crime d'avoir acheté cent mille hectares de terre. Ont-ils contraint les Allemands à les leur vendre? Sans discuter ces chiffres, il faut faire honneur aux Polonais de prospérer malgré les entraves légales et les tracasseries bureaucratiques, par leurs propres forces et à la sueur de leur front. Au lieu de blâmer leur énergie, on devrait l'utiliser au service de l'Allemagne. Dans l'État prussien, les Polonais ne peuvent exercer leur activité que dans le domaine agricole et industriel; ils ne doivent compter que sur leur intelligence; ils ne reçoivent ni aide, ni encouragement pour faire face aux besoins de leur vie. Les employés de nationalité

1. Chambre des députés prussiens, *Stenog. Ber.*, 30 nov. 1907 (M. de Dziembowski-Pomian).

polonaise, peu nombreux et n'occupant que des emplois subalternes, sont lésés dans leurs droits; ils n'ont pas la liberté de vote. Sans doute, on doit regretter que tout rapport ait cessé entre Polonais et Allemands. Il y eut des temps où la population polonaise vivait en paix avec la population allemande. Les familles des deux nationalités se visitaient, des relations amicales s'établissaient. Ce ne sont pas les Polonais qui les ont rompues. Elles cessèrent pendant le Kulturkampf, quand une partie de la population allemande prit parti contre eux et appuya les lois de combat par la parole et par les actes. A qui la faute, si ce n'est au gouvernement prussien, qui, par sa législation, par ses mesures administratives et surtout par la grande maladresse, l'entêtement et l'esprit partial de ses fonctionnaires, a créé un état de choses que tous déplorent et qui rend la vie dans nos foyers triste et amère[1]?

Les adversaires de l'expropriation dans les deux Chambres, en majorité indifférents ou hostiles aux Polonais, fortifièrent cependant leur plaidoyer avec les raisons suivantes : — Le Polonisme est devenu un danger pour l'État prussien, parce que les Polonais font leurs affaires avec une extraordinaire énergie et un patriotisme admirable. Si les Allemands se comportaient de même, point ne serait besoin d'expropriation[2]. La meilleure sécurité, dit

1. *Id.*, *ibid.*, 27 nov. 1907, p. 35-45 (Dr de Iazdzewski).
2. *Bericht der IX Kom.*, p. 35.

expressément le rapporteur de la Commission de la Chambre des seigneurs, serait dans le loyalisme des Allemands qui hahitent les provinces de l'Est[1]. Ce sont les mesures vexatoires qui ont fait le bloc polonais. L'école allemande a fait du jeune paysan polonais un concurrent supérieur au jeune paysan allemand; mais les tracasseries policières sont une mauvaise méthode pédagogique[2]. Que feront les dures lois d'exception? Elles rendront plus fort, plus violent, plus redoutable le « radicalisme » polonais et n'intimideront que les éléments pacifiques et loyalistes. Elles n'atteindront pas les meneurs, les agitateurs qui sont aujourd'hui dans les villes, journalistes, avocats, etc.[3]. On veut réduire à néant un adversaire politique en ébranlant la base économique sur laquelle il s'appuie, et on lui donne des moyens d'action beaucoup plus redoutables. L'expropriation le rendra plus mobile; chassé de la campagne où il est plus ou moins accessible à l'influence bienfaisante des autorités locales, il ira à la ville combattre le commerçant allemand[4]. Au prix actuel des terres, 70000 hectares expropriés mettront 90 millions dans les poches des Polonais[5]. On ne peut pas expatrier

1. *Bericht der IX Kom.*, p. 5.

2. Chambre des seigneurs, *Stenog. Berichte*, 30 janvier 1908, p. 35 (Dr Bender, bourgmestre de Breslau).

3. *Bericht der IX Kom.*, p. 6.

4. Chambre des seigneurs, *Sten. Ber.*, 30 janvier 1908, p. 32 (comte de Tiele-Winckler).

5. *Ber. der IX Kom.*, p. 6.

trois millions d'hommes, et l'on n'a pas, d'ailleurs, les milliards nécessaires pour résoudre le problème par l'argent. Un représentant de l'Est cherche en vain, depuis trente ans qu'il est dans la vie publique, quel crime ont bien pu commettre les Polonais. Traîtres à la patrie? Mais quand donc leur a-t-on fait un procès de ce chef? Il y a pourtant des juges à Leipzig. Pour prouver la puissance de pénétration des Polonais, on cite l'exemple des « Bamberger », colons qui vinrent de l'Allemagne du Sud au commencement du XVIII[e] siècle. S'ils se sont polonisés, la faute en est à l'administration prussienne qui resta longtemps sourde à leurs doléances, et au Kulturkampf. C'est faire injure à tous les Allemands de l'Est que de parler sans cesse du danger de la polonisation. Comment quarante millions de Prussiens pourraient-ils craindre trois millions de Polonais? — Les Polonais font leur métier, gagnent de l'argent tant qu'ils peuvent, et les Allemands en font autant. Ils parlent du temps passé, s'entretiennent entre eux dans leur langue, chantent des lieder polonais, choses inoffensives. On leur reproche souvent des articles de journaux. On ne peut pas rendre chaque Polonais responsable de ce qu'une tête chaude de sa nationalité, en colère et exaspérée, écrit dans les journaux, pas plus qu'on ne rend responsable chaque Allemand des articles de tel ou tel Allemand[1]. Les Polonais sont

1. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 16 janvier 1908, p. 649-658 (M. Keruth, *freisinnig*).

des citoyens prussiens; ils ont leurs droits et leurs devoirs, les droits même s'ils ne remplissent pas tous les devoirs, car les uns et les autres ne sont pas assez étroitement corrélatifs pour qu'on puisse dire : Si vous ne remplissez pas vos devoirs, on supprime vos droits[1].

Presque tous les adversaires de l'expropriation s'efforcèrent de démontrer que le projet était contraire à la Constitution. Le comte de Oppersdoff fit un savant discours plein de sens politique et très remarqué[2]. Le gouvernement prussien s'embarrassa d'autant moins des arguments de cet ordre que, dans la circonstance le parti national libéral lui-même, plus attaché aux bénéfices du pouvoir qu'à ses traditions, souscrivait à l'esprit de la déclaration du roi Frédéric-Guillaume IV au Landtag uni de 1847 : « Je ne permettrai pas qu'un morceau de papier vienne s'interposer entre le Seigneur Dieu d'en haut et moi, et prétende me gouverner par ses paragraphes à l'instar d'une seconde providence. » Dans les pays où le régime constitutionnel ne résulte pas des lois profondes de l'histoire, il est d'usage de ne déplier ce « morceau de papier » que pour couvrir les initiatives malheureuses du souverain, ou l'opposer, comme fin de non recevoir aux exigences des partis populaires qui s'éveillent à la vie politique et revendiquent une par-

1. *Ibid.*, *Stenog. Ber.*, 30 nov. 1907, p. 108 (M. Wolff, *freisinnig*).

2. Chambre des seigneurs, *Stenog. Berichte*, Nachtrag, 27 février 1908.

ticipation plus directe au pouvoir. Contre la constitution, le gouvernement invoquait « le bien public », — qui a toujours servi de prétexte pour renverser les trônes. — « Nous sommes inquiets pour notre monarchie de droit divin, disait le comte Praschma [1], parce que nous voyons que son plus solide fondement est sapé par cette loi. » L'expropriation pour « motifs politiques » préoccupait davantage les esprits et donna lieu à des considérations pessimistes. Celui qui l'a conseillée au gouvernement, disait-on, lui a rendu un mauvais service [2]; si elle est votée, on y pensera souvent avec douleur [3]. Le ministre des Finances niait l'existence de raisons politiques en les baptisant nationales. Cette distinction casuistique est inacceptable : le concept « politique » contient le national, le social, le confessionnel et beaucoup d'autres. Si on l'applique aujourd'hui pour des raisons « nationales », qui peut empêcher de le faire demain pour des raisons sociales ou confessionnelles [4], d'exproprier, par exemple, les Juifs qui acquièrent des terres tous les jours en plus grande quantité?

L'expropriation n'a atteint jusqu'ici que l'objet, la matière, le sol, sans considération du possesseur, qu'il fût grand seigneur ou petit paysan, homme

1. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 16 janvier 1908, p. 664.

2. Chambre des seigneurs, 26 février 1908, p. 54 (comte de Mirbach-Sorquitten).

3. *Ibid.*, 30 janvier, p. 43 (Dr Bender).

4. Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 30 janvier, p. 32 (comte de Tiele-Winckler).

d'Église ou prince de sang royal. Aujourd'hui, on vise le sujet de la propriété, les mains qui la détiennent. L'expropriation est dirigée contre les personnes et non contre les choses[1]. C'est l'entrepreneur, la Commission de colonisation, qui décidera selon son bon plaisir, au nom du « bien public », formule qu'elle appliquera contre quiconque, Polonais ou Allemand, gênera ses desseins. Or, la Commission de colonisation est une institution politique qui dépendra de plus en plus des partis. Et la majorité parlementaire soumise à la loi du nombre peut changer. En 1886, le député Bebel disait : « Le chancelier croit nous tenir, c'est nous qui le tenons »; et il ajoutait récemment : « Cette mesure de l'expropriation est absolument conforme à notre programme; elle est limitée aux provinces de Posnanie et de Prusse occidentale, tandis que nous voulons aller plus loin[2]. »

Le gouvernement déclara à la Chambre des députés que la loi visait surtout les grands propriétaires polonais qui ne sont pas sujets prussiens. Mais, objectait-on, il y a quelque danger à traiter les étrangers autrement que les Allemands, car ceux-ci sont exposés à des représailles au delà des frontières[3]. « Quel cri d'indignation ne pousserait-on

1. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 29 novembre 1907, p. 64 (Dr Porsch, centre).

2. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 16 janvier 1908, p. 665 (comte Praschma, centre).

3. *Bericht der IX Kom.*, p. 40.

pas chez nous, si la Russie faisait une loi d'expropriation contre les Allemands des provinces baltiques[1] ! »

En réalité, de quoi s'agit-il? De sauver la Commission de colonisation. Les journaux qui font campagne pour la continuation de la politique contre les Polonais, assurent que l'expropriation signifie sauvetage de la bureaucratie prussienne moralement vaincue. Si le gouvernement n'était pas intervenu à temps, tout le monde aurait dit : Ce que la bureaucratie prussienne a fait ou laissé faire par manque d'intelligence, ou par faiblesse, dans cette question nationale et vitale, démontre clairement que son rôle est fini en Prusse et en Allemagne[2]. Sans doute la Commission de colonisation a fait de grandes choses, mais tout le monde en aurait fait autant, avec les fonds considérables mis à sa disposition, fonds qui proviennent de l'impôt, impôt que les Polonais paient aussi bien que tous les autres sujets prussiens; ce qui fait naître chez eux des sentiments compréhensibles et les dispose à écouter les agitateurs[3]. En somme, d'après la quantité et la provenance des terres achetées, elle a remplacé des Allemands par des Allemands. Elle continuera. Avec des « raisons tech-

1. Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 26 février 1908, p. 54 (comte de Mirbach-Sorquitten).

2. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 29 novembre 1907, p. 61 (Dr Porsch, centre).

3. Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 26 février 1908, p. 53 (comte de Mirbach-Sorquitten).

niques », elle justifiera toujours ses plans, bons ou mauvais, et nous fera tout accepter [1].

Si l'on veut consolider et fortifier le germanisme dans les Marches de l'Est, il faut y créer un corps de fonctionnaires exempts de préoccupations bureaucratiques et qui ne considèrent pas leur poste comme un moyen rapide de parvenir [2]. Il vaudrait encore mieux confier cette mission aux corps provinciaux, mettre les fonds à la disposition des communes, des comités de cercle qui sauraient en tirer un meilleur parti qu'une bureaucratie centralisée. Ces forces locales seraient une protection plus efficace pour les Allemands et une digue plus solide contre les Polonais [3].

On démontre, avec des chiffres empruntés aux statistiques de mutations des biens et de dénombrement de la population, la nécessité de porter secours au germaniste menacé. En ce qui concerne la mutation des biens, on assure que, en onze ans, de 1896 à 1906, cent mille hectares sont passés des mains allemandes en mains polonaises et le chancelier de l'empire se demande ce qui serait arrivé sans l'activité de la Commission de colonisation. Soit; mais d'autres chiffres permettent de mesurer la faute commise par les instigateurs de la politique de colonisation. Le 22 février 1886, lors de la discussion de la loi de

1. *Bericht der IX Kom.*, p. 83.

2. Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 30 janvier 1908, p. 32 (comte de Tiele-Winckler).

3. *Bericht der IX Kom.*, p. 29.

colonisation, le ministre de l'agriculture disait : « Dans les vingt-cinq dernières années, 225 922 hectares sont passés des mains polonaises aux mains allemandes, et 30 358 hectares des mains allemandes aux mains polonaises. Ce qui fait, en vingt-cinq ans, une diminution de 195 537 hectares pour la propriété polonaise. » Il n'y avait donc qu'à « laisser faire » et à « laisser passer », à surveiller le cours des choses pour en bénéficier, mais on a jeté les millions dans l'Est. C'est l'argent allemand qui a créé la puissance économique des Polonais[1]. On fonde de grandes espérances sur le projet de loi pour accroître la population allemande et lui donner la prépondérance sur l'élément polonais : elles seront déçues, car le mal a des racines qui ne sont pas simplement polonaises. Les Allemands de l'Est comparent leur situation avec le traitement de faveur dont les colons sont l'objet. Ces bâtiments, ces églises augmentent les charges de tous, même de ceux qui ne participent pas à la distribution de la manne. Vienne une mauvaise récolte, une année difficile, le mécontentement active l'émigration vers l'Ouest. On estime à plus de 40 000 les ruraux qui ont émigré de 1900 à 1905. N'y eût-il, sur ce nombre, que la moitié d'Allemands, la colonisation est un travail de Danaïdes[3].

Les dispositions de la loi permettent, aussi bien,

1. Chambre des députés, *Sten. Ber.*, 29 novembre 1907, p. 59 (Dr Porsch, centre).

2. *Bericht der IX Kom.*, p. 7.

d'exproprier un Allemand. Le gouvernement a déclaré à la Commission de la Chambre des seigneurs que l'on voulait atteindre les amis des Polonais. Où est la limite entre amis et ennemis des Polonais? Cette pénible incertitude s'ajoutera aux autres causes d'émigration [1]. L'argument tiré de la population est assez singulier. Quand les statistiques accusaient une proportion supérieure de Polonais, on disait : Ces gens-là multiplient comme les lapins; leur fécondité est dangereuse pour la patrie, il faut y porter remède. Mais la statistique de 1905 constate que la multiplication des Allemands l'emporte sur celle des Polonais, et l'on dit : Donc, il nous faut des terres pour les Allemands [2], — pour faire face aux besoins des nouveaux colons. Jusqu'à quand? demande le rapporteur de la Commission de la Chambre des seigneurs. D'une part, émigration de l'Est vers l'Ouest; d'autre part afflux de colons vers l'Est. Cette loi peut donc être interprétée comme une lettre de congé donnée à l'ensemble des propriétaires de l'Est, lettre sans date et qui sera envoyée tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Ces 70 000 hectares répondent aux besoins de deux ans; avec les terres achetées et encore disponibles, on a quatre ans de tranquillité en perspective. Après, la question se posera de nouveau. Ce motif sur lequel insiste la Commission de colonisation est une menace

1. *Bericht der IX Kom.*, p. 40.

2. Chambre des députés, *Sten. Ber.*, 30 novembre 1907, p. 129 (M. de Dziembowski-Pomian, Polonais).

qui pèsera sur les provinces de l'Est tant qu'il y aura un hectare de terre à « coloniser [1] ».

Le projet ne contient aucune disposition pour fixer au sol les ouvriers agricoles. Ils émigrent sans esprit de retour et sont remplacés par des Polonais. Les agriculteurs allemands et les colons eux-mêmes sont obligés d'avoir recours à la main-d'œuvre polonaise. Pour retenir l'ouvrier, il faut lui faire entrevoir l'ascension sociale et l'y aider. A ce point de vue, on est en pleine contradiction; on parle toujours de fixation au sol, de *Heimstätte* et l'on déracine ceux qui sont attachés à une terre dont ils ont hérité [2].

Quant à la hausse du prix des terres, qualifiée d'immorale par le prince de Bülow, un député conservateur, partisan de la loi d'expropriation, trouva qu'elle était normale et l'expliqua par l'accroissement de la population et de la richesse [3].

Enfin, on fit abstraction du point de vue polonais, on s'éleva de l'ordre matériel à l'ordre moral pour juger le projet du point de vue de la justice; car, si dans la politique extérieure on ne peut pas toujours obéir aux principes des commandements chrétiens et au sentiment du juste et de l'injuste, dans la politique intérieure, du moins, on doit absolument gouverner

1. *Ber. der IX Kom.*, p. 12-13.

2. Chambre des seigneurs, *Sten. Ber.*, 30 janvier 1908, p. 22 (cardinal Kopp).

3. Chambre des députés, *Sten. Ber.*, 29 novembre 1907, p. 97 (M. de Oldenburg).

selon la justice[1]. A ceux qui demandaient, pour voter la loi, que le gouvernement garantît un succès complet et décisif, on répliqua : Le succès ne doit jamais justifier une mesure. Il vaudrait mieux dire, plus franchement : la force prime le droit. De tels principes mettent au jour le matérialisme politique de l'Allemagne[2].

Un membre de la Commission de la Chambre des seigneurs, après avoir défini le sens social de la propriété, avec une autorité et une science qui dénoncent le cardinal Kopp, développa les considérations suivantes : « Toutes les discussions démontrent d'une façon formelle que le sentiment moral se révolte contre cette mesure. La sourde inquiétude du cœur et les nombreux doutes qui remplissent les esprits disent assez que ce projet est en contradiction avec la conscience morale. Cette contradiction éclate par delà les frontières allemandes. La loi sera regardée comme une atteinte à la civilisation et il faut craindre que notre réputation si menacée et si attaquée, ne coure un nouveau danger. Dans un État voisin en particulier, avec lequel nous sommes étroitement alliés, un vif mécontement se manifeste qui a pour fondement des raisons morales et qui paraît dangereux pour l'alliance; il est douteux que le gouvernement soit en mesure de l'apaiser[3]. »

1. Chambre des seigneurs, *Sten. Ber.*, 26 février, p. 54 (comte de Mirbach-Sorquitten).
2. *Id.*, *ibid.*, 30 janvier, p. 23 (cardinal Kopp).
3. *Ber. der IX Kom.*, p. 67.

Le baron de Rheinbaben, ministre des Finances, répondit[1] : « Si l'on fait ce qui est nécessaire à notre propre intérêt national, on n'a pas besoin de s'inquiéter de savoir si un soi-disant sentiment moral est invoqué ou non en dehors des frontières allemandes. »

IV

Le gouvernement avait demandé le droit d'expropriation sans conditions. La Chambre des députés le limita à 70 000 hectares et réduisit ou affecta à d'autres usages le crédit demandé, 400 millions, pour ne laisser à la disposition de la Commission de colonisation que 125 millions de marks. Pourquoi 70 000 hectares? Le rapporteur de la Chambre des seigneurs avoue ne pas savoir sur quels calculs repose ce chiffre. Cet amendement considérable à une mesure si redoutée révèle l'hésitation, disons même la répugnance du Landtag, à voter une loi dont il craint les ricochets. La Commission de la Chambre des députés proposa divers moyens pour atténuer ce que le prince de Bülow appelait lui-même « la grande dureté » du projet. Elle voulut d'abord lier les mains de l'*Ansiedlungskommission* en instituant un Comité de dix membres, dont six seraient pris en dehors d'elle et auraient droit de *veto* dans chaque cas déterminé d'expropriation; ou bien encore, l'expropriation devrait

1. *Bericht der IX Kom.*, p. 68.

être décidée aux deux tiers des voix. A la Chambre des seigneurs, on proposa d'excepter de l'expropriation les terres héritées ou acquises depuis 1886. Ces motions, ainsi que d'autres plus défiantes et plus restrictives encore, furent rejetées par le gouvernement; il se rallia à la proposition Adickes, qui mettait hors de cause les biens d'Église et des associations religieuses, mais rétablissait le texte voté par la Chambre des députés.

Le rapporteur de cette Chambre recommanda le projet de loi « en toute sûreté de conscience », à la condition formelle qu'il en serait fait « un usage doux ». Celui de la Chambre des seigneurs exprima le regret que le gouvernement eût placé devant un fait accompli la plus haute Assemblée du pays, disposée pourtant à chercher les moyens viables et efficaces de résoudre la question polonaise. Et, effrayé par les cris de triomphe que pousseraient les « radicaux » polonais si le projet était repoussé, il se résigna à conclure à l'acceptation, mélancoliquement. La Commission de colonisation a acheté 325 000 hectares, et le danger subsiste. Est-ce que 70 000 hectares de plus avanceront beaucoup les progrès de la germanisation? S'il ne fallait que cela pour sauver la patrie, quel grand seigneur ne donnerait pas une partie de ses terres?

Le 16 janvier, les conservateurs et les nationaux libéraux de la Chambre des députés votèrent la loi par 198 voix contre 119. Le centre et le parti *frei-*

sinnig formaient la minorité. Les conservateurs errèrent longtemps « à la frontière du droit », cherchant un compromis qui leur permît de se soumettre aux exigences du gouvernement, sans renier leur passé ni grever d'une hypothèque funeste leurs conceptions sociales qui émanent de la terre, de leurs terres ; elles ne représentent pas seulement une valeur économique, un privilège matériel, mais elles portent une profonde signification morale. Au dehors, ils organisèrent une protestation contre le projet d'expropriation. A l'heure décisive du vote, devant l'urne d'où s'échappe un pouvoir subtil qui transforme si souvent les bonnes intentions en actes subversifs, ils subordonnèrent les principes à la nécessité, « le cœur lourd, la mort dans l'âme[1] ».

Le parti national libéral enveloppa dans un éloge de la Commission de colonisation la raison parlementaire : « Nous espérons, déclara un de ses membres les plus autorisés, que la majorité ne laissera pas le gouvernement en plan dans cette question[2]. » La question de Cabinet était posée, disait-on ; les conservateurs avaient un chancelier agrarien et voulaient le garder ; les nationaux libéraux redoutaient pardessus tout que le politique qui avait fait « le bloc » ne donnât sa démission.

Tous les efforts des partisans de la loi, toutes les

1. Chambre des députés, *Sten. Ber.*, 29 novembre 1907, p. 51 (baron de Zedlitz).

2. *Id.*, *ibid.*, 29 novembre 1907, p. 73 (Dr Friedberg).

espérances des adversaires se reportèrent sur la Chambre des seigneurs. Elle comprend, parmi ses membres héréditaires, les princes majeurs de la maison royale et 98 chefs de famille de la haute noblesse. Les 220 membres environ nommés à vie par le Roi représentent les municipalités des grandes villes, les universités, les titulaires des quatre grandes charges de cour, les familles comtales, la propriété ancienne et fixée. Cette dernière catégorie seule compte 90 membres. La Chambre des seigneurs, dans l'esprit du roi Frédéric-Guillaume IV qui l'institua, devait marquer la situation privilégiée du grand propriétaire dans un État agraire, et, jusqu'à présent, elle avait exprimé la prépotence terrienne en Prusse. Dans le cas posé, elle devait donc être d'autant plus accessible aux sentiments de justice que la terre était en cause. Si la Chambre des seigneurs vote l'expropriation, disait-on, elle abdique ses traditions, met la cognée à ses propres racines, creuse sa propre tombe.

Devant sa résistance, si solidement étayée, le gouvernement rassembla toutes les raisons de détail en une seule : la raison nationale. Le maréchal comte de Hæseler vint à la tribune donner sa parole brève et cinglante, qu'elle n'était qu'un mauvais prétexte. Chose digne de remarque, ce fut le soldat qui opposa des « raisons de sentiment » à la violence des commis; le glorieux survivant de l'époque héroïque, ayant pris une part active à la formation de l'unité

de la patrie, s'éleva contre une mesure qui la divisait de nouveau et distinguait les Prussiens qui parlent allemand de ceux qui parlent polonais. Il refusa de se battre contre un « adversaire sans armes[1] ». Cependant, le 28 février, la loi fut votée par 143 voix contre 111. Si le prince de Bülow pesa les voix après les avoir comptées, cette opération inusitée dut mitiger sa joie du triomphe. Dans la minorité figuraient, avec les bourgmestres de l'Est et les hommes qui, comme le cardinal Kopp, s'étaient faits les avocats éloquents de la morale, de la justice et du droit, des princes et grands seigneurs qu'il est malaisé de soupçonner de tiédeur patriotique, parmi lesquels le duc Ernest Gunther de Sleswig-Holstein, beau-frère de l'Empereur.

Le vote de la loi d'expropriation comporte quelques courtes réflexions. En premier lieu, le gouvernement prussien peut faire appel au « sentiment national » à tout moment et sous n'importe quel prétexte, il sera toujours entendu et suivi par la majorité des représentants du pays, et soutenu par une presse d'un « chauvinisme effroyable[2] ».

En second lieu, il est un épisode important de l'ancienne querelle entre la bureaucratie et la féodalité qui dure depuis l'entreprise de réforme agraire par les Stein et les Hardenberg. Cette fois, la bureaucratie l'a

1. Chambre des seigneurs, *Stenog. Ber.*, 26 février 1908, p. 64.
2. Chambre des députés, *Stenog. Ber.*, 16 janvier, p. 664 (comte Praschma).

emporté de haute lutte, grâce au concours des professeurs « réalistes », — auxquels Bismarck ferait amende honorable aujourd'hui pour les propos dédaigneux qu'il tenait sur leur compte, au temps où ils étaient « idéalistes », — et à celui des bourgmestres de l'Ouest, représentants des villes libérales mais industrielles. La loi de colonisation marque un point de vue nouveau dans la politique économique de la Prusse : faire l'Ouest industriel et l'Est agrarien. Nous avons vu que l'appoint de la main-d'œuvre polonaise, dans le bassin westphalien et dans le pays rhénan, était considérable; elle fait contrepoids à la hausse des salaires. L'industriel de l'Ouest, affilié d'ordinaire au parti national libéral, ne tient donc pas à ce que l'esprit de retour vers la terre natale persiste chez l'ouvrier polonais. C'est une des raisons accessoires qui le rendent favorable à la continuation de la *Polenpolitik*. Il y a aussi, dans cette lutte pour le sol, la protestation subconsciente d'une population de mœurs agricoles contre la vague de « civilisation » industrielle venant de l'Ouest. Au Népaul, on explique la défense faite aux Anglais de pénétrer dans ce pays par un aphorisme rempli de la sagesse des Histoires : « Les marchands amènent la Bible ; la Bible amène les baïonnettes. » Les Polonais n'acceptent pas sans résistance le règne des marchands; le *Kampf um den Boden* leur a valu des alliés de circonstance. Le morcellement, c'est-à-dire la démocratisation du sol, qu'il s'opère par la force des choses ou par la force

des lois, coïncide presque toujours avec la constitution d'une féodalité industrielle et financière dont les revendications s'élèvent contre la prépondérance de la féodalité terrienne. L'une « sert » le roi, l'autre contrôle son gouvernement avec des habitudes de comptoir. Et, en même temps qu'une classe paysanne conservatrice, se forme une classe ouvrière vivant au jour le jour de son travail quotidien; le sentiment de l'incertitude du lendemain est à la racine des conceptions politiques et sociales du prolétariat. En France, ce phénomène économique se développa pendant la première moitié du XIX[e] siècle et eut pour conséquences l'avènement du peuple au pouvoir par la conquête révolutionnaire du suffrage universel et direct. Il advint, sinon nécessairement du moins historiquement, que ce fut aussi la fin de la monarchie héréditaire.

Au lendemain du vote de la loi d'expropriation, un historien allemand nous disait : Le chancelier de l'empire a gagné une bataille contre le roi de Prusse.

Le parti conservateur mit une singulière insistance à faire qualifier de loi d'exception, *Ausnamegesetz*, la loi d'expropriation, afin qu'elle ne pût pas être invoquée comme un fâcheux précédent[1]. Par cette clause de prudence, on se proposait d'endiguer la coulée logique des idées qui produisent les grandes

1. M. de Oldenburg. Chambre des députés, *Stenog. Berichte*, 29 novembre 1907, p. 100; Prince de Bülow. Chambre des seigneurs, *Stenog. Berichte*, 30 janvier 1908, p. 24, etc.

érosions sociales, dans un pays où les plus nébuleuses métaphysiques sont pourtant devenues de l'action, au cours du siècle passé. *Cave a consequentiariis*, disait Leibniz[1].

V

Pendant la discussion de la loi, une question jaillissait sans cesse des consciences troublées : comment

1. Les colons installés dans l'Est pour « fortifier le germanisme menacé » tirent déjà des conséquences. Depuis deux ans environ ils se sont détachés du *Bund der Landwirte*, auxquels ils étaient affiliés depuis l'origine, pour fonder un *Bauerbund*. Si cette ligue de petits paysans garde le programme agrarien de la puissante organisation rurale allemande où dominent les grands propriétaires fonciers, elle est animée, par contre, d'un esprit politique qui n'est rien de moins que conservateur. Le *Bauerbund* qui groupe les colons des Marches s'est fait le protagoniste de l'idée d'expropriation, mais étendue à tous les grands domaines, allemands aussi bien que polonais. Un couplet du *Colonistenlied* traduit ce rêve de « partageux » :

Michel sagt zu seinem Sohne :
Hol der Teufel die Barone!
Ob sie Deutsch sind oder Polen,
Beide mag der Teufel holen!

(Michel dit à son fils; que le diable emporte les barons; qu'ils soient allemands ou polonais, que le diable emporte les uns et les autres.) On ne chante pas seulement, mais on s'assemble, on délibère, on vote. Des réunions orageuses où assistaient des centaines de colons eurent lieu récemment à Gnesen et à Thorn; des discours violents furent prononcés, des ordres du jour demandant l'expropriation des féodaux furent acclamés. Est-ce l'Autriche, comme on l'a dit, ou bien l'état d'esprit nouveau des colons importés dans les Marches de l'Est qui font hésiter le gouvernement prussien à appliquer la loi de 1908? Quoi qu'il en soit, il ne faut pas se lasser de noter les cheminements d'idées. (Juin 1911.)

et contre qui sera-t-elle appliquée? Elle sera appliquée « sans étroitesse de cœur bureaucratique », répondit le prince de Bülow. Et l'on insinuait officieusement qu'on ne voulait pas en faire usage, du moins de longtemps; qu'on s'en servirait comme d'une menace pour rendre possibles les ventes à l'amiable. On s'adressera, par exemple, à un homme endetté, — et on lui laissera entendre que son bien cédé sans autre forme de procès vaut plus, exproprié vaut moins. — Sans doute, il y aura des propriétaires qui tomberont dans ce piège, mais ils ne seront pas assez nombreux pour permettre à la Commission de colonisation de réaliser son plan sans violence. Depuis vingt-deux ans, elle a acheté toutes les terres polonaises qui se trouvaient en mains défaillantes et aujourd'hui peu de biens sont dans une situation désespérée. En outre, les sentiments réveillés dans les cœurs par la lutte pour le sol se sont condensés en un dogme moral : tout Polonais qui vend sa terre à un Allemand est un traître déshonoré. Donc, la Commission de colonisation sera réduite à la nécessité d'exproprier. Dans ce cas, nul ne devra marchander, afin qu'elle ne puisse pas dire qu'on a fait avec elle un marché volontaire; et elle aura intérêt à le soutenir, car chaque expropriation sera une soustraction au chiffre fixé par la loi. Nul ne devra quitter le pays; le déraciné se replantera dans le voisinage. Cette tactique était prévue, et l'on s'inquiéta beaucoup, au Landtag, de savoir ce que deviendraient les Polonais

expropriés. On craignait qu'il ne se répandissent dans les provinces limitrophes et qu'alors le mal ne gagnât en surface sans diminuer d'intensité. Ces craintes sont exagérées, répondait le gouvernement. D'après les statistiques dressées par la Commission de colonisation, sur 170 Polonais qui lui ont vendu leurs biens, 14 p. 100 ont racheté de la terre en Posnanie et en Prusse occidentale, 0,6 p. 100 dans une province voisine. D'ailleurs, on envisage le « danger » et on y parera, s'il y a lieu, par une loi interdisant le morcellement en Silésie et dans certains cercles de la rive droite de l'Oder où les spéculateurs seraient tentés de profiter de la hausse actuelle des prix pour acheter des terres et procéder à des lotissements.

La loi d'expropriation n'a pas encore été appliquée. S'il faut attendre que sa mise en vigueur nous ait fourni des chiffres et des faits pour parler de ses résultats économiques et politiques, on peut cependant noter déjà l'impression pénible qu'elle a produite sur l'esprit de la population comprise dans son champ d'action. Nous avons vu que les Allemands de l'Est, propriétaires, commerçants et bourgmestres, étaient hostiles à cette mesure. Les uns craignent une baisse du prix des terres, les autres un assaut plus violent contre le Germanisme dans les villes, où il est représenté par une bourgeoisie adonnée aux affaires. Et ils se demandent avec inquiétude jusqu'à quand durera ce régime d'exception, car ils ne doutent pas que le gouvernement n'obtienne du Landtag l'autori-

sation réitérée d'exproprier plusieurs fois 70 000 hectares. L'histoire aux enseignements de laquelle on s'est si souvent reporté dans ces débats, semble bien en effet condamner les hommes à continuer par la force ce qu'il ont commencé par la force.

A la vérité, l'expropriation sera plus cruelle pour les sentiments que pour les intérêts des Polonais. L'exproprié sera dédommagé par une Commission nommée à cet usage, et si l'indemnité ne lui paraît pas suffisante, les tribunaux estimeront en toute justice et en dernier ressort la valeur matérielle de la terre. La propriété serait violée, disait un des plus fougueux « hakatistes », si l'État n'indemnisait pas complètement l'exproprié. Les Polonais savent bien qu'il n'est pas question de les détrousser, mais le malheur est que leur attachement au sol s'exprime par la parole même de Bismark : « Qui peut me dédommager avec de l'argent si le parc de mon enfance est transformé en chemin et le tombeau de mes ancêtres en mare à anguilles? » Cette plainte n'est pas moins émouvante sortant du cœur d'un paysan d'Obornick ou de Mogilno que de celui du propriétaire de Varzin et de Schönhausen. On n'expropriera, dit-on, que les grands propriétaires vivant à l'étranger, non point parce qu'ils sont absentéistes ou possesseurs de vastes étendues, mais parce qu'ils sont issus d'une certaine race et se réclament d'une certaine nationalité. C'est contre quoi précisément s'insurgent les Polonais.

Que veulent les Polonais? Nous n'avons pas à rappeler ici les griefs nombreux que les deux nationalités en présence font valoir l'une contre l'autre, ni à juger des causes d'ordre politique, ou social, qui les ont provoqués et les accumulent. Il suffira de dire, pour le moment, que la population allemande et la population polonaise vivent, dans les provinces de l'Est, séparées par un fossé marqué sur la carte psychologique par ce trait menu : Une dame polonaise de Posen nous donnait, un jour, comme important le fait d'avoir été assise la veille, à un enterrement, auprès d'un fonctionnaire prussien. Surprise de ne pas nous voir manifester de l'étonnement, elle ajouta simplement, sans joie ni amertume : « Il y a vingt ans que cela ne m'était pas arrivé. » Parmi les Polonais, les uns souffrent de cet état de choses et voudraient le voir cesser. Ce sont les modérés, les conciliateurs qui désirent la paix, à certaines conditions. Les autres, les « radicaux », ne considèrent pas la guerre comme le plus grand des maux. Intransigeants dans leur manière d'être « polonais », ils parlent, écrivent, affichent des opinions ou affectent des allures qui exaspèrent une bureaucratie justement fière des services qu'elle a rendus et enlizée, comme toutes les institutions qui ont vieilli sans souffrir contradiction, dans les prétentions à l'infaillibilité. Ils protestent contre la méthode prussienne de germanisation, mais, au fond, ils reconnaissent qu'elle a formé des hommes et trempé le peuple pour résister à cette

sorte d'invasion qui engraisse les corps et ruine les âmes. Ils comptent parmi les grands agitateurs polonais Bismark et ses successeurs. Le « parti de l'Intelligence » en appelle à Kant, à Schiller, à Gœthe et ne redoute point le joug de la « culture allemande » qui opère par les séductions de l'esprit. Il y a longtemps, nous disait l'un d'entre eux, que les Allemands du Sud nous auraient « assimilés ».

Quelles seraient les concessions que le gouvernement prussien devrait faire aux Polonais pour désarmer les esprits? Elles furent exposées dans une brochure[1] qui fit grand bruit, que l'on cita maintes fois au Landtag et que le gouvernement prit la peine de réfuter, sans entendre d'ailleurs les raisons profondes et méditées qui l'avaient inspirée. Les conciliateurs demandent des fonctionnaires sachant le polonais, et la constitution d'une sorte de Conseil consultatif polonais (*Beirat*) qui collaborerait avec l'administration prussienne et la ferait bénéficier de sa compétence psychologique. Ce sont là des conditions accessoires ou, en tout cas, sujettes à discussion. Ce que les Polonais revendiquent d'une façon absolue, c'est le libre usage de leur langue, et l'on rencontre, en Allemagne, une foule d'esprits très distingués disposés à le leur concéder. Le gouvernement répond que l'État prussien serait sourd à toutes les leçons de l'histoire, s'il prêtait l'oreille à de semblables propositions. Si

1. S. de Turno, *Zum Enteignungsprojekt*, Posen, octobre 1907.

on accorde aux Polonais l'usage de leur langue, ils demanderont la disparition de l'*Ansiedlungskommission,* la nomination de fonctionnaires polonais et bientôt l'autonomie, comme en Galicie. La question ne peut plus se poser depuis que les paysans et les artisans se sont organisés économiquement et que l'influence est passée aux radicaux. — Mais, si la politique de conciliation est devenue impossible aujourd'hui, comme l'affirment le gouvernement et les partisans de l'expropriation, il y a lieu de se demander, sans insister, pourquoi elle prit fin brusquement en 1894. Les raisons connues ne sont peut-être pas les plus probantes, et il faudrait, sans doute, en chercher de plus décisives dans la « petite histoire » qui garde le secret des petites causes produisant les grands effets. Le crédit de la noblesse polonaise à la Cour, par exemple, suscita, dans la noblesse prussienne, des rivalités qui ne furent pas étrangères à la rupture; elles avaient l'une et l'autre une manière trop différente de servir le souverain.

On fait surtout dépendre la politique polonaise des questions internationales, de la révolution russe, de l'avènement au pouvoir du club polonais de Vienne, du flux et du reflux du mouvement des nationalités, car, dans l'esprit public, la résurrection de la Pologne signifie la ruine de l'empire allemand. En 1815, lord Castlereagh, rappelant au prince de Hardenberg que les mesures de germanisation mises en œuvre par la Prusse, après l'annexion de la Pologne,

n'avaient pas réussi, l'avertissait des conséquences funestes que pourrait avoir la reprise du même système administratif pour l'équilibre européen, et déclarait nécessaires des institutions libérales qui tiendraient compte de la nationalité polonaise. Les temps sont changés, apparemment, et le prince de Bülow, répondant aux objections tirées du sentiment de l'étranger contre l'expropriation disait, avec juste raison, que chaque peuple est aujourd'hui maître chez lui.

On rencontre des Polonais qui croient au bouleversement de l'Europe et à la restauration du royaume de Pologne. Leurs espérances se nourrissent de convictions mystiques. Les longs désirs et les temps fertiles en événements soudains et considérables favorisent l'éclosion des prophéties. Plus nombreux encore peut-être sont les Allemands qui agitent ces mêmes pensées. Leurs craintes étayées sur une diplomatie conjecturale, forment une sorte de « catastrophisme » politique, qui fait pendant à ce système en vogue dans l'ordre économique. La question reste de savoir s'il est bon de gouverner les peuples de l'an 2000 avec les terreurs de l'an 1000.

On objecte enfin contre la politique de conciliation l'ingratitude des Polonais à l'égard de la Prusse qui, nous l'avons dit, a fait de grands efforts pour enrichir les Marches de l'Est. A la vérité, les Polonais reconnaissent qu'ils doivent leur bien-être matériel aux méthodes et à la discipline de leurs maîtres; mais

l'augmentation du nombre des têtes de bétail ne les satisfait pas comme un idéal. Et voici, selon nous, le nœud, le *Kernpunkt* de la question polonaise. La bureaucratie prussienne n'ayant considéré que l'état de misère auquel « l'anarchie » avait réduit ce peuple, ne s'est inquiétée que de ses besoins accessoires : elle a pensé qu'en badigeonnant, exhaussant, rebâtissant les masures du temps de l'annexion, elle ferait des habitants de fidèles sujets du roi de Prusse. Par dédain, ou par incapacité, elle n'a pas pénétré jusqu'à l'âme. Et c'est pourquoi « on gouverne à côté ». Ce qui est vraiment en cause, ce ne sont ni des rêves dans l'avenir, ni la jouissance dans le présent, mais bien deux ou trois idées abstraites, précises, irréductibles, qui bravent les lois et narguent la force. Le Kulturkampf fit craindre aux Polonais qu'on n'en voulût à leur religion ; la « guerre scolaire » leur prouva qu'on haïssait en eux ce qu'il y a de plus essentiel et de plus intime, la langue qui porte la pensée. Or, il en est des langues comme des religions; elles ne succombent sous les lois oppressives que lorsqu'elles sont mortes à la racine, qui est dans le cœur des hommes. Un jour, en Silésie, la curiosité nous mena à la messe des Vieux-catholiques. La petite église n'était pleine que de vieillards qui chantaient des cantiques d'une voix pieuse et cassée. Par-dessus cette mélopée expirante nulle voix d'enfant ne criait vers l'avenir. C'est à ce spectacle émouvant qu'aboutissait l'un des projets caressés une heure par le grand Bismarck. Dans les

rues des villes et des villages de Posnanie, d'innombrables troupes d'enfants jouent et ne parlent que polonais. Que penser de cette manière de rébellion? « On nous reproche, disait le prince de Radziwill à la Chambre des seigneurs, de ne nous être pas clairement expliqués sur le fait de notre dépendance vis-à-vis de l'État. Ceux qui formulent ce reproche désirent donc qu'une telle déclaration implique la renonciation à notre nationalité. Si je reconnais les soins d'ordre matériel dont nous avons été l'objet, je formule une lourde accusation contre l'administration prussienne qui n'a pas fait ce qui était désirable pour le développement intellectuel des Polonais et leurs besoins nationaux : langue, histoire, littérature, conscience populaire nationale, mais au contraire a employé tous les moyens dont elle dispose pour les entraver... Vous ne pouvez pourtant pas exiger que le Polonais qui veut conserver ses qualités nationales, sa manière propre de sentir intellectuellement et moralement, dépouille sa nationalité comme on quitte son manteau à l'entrée d'un *Verein*. Ce n'est pas là de l'hostilité contre l'Allemagne, comme on l'affirme toujours faussement... Nous estimons comme tout le monde ce qui, en Allemagne, est estimable... Nous ne spéculons nullement sur les sympathies de l'étranger... L'étranger, d'ailleurs, admire la vie intellectuelle allemande aussi justement qu'il condamne les mesures politiques du gouvernement prussien. »

Les Polonais veulent, dans l'État prussien, rester une nation. Qu'est-ce qu'une nation? Ce n'est ni une race, mot avec lequel on empoisonne aujourd'hui tous les problèmes politiques[1], ni une langue, puisqu'il y a des nations où l'on parle plusieurs langues, et plusieurs pays où l'on parle une même langue et qui ne forment pas une même nation, ni une association d'intérêts, car une union douanière n'est pas une patrie. Une nation, on l'a dit, est « un principe spirituel » résultant des longues épreuves de l'histoire, une conscience morale formée par les sacrifices qu'exige l'abdication de l'individu au profit d'une communauté, un capital social accumulé lentement pendant des siècles. Dénationaliser est une entreprise intellectuelle. L'affinité élective est le facteur essentiel de l'assimilation d'un peuple. Les lois d'exception, ayant un caractère éminemment pédagogique, créent des mœurs rebelles aux fins qu'elles se proposent d'atteindre. On a voulu contraindre ce tronçon de peuple, annexé depuis cent quarante ans, « à avoir le cœur allemand »; il bat plus fort sous l'afflux des sentiments polonais.

Un cri singulier et suggestif domine ce conflit d'opinion auquel donna lieu en Allemagne la loi d'expropriation : « Moins de Bismarck et plus de Schiller[2]! » Cette méthode de germanisation, proposée par un

1. Pr Harnack, *Neue Freie Presse*, n° de Noël, 1903.

2. Dr Walther Schücking, *Das Nationalitätenproblem*, Dresde, 1908, p. 79.

professeur de droit, restitue à la question polonaise son véritable sens; elle est d'ordre « spirituel » et sa solution ne dépend ni de l'argent ni des armes. On tentera vainement de refouler hors de ce coin de terre des pensées et des sentiments incoercibles. Cette lutte de nationalités entre Prussiens et Polonais ne fut longtemps qu'un point douloureux dans la passivité de l'immense corps slave. La compression créera le danger. Joseph de Maistre disait : « Si l'on enterrait un désir slave sous une forteresse, il la ferait sauter. »

CHAPITRE III

LES CAUSES DU MÉCONTENTEMENT GÉNÉRAL

SOMMAIRE. — I. Les signes extérieurs : manifestations, bagarres, émeutes. — Quand le peuple descend dans la rue. — II. Pays agricoles et pays industriels. — Révolution économique rapide et colossale en Allemagne. — La production. — Prépondérance de la richesse industrielle. — III. L'augmentation croissante de la population pose la question des subsistances. — La politique protectionniste et la cherté des vivres. — IV. La noblesse historique fait servir sa prépondérance politique à la défense de ses intérêts agricoles. — V. Elle est battue en brèche par une noblesse nouvelle : la féodalité industrielle. — L'aristocratie de l'argent aspire au pouvoir. — La petite bourgeoisie : une somme de désirs insatisfaits. — Les deux puissances populaires organisées : les socialistes et les catholiques. — VI. De la difficulté de gouverner une société bouleversée et démocratisée par l'avènement de la grande industrie avec un constitutionnalisme archaïque. — La puissance du nombre tend à asservir le gouvernement au principe majoritaire. Elle revendique, contre le droit divin du roi de Prusse, le suffrage universel, direct, égal par tous et secret en Prusse. — Grandeur et gravité du problème.

I

Les manières de dire à un gouvernement : si vous n'êtes pas capable de faire le bonheur du peuple, allez-vous-en, varient peu, en somme, d'époque à époque et

de pays à pays. Il faut toujours commencer par descendre dans la rue, où l'on s'explique. Ces explications sont, sans doute, moins meurtrières chez les peuples où il s'est fait une hausse sur le prix du sang. Elles sont moins fréquentes aussi.

Cependant, deux considérants établissent la gravité des manifestations violentes du peuple allemand. D'abord, elles ne sont pas dans son caractère historique. Il a longtemps courbé l'échine, et quand il a levé la tête pour demander à ses souverains, de 1815 à 1848, des libertés, sous les impulsions du venin français porté en Allemagne par les armées de la Révolution et de l'Empire, il a été, après une année que d'un côté de la barricade on appelle « une année de printemps », et de l'autre « une année folle », ressaisi par les disciplines de la caserne. Elles l'ont marqué d'une profonde empreinte. Nous avons assisté à une grande grève dans le bassin de la Ruhr. Plus de cent mille hommes avaient cessé le travail. Ils se groupaient en cortèges pacifiques et se rendaient, en ordre commandé, dans les salles de conférences. Rien n'est impressionnant comme une foule silencieuse rythmant, à la cadence du pas militaire, un désir, une idée.

Quand l'Allemand n'est pas content, comme tout le monde il serre les poings, mais, dans ses poches. Il s'échauffe lentement. Ses sensations et ses sentiments couvent longtemps. Ses enthousiasmes s'allument intérieurement et quand ils se propagent au dehors ce

n'est pas pour un feu de paille. Ses rancunes et ses haines sont « fondées », « objectives », durables, inexpiables. « On nous croit flegmatiques, a dit un de leurs plus grands historiens, Treitschke, nous sommes le plus haineux des peuples. » Le jugement d'Henri Heine pénètre jusqu'au fond de l'âme. « Les Allemands sont plus rancuneux que les peuples d'origine romaine. Cela tient à ce qu'ils sont idéalistes jusque dans la haine. Nous haïssons chez nos ennemis ce qu'il y a de plus essentiel, de plus intime, la pensée. »

Les Français admirent, les Allemands détestent. Et quand le temps ou les circonstances apaisent leurs haines contre l'ennemi extérieur, l'histoire montre qu'ils se détestent entre eux, et toujours pour des raisons objectives inépuisables. S'ils descendent dans la rue aujourd'hui, ce n'est qu'après avoir longuement ruminé la thèse et l'antithèse. C'est l'action qui doit faire la synthèse.

En second lieu, ces bagarres deviennent de plus en plus fréquentes et meurtrières et elles éclatent pour des raisons insignifiantes en apparence. Du 25 septembre au 18 octobre 1910, il y a eu dix-sept collisions sanglantes dans différentes villes d'Allemagne. On se souvient de la bataille rangée qui se livra dans le quartier populaire de Moabit, au cœur de Berlin, à gauche des *Linden*. Du château royal, Guillaume II écoutait la fusillade. Elle dura plusieurs jours. La police dut faire le siège de chaque maison d'où par-

taient toutes sortes de projectiles en usage dans les guerres civiles : pots de fleurs, vases, pierre du foyer. Il y eut de nombreux morts, des centaines de blessés, des arrestations en masse. Le 29 octobre, des troubles semblables ensanglantèrent le quartier de Wedding, le Belleville de Berlin. Un charcutier ayant congédié ses employés, le parti socialiste boycotta sa boutique. Quand les clients s'y présentèrent à six heures du soir, ils furent maltraités. Un attroupement se forma. Le major Klein, vainqueur de Moabit, contenait difficilement plusieurs milliers de personnes avec quatre-vingts agents. Vers dix heures, dans l'espoir d'apaiser la foule, il congédia une partie de ses hommes. A ce moment, un gamin de treize ans fit feu sur la police, qui chargea à coups de sabre. Les émeutiers brisèrent les réverbères et répondirent à coups de revolvers. Ce fut une mêlée effroyable. Au siècle des lumières, une bataille dans les ténèbres.

Les manifestations pour la réforme électorale en Prusse ont perdu aussi leur caractère oratoire et pacifique. Pendant les mois de février et de mars, elles rassemblent des masses variant entre dix mille et cent mille personnes. Elles ont lieu dans toutes les villes et commencent comme des cortèges pittoresques de petits bourgeois et ouvriers endimanchés, en chapeau melon enfoncé jusqu'aux oreilles, en pardessus boutonné, selon l'habitude, au seul bouton du haut, bras ballants, quelques cannes, beaucoup de parapluies, foule grégaire, suivant une idée comme un

troupeau de moutons suit le porte-sonnaille, poussée par d'invisibles bergers. Presque toutes finissent par des collisions.

En tout temps, autrefois comme aujourd'hui, quand un homme descend dans la rue, il y est mené par une idée qui le tire de sa mansarde d'ouvrier ou d'étudiant, de l'établi, du fond de la mine; par un idéal qui le prend au-dessus du collet. Il est rare qu'on se fasse tuer sur les conseils du seul estomac, sauf peut-être aux temps évanouis des affreuses famines; encore y avait-il sous les mouvements populaires produits par la faim, des excitations mystiques. Sans cet idéal inculqué, on tendrait la main et non le poing. Parce qu'ils sont des logiciens pauvres, les hommes se font tuer. Comme des hommes.

Un grand journal de l'Allemagne du Sud traduisait un jour, en ces termes exacts, l'impression produite dans tout l'empire par la campagne contre le suffrage censitaire prussien : « Un vent violent de mars souffle sur le pays [1]. » Le vent de mars est un vent révolutionnaire qui souffla à Berlin en 1848. Il avait soufflé à Paris en février, dans une direction « sociale ». En Prusse, la révolution n'eut alors qu'un caractère politique, aggravé cependant par ces mots : « *Militär zurück*, *Nieder mit dem militär*, à bas l'armée! » Les cris de la rue sont d'incomparables indices conducteurs pour l'historien des mouvements populaires

1. *Frankfurter Zeitung*, 18 mars 1910.

qui sait les entendre. Celui-ci est à la racine des événements de 1866 et de 1870, dans la mesure où il explique le triumvirat formé entre le prince de Prusse, futur empereur, Bismarck et Roon, pour venger l'armée de l'humiliante retraite sur Potsdam, pendant les journées de mars. Dans les troubles de l'heure actuelle, l'armée ne marche pas encore. Voyons de quelle révolution économique et de quelle transformation sociale les manifestations de Berlin, Francfort, Cologne, Breslau, Brême et autres lieux, en faveur de la réforme du droit électoral prussien sont la conséquence politique.

II

L'Allemagne sera-t-elle un pays agricole ou un pays industriel? La question est posée depuis quarante ans. L'agriculture et l'industrie sollicitent l'activité nationale et selon que l'une ou l'autre aura la prépondérance économique, l'état social d'abord, l'état politique ensuite, se développeront, se transformeront et s'ordonneront dans un sens différent, divergent, ennemi. L'une et l'autre font fructifier les réserves d'énergie d'un pays, produisent de la richesse. Mais la richesse qui coule de ces deux sources différentes, si elle a, dans un temps et sur un marché donnés, la même valeur d'achat, elle n'a pas, dans un état social et dans un état politique déterminés, la même valeur dyna-

mique. La richesse terrienne est une force de résistance, de contrepoids, d'équilibre. La richesse industrielle est une force de mouvement, de changement, de révolution. L'argent qui sort de la terre retourne à la terre où il restaure, consolide et exhausse sans cesse les fondements sur lesquels repose une conception traditionnelle, hiérarchique et autoritaire de la vie. Pour l'homme du sol, il n'est qu'une forme indifférente substituée aux antiques échanges en nature. Il n'est pas un moyen pour des fins entrevues au delà des bornes du domaine. L'argent qui sort du comptoir n'est qu'un moyen pour des fins qui s'étendent et se compliquent au fur et à mesure qu'elles se réalisent. Il est une source inépuisable de désirs qui se multiplient les uns par les autres, dans tous les ordres d'opérations de l'intelligence et de la volonté. Il est aussi, dans les temps modernes, le grand apôtre de l'égalité.

Les faits répondent : l'Allemagne sera un pays industriel.

En 1843, 61 p. 100 de la population du royaume de Prusse était adonnée à l'agriculture, 23 p. 100 à l'industrie, 2 p. 100 au commerce et transports. En 1895, la transformation économique s'exprime par les chiffres suivants : 36 p. 100 de la population est encore aux champs, 38 p. 100 dans l'industrie, 11 p. 100 dans le commerce et transports. — Pour l'Allemagne tout entière, douze ans après la cause profonde qui donne l'élan décisif à cette incli-

nation des choses, comme Cicéron appelle les révolutions lentes et définitives, en 1882, le recensement par professions établit les proportions suivantes par 1000 habitants : 425 sont occupés dans l'agriculture, 355 dans l'industrie, 100 dans les commerce et transports. Douze ans après, le recensement professionnel de 1895 porte : 357 dans l'agriculture, 391 dans l'industrie, 115 dans le commerce et transports; soit 506 contre 357[1].

Ces chiffres donnent, en quelque sorte, le résultat d'un plébiscite muet. La majorité de l'Allemagne a opté pour l'industrie, acceptant implicitement la révolution que ce « oui » opère dans les manières de peiner, de suer, de sentir, de penser, de vouloir. Dans les bagarres sanglantes de ces derniers temps, il y avait sans doute des hommes au visage contracté par la haine, qui quittèrent tel village de Brandebourg ou de Poméranie vers 1895. A la ferme perdue dans la plaine de sable, à la chaumine au toit hardi, le frère est resté; le « complexe des choses » pour lesquelles *l'autre* se fait tuer lui arrache un monosyllabe à peine, un juron familier, qui n'est même pas une opinion provisoire.

Le développement de l'activité industrielle a été dirigé par le sous-sol, par les gisements de houille en particulier, comme le démontre savamment M. Jean

1. W. Sombart, *Die deutsche Volkswirtschaft in XIX ten Jahrhundert.* 1 vol. in-8°, Berlin, 1903, p. 490-91.

Brunhes dans son livre remarquable, *La Géographie humaine*[1].

Les chiffres qui en expriment l'extension et l'intensité décident sans retour que l'Allemagne est une grande puissance industrielle. En 1890, elle produit 70 millions de tonnes de houille et près de 11 millions de tonnes de minerai de fer; en 1910, environ 152 millions de tonnes de houille, 28 millions de tonnes de minerai de fer. La production minière globale était évaluée à 440 millions de marks en 1885, à 1 milliard 845 millions en 1907. Malgré les crises et la cherté de l'argent, un grand nombre d'industries, telles que l'industrie du fer, l'industrie des machines, les industries électriques et chimiques ont pris un développement considérable. Elles ont donné naissance à des sociétés par actions, distribuant des dividendes fort élevés, atteignant quelques-unes et selon les années, 25, 30, 40, 50 et même 70 p. 100. La compagnie du gaz par incandescence (Auer), fondée par le banquier Koppel, distribua 130 p. 100 de dividende en 1894-95; après un recul jusqu'à 7 p. 100, elle est remontée à 50 p. 100 en 1909. Sur le baromètre qui marque l'état de la fortune publique, ce sont là des variations de tempête qui font naître toutes les espérances, craindre toutes les débâcles et se fixent à une moyenne d'incertitude. Nous n'avons point pour objet d'entrer dans le détail des faits éco-

1. 1 vol gr. in-8°, Paris, F. Alcan, 1910.

nomiques et d'exprimer par des chiffres l'essor industriel et commercial du peuple allemand. Au demeurant, ces chiffres et ces faits sont connus et commentés en France, depuis que le livre de M. Georges Blondel a orienté les esprits vers l'étude de ces questions[1].

Ce nouvel ordre de choses a eu pour première conséquence de créer dans ce pays, légendairement pauvre jadis, des fortunes immenses. La plupart appartiennent à l'aristocratie industrielle. Celles des grands seigneurs de Silésie, décuplées dans ces dernières années, ont fructifié en grande partie dans les affaires et dans les sociétés par actions. On a relevé sur les listes du fisc prussien, établies pour la perception de l'impôt sur le revenu, des chiffres suggestifs[2]. L'homme le plus riche d'Allemagne était le baron Guillaume de Rothschild, mort en 1901. Sa fortune fut taxée en 1899 à 266 millions de marks. En 1908, la fortune de Krupp, dont sa fille est l'héritière, s'élevait à 187 millions. En 1826 il y avait 4 ouvriers dans la boutique Krupp, à Essen, 99 en 1843. En 1880, l'industrie nationale des canons occupait, dans cette maison, 13 000 ouvriers, 68 191 en 1910. L'entreprise représente aujourd'hui une valeur totale de 273 millions. La fortune du prince Henckel de Donnersmarck

1. *L'Essor industriel et commercial du peuple allemand*, 1 vol. in-8°, Paris, 1900. Voir aussi Lucien Hubert, *L'Effort allemand*, 1 vol. in-16, Paris, F. Alcan, 1911.

2. Rudolph Martin, *Unter dem Scheinwerfer*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1910, p. 128-273.

était taxée à 177 millions en 1908, à 71 millions en 1895, à 62 millions en 1896. Cet écart de chiffres est une admirable leçon de choses sur l'origine et l'administration de la richesse de ce temps. Dans cette fortune engagée dans les forges, mines, pétroles et affaires de toute nature, deux fidéicommis figurent pour 11 millions de marks seulement. En treize ans, les revenus sont passés de 1 million 800 000 marks à 12 millions.

La fortune des magnats silésiens, possédant de vastes fôrets, landes et thébaïdes qui recouvrent des mines de fer et de charbon, a bénéficié, au premier rang et d'un bond, de la révolution économique. Le duc de Ujest était taxé pour 45 millions en 1895 ; en 1908, pour 151 millions ; le prince de Pless, pour 84 millions ; le comte de Tiele Winckler, pour 74 millions ; le prince de Hohenlohe-Ingelfingen, pour 40 millions ; le duc de Ratibor, pour 29 millions ; le prince de Hatzfeldt-Trachenberg, pour 22 millions ; le comte de Schaffgotsch, pour 20 millions ; le comte de Ballestrem, pour 18 millions.

Il y a en Prusse 78 personnes jouissant d'un revenu supérieur à 1 million de marks, parmi lesquelles 19 Berlinois ; 57 Berlinois possèdent plus d'un demi-million et 732 plus de 100 000 marks de revenus ; 1 284 ont plus d'un million de fortune. L'homme le plus riche de Berlin est, — était en 1908, — M. de Mendelssohn-Bartholdy qui possédait une fortune de 43 millions, gagnée en grande partie dans des opéra-

tions de banque avec la Russie. MM. de Siemens qui dirigent la compagnie par actions Siemens et Holske, au capital de 63 millions, possèdent environ 20 millions chacun. De 1895 à 1908, la fortune du plus grand fabricant de locomotives de l'Allemagne, Karl Henschel, à Cassel, montait de 25 à 46 millions. Celle du maître de forges, baron de Stumm, à Sarrebrück, de 25 à 32 millions. Les fortunes de Thyssen et de Stinne qui ont drainé les richesses minières du pays rhénan et de Westphalie sont estimées l'une à 45, l'autre à 30 millions. A Cologne, à Düsseldorf, à Aix-la-Chapelle, il y en a une dizaine supérieures à 20 millions de marks.

Ces fortunes « américaines » ont été faites en moins de cinquante ans, sauf celles de Krupp à Essen et de Haniel à Dusseldorf qui travaillent depuis cent ans. Aucune ne remonte au temps où Gœthe filait. Car le petit-fils du forgeron de Thuringe filait, avant d'écrire *Faust*. En ce temps-là, le roi de Prusse était plus riche en bottes qu'en chemises et l'aisance de ses sujets était à l'avenant.

III

L'industrialisme et l'alcool de la victoire ont créé un autre problème, source de pessimisme et cause active dans le mécontentement général : la surpopulation et la prolétarisation de l'Allemagne.

En 1870, l'Allemagne comptait 40 millions d'habitants environ. Elle en compte aujourd'hui près de 65 millions[1]. L'excédent annuel des naissances sur les décès est de 900 000 environ. Cette vertu prolifique profite au prolétariat et, par suite, au socialisme, car la révolution économique a produit à son tour un déséquilibre démographique des différentes classes sociales. La noblesse terrienne est moins féconde qu'au temps où les cadets faisaient carrière par privilège. Les cadres de l'armée nationale sont envahis par les gens de peu, et ce n'est plus un privilège d'être referendar ou landrat à 3 000 marks l'an. Le paysan reste fidèle à la tradition de la maison pleine d'enfants, mais le trop-plein se déverse dans le prolétariat industriel. La bourgeoisie industrielle est malthusienne par définition. Les artisans ont toujours un nombre d'enfants supérieur à celui des instruments de travail dont ils pourront les faire héritiers. Ils retombent dans le prolétariat.

Le prolétariat, c'est-à-dire la classe sociale qui vit au jour le jour d'un salaire quotidien, sans certitude du lendemain, et qui est la plus prolifique de toutes, forme aujourd'hui la majorité de la nation. Le recensement professionnel de 1895 comptait déjà 35 106 313 prolétaires sur 52 millions d'habitants[2].

1. D'après le recensement de 1910, le chiffre de la population de l'empire est de 64 903 423 habitants, soit une augmentation de 4 261 934 depuis le recensement de 1905.

2. W. Sombart, ouvr. cité, p. 531.

Le problème du nombre se dédouble et présente un aspect économique, en même temps qu'un aspect politique. Il remet en question deux assiettes : celle du pouvoir et, si l'on peut ainsi parler, celle de la nourriture. On se bat dans tout l'empire pour l'introduction du suffrage universel, direct et secret en Prusse, dernière citadelle germanique d'un droit qu'abroge la volonté générale de l'État industriel. Si les petits bourgeois qui s'associent aux manifestations tiennent le suffrage universel pour l'ultime fin de leurs désirs accomplis, la classe ouvrière le revendique comme un moyen de réaliser d'autres fins qui ne sont pas du même ordre. Cette question commande toutes les autres, car la Prusse étant, à l'exception de certaines régions de la Saxe, le seul pays vraiment industrialisé de l'Allemagne, il est le seul prolétarisé.

On se bat aussi parce qu'on « manque de viande ». Un mot bien frappé pour le cri de la rue, pour faire balle dans les campagnes d'opinion, exprime ce fait économique : *Fleischnot*. Le *Fleischnot* a deux causes, l'une purement démographique et simple ; l'autre politique et plus complexe.

Les économistes allemands s'accordent à dire que pâturages et labourages de l'empire ne peuvent guère nourrir plus de 40 millions d'hommes. Ils posent les années circonvoisines de 1860 comme une époque d'équilibre entre les ressources du sol et les besoins de ses habitants. Ces besoins ont presque doublé. On tire sur les mamelles. Il vient du sang.

Le gouvernement s'est porté au secours de l'agriculture pour essayer de parer à ce déséquilibre national. Par des tarifs protecteurs, il a tenté de faire produire davantage à ce sol ingrat qui, à l'exception de quelques coins idylliques, rend dans sa plate étendue un magnifique témoignage à la volonté des hommes qui l'étreignent. La culture intensive n'est pas le seul motif qui a décidé le gouvernement à protéger l'agriculture contre l'industrie envahissante. Le protectionnisme lui a été imposé par l'influence prépondérante de l'aristocratie terrienne dans les assemblées législatives. La discussion des tarifs douaniers au Landtag prussien et au Reichstag allemand[1], en 1901 et 1902, est une des plus propres à faire bien voir la profonde divergence d'intérêts qui divise l'Allemagne agrarienne et l'Allemagne industrielle ; celle de l'est de l'Elbe qui fournit le blé, le bétail et des fonctionnaires, et celle de l'ouest, bourgeoise, ouvrière, libérale, démocratique, mercantile et dont le poids de la richesse fait levier qui ébranle sur ses bases la vieille pyramide féodale au sommet de laquelle se trouve le Hohenzollern, posé dans le plan historique et juridique comme un couronnement terminal.

Nous verrons, dans la suite, pour quelle part cette prépondérance des agrariens dans les conseils du gouvernement prussien et dans les parlements de

1. Au Reichstag, il y eut des débats homériques : 112 orateurs prononcèrent 697 discours qui remplissent 2 294 colonnes du compte rendu sténographique.

l'Allemagne du Nord entre dans le mécontentement général et dans les manifestations en faveur du suffrage universel. Voyons d'abord les résultats économiques donnés par les tarifs protecteurs.

Le ministre de l'Agriculture disait au Reichstag, le 16 octobre 1902 : « On ne peut contester que l'agriculture traverse une crise grave. Nous devons donc l'aider dans un intérêt national collectif... Cela nous impose le devoir de rendre, autant que possible, indépendante de l'étranger l'alimentation du peuple allemand. Cela nous commande de fortifier l'agriculture dans sa capacité et de rendre la vie possible à cette catégorie, si nombreuse et si importante socialement, de la population qui s'occupe de la culture des céréales... Or cela n'est possible qu'avec une sage politique protectrice[1]. »

Le remède n'a pas produit sur l'organisme tout l'effet excitant qu'on en attendait parce que ses facultés d'énergie et de rendement donnaient déjà le maximum. L'Allemagne libre-échangiste du temps de Caprivi, en 1893, produisait 3 millions de tonnes de froment. L'Allemagne protectionniste de M. de Bülow, en 1909, reste encore loin des 4 millions de tonnes. En 1893, la production du seigle arrivait à près de 9 millions de tonnes. En 1909, elle a dépassé 11 millions de tonnes. L'Allemand n'est pas un

1. Cité par M. André Tardieu, dans son livre très documenté : *Le Prince de Bülow*, 1 vol. in-12, Paris, 1909, p. 227.

mangeur de pain comme le Français, que nous avons entendu un jour, dans une auberge de Silésie, traiter de *Brotfresser* : animal panivore. La pomme de terre joue dans son alimentation un rôle considérable ; la production de 1909 est 46 706 000 tonnes.

L'augmentation du bétail est insignifiante si l'on considère, d'une part,. la production de celle des autres pays d'Europe et, d'autre part, les besoins auxquels elle est pressée de faire face. Au lendemain de la guerre, en 1873, quand l'Allemagne n'avait pas 44 millions d'habitants, on comptait près de 16 millions de bœufs ; on en compte aujourd'hui 21 millions environ. Ce qui fait 5 millions de bœufs de plus dans les pâturages de l'empire pour 20 millions d'hommes de plus à table. L'élevage des porcs a fait de grands progrès : 7 millions en 1873, 22 millions en 1907. Par contre, dans le même laps de temps le nombre des moutons est tombé de 25 millions à 8 millions environ. Si la diminution de ce ravageur des terres seigneuriales, facteur de migration de l'est à l'ouest, fait fléchir la statistique des abattoirs, elle accuse aussi un progrès certain de l'agriculture, fait voir de plus vastes labours et palper l'énergie conquérante de la famille paysanne.

De ces chiffres on peut déduire facilement le renchérissement de la viande; ces signes économiques se chargent alors d'un sens social. D'après une statistique officielle dressée en 1906, la mise en vigueur des tarifs douaniers fit monter la livre de bœuf, vendue 58 pfen-

nigs[1] en Prusse, de 1881 à 1890, à 72 et 74 pfennigs; en 1906, elle coûtait 90 et 92 pfennigs; aujourd'hui, elle vaut 1 mark et plus, selon les régions. A Berlin, de 1896 à 1906, le renchérissement de la viande est, pour le bœuf, de 36 p. 100; pour le veau, de 41 p. 100; pour le mouton, de 50 p. 100. A Dresde, l'augmentation est de 25 p. 100 en moyenne. En Wurtemberg, de 15 à 20 p. 100. En conséquence, la consommation diminue. Dans la ville industrielle de Solingen, elle a diminué, en 1906, de 106 livres par tête, sur les années précédentes. Et si la consommation reste stable, les dépenses augmentent. Pour un inspecteur des postes ayant 3 300 marks d'appointements et, à sa charge, une famille de 6 personnes, le coût de la vie a haussé de 1 848 à 2 229 marks entre 1903 à 1905. Les tarifs douaniers de 1902 le frappent donc d'une contribution de 381 marks qu'il verse au *Junkerthum*, aux hobereaux, au parti agrarien[2]. C'est pourquoi ce fonctionnaire serre les poings, dans ses poches, et grossit le nombre, sinon des manifestants, du moins des mécontents.

Le gouvernement allemand se proposait, par le protectionnisme, « de rendre autant que possible, indépendante de l'étranger, l'alimentation du peuple allemand ». Il n'y a pas réussi. En 1890, l'Allemagne importait déjà pour 1 milliard 746 millions de pro-

1. 100 pfennigs font 1 mark; le mark vaut 1 fr. 25.

2. Sur cette question, voir les débats du Reichstag, en particulier : *Stenogr. Berichte* des 10 et 11 décembre 1906 et du 24 novembre 1910

duits alimentaires, pour 2 milliards 834 millions en 1908. Si l'on tient compte de l'exportation, qui fut de 862 millions en 1908, le déficit alimentaire atteint les deux milliards. En 1903, le gouvernement répondait aux partis libéraux et socialistes qui se plaignaient déjà du renchérissement de la viande, qu'il ne pouvait rien contre la sécheresse. Or, il a plu beaucoup depuis et les prix montent toujours. Donc, dit le peuple allemand par la voix des syndicats, ligues, associations et municipalités : ouvrez les barrières douanières. Hier, plusieurs municipalités bavaroises s'adressaient au gouvernement de Münich et le priaient de s'associer aux mesures des gouvernements de Bade et d'Alsace-Lorraine et d'autoriser l'introduction du bétail français en Bavière pour diminuer la cherté de la viande. Mais, depuis longtemps déjà, dans certaines foires du Nivernais et du Charollais, il y a des hommes qui promènent des mains gourdes sur la croupe cendrée des bœufs mi-gras. A la mine, on voit bien qu'ils ne sont pas de chez nous.

Pour fermer le cycle des causes matérielles du mécontentement général, mentionnons la crise du crédit qui sévit souvent sur le marché financier, alternant avec les crises industrielles. Il faudra l'étudier dans la complexité de ses raisons, pour expliquer les vagues de mauvaise humeur qui partent d'Allemagne et passent sur l'Europe périodiquement.

Sur ces assises et d'après ces faits économiques, trois classes sociales vivent et se répartissent selon

leurs intérêts distincts, s'alliant à deux contre la troisième et changeant d'alliance selon qu'il s'agit d'affaires ou de politique. Une seule est ferme dans ses desseins; c'est la classe ouvrière, réduite à la portion congrue et sursaturée d'idées simples. Elle « manifeste » avec la complicité tacite de la majeure partie de la nation. Joseph de Maistre compare le silence d'un peuple au silence d'une poudrière, une seconde avant qu'elle ne saute.

IV

La prépondérance de l'activité et de la richesse industrielles sur l'activité et la richesse agricoles ont opéré un déracinement et un reclassement du peuple allemand. Les prérogatives sociales et l'influence politique de la vieille aristocratie féodale sont battues en brèche, entamées. Elles reposaient sur l'autorité que confère le sol à ceux qui l'ont conquis et administré. Une aristocratie nouvelle se constitue. C'est une puissance d'argent. L'une sert et conserve, l'autre travaille et profite. Elles se disputent le pouvoir qui change de base et de nature selon qu'il appartient à l'une ou à l'autre.

Les grands seigneurs prussiens sont à peine trente mille. Quels que soient l'antiquité de leurs maisons et leurs titres de noblesse, l'histoire ne les a pas marqués d'une même empreinte. A travers le culte du passé,

ils ont des conceptions différentes de leur rôle, de leur « service » dans le présent. Les uns considèrent que l'aristocratie est une caste fermée et s'estiment libres par devers le roi, jusqu'à pouvoir entrer en opposition avec lui. Ils se souviennent qu'ils battaient monnaie avant le Hohenzollern qui les a dépossédés de ce droit. Ce sont des vaincus qui n'ont pas abdiqué. D'autres pensent que la puissance royale est leur dernier « rocher de bronze » et voient leur devoir dans le soutien de l'absolutisme.

Ils combattent la révolution, c'est-à-dire la constitution qui marque l'avènement au pouvoir de la bourgeoisie, c'est-à-dire de la démocratie qui s'exerce par le principe majoritaire. D'autres ont juré fidélité à la constitution et servent l'autorité du roi dans l'armée. Ce sont les conservateurs, au sens large. D'autres enfin, voyant que le roi pour régner et gouverner cherche d'autres appuis, sollicite des concours de circonstances, réservent leur liberté d'opinion et d'action dans les questions économiques sociales, politiques. Ils forment le parti conservateur (*Konservativ*), qui n'a qu'un sens parlementaire et qui s'est dressé en face de la couronne dans maintes circontances. En juin 1909, il renversa « parlementairement » le chancelier de l'Empire, président du conseil des ministres prussiens, qui n'avait été jusqu'alors responsable que devant le roi. En temps d'élection, il « s'arrange » (*sich arrangiert*), comme on dit en argot électoral, à Berlin. Son programme tient à peu près tout entier

dans un mot : politique agraire, c'est-à-dire voies et moyens d'élever aussi haut que possible les prix du blé, du bétail, les primes du sucre.

La puissante « Ligue des agriculteurs » est à la politique agraire conservatrice ce que les corporations ouvrières sont au mouvement libéral mené par la bourgeoisie. Le *Bund der Landwirte* compte près de cinq cent mille paysans cultivateurs. La noblesse terrienne, invoquant l'identité des intérêts, a fait de ses anciens ennemis ses alliés[1]. Il y a bien en Posnanie, en Poméranie, en Schleswig-Holstein et sporadiquement ailleurs, une paysannerie organisée, des *Bauerbünde* indépendants, mais la grande masse des ruraux suit encore la direction du *Bund*, même sans en faire partie.

Tant que l'Allemagne exporta du blé, cette alliance économique, qui a des conséquences politiques énormes, fut impossible, parce que le grand propriétaire exportateur de blé tendait à augmenter sans cesse sa surface arable au détriment du champ du paysan. Il y avait concurrence économique, hostilité sociale, rivalité politique. Mais depuis que l'importation est supérieure à l'exportation, que la concurrence étrangère se fait sentir dans tous les greniers, grands et petits, le latifundiaire renonce à s'étendre et ne songe qu'à grouper des forces politiques pour exercer une influence légale sur la hausse du prix du blé.

1. Voir Kiesenweter, *Zehn Jahre wirtschafts-politischen Kampfes*; *historische Darstellung*, etc., in-4°, Berlin, 1903.

Le *Bund der Landwirte* est un véritable groupement politique qui détient une partie de l'avenir de l'Allemagne. L'aristocratie féodale est dans sa complète dépendance, puisque ce n'est qu'avec le concours de ces milliers de paysans qu'elle peut espérer faire aboutir ses revendications agraires. Elle est encore maîtresse des décisions prises dans la Ligue. Le gros cultivateur les accepte ; le petit paysan, formant au moins la moitié du contingent du *Bund*, les subit. On ignore donc les résultats que donnerait le suffrage universel direct et secret. Le *Bauer* allemand est loyaliste, fidèle au roi, par tradition, mais il n'est pas spécialement conservateur au sens social et politique de l'aristocratie. En cas de crise agraire aiguë, il est capable d'une opposition politique radicale. Quoi qu'il en soit, l'avènement de cette puissance nouvelle est un signe des temps nouveaux : elle marque la fin de la tradition féodale et de la puissance sociale de l'aristocratie. Deux grandes choses dans l'histoire de Prusse.

Un autre facteur intervient pour transformer aux champs même l'antique esprit du paysan. C'est l'existence de l'industrie à la campagne. De jour en jour, le *Bauer* s'intéresse autant au rendement des machines qu'à la hausse du tarif douanier : petit paysan, il commence par tirer un gain du logement qu'il partage avec l'ouvrier, puis il envoie ses fils et ses filles à la fabrique ; gros cultivateur il amène son bétail et, dans son étroite et longue carriole à quatre

roues, porte son lait, sa basse-cour au marché industriel qui s'ouvre. Son avenir se lie à celui de l'usine et le nombre des agriculteurs qui tombent dans la dépendance du mouvement industriel augmente tous les ans.

A côté du paysan il y a le journalier agricole qui travaille dans les grandes propriétés et forme un gros appoint électoral pour la noblesse terrienne. Même le jour du vote il est au service de l'employeur[1] qui peut l'affamer en faisant venir des tâcherons étrangers, russes ou polonais. Les artisans, boutiquiers et employés subalternes des petites villes agricoles votent encore aujourd'hui pour le parti conservateur. Dès le jour où, en bordure du grand domaine, se sera constitué un Mittelstand, une classe moyenne, ils se rallieront les premiers au parti bourgeois, libéral ou radical.

V

Il y avait encore au siècle dernier dans les vieilles villes allemandes une bourgeoisie patricienne, sorte de noblesse urbaine, ayant ses traditions et sa culture propre. Elle capitula souvent devant la noblesse féodale, en face de laquelle se dresse, aujourd'hui, une autre classe inférieure : la féodalité industrielle, la noblesse de « la grande entreprise ». C'est un centre de forces, une « volonté de puissance » autour de

1. Voir ci-dessous, page 205.

laquelle se forme une couche sociale et politique nouvelle.

La signification historique de la noblesse féodale, est démontrée par l'allure, les fondements et les chartes des châteaux de Silésie ou de Poméranie. Pour reconstituer son importance sociale, il faut parcourir les biens équestres de l'est de l'Elbe. Pour supputer l'avenir de l'aristocratie nouvelle, il faut séjourner dans les cercles industriels de Westphalie et du pays rhénan. L'une garde encore la prépondérance politique, l'autre a conquis la prépondérance financière. Dans les grandes villes et dans les cercles industriels s'accumulent rapidement d'immenses fortunes individuelles. La richesse publique augmente dans les mêmes proportions. En Prusse, la fortune soumise à l'impôt supplémentaire s'est accrue, entre 1895 et 1902, de 9 milliards dans les villes et de 2 milliards et demi à la campagne. La somme globale de cette richesse imposée est de 47 milliards 581 millions pour les villes, de 28 milliards 76 millions pour la campagne. Les biens imposés dans les quatre provinces de l'est, Prusse orientale, Prusse occidentale, Posnanie et Poméranie représentent une somme de 3 milliards 795 millions. Le cercle de Düsseldorf seul est imposé pour 5 milliards 298 millions; celui de Wiesbaden, pour 5 milliards 128 millions[1].

1. Dr Max von Heckel, *Die Fortschritte der direkten Besteuerung in den Deutschen Staaten* (1880-1905), 1 vol. in-8°, Leipzig, 1904. Et Naumann, *Democratie und Kaisertum*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1904.

A l'origine de sa fortune, on l'a souvent remarqué, la nouvelle aristocratie voulait avoir des titres, servir dans la garde, se battre en duel. Cet esprit d'imitation fait place à un autre esprit; on devient aussi volontiers conseiller du commerce que baron. Cette nouvelle génération de maîtres acquiert peu à peu un esprit social propre, un orgueil professionnel, un honneur de corps qui se mesure déjà à celui des producteurs de blé.

Du désaccord social entre l'ancienne et la nouvelle féodalité naît, chez cette dernière, le désir de se substituer à l'autre dans les avenues du pouvoir. Son éducation se fait; elle aperçoit la connexité des rapports entre les affaires et la politique. Les discussions d'intérêt dans les syndicats, les chambres de commerce, les municipalités contribuent à cette éducation, avivent et fixent le sens de ses intérêts de classe. La bourgeoisie libérale de 1848 est une forme sociale mythique, un stade dépassé. Elle était représentée à Francfort par des avocats, des professeurs envoyés à l'Assemblée nationale allemande par des artisans démocrates plutôt que par le grand industriel, au sens actuel du terme. Ce n'était pas une classe sociale; c'était un état d'esprit.

Tandis que la grande bourgeoisie industrielle se constituait dans l'empire, la politique était aux mains des grands propriétaires fonciers, libres-échangistes quand les fers réclamaient des tarifs protecteurs, protectionnistes quand l'industrie a besoin de matières

premières et de libres débouchés. L'administration était aux mains d'une bureaucratie qui ne comprenait rien aux besoins de cette aristocratie nouvelle. Mais il ne lui venait pas à l'idée de faire campagne électorale contre les hobereaux, de faire envahir par ses fils l'administration et les ministères. Ce fut sous le règne de Guillaume II qu'elle se sentit sollicitée par la vie publique. La flotte, les canaux, les traités de commerce, sont l'expression de son vouloir économique [1]. Elle a compris toute la pensée de Guillaume II, grand entrepreneur, premier souverain véritable d'un pays industriel, et elle l'a suivi dans la politique mondiale. Elle demande aujourd'hui le paiement des services rendus avec des parts de pouvoir qu'elle gérera selon ses conceptions et ses convoitises propres. Mais la grande bourgeoisie n'est pas organisée en parti politique distinct; elle est représentée par des membres hospitalisés dans le parti conservateur libre, dans le parti national libéral et dans le parti radical. Elle n'est donc pas une force parlementaire pesant directement sur les questions qui passionnent l'opinion ou regardent ses intérêts.

D'ailleurs, si elle a la puissance économique, elle ne dispose pas de la puissance du nombre. Elle ne forme qu'une mince couche supérieure au-dessus de la masse du peuple industriel. Et comme elle n'a pas su se concilier ni la classe ouvrière, ni le Mittelstand des

1. Voir *Politisches Handbuch der nationalliberalen Partei*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1907, et Naumann, ouv. cité.

villes parce qu'elle ne s'abaisse pas à ce commerce de détail et de petits comptes bien tenus qu'est une élection, il y a peu de grands industriels au Reichstag. S'il y en a, ils sont élus avec le concours des paysans ou des socialistes. De même que la noblesse terrienne est dans la dépendance politique des paysans, la grande bourgeoisie est en tutelle parlementaire et n'existe que par des compromis avec la droite ou la gauche, selon les intérêts en jeu. Elle a cherché longtemps des alliés à droite. Le heurt fréquent des intérêts agraires et des intérêts industriels rend cette alliance précaire. Depuis les derniers événements parlementaires, elle se réveille et se demande ce qui lui coûtera le plus cher, le pacte avec les conservateurs ou l'entente avec les libéraux démocrates.

La petite bourgeoisie a opté; elle a mis ses aspirations matérielles, ses désirs précis, sa volonté à courte vue au service batailleur de la démocratie socialiste. Bismarck, spéculant sur la peur qu'excitait le socialisme, eut longtemps à sa disposition des majorités de rechange. Ce sentiment est susceptible d'opérer encore une union apparente et provisoire par-dessus l'opposition durable des intérêts. Dans la politique allemande, il y a deux blocs indissolubles : le centre et le parti socialiste. Ils sont formés et menés à l'action par des idées qui ont une énergie d'étreinte incalculable. Les groupes formés par les intérêts sont friables à l'infini. Le centre a 100 députés représentant 2 179 743 voix. Le parti socialiste représente

3 259 020 voix sur 11 303 483 votants[1]. Les syndicats ouvriers qui font la puissance du parti comptent deux millions de membres environ payant une cotisation régulière. Les socialistes bénéficient donc de 1 million et demi de voix qui ne sont pas l'expression des forces du parti. C'est l'apport du mécontentement général. La représentation du parti, depuis la fondation de l'empire, accuse la progression suivante : 12 députés en 1877; 11 en 1887; 56 en 1898; 81 en 1903. La campagne nationaliste des élections de 1907 les réduisit à 43. Les optimistes sont unanimes à leur accorder 130 députés en 1911; les pessimistes, 150. C'est une vue sur l'Allemagne industrialisée. Le centre est l'atout parlementaire. Il « coupe ». On le subit. Le parti socialiste est l'inconnu que Bismarck comparaît au prophète voilé de Moore qui couvre son visage pour ne pas laisser voir son aspect terrible. Comment gouverner?

VI

Un principe constant chez tous les présidents du conseil des ministres prussiens, faisant fonction de chanceliers de l'empire, a dominé et réglé, pendant près de quarante ans, la politique allemande. Il n'est écrit dans aucune constitution, il ressort de l'his-

1. *Statistik der Reichstagswahlen von 1907*. Vierteljahrshefte zur Statistik des deut. Reiches. — Ergänzungsheft zu 1907, I, p. 68-69.

toire parlementaire et peut se formuler ainsi : Le gouvernement n'est asservi à aucune majorité. En effet, le gouvernement allemand en a changé au gré de ce qu'il considérait être l'intérêt national commandant le moment et les circonstances. Ce principe n'est applicable que dans un temps et dans un pays où tous les intérêts se développent par colonnes parallèles et où toutes les questions, sans exception, ne se compliquent pas d'idéologies ennemies. Et il est de nature à diminuer la virulence nocive d'un parlementarisme pratiqué comme un moyen de brimer la moitié d'un pays avec l'autre moitié. Mais voici que des forces qui n'ont pas encore eu accès au pouvoir, s'organisent dans un tumulte confus afin de contraindre le gouvernement à opter pour un parti contre d'autres partis. C'est un essai de résistance à cette politique « réaliste » qui le maintenait au-dessus des « fractions » et imposait à l'empire les idées successives que le roi de Prusse se faisait du « bien de l'État ».

De 1866 à 1878, Bismarck gouverna avec le parti national libéral. L'histoire de la grandeur et du déclin de ce parti ferait voir admirablement ce que les philosophes du « devenir » appellent « le vrai point et le moment réel où les choses tournent ». Le parti national libéral est le parti prussien de la fondation de l'empire, le *Blütezeit*, la floraison du libéralisme bourgeois, « militariste » et centralisateur. Il combattit contre les partis libéraux et démocratiques

de l'Allemagne du Sud pour l'unité organique, diplomatique, militaire, économique, juridique. Son éclat fut de courte durée. Il était l'expression de l'âme prussienne avant 1870 et vivait par conséquent de politique extérieure. L'empire fait, la « question nationale » diminua d'intérêt. L'Allemagne était joyeuse, optimiste et repliait ses enthousiasmes vers l'intérieur. Bismarck veillait, glorieux, mais seul. Il ne demandait que des soldats; on les lui accordait. Il se chargeait du reste. Le Kulturkampf survint. Le parti national-libéral donna tout entier contre les catholiques. Il fut anti-libéral comme l'exige le terreau qui nourrit ses racines et, ricochet de l'action, il enfanta un parti, le centre, son successeur dans l'équilibre des forces parlementaires. Puis l'essor industriel transforma les anciennes couches populaires, déplaça les perspectives politiques. Le peuple allemand recommença à regarder vers l'extérieur, mais pour y trafiquer, non pour s'y abattre. Peu à peu, le contenu des discours des orateurs des libéraux se vida de sens. Le libéralisme d'antan cessa de paraître conforme à la *deutsche Kultur*, à la civilisation allemande[1]. La jeunesse des écoles où se recrutaient les troupes du parti, n'osa plus se dire libérale

1. Naumann, *Democratie und Kaisertum*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1904, p. 136.

Sur l'activité politique du parti national-libéral et l'attitude prise par la bourgeoisie dans toutes les questions débattues au Reichstag depuis quarante ans, voir : *Politisches Handbuch der Nationalliberalen Partei*, 1 vol. in-8° de 1229 pages, Berlin, 1907.

et se dispersa à droite et à gauche, tout en restant belliqueuse. Il arriva au parti national libéral ce qui advint au parti radical en France, après la séparation des Églises et de l'État. Après avoir réalisé son idée propre, l'idée de l'unité allemande, le papillon quitta la chrysalide qui fut mangée par les larves voisines. Après les destins accomplis, il faut disparaître ou se réincarner dans une idée nouvelle.

En 1878, Bismarck changea de politique économique et gouverna jusqu'en 1890 avec tous les groupes conservateurs de droite, auxquels s'adjoignit la majorité du parti national libéral désorienté. Le « cartell » des « partis de l'ordre » est en quelque sorte un codicille au testament politique de Bismarck qui lègue l'idée que l'aristocratie terrienne et l'aristocratie industrielle ont des intérêts communs qui doivent primer les intérêts divergents. Ces intérêts communs s'affirment dans une politique de défense nationale, dans une politique protectionniste nationale, dans la lutte nationale contre le désordre, c'est-à-dire contre les socialistes.

Le gouvernement allemand put s'appuyer sur ce programme tant que n'éclata pas la contradiction entre la politique navale et la politique agrarienne ; tant que les intérêts de l'agriculture et de l'industrie furent parallèles et purent être sauvegardés par une même politique protectionniste ; tant que les éléments avancés du libéralisme n'abandonnèrent pas la lutte pour « l'ordre » et ne passèrent pas du côté du

« désordre ». La politique de juste milieu est une politique idéale. Quel malheur qu'il faille que tous les essais qu'on en a faits aient mal fini. L'expérimentateur allemand ne dura pas assez pour terminer l'expérience. Son successeur, Caprivi, chercha le bien de l'État du côté opposé et essaya de gouverner avec les groupes libéraux de gauche pendant trois ans. Bismarck, avant de mourir, vit la domination d'un parti dont il avait fait l'éducation politique, car le centre fut tout-puissant au Reichstag, de 1893 à 1907. M. de Bülow le vengea de cette savoureuse amertume, en même temps que du souverain qui l'avait congédié. Il rejeta le centre hors de la majorité et gouverna deux ans avec une gageure. Le bloc conservateur-libéral se désagrégea au premier choc des intérêts. Par tous pays, un « bloc » ne dure que le temps d'un hallali. Depuis juin 1909, le gouvernement tâtonne et le pays s'irrite.

La politique extérieure et intérieure de M. de Bülow avait agité les esprits. On était pour ou contre, avec passion. La personnalité de son successeur ne laisse aucun doute sur les intentions et les motifs qui dictèrent ce choix à Guillaume II. En d'autres temps, le caractère, l'attitude, l'allure, le tour d'esprit de M. de Bethmann-Hollweg eussent puissamment contribué à rétablir le calme et à détourner des affaires publiques l'attention éveillée du peuple allemand. Il est l'homme représentatif de cette chose froide, ferme, fière, portant haut et allant d'un pas sûr, lent et grave

dans une direction fixée par des principes anciens, inconditionnés, incontestés, de l'armature prussienne : l'administration.

C'est un bureaucrate, au sens dont l'histoire de la maison qu'il sert a empli ce mot. Un bureaucrate est un contemporain survivant du « despotisme éclairé ». Pour lui, la transition des temps est insensible et alternée : politique absolue, administration libérale, et réciproquement, selon les cas.

Mais les circonstances ne lui sont pas favorables. La succession était difficile et la transmission des pouvoirs s'est faite au milieu de la tempête. En outre, le pays traverse une crise d'indiscipline, de reclassement des hommes en fonction de la transformation des choses, de renouvellement d'idées, que les Allemands appellent anarchie quand il s'agit de la France. Dans les premiers mois de 1874, quelque temps avant la chute de Caprivi, le prince de Bismarck disait au comte Herbert, son fils : « Caprivi n'est pas le plus mauvais. Si un jour un bureaucrate prussien, un bureaucrate vrai, authentique, devenait chancelier, alors cela signifierait la ruine de l'empire allemand[1]. »

Le chancelier bureaucrate se trouve aux prises avec une difficulté inédite. Elle consiste à défendre la personnalité propre de la Prusse contre un courant violent d'opinion publique formé par les Allemagnes du

1. Rudolf Martin, *Unter dem Scheinverfer*, in-8°, Berlin, 1910, p. 8.

Sud et par la partie de population prussienne née hier de la conjonction d'un événement historique et d'un phénomène économique, nombreuse et pauvre, étrangère à la tradition et aux préjugés du sol sur lequel elle ne possède pas de vieux arbres plantés par elle, n'ayant que des besoins à satisfaire et nul bien à perdre, attroupée par des désirs communs. L'introduction du suffrage universel, direct et secret en Prusse, que l'opinion allemande réclame, porterait une atteinte irréparable aux assises qui supportent la monarchie. M. de Bethmann-Hollweg a donc pris une attitude « principielle » et agressive contre la réforme et défendu le suffrage des trois classes.

Demander, dit-il en substance, au Landtag prussien, que notre développement constitutionnel suive des voies homogènes dans les différents États confédérés, c'est une aspiration démocratique étrangère à l'intelligence de l'histoire d'Allemagne et de sa civilisation. La Prusse ne peut pas abdiquer ses qualités propres ni s'en laisser dépouiller ; c'est en maintenant son esprit qu'elle agit dans l'intérêt de la confédération [1]. — Si le droit électoral en vigueur, vivement critiqué par Bismarck [2], marque le caractère indélébile de la Prusse, nous verrons s'il y a lieu de le soutenir ou de le réfuter. Quoi qu'il en soit, c'est vers cette question que s'orientent toutes les passions qui sous-tendent le mécontentement général. Tous les États de

1. *Stenographische Berichte*, 10 février 1910, p. 1420.
2. Voir ci-dessus page IX, X et 149.

l'Allemagne du Sud ont pris parti en faisant d'abord la réforme chez eux, et l'opinion des classes les plus modérées est acquise aux revendications des démocrates et socialistes prussiens. La presse les soutient en Wurtemberg, en Bavière, en Saxe.

L'*Allegmeine Zeitung* de Chemnitz, organe national-libéral modéré des industriels de cette région, commentait en ces termes, le 9 février, le projet de réforme proposé par le gouvernement de Berlin. « L'empire récoltera la tempête que la Prusse est en train de semer. Depuis 1871, nous demeurons dans la même maison. Cela nous donne le droit et le devoir de l'avertir de ne pas jouer avec le feu, en présentant des lois dont l'iniquité fait monter la colère dans le cœur des citoyens les plus paisibles[1]. »

Guillaume II comprend toute la gravité de la question et nul ne sait mieux que lui que la Prusse est le dernier butoir féodal de l'Europe, contre lequel viennent déferler les idées « révolutionnaires », centenaires et contemporaines, historiques et occultes. Son caractère progressif va au-devant des solutions inéluctables. Le discours du trône du 20 octobre 1908, promettant une réforme du droit électoral prussien, avait fait naître de grandes espérances dans le peuple. Mais quand il fait avec sa main impériale le geste qui donne, ses pieds éprouvent la résistance du socle

1. Cité par M. Träger, à la Chambre des députés prussiens, *Stenogr. Berichte*, 10 février 1910, p. 1449.

sur lequel il figure la monarchie prussienne. Et il se repent d'un discours par un autre discours. Le 26 août 1910, il parla à Kœnigsberg : « C'est ici que le grand électeur s'est déclaré, de son droit propre, duc souverain en Prusse ; c'est ici que son fils a posé la couronne de roi sur sa tête ; Frédéric-Guillaume Ier a établi ici son autorité comme un « rocher de bronze » ; sous Frédéric le Grand, la province a partagé les joies et les douleurs de son gouvernement. Ensuite, vint le dur temps de l'épreuve, le grand soldat empereur des Français a résidé ici... Me considérant comme un instrument du Seigneur et indifférent aux manières de voir du jour, je poursuis ma voie uniquement consacrée à la prospérité et au développement pacifique de la patrie. »

Si l'Allemagne bourgeoise, intellectuelle, libérale a fait le pèlerinage de Kœnigsberg, elle n'a accepté que les conseils que propose l'émouvant tombeau de Kant et refusé d'entendre les leçons que donne cette plaine couverte d'histoire qui conduit à la ville méditative sous le ciel bas. Incapable donc de situer dans son inspiration la parole royale, elle protesta avec violence une fois encore contre cette nouvelle affirmation de « gouvernement personnel » et cette prétention intempestive au droit divin. Elle considéra que c'était « une déclaration de guerre au peuple et à la représentation nationale ». Que le roi de Prusse relève du droit divin, c'est une question subjective. car Joseph de Maistre posait l'histoire de la monarchie

prussienne comme une objection formidable contre la Providence. Mais si le roi de Prusse tient du Dieu des chrétiens sa couronne royale, le peuple allemand pense qu'il tient la couronne impériale du dieu de la guerre, de l'opinion nationale, de la volonté populaire. Il sait même que Guillaume I[er] ne l'accepta qu'à contre-cœur « à cause de la douleur de voir le titre prussien écrasé » et que, contraint, il fut « sur le point d'abdiquer[1] ». Nouvel anneau de la chaîne des contradictions avec laquelle Bismarck a garotté le Hohenzollern.

Les causes du mécontentement général sont nombreuses et entrelacées les unes avec les autres à la croisée de toutes les branches de l'activité nationale. Troublé dans ses pensées et dans sa vie quotidienne, le pays demande qu'on y remédie. Criées sur la place publique ou voilées, par l'heure inopportune, dans les esprits, les solutions de la crise intérieure peuvent se réduire à trois. Ou l'émeute triomphante qui finirait par une révolution. C'est une hypothèse romantique et absurde, car derrière le château de cartes construit par Bismarck, il y a des mitrailleuses. Ou la guerre extérieure qui referait pour un temps l'unité des désirs dans le présent et des vues sur l'avenir. Les parties composantes de l'empire germanique sont jointes ensemble avec du sang coagulé. D'autres circonstances économiques, sociales et politiques

1. Voir ci-dessous, p. 262.

auraient pu le transformer en ciment historique par le travail lent et grandiose des forces naturelles jouant et s'alliant ensemble. Mais des lignes de faille apparaissent.

Ou la réforme du droit électoral prussien. Radicale et immédiate, la substitution du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret au système censitaire des trois classes serait la plus grande révolution de l'histoire de Prusse.

CHAPITRE IV

LA CAMPAGNE ALLEMANDE CONTRE LE DROIT ÉLECTORAL PRUSSIEN

SOMMAIRE. — I. Le mécanisme constitutionnel de l'empire allemand. — Le Reichstag élu au suffrage universel direct et secret. — II. Le Landtag prussien élu au suffrage censitaire et public. — Principe sur lequel repose le suffrage de classe. — Le système. — III. Premiers résultats; vue économique et sociale sur la Prusse de 1850. — Le changement d'assiette de la richesse fait apparaître l'absurdité du système. — Les élections de 1908. — Les listes électorales. — La répartition des circonscriptions. — IV. Le droit électoral et l'impôt. — Le suffrage de classes et la classe moyenne. — La carte politique de la Prusse et les réalités économiques et sociales dont elle accuse la révolution et la transformation. — V. Débats parlementaires en 1908 et en 1909 au Landtag prussien sur la réforme électorale. — Discussion des principes entre partisans et adversaires du suffrage censitaire et du suffrage universel et direct. — VI. Projet de Réforme. — Le gouvernement et les partis dans les débats de 1910. — Point central des débats : le vote public. — Attaque et défense de la personnalité historique de la Prusse.

I

Quand les rois, les princes et trois villes républicaines d'Allemagne eurent contracté l' « alliance éternelle » qui porte le nom d'empire germanique,

Bismarck voulut définir son œuvre et « trouver le mot qui convient le mieux pour rendre l'idée de droit ».

Le 1er avril 1871, il fit valoir devant le Parlement allemand, avec l'autorité d'un philologue qui avait éprouvé les formules au feu de l'action, les raisons pour lesquelles il avait éliminé de la constitution tels vocables emplis de sens sur une terre étrangère, tels autres chargés de ressentiments par des malentendus historiques, et enfin ceux taris de vie par les orateurs. Puis il simplifia, à l'usage du peuple, les 78 articles du pacte fédéral. « Sa Majesté l'empereur, dit-il, représente l'empire au dehors. Le Bundesrath est un corps politique formé par les plénipotentiaires des différents États confédérés. Le peuple tout entier a pour représentant le Reichstag. Le Reichstag est élu au suffrage universel, direct et au scrutin secret. » La simplicité de cette mécanique politique n'est qu'apparente. Dans la vérité de son fonctionnement elle a des manivelles cachées, des combinaisons secrètes, des tiroirs à double fond.

Qu'est-ce que l'empereur? Chef de l'armée et de la marine, préposé aux relations internationales, mais sans droit de sanction ni de veto à l'intérieur, il ne serait, en somme, dans l'ordre politique, qu'une fiction prestigieuse s'il n'était en même temps roi de Prusse. Les réalités groupées sous ce titre par l'histoire vivifient les textes constitutionnels, prêtent leur force à la fonction impériale, lui assurent une

incomparable autorité. Car la Prusse a une situation prépondérante dans le Conseil fédéral. Le Bundesrath est à la fois un organe législatif, un conseil exécutif une conférence diplomatique, un conseil d'État, un tribunal d'arbitrage entre les États confédérés. Il n'est pas une assemblée représentative ; ses membres sont tous de hauts fonctionnaires des États qui les délèguent; de leurs gouvernements respectifs ils reçoivent des instructions très précises sur la position qu'ils devront prendre à l'endroit des questions à traiter. Ce ne sont pas les plénipotentiaires à titre personnel, mais les États qui sont investis du droit de suffrage; dès lors, tous les représentants d'un même État sont tenus de voter dans le même sens, « unitairement »

Cette remarque souligne la disposition suivante : en cas d'égalité de suffrages exprimés, le poids de celui de la Prusse décide des opinions. En outre, 14 voix suffisent pour repousser toute modification à la constitution. Or, sur les 58 voix qui représentent la confédération au Bundesrath, la plupart des États ont 1, 2 et 3 voix ; la Saxe et le Wurtemberg en ont 4, la Bavière 6. La Prusse en compte 17. Elle est donc la clef de voûte de l'empire, non seulement par la force, mais encore par la puissance qui crée le droit.

Comment Bismarck, qui professait un âcre dédain pour l'idéologie de 1848, dont le suffrage universel est l'apport principal, en vint-il, dès la première

heure, à donner une constitution démocratique à l'empire? En ce point consistait la grande nouveauté. L'Allemagne avait connu empereurs et diètes de princes. Mais le fonctionnement du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret dans l'empire posait dans tous les États confédérés, qui n'en étaient encore qu'à un constitutionnalisme rudimentaire, une série de contradictions fondamentales dont il faudrait bien qu'un jour les gouvernements subissent ou mitraillent les conséquences.

L'homme qui devait réaliser par le fer et par le sang l'idée d'unité dont le peuple, pendant plus de cinquante ans, n'avait activé le devenir que par paroles et par tumultes, a jugé politique de livrer au public les raisons d'un tel acte. Il l'a fait à plusieurs reprises. En 1863, en prenant le pouvoir, il était déjà maître de sa pensée directrice. A lord John Russel, qui trouvait singulière l'attitude du cabinet de Berlin motivant son refus d'adopter le projet de constitution fédérale, élaboré à Francfort par les princes allemands, sur l'initiative de l'Autriche, par le fait que le projet ne comportait pas de Chambre fédérale élue au suffrage direct, Bismarck répondit par une dépêche du 8 octobre : « En ce qui concerne le Parlement allemand, notre point de vue ne tient pas compte des théories politiques, mais seulement des intérêts matériels de la Prusse, qui sont identiques avec ceux de la majorité de la nation allemande. La Prusse a besoin d'un contrepoids contre la poli-

tique dynastique des gouvernements; elle ne peut le trouver que dans la représentation nationale[1]. »

Dans ses *Souvenirs*, il mesure l'étendue de l'effet dont il a posé la cause et prépare le remède au venin dont il sent bien qu'elle est pleine : « Étant donnée la nécessité, dans la lutte contre une puissance étrangère ayant la supériorité du nombre, d'employer, en dernier ressort, même des moyens révolutionnaires, je n'éprouvai aucun scrupule à recourir au plus puissant des artifices libéraux de ce temps, au suffrage universel. Déjà par ma dépêche circulaire du 10 juin 1866, je l'évoquai pour effrayer les monarchies étrangères et leur ôter la tentation de mettre les doigts dans notre « omelette » nationale. Je n'ai jamais douté que le peuple allemand, dès qu'il comprendra que le droit de suffrage actuel est une institution nuisible, ne soit assez fort et assez prudent pour s'en défaire. S'il ne le peut pas, cette idée exprimée dans un de mes discours « qu'il saurait bien trotter une fois qu'il serait en selle » aura été une erreur. L'adoption du suffrage universel était une arme contre l'Autriche et d'autres puissances, dans la lutte pour l'unité allemande, et, en même temps, une menace de recourir aux derniers moyens contre toute coalition. Dans une pareille lutte, quand elle est engagée à la vie à la mort, on ne regarde pas aux armes qu'on saisit, ni à la valeur des

1. Sybel, *Die Begründung des deustchen Reiches*, II, p. 408.

choses qu'on détruit en s'en servant. L'unique conseiller, c'est le succès de l'entreprise[1]. »

Le Reichstag personnifie « l'unité nationale fondée sur l'indigénat commun » et se compose de 397 députés. Par des discours, ils signalent le flux et le reflux des opinions qui se meuvent du Rhin au Niemen, des monts de Bohême à la mer; par des propositions de loi, ils expriment les désirs, formulent les besoins de 65 millions d'hommes. Ils votent le budget et les impôts nécessaires à la vie de l'empire.

Si Bismarck sauta du premier bond jusqu'aux limites extrêmes de la démocratie, il prit, à la vérité, quelques mesures qu'il croyait propres à modifier les directions du suffrage universel; il laissa aux fonctionnaires la libre entrée au parlement; il interdit aux députés de recevoir, à ce titre, aucun traitement ni indemnité. Barrière à claire-voie contre le parlementarisme professionnel. Le suffrage universel a produit des effets d'une autre importance et créé une situation dont nous ferons voir la gravité avec des chiffres; ces mêmes chiffres démontreront la légèreté des espérances de Bismarck. A son tour, le grand « réaliste » rêvait quand il se laissait aller à croire qu'on pourrait, un jour, ôter le bulletin de vote, devenu « nuisible », à un peuple devenu capable de s'en servir d'une main crispée.

Pour le moment et en premier lieu, il suffit de

1. *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 58.

retenir que Bismarck a fait usage du suffrage universel comme d'une arme révolutionnaire contre les princes et les rois allemands ; que, en même temps, il a jeté le discrédit sur le suffrage de classe, lequel, pourtant, fait durer « l'influence prudente et retardante de ceux qui possèdent[1] » et leur assure la prépondérance politique.

En second lieu, il faut noter que ses actes et ses paroles ont fait lever dans les esprits l'ivraie des contradictions ; que, aujourd'hui, la multitude de « ceux qui convoitent[2] » s'insurge contre le droit électoral prussien ; que, enfin, M. de Bülow, son successeur, a naguère, au nom des grands seigneurs terriens, des princes du négoce et des rois de la finance, paraphrasé en dix lignes le mot que M. Guizot jeta à un interrupteur, le 26 mars 1847 : « Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel[3] », en Prusse.

Il importait avant tout de consulter Bismarck. Pour considérer l'évolution des choses dans l'empire allemand, la pensée de celui qui l'a fait, exprimée par paroles, par écrits et par actions, est un magnifique belvédère.

1. *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 59.

2. *Ibid.*

3. Guizot, *Histoire parlementaire de France; recueil complet des discours*, t. V, p. 383.

II

L'Assemblée nationale, issue du suffrage universel direct, égal pour tous et secret, laisse subsister les parlements particuliers de chaque État confédéré. Les Landtage se composent soit de deux Chambres, la Chambre des seigneurs et la Chambre des députés, soit d'une Chambre unique. Les Chambres des seigneurs comprennent des membres héréditaires, des membres nommés à vie par le souverain et des membres qui tiennent ce privilège de leurs fonctions. Elles sont la représentation des forces sociales fondées sur des droits historiques, sur l'autorité que confère la possession atavique d'une portion du sol, sur l'influence intellectuelle et morale qui émane des hautes charges, sur le prestige civique que donnent les services rendus à l'État, à la ville, à la profession. Les trois sénats républicains représentent l'aristocratie de l'intelligence et des affaires. Ils sont élus à vie et ils exercent le pouvoir exécutif. Les royaumes de Prusse, de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg, les grands-duchés de Bade et de Hesse, les villes hanséatiques de Brême, Hambourg et Lubeck, ont deux Chambres.

Les Chambres des députés, toutes élues, jusqu'à ces dernières années, selon différents modes de suffrage censitaire et à deux degrés, représentaient des catégories d'intérêts plutôt que des courants d'idées.

Elles faisaient voir toutes les étapes de la genèse du constitutionnalisme, depuis la diète de Mecklembourg où, d'après le Pacte d'union de 1523, siègent l'ordre des chevaliers et la représentation des villes, jusqu'à l'oligarchie bourgeoise des trois républiques administrées comme des maisons de commerce. Mais ces digues constitutionnelles, établies dans tous les États de l'Europe centrale à la suite des commotions populaires de 1830 et de 1848, ont été rompues une à une dans les États du Sud. Aujourd'hui les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, les duchés de Bade et d'Oldenburg élisent leurs députés au suffrage universel direct et secret. Les Landtage de Saxe-Weimar et de Brunswick en ont adopté le principe.

Les historiens et publicistes « bismarckiens » sont sévères pour ces « gens du Midi », empoisonnés d'idéologie française.

De bonne heure et de bon gré, les souverains du Sud s'appuyèrent sur l'opinion publique pour résister à la conquête de l'Allemagne par la Prusse. Ils étaient depuis longtemps « constitutionnels », quand le Hohenzollern déclarait ne vouloir jamais permettre qu'un « morceau de papier » vienne s'interposer entre le Seigneur Dieu d'en haut et lui. Ils ont cédé au flot montant de la démocratie, sans coup férir; enfin, ils ont fait de la « logique ».

Stein avait formé le projet, en 1808, de donner une « représentation nationale » à la Prusse. Il la concevait comme un grand comité consultatif dont

on prendrait l'avis en matière de législation et dans lequel la noblesse aurait un rôle prépondérant. Le *Bauerstand*, les paysans, auraient une représentation distincte. Hardenberg fit sienne cette idée vague et confuse. Le besoin d'hommes et d'argent la précisa et clarifia. Un parlement qui était l'extension des États provinciaux fonctionna de 1811 à 1815. Ces intentions libérales, suggérées par le malheur des temps, s'évanouirent au congrès de Vienne. Frédéric-Guillaume IV, ayant besoin d'argent pour construire les premières lignes de chemin de fer, se décida malgré les remontrances de Metternich, à tenir des promesses que des délégations de tous les points du royaume rappelaient depuis trente ans. Le 3 février 1847, jour anniversaire de l'appel aux armes en 1813, parurent les lettres-patentes convoquant le Landtag uni. Dans les Conseils du roi, le futur empereur, le prince Guillaume de Prusse, qui avait pris en main la réorganisation militaire, combattit avec obstination la réunion d'une Assemblée élue, tenant pour incompatibles une représentation populaire et une armée forte. « Une nouvelle Prusse se forme, dit-il en sortant de la séance où la convocation de la Diète avait été décidée. L'ancienne descend au tombeau[1]. » Les journées de mars 1848 furent l'Iéna de la féodalité prussienne. L'armée capitula, le roi fut humilié, le prince de Prusse con-

1. Ranke, *Friedrich Wilhelm IV*, *Allgemeine Deutsche Biographie*, p. 753.

traint de s'exiler en Angleterre. De ces événements, dont la vision occupe une place centrale dans la formation des pensées maîtresses de Bismarck, est issu le régime électoral prussien. Il marque la fin du privilège de la naissance et, comme la constitution de Solon, se fonde sur cette idée que les droits politiques doivent être proportionnés à la richesse. Première étape historique vers l'égalité absolue.

L'ordonnance du 12 août 1849 pose ainsi le principe du suffrage de classe. « Les forces des citoyens, de la coopération harmonique desquelles dépendent essentiellement la durée et la prospérité de la société, sont en partie physiques ou matérielles, en partie spirituelles ou intellectuelles. Parmi les forces matérielles, la force contributive (l'impôt) occupe une place primordiale. Elle donne la mesure générale de la capacité de l'individu à se gouverner lui-même... Il y a lieu d'attendre un bon résultat de la répartition du droit de vote d'après l'impôt, parce que les rapports sociaux sont, en définitive, établis de telle sorte que si les membres les plus pauvres de l'État représentent la plus grande somme des forces physiques, la plus grande proportion des forces intellectuelles se trouve parmi les plus riches ; dès lors, cette prépondérance que l'on assure en apparence aux biens matériels, va, par le fait, à l'intelligence [1]. »

Ce principe est à la fois aristocratique, puisqu'il

1. Von Gerlach, *Die Geschichte des preussischen Wahlrechts*, Berlin, 1908, p. 12-13.

sert de fondement à toutes les élites qui se forment dans les sociétés mercantiles où l'argent fait l'homme, χρήματ' ἀνήρ, et révolutionnaire, puisqu'il résume tout le programme des bourgeois émeutiers de 1830.

L'ordonnance du 30 mai 1849 institua le suffrage censitaire en Prusse. Tous les Prussiens âgés de vingt-cinq ans sont électeurs primaires. Ils sont répartis en trois classes. La liste électorale est ainsi établie : les électeurs sont inscrits par ordre d'importance devant le fisc, les contribuables les plus imposés en tête; les déracinés et les indigents, n'ayant pas de bien dans la circonscription ou n'en ayant point au monde, cotés fictivement à 3 marks, viennent en queue par ordre alphabétique. On fait la somme des impôts directs par commune, si la commune forme une section de vote, par section de vote s'il y en a plusieurs dans la même commune; on divise par trois; la fraction de contribuables payant à elle seule le premier tiers de l'impôt, forme la première classe; celle payant le second tiers forme la seconde classe; celle payant le troisième tiers forme la troisième classe. D'où il résulte clairement que, plus les impôts de quelques-uns sont élevés, plus petit est le nombre des électeurs de la première classe; dans la seconde classe entrent ceux qui sont parvenus à l'aisance et à des opinions modérées; dans la troisième classe s'entasse la multitude des anciens corvéables.

Le vote est public et consiste dans une déclaration

orale faite à haute voix au président du scrutin.

Voilà la machine. Elle est simple d'apparence extérieure. Elle est conçue et construite, selon la formule politique de toute l'histoire sociale d'un temps. M. Taine l'admirait. Mais des facteurs divers ont, pendant un demi-siècle, opéré la transmutation des valeurs d'après lesquelles on l'établit et faussé les calculs primitifs. Les résultats qu'elle donne en fonctionnant la feront mieux comprendre qu'une description minutieuse et abstraite.

III

Le droit électoral prussien repose donc sur une hypothèse qui admet que la force contributive et la capacité intellectuelle sont la condition et la conséquence l'une de l'autre et que dans la réalité sociale elles sont toujours réunies. Vraie ou fausse, mais, en tous cas, élaborée avec des éléments composants instables et groupés dans un ordre provisoire, à la date de 1849, elle sert d'assiette au suffrage censitaire. La division en classes fut préférée à l'établissement pur et simple du cens, parce que le roi voulait assurer la prépondérance aux grands propriétaires fonciers, c'est-à-dire à la noblesse terrienne. Au milieu du XIXe siècle, avant le grand nivellement produit par la grande industrie, la distinction des classes subsistait encore en Allemagne.

La noblesse, la classe moyenne et le peuple ne répondaient plus, il est vrai, à des dénominations juridiques, mais restaient séparés par la longue coutume. Il n'existait alors ni grande bourgeoisie, ni prolétariat. La grande industrie en était encore à la période des tâtonnements. Dans la plupart des régions, les ouvriers travaillaient dans la petite boutique du petit artisan installé dans la petite ville, et ces conditions d'existence étaient peu favorables à l'agrandissement des horizons intellectuels et sociaux, à l'énumération des longues revendications économiques. Leurs désirs de progrès et leurs besoins d'amélioration matérielle se satisfaisaient ou se résignaient dans les limites du métier à réorganiser corporativement. Cependant, le système de production moderne commençait à agglomérer, dans les pays rhénans et en Silésie, une population ouvrière très dense, à qui la vie en commun dans des usines spacieuses et la discipline professionnelle donneraient bientôt une âme collective nouvelle impatiente de connaître toutes ses puissances, d'éprouver ses énergies à la conquête du pouvoir.

Le directeur du bureau prussien de statistique, chargé, en 1849, de préparer la mise en vigueur de la loi électorale, essaya de répartir les électeurs primaires en trois classes, en suivant de loin le tracé des anciennes barrières sociales. Il comprit dans « la classe possédante et cultivée », les propriétaires de biens nobles, les ecclésiastiques, les savants, le

corps médical, les hauts fonctionnaires d'État, les officiers, les grands industriels et les rentiers.

Dans la « classe moyenne », qui devait former la seconde classe d'électeurs, il compta les professeurs de l'enseignement secondaire et primaire, les fabricants, les commerçants, et les agriculteurs ayant de 15 à 60 hectares. Dans la troisième classe il fit tenir les paysans ayant moins de 15 hectares, les artisans, les boutiquiers, hôteliers et ouvriers. Cette répartition sur le papier donna les proportions suivantes : Dans la première classe entraient 5,3 p. 100, dans la seconde, 25,8 p. 100 et dans la troisième, 68,9 p. 100 des électeurs primaires. Les élections de 1850, causèrent une première déception. Les chiffres ci-dessus furent ainsi modifiés : Les électeurs de la première classe n'étaient que 4,7 p. 100, ceux de la seconde classe diminuaient de moitié, et ceux de la troisième montaient à 82,7 p. 100. Si, pour parler clair, on ajoute que les classes signifient les riches, les aisés et les pauvres, ces chiffres nous donnent un premier aperçu de l'état social de l'Allemagne.

En 1849, les impôts directs n'étaient pas très lourds. Il existait alors un impôt de classe dont la cote la plus forte ne dépassait pas 450 marks. La plupart des propriétaires de biens équestres en étaient exempts, les immeubles n'en payaient pas et les patentes étaient peu de chose. L'établissement de l'impôt sur le revenu, en 1851, et le régime de la grande industrie, qui a coïncidé avec un accroisse-

ment constant et prodigieux de la population, ont profondément influé sur la répartition des classes électorales.

S'il exista jamais, en Prusse, des temps idylliques où les lumières de l'intelligence furent en raison directe des sommes versées au fisc, sur ce point aussi quelque chose semble avoir changé. Dans la 58e section de vote, à Berlin, formée par la Vosstrasse, une partie de la Kœniggrœtzerstrasse et de la Wilhelmstrasse, il y avait, en 1893, 189 électeurs inscrits, ainsi répartis : 2 gros financiers formaient seuls la première classe; la seconde classe comprenait 4 banquiers et 1 propriétaire de biens nobles; la troisième classe comptait 182 électeurs dont voici la profession : 1 chancelier de l'empire, 3 ministres, 4 valets d'écurie, 2 chefs de majorat, 56 cuisiniers, laquais et valets de chambre, 6 conseillers de commerce, 9 jardiniers, cochers et garçons de restaurant, 11 conseillers intimes et étudiants, 46 employés de bureau et portiers, 40 personnes exerçant des professions diverses. En 1903, dans cette même section, la première classe ne comptait qu'un seul homme, grand contribuable, honorable fabricant de saucisse, M. Heffte. Le prince de Bülow et le ministre de l'Intérieur faisaient partie de la troisième classe avec 270 électeurs. En 1893, sur 9 ministres prussiens, 3 votaient dans la seconde classe et 6 dans la troisième, où votaient aussi Treitschke, Sybel et le prince de Radziwill. Les électeurs changent de

classe, non seulement avec les fluctuations de la fortune, mais encore en changeant de circonscription. C'est ainsi que le prince de Hohenlohe, propriétaire d'immenses latifundia, votait dans la troisième classe à Berlin où sa profession de chancelier de l'empire décidait de sa résidence [1].

La machine a fonctionné pour la dernière fois en 1908. Les résultats en ont été consignés dans une statistique officielle [2], dressée pour servir de base à un projet de réforme électorale. C'est un document d'un intérêt durable, car ces colonnes de chiffres alignés par ordre du gouvernement font voir autre chose que les précautions prises, dans un pays gouverné, pour tenir des promesses faites à l'opinion. Il faut le méditer, l'analyser, le faire parler, parce qu'il contient le secret de la politique allemande, actuelle et future; il détermine, délimite et décrit, en effet, le centre principal des commotions intérieures dont la presse enregistrera au jour le jour les oscillations extérieures. Il met en présence la « nation » allemande dont la majorité est prolétarisée et mue par des forces de mouvement, désirs, besoins, passions, idées, — et le roi de Prusse arc-bouté à des forces de résistance, droits acquis,

1. Von Gerlach, ouvr. cité, p. 32.

2. *Die preussischen Landtagswahlen von 1908 und aus früheren Jahren.* Zeitschrift des kœniglich. preus. statistichen Landesamts. Ergænzungsheft XXX. In-fol., Berlin, 1909; XLIX-279 pages et 3 cartes.

intérêts matériels à large soubassement, consacrés par le temps et exhaussés, par les longs services rendus, au niveau d'une religion historique.

En 1849, le nombre des électeurs inscrits était de 3 255 703, ainsi répartis : 153 808 dans la première classe, soit 4,72 p. 100 ; 409 945 dans la seconde classe, soit 12,59 p. 100 ; 2 691 950 dans la troisième classe, soit 82,69 p. 100. Les 7 682 721 électeurs de 1908 votèrent : 293 402 dans la première classe, soit 3,82 p. 100 ; 1 065 240 dans la seconde classe, soit 13,87 p. 100 ; 6 324 079 dans la troisième classe, soit 82,32 p. 100.

La ligne du graphique accuse à peine d'un petit frisson soixante ans de changements étonnants survenus dans l'histoire économique, sociale, politique de la Prusse. La matière imposable a décuplé ; la richesse qui l'évalue centuplé ; les hommes qui se la disputent se sont multipliés. L'afflux de vie humaine engorgé dans ce triple parc fait éprouver la rigide fixité d'un système de gouvernement basé sur l'argent, et il faut admirer qu'il ait si longtemps résisté à la logique qui mène le continent européen, exclue l'Angleterre à qui la chance dure encore d'être une île.

Dans les provinces agricoles de l'Est, où le sol, détenu par un petit nombre de premiers occupants, résiste au choc des causes sociales qui, en d'autres contrées, le morcellent, l'effritent et le démocratisent et où le mouvement des esprits s'est réglé, en quelque

sorte, sur la hausse lente de la valeur de la terre, le caractère oligarchique du droit électoral prussien est encore plus marqué. Dans le district de Kœnigsberg, 88,79 p. 100 des électeurs sont inscrits dans la troisième classe; 8,60 p. 100 dans la seconde; 2,61 p. 100 dans la première. Ces proportions font voir le paysage d'une circonscription : deux ou trois grands seigneurs, une petite bourgeoisie en boutique, une foule de chaumines de paysans disséminées sur d'immenses latifundia. Dans l'Ouest tout a bougé, les fortunes, les idées, les hommes. Une poussée formidable et ininterrompue de bas en haut abaisse au-dessous de 80 p. 100 la proportion des électeurs de la troisième classe; dans le district de Trèves, elle tombe à 73,34 p. 100. Dans ces régions industrialisées, un fait s'impose à l'attention : la proportion des électeurs votant dans la seconde classe s'élève à près de 20 p. 100. C'est l'avènement et le dénombrement d'une « classe moyenne » formée et constituée en ses comptoirs et dont le caractère historique est qu'elle exige une part de plus en plus grande dans l'exercice du pouvoir.

L'examen des listes électorales des villes donne une idée de la répartition de la richesse dans ces attroupements économiques, formés pendant la phase de développement tératologique de la population allemande. La population des villes prussiennes au-dessus de 10 000 âmes, est, d'après le recensement de 1905, de 13 621 444 habitants. Le nombre des

électeurs urbains inscrits dans la première classe est de 90 091. C'est l'équivalent de la population de Mülheim-sur-la-Rhur, un village d'hier, devenu, dans l'espace d'une génération, une ville noire de 93 599 habitants. La seconde classe compte 386 323 électeurs. La ville de Francfort-sur-le Mein, pleine de boutiquiers, de rentiers, de manieurs d'argent, symbolise à elle seule la portion urbaine de ce mittelstand sur lequel tous les partis, les socialistes exceptés, s'accordent à faire porter le poids du système électoral prussien. Enfin 2 433 402 électeurs urbains sont inscrits dans la troisième classe. C'est à peu près la population de Berlin. Voyons le détail de la capitale qui donne une moyenne d'ensemble. Berlin a 482 599 électeurs censitaires; 12 110 votent dans la première classe, soit 2,51 p. 100; 74 977 dans la seconde, soit 15,54 p. 100; 395 512 dans la troisième, soit 81,95 p. 100.

Les articles 5 et 6 de l'ordonnance du 30 mai 1849 divisaient le territoire en sections primaires de 750 à 1 749 âmes et chargées d'élire 3, 4, 5 ou 6 électeurs du second degré, des délégués, *Wahlmänner* nommant les députés. En 1908, il y avait 29 028 sections primaires, dont 11 989 urbaines et 17 039 rurales. Les sections forment 276 circonscriptions, représentées par 443 députés. D'après le recensement de 1905, il y avait, en moyenne, un député pour 84 184 âmes et 17 342 électeurs primaires.

La réalité des choses ne correspond pas à la beauté

des moyennes qui ne donnent qu'une juste mesure fictive. Cinq circonscriptions ont plus de 400 000 âmes et plus de 100 000 électeurs ; 8, de plus de 300 000 âmes et de 60 à 80 000 électeurs ; 29, plus de 200 000 âmes et de 40 à 60 000 électeurs ; 139, plus de 100 000 âmes. Dans les circonscriptions d'empire, l'accroissement de la population dans les régions industrielles ou dans les agglomérations urbaines a produit des anomalies plus grandes encore. — Par contre, une vingtaine de circonscriptions censitaires ont moins de 50 000 âmes et moins de 10 000 électeurs. La représentation politique est indépendante du chiffre de la population. Telle circonscription de 100 000 âmes nomme autant de députés qu'une circonscription de 300 et de 400 000 âmes.

La répartition actuelle des circonscriptions date de 1860 et fournit aux adversaires du droit électoral prussien la raison la plus démonstrative en faveur de la réforme. Les nationaux-libéraux eux-mêmes sont d'accord avec les freisinnige (radicaux) pour demander une délimitation nouvelle[1], sur des bases différentes, il est vrai, comme nous le verrons. Un phénomène démographique des plus étonnants qu'enregistre l'histoire a rendu caduques les statistiques d'après lesquelles fut appliquée la loi de 1849. En cinquante ans, la vigueur de la race, stimulée par l'ivresse de la victoire, et la prolétarisation indus-

1. *Stenographische Berichte*, 25 et 26 janvier 1909.

trielle ont doublé la population de l'Allemagne. Au recensement de 1855, la Prusse comptait 21 millions d'habitants; au recensement de 1905, 37 millions. En 1855, Berlin avait 461 000 âmes; en 1905, 2 040 000. Les provinces industrielles sont naturellement les plus prolifiques; la Silésie est passée de 3 millions d'habitants à 5 millions, la Westphalie, de 1 million et demi à 3 millions et demi, le Pays rhénan, de 3 millions à 6 millions et demi. Les provinces agricoles comme la Poméranie ou le Schleswig-Holstein, n'ont augmenté que de 400 000 à 500 000 âmes[1]. De petites villes sont devenues de grandes villes; au milieu de la campagne se sont formés des centres populeux; les villages se sont vidés dans les usines. La répartition des circonscriptions fut faite du point de vue rural. Cependant, le rapport de la commission de 1860 prévoit les conséquences sociales de l'avènement de la grande industrie et reconnaît que le chiffre de la population est essentiel en cette matière : il serait contraire à l'esprit de la constitution de n'en pas tenir compte; si ce chiffre change, une législation nouvelle doit intervenir.

Les cadres sociaux étant complètement bouleversés, le suffrage de classe ne peut donner que des résultats étranges. En juin 1908, la majorité de la Chambre prussienne, soit 222 députés sur 443, fut l'élue des petites circonscriptions et représente

1. *Statistisches Jahrbuch für das Deutsches Reich*, 1906, p. 2.

12 millions d'habitants. D'après d'autres calculs, une moitié de la population nomme 303 députés, l'autre moitié, 140 seulement. On conclut donc que les 16 millions d'âmes nées en Prusse depuis 1860 sont sans droits politiques effectifs.

De cet état de choses résulte la prépondérance de l'Est agrarien où se recrute le personnel militaire, administratif et ecclésiastique qui sert à prussianiser l'Allemagne, sur l'Ouest industriel qui fait le prestige de l'Empire dans le monde moderne. En 1908, les provinces de Prusse orientale et de Prusse occidentale, de Posnanie, de Poméranie, de Brandebourg et de Silésie, à l'exception de Berlin, des districts industriels de Breslau et de Oppeln et d'une partie de la province de Saxe, soit une population de 15 millions d'habitants, ont élu 225 députés, dont les deux tiers sont conservateurs. Le reste du pays, peuplé de 22 millions d'habitants, n'a élu que 218 députés. Les régions industrielles et les grandes villes forment une minorité politique qui supporte cependant la plus grande charge des impôts.

Puisque le droit électoral prussien repose sur la force contributive (*Steuerkraft*) des citoyens, la somme d'impôt direct que paie chaque grand parti, par rapport au chiffre de population qu'il représente, crie justice, au nom de la loi. Car la richesse a changé de camp. Dans une société mercantile, les terriens sont devenus des parents pauvres. Le sol se morcelle et se démocratise. Les manieurs

d'argent réclament la prépondérance politique. Ils ne l'ont pas encore et le peuple la leur dispute déjà, au nom d'un principe spirituel. La mathématique électorale qui délimitait et constituait le pays légal de Louis-Philippe produisait les mêmes contradictions que dans la Prusse contemporaine. « Pour parvenir aux honneurs dans ce pays, il faut donc devenir riche? demandait Dufaure à la majorité censitaire. Votre système électoral pousse donc tout le monde à chercher la fortune? J'admire votre sécurité. » On sait comment elle fut troublée par l'arrivée soudaine des logiciens.

Les « réalistes » invoquent l'évolution historique contre les hommes à principes, qui répondent que si le droit de suffrage est attaché à la personne humaine et non point à une portion du territoire, il faut bien que les lois tiennent compte des réalités sociales nouvelles. Si un district de 38 000 âmes, comme celui de Frankenstein-Münsterberg, nomme un député, et que le district voisin, qui en a 300 000, n'en nomme aucun, toutes les considérations historiques ne feront pas que cela soit juste.

Les conservateurs repoussent, à l'unanimité, une répartition nouvelle des circonscriptions. L'évolution économique, disent-ils, a dépeuplé les campagnes, c'est un fait certain et regrettable; on ne peut pas diminuer encore l'influence politique des agrariens, en revisant les circonscriptions selon des chiffres de population qui donneraient la prépondérance aux

grandes villes et aux centres industriels, qui ont bénéficié de l'exode rural. Ils se résigneraient plutôt à une augmentation du nombre des députés. Le centre, qui revendique pour la Prusse le droit de suffrage en vigueur dans l'empire, refuse d'accepter le nombre comme seule base de la revision, parce qu'elle est perpétuellement changeante et qu'il est difficile, en effet, de construire des cités politiques sur le sable mouvant.

Considérons un instant cette question d'un autre point d'aspect. Si l'on procède à une revision générale des circonscriptions prussiennes, ce précédent provoquera certainement un mouvement d'opinion pour demander une répartition plus rationnelle, plus « juste », plus « logique », des circonscriptions d'où émane le parlement d'empire. Celles de l'Allemagne du nord datent de 1867; celles de l'Allemagne du sud, de 1871. Le facteur démographique a faussé les résultats électoraux des unes comme des autres. Voici des chiffres fournis par la statistique des élections de 1907 [1]. Le Reichstag, nous l'avons dit, se compose de 397 députés, soit, pour une population de 60 millions d'habitants, 1 député par 152 000 âmes en moyenne [2]. L'État de Schaumbourg-Lippe a 1 député pour 45 000 habitants. Cinq petits

1. *Statistik des Reichstagswahlen von 1907* (Vierteljahrshefte zur Statistik des deutschen Reichs; Ergänzungsheft zu 1907). G. Freytag, *Reichstags Wahlkarte*, 1907.

2. Ces calculs sont établis d'après le recensement de 1905.

États ont 1 député pour une population inférieure à 100 000 habitants. Le Wurtemberg nomme 1 député par 135 000 habitants; la Bavière, 1 par 135 900; Baden, 1 par 143 500; la Prusse, 1 par 158 000; la Saxe, 1 par 196 000; Brême, 1 par 263 400 âmes. Hambourg a 3 députés, soit 1 par 291 600; Berlin a 6 députés, soit 1 par 340 000. La 1re circonscription de Hambourg a une population de 145 578 âmes, 38 963 électeurs inscrits et 32 956 votants; la 3e circonscription 448 614 âmes, 136 700 électeurs inscrits, 118 334 votants. La 1re circonscription de Berlin a une population de 81 659 âmes, 16 286 électeurs inscrits, 13 215 votants; la 6e circonscription 696 608 âmes, 194 941 électeurs inscrits, 139 401 votants. Si, d'une part, on note que les unes correspondent aux quartiers bourgeois, les autres aux faubourgs ouvriers; si, d'autre part, on se rend compte que le peuple allemand prend une part de plus en plus active et passionnée à la vie publique [1], on sera préparé à saisir tout le sens de ces paroles : « Les circonscriptions de l'empire diffèrent encore plus les unes des autres que les conscriptions prussiennes, disait un député conservateur, le 10 janvier 1908. Enlever ce frein, ce correctif à la composition

1. En 1871, la proportion des votants fut de 51 p. 100, sur 7 656 000 inscrits; en 1881, de 56,3 p, 100, sur 9 098 000 inscrits; en 1890, de 71,6 p, 108 sur 10 146 000 inscrits; en 1903, de 76 p. 100, sur 12 531 000 inscrits; en 1907, de 84,7 p. 1o0 sur 13 350 698 inscrits.

d'un Reichstag élu par le suffrage le plus radical du monde, c'est courir le danger de provoquer une catastrophe qui fera jeter le suffrage universel pardessus bord, ou amènera un bouleversement (*Zerstörung*) de l'empire[1]. »

Si l'avenir appartient à la puissance du nombre, deux partis en décideront, parce qu'ils ont un idéal aux longues perspectives. Le centre forme un bloc de 100 députés représentant 2 179 743 voix, agrégées l'une à l'autre par des intérêts spirituels. Les socialistes ont 3 259 020 voix. Une représentation proportionnelle à ce chiffre leur donnerait environ 130 mandats, au lieu de 43 qui sortirent des urnes de 1907. Formidable étau dont les mâchoires se resserrent à chaque élection législative et pressent le Hohenzollern féodal et luthérien.

Il y a trente ans, un cri dominant un instant la rumeur parlementaire fit planer sur le Reichstag les espérances de la démocratie sociale : « Quand l'Allemagne aura 80 millions d'âmes, nous serons les maîtres dans ce pays. » Cet interrupteur anonyme était assurément un dangereux calculateur. Un homme d'État prussien nous disait, un jour, dans les couloirs de la Chambre des seigneurs : « Nos pires ennemis, ce sont les logiciens de l'intérieur. »

1. Baron de Zedlitz, Chambre des députés prussiens (*Stenographische Berichte*, p. 422).

IV

Le droit électoral de chaque censitaire varie selon les circonscriptions. Le montant de l'impôt, d'après lequel sont réparties les trois classes, s'élève à 599 523 596 marks 04 pfennigs. La première classe paye 221 527 447 marks 43 pfennigs. La seconde, 191 710 080 marks 57 pfennigs. La troisième 186 286 068 marks 04 pfennigs. Du total de l'impôt, il n'est peut-être pas sans intérêt de dégager la somme de l'impôt sur le revenu pour dégonfler, en passant, la théorie de ceux qui prétendent qu'il ne pèse que sur la classe riche. Elle est de 175 622 501 marks 50 pfennigs, dont les oligarques de la première classe payent 62 723 006 marks 63 pfennigs; la bourgeoisie de la seconde classe, 54 217 264 marks 45 pfennigs; le menu peuple de la troisième classe, 58 682 230 marks 42 pfennigs. On le voit, les additions globales que le fisc donne au répartiteur des listes censitaires ne présentent pas, entre les trois classes, de larges différences. Le déséquilibre reparaît et la hiérarchie des fortunes retrouve ses avantages si l'on désolidarise chaque unité sociale, par classe, de la collectivité.

L'impôt moyen de l'électeur primaire de la première classe est de 755 marks 03 pfennigs, et le rapport de ses droits dans la nomination de l'électeur au second degré, de 6,43 p. 100; celui de

l'électeur de la seconde classe, de 179 marks 97 pfennigs, ce qui abaisse ses droits électoraux à 22,41 p. 100; celui de l'électeur de la troisième classe, de 29 marks 45 pfennigs, ce qui pulvérise son droit électoral. Il faut cent trente-huit électeurs et demi de la troisième classe pour élire un délégué.

A la lumière de ces données économiques, poussons plus avant notre prospection sociale. Les chiffres groupés dans leur ordre profond sont des équivalents émotionnels de vues rapides et nettes. Les électeurs prussiens sont donc répartis en trois classes, dans les sections électorales, d'après leur capacité contributive. Mais à quel taux de l'impôt commence et finit chaque classe? Partons du niveau de l'indigence et voyons comment se distribuent les 6 millions d'électeurs de la troisième catégorie sur l'échelle de la fortune qui marque en pointillé, dans l'histoire, l'ascension sociale au pouvoir de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. L'électeur primaire le plus imposé de la troisième classe, par conséquent le premier de cette classe sur la liste électorale, paye 3 marks d'impôt dans 4 sections. Ce sont des sections rurales; il paye de 3 à 6 marks dans 234 sections, dont 232 rurales; de 10 à 30 marks dans 4 762 sections, dont 4 186 rurales; de 30 à 100 marks dans 14 258 sections, dont 9 008 rurales; de 100 à 300 marks dans 7 177 sections, dont la majorité, 4 012, sont des sections urbaines; de 300 à 1 000 marks dans 2021 sections, dont 1 616 urbaines; de 1 000 à 3000

marks dans 470 sections, dont 433 urbaines; au-dessus de 3 000 marks, 102 sections dont 100 urbaines. On voit la gradation croissante et décroissante de la richesse à la ville et à la campagne. Dans la seconde classe, même ordre dans les proportions; sur 329 sections où le premier inscrit de la liste paye de 5 à 30 marks d'impôt, 322 sont des sections rurales; il paye au-dessus de 30 000 marks dans 31 sections, dont 30 urbaines. Dans près de 20 000 sections, il paye de 100 à 300 et de 300 à 1 000 marks. La tête de liste de la première classe paye au-dessus de 30 000 marks dans 323 sections, dont 258 urbaines et 65 rurales; de 3 à 30 000 dans 5785 sections, dont deux tiers urbaines; de 300 à 3 000 dans 19 051 sections, dont 11 759 rurales.

Tous les partis, les socialistes exceptés, s'accordent à reconnaître qu'un bon système de suffrage doit donner l'influence décisive, dans les élections, à la classe moyenne. Le gouvernement prussien et les partisans du suffrage censitaire s'efforcent de prouver que la bourgeoisie et le Mittelstand votent dans la seconde classe. Dans l'Allemagne de Guillaume II, comme en France sous Louis-Philippe, on voudrait faire de la classe moyenne un État tampon dans les luttes politiques et sociales qui ont même caractère parce qu'elles ont même cause : la transformation économique des deux pays, à soixante ans de distance. Aussi bien, les deux règnes ont d'autres suggestives analogies. Les événements tournèrent à vanité cette

tentative faite obstinément en France de 1830 à 1848 et prouvèrent que la « classe moyenne.» est un état social intermédiaire instable. Lorsqu'il bascule, il verse du côté du peuple.

Les partisans du suffrage de classe estiment que le Mittelstand est l'arbitre nécessaire dans les conflits entre la « minorité riche et la masse moins riche » ; que le fonctionnement de ce système électoral empêche la domination d'une seule classe ; que si la Social-démocratie a tant tardé à avoir ses représentants au Landtag, c'est parce qu'elle revendiquait pour le prolétariat la domination exclusive, repoussant tout compromis avec les classes bourgeoises, et se mettant en opposition directe avec le reste de la population. Les conservateurs assurent que changer ce système pour aplanir les voies aux couches nouvelles qui s'efforcent d'accaparer le pouvoir, serait une trahison envers la patrie prussienne [1]. La gradation des droits électoraux fondée exclusivement sur l'impôt donne des résultats qui satisfont encore les populations rurales. Car, dans la plupart des régions et des villes agricoles, la machine fonctionne en faveur des agrariens. Aussi n'éprouvent-ils ni le besoin ni le désir de la réformer.

Dans les villes et dans les centres industriels où les fortunes s'agglomèrent, où la différence entre le riche et le pauvre, infiniment plus grande qu'à la

1. Baron de Zedlitz, conservateur indépendant (*Stenographische Berichte*, 10 janvier 1908).

campagne, s'accroît tous les jours davantage, où pour un riche il y a un nombre infiniment plus grand de travailleurs, on a dû en venir à des expédients qui détruisent la distinction légale des trois grandes couches sociales et ne leur permettent plus d'exprimer leur volonté par le vote. Les conservateurs reconnaissent ces transformations et sont disposés à prêter la main à une réforme qui, pesant les voix au lieu de les compter, assurerait à la classe moyenne l'influence prépondérante dans les élections.

Mais, qu'est-ce que la classe moyenne considérée comme catégorie de contribuables et, par suite, comme classe électorale? L'immense majorité du Mittelstand est formée par les artisans, les petits commerçants et industriels, l'armée des employés et des fonctionnaires, les avocats, les médecins, les professeurs et les académiciens. Tous les partis admettent, d'après des calculs très bien faits, qu'il faut un revenu moyen de 3 600 marks, somme calculée pour l'ensemble du pays, pour être électeur de la seconde classe. — Or le ministre des Finances de l'empire disait naguère que 66 p. 100 de l'impôt total étaient supportés par 5 p. 100 de la population. On a établi, d'autre part, que 50 p. 100 de la population a un revenu qui ne dépasse pas 900 marks et que 80 p. 100 a un revenu de 1 800 à 2 000 marks, au plus. Les intérêts de cette catégorie de contribuables sont donc faiblement représentés au parlement

prussien. Le Mittelstand vote en réalité dans la troisième classe. Le nivellement s'opère par en bas et le poids des masses supplée au poids légal des voix ; l'entrée de sept socialistes au Lantdag en est une preuve pleine d'enseignements.

Telle est la mécanique; mise en mouvement, elle tourne presque à vide. En 1908, 2 522 656 électeurs seulement, sur 7 682 721, prirent part au vote, soit 32,84 p. 100. Dans la première classe, il y eut 156 919 votants sur 293 402 inscrits; dans la seconde 456 920 votants sur 1 065 240 inscrits; dans la troi- 1 908 817 votants sur 6 324 079 inscrits. En 1849, le charme de la nouveauté donna une proportion de 31 votants sur 100 inscrits; elle retomba à 16 p. 100 en 1855 pour remonter à 34 p. 100 en 1862, époque du grand conflit constitutionnel qui marque l'avènement de Bismarck au pouvoir. En 1898, la proportion des votants ne fut que de 18,36 p. 100. L'élan de 1908 est dû à l'action des socialistes; il se maintiendra par les passions tendues. Comparons avec la proportion des votants aux élections d'empire : en 1898, elle fut de 68,43 p. 100; de 75,49 p. 100 en 1903; de 84,53 p. 100 aux élections de 1907. C'est le signe du déroulement de la lame de fond.

La carte où est figurée, en teintes graduées, le degré de participation au vote par régions, est un admirable registre des passions économiques, sociales, religieuses, politiques dans la Prusse censi-

taire. L'ocre sombre attire les regards qui tombent sur les points douloureux du royaume. Régions de chocs, de luttes d'idées, de luttes de classes et autres affleurements historiques.

Pays conquis, mais non assimilés et qui protestent du fond des entrailles de la terre, comme en Pologne, où la proportion des votants va de 70 à 87,73 p. 100. Pays industriels et catholiques où les intérêts inconciliables et les passions irréconciliables se dressent et se heurtent, comme dans la région rhénane et dans la Haute-Silésie où la proportion des votants atteint et dépasse 50 p. 100. Et puis de-ci, de-là, au milieu de vastes plaques blanches ou grises recouvrant des districts abstentionnistes, des points colorés émergent, marquant les lieux où les individualités fortes et les haines de clocher exhaussent la moyenne jusqu'à 40 et 50 p. 100. Par contre, il y a trente cercles où il n'y a pas 8 votants sur 100 inscrits. Dans celui de Kehdingen, à l'embouchure de l'Elbe, la proportion est de 3,76 p. 100. Aux élections dernières, dans 794 sections prussiennes, il n'y eut pas élection de délégués, faute de votants; 725 fois par l'abstention de la première classe; 104 fois par l'abstention de la seconde et 44 fois par l'abstention de la troisième. En 1908, les électeurs primaires élurent 135 135 délégués chargés de nommer les députés.

Les 443 députés prussiens sont divisés en 9 « fractions » ou partis. Comment s'alignent, derrière chaque groupe, les électeurs primaires des trois

classes? Ici, nous touchons à la matière humaine. Elle se classe, opte, prend parti. Distribuons-la dans un tableau clair, afin de mieux voir les forces sociales masquées derrière les idées dont nous allons exposer le conflit :

	Voix.	Membres.
Conservateurs	354 786	152
Conservateurs libres	63 612	60
Nationaux-libéraux	318 589	65
Union radicale (freisinnige Vereinigung)	21 993	8
Parti démocratique (freis. Volkspartei)	98 600	28
Centre	499 343	104
Socialistes	598 522	7
Guelfes, Polonais, Danois, Lithuaniens	226 248	15
Sauvages	178 554	4

Les conservateurs libres ont une situation parlementaire privilégiée qui fait contraste avec la force électorale des socialistes. En 1898, les socialistes avaient eu 26 471 voix (vingt-six mille) ; 314 149 voix, en 1903, et point de députés. En cinq ans, leurs gains ont doublé ; les voix du centre ont doublé aussi. Les conservateurs n'ont gagné que 30 000 voix.

Réalisons ces chiffres. Sur ce fond économique et social dont ils sont le signe abrégé, peignons l'image politique de la Prusse. Que l'abstraction devienne vision. Le statisticien a représenté les différentes opinions avec des couleurs variées dont il faut interpréter le sens.

Au premier regard, un ample manteau bleu de roi étendu de l'Elbe au Niemen, une chape rose s'agrafant à Paderborn et tombant en larges plis de

Meppen jusqu'à Trèves, paraissent recouvrir toute la surface du pays. Sous ces vêtements symboliques, il faut voir les deux partis dont la prépondérance parlementaire s'impose au gouvernement prussien : les conservateurs et le centre. C'est un bloc; on a maintes fois essayé de le désagréger et de lui substituer d'autres éléments dont la friabilité n'a pas résisté longtemps à la pesée du pouvoir. Sa solidité tient à la profondeur des racines historiques dans le sol, à la cohésion des idées, à la compénétration organique des intérêts, à la formation en colonne de combat pour la résistance aux assauts d'hier et d'aujourd'hui. Le parti conservateur représente la Prusse féodale, agricole, luthérienne et administrative. Sur 152 membres, 150 sont protestants, 99 grands propriétaires fonciers, 25 hauts fonctionnaires en activité de service. Le centre représente la Prusse catholique, en masse sur le Rhin et en Silésie, sporadiquement en Prusse orientale et dans l'imbroglio territorial entre l'Elbe et le Weser où les souverainetés minuscules ont servi de digue à la vague slave et à la coulée de l'idée d'unité nationale. Ce parti, qu'il soit ou se défende d'être un parti confessionnel, est, au Landtag comme au Reichstag, un microcosme social. Il se compose d'aristocrates, d'ouvriers, de grands bourgeois, de petits bourgeois qui sont agriculteurs, industriels, commerçants, professeurs, prêtres, magistrats, avocats, officiers, fonctionnaires, artisans.

Un examen plus attentif de la carte électorale fait apparaître d'autres couleurs qui proposent d'autres leçons. Le temps a « laissié » le manteau bleu de roi. En maints endroits, il est troué et rapiécé. Par larges plaques il est zébré de bandes violettes, jaunes, roses, vertes qui marquent les points d'affleurements d'autres trames sociales. Les conservateurs ne dominent plus l'Est sans conteste. Les conservateurs libres ont entamé le pays.

Ce sont des alliés parlementaires, mais ils ont une manière différente de conserver. La nuance s'accuse par ce fait que, sur 60 députés appartenant à ce groupe, 28 seulement sont des propriétaires fonciers; la majorité se compose de fonctionnaires, de magistrats, d'avocats, de rentiers. A l'occasion tentante, elle trahira les terriens, pour s'allier aux nationaux-libéraux qui représentent la grande bourgeoisie conservatrice. Les conservateurs libres ont conquis le Hanovre et le Schleswig-Holstein. Le parti national-libéral a le gros de ses troupes dans l'Ouest industriel qu'il dispute au centre. Les deux groupes *freisinnige*, que l'on appelle d'ordinaire progressistes, au sens que ce mot avait sous le ministère Guizot et que l'on entendrait mieux aujourd'hui en les nommant radicaux, se recrutent dans les régions où s'est formée une petite bourgeoisie indépendante, ayant des besoins économiques distincts de la grande industrie et de l'agriculture et un idéal démocratique de petite ville. Ce phénomène social

a particulièrement altéré le caractère de la vieille Prusse, à l'Est de l'Elbe.

La *Freisinnige Vereinigung* et la *Freisinnige Volkspartei* morcellent et lacèrent déjà l'apanage des conservateurs entre Berlin et Kœnigsberg, en passant par Posen et Bromberg. Les bandes parallèles, jaunes et vermillon, qui marquent, sur la carte, leur situation électorale respective, sont comme autant de canaux par où s'infiltre un esprit dont le virus épuise et corrompt l'esprit féodal.

Il faut maintenant nous replier sur Berlin, entrer au Landtag prussien, où ces images et ces chiffres prendront un sens émouvant et clair.

V

Écoutons d'abord les « logiciens » et les « réalistes » raisonner sur quelques questions de principe. Les radicaux, le centre, les socialistes et les Polonais, représentant dans l'empire 7 572 000 voix sur 11 303 483 votants, demandent l'abolition du suffrage de classe et l'établissement du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret en Prusse. Bismarck le donna à la confédération de l'Allemagne du Nord, en 1867. Dès 1873, Windhorst, le premier, releva la « contradiction choquante » qui existe entre le droit électoral de la Prusse et le droit électoral de l'empire. Un Prussien devant l'urne vaut moins en

tant que Prussien qu'en tant qu'Allemand. Cette « antinomie » est une offense gratuite, car il n'est ni moins intelligent, ni moins patriote, ni moins civilisé, ni moins homme, en un mot, quand il fait fonction de sujet du roi de Prusse que quand il exerce ses droits de citoyen allemand. Le centre persévère dans ce point de vue, et ses leader d'aujourd'hui, comme son chef d'autrefois, soutiennent que les droits politiques octroyés par la constitution de l'empire doivent valoir dans chaque État confédéré. Les freisinnige cherchent en vain les raisons qui font durer cette contradiction et proposent à la Prusse l'exemple des États du Sud. Ces « démocrates » font les doctrinaires à la barbe des Prussiens et rompent le silence prudent que longtemps on garda sur « les idées particularistes » couvant dans les têtes taciturnes que Bismarck mit sous le même casque. Et c'est surtout à propos de la réforme électorale que l'on parle, à Berlin, à la tribune même du Reichstag et du Landtag, du fossé qui sépare l'Allemagne du Sud de l'Allemagne du Nord. « Le mouvement en faveur du suffrage universel, disait en janvier 1908 le député prussien qui mène cette campagne avec beaucoup de talent, M. Träger, a dépassé la ligne du Mein[1]. » Et comme si cet affluent de la rive droite du Rhin était une ligne de partage de civilisations politiques, il adjurait le chancelier, en le félicitant

1. *Stenographische Berichte*, 10 janvier 1908.

d'être un homme moderne, de prendre en considération la proposition des freisinnige, car la Prusse, promotrice de toutes les mesures rétrogrades, a besoin de gagner la confiance des autres États confédérés[1].

Un démocrate du Sud, M. Payer, président du Landtag wurtembergeois, et en même temps député d'empire, exprimait « la méfiance des États du Sud » à la tribune du Reichstag. Comme Wurtembergeois, il n'a, dit-il, aucun intérêt apparent à la forme du suffrage prussien ; mais, comme Allemand, il lui importe beaucoup de savoir si un bon ou un mauvais droit électoral règne en Prusse, car l'opinion publique est très excitée par les déclarations « réactionnaires » du ministère prussien.

La réforme électorale n'est pas seulement, pour ses partisans, une question de logique nationale, mais encore une question de principe, de justice, une question sociale et morale. Quel gouvernement est aujourd'hui assez fort ou assez aveuglé pour gouverner contre la volonté du peuple? Mais comment la connaître avec une caricature de suffrage universel? Bismarck refusait de voir dans la Chambre prussienne une représentation du peuple[2]. Contre le suffrage universel on objecte les droits de la couronne, mais ils sont garantis par la constitution et le droit électoral ne les augmente ni ne les diminue. Le

1. *Stenogr. Berichte.*, 25 janvier 1909.

2. *Bismarcksreden*, 28 mars 1867, t. III, p. 144 et suiv.

danger consiste à confondre les droits de la couronne avec les intérêts de certains partis. Dans l'Adresse de 1847, Louis-Philippe appelait « passions aveugles et ennemies » les raisons qu'on faisait valoir en faveur de la réforme électorale. « Je la regarde, dit le roi de Prusse dans son discours du trône, en 1908, comme un des devoirs les plus importants du temps présent. »

Le gouvernement a longtemps gardé le silence sur les propositions déposées et discutées à la seconde Chambre du Landtag. En 1892, il assura qu'il pensait à la réforme ; en 1896, il demanda du temps pour collectionner les expériences. La loi additionnelle de 1906 porta de 433 à 443 le nombre des députés, mais elle fut plutôt la consolidation du système qu'un commencement de réforme. En 1908, le prince de Bülow fit la déclaration suivante : « Il est impossible de prévoir encore si cette réforme s'effectuera dans le cadre du droit électoral existant ou s'il faudra en modifier plus profondément le principe. Une chose est certaine en tout cas : c'est qu'en transportant en Prusse le mode de suffrage existant dans l'empire on ne répondrait pas au bien de l'État. Il faut donc le repousser. » En 1909, le ministre de l'Intérieur dit qu'on rassemblait toujours des raisons de ne pas faire un saut dans l'inconnu. Mais, demanda un Polonais, est-ce que la loi actuelle fut faite, en 1849, d'après les statistiques ou d'après un principe? On exploite aussi l'opinion ancienne des conserva-

teurs contre le suffrage de classe. Ils le condamnaient, en effet, vers 1860, lorsqu'il donnait la majorité à la bourgeoisie libérale. Le professeur Stahl, théoricien du parti, disait : « Il est intolérable que des hommes cultivés et propriétaires doivent se soumettre à une majorité de gens sans biens. » Un rédacteur de la *Kreuzzeitung*, H. Wagener, appelait le parlement issu de ce suffrage « le parlement des sacs d'écus ». Pourquoi, demande le député socialiste Strœbel, la majorité soumise aujourd'hui à une minorité de propriétaires, ne crierait-elle pas à son tour? Ne se plaignent-ils pas très fort lorsque le gouvernement leur demande quelques pfennigs de droit de succession pour le bien de l'État?

Les hobereaux répondent à ces logiciens, que ce sont des « étrangers » qui veulent faire le bonheur de la Prusse avec une réforme de son droit électoral. Mais elle est habituée à servir de bête noire et de souffre-douleur à ceux qui critiquent les institutions de l'empire, de bouc-émissaire pour les fautes dont tous sont responsables. Elle ne se mêle point des affaires intérieures des autres États confédérés et elle souhaite, en conséquence, qu'on lui épargne autant que possible les conseils pour la direction de sa propre maison.

Bavarois, Badois, Wurtembergeois, Saxons et Berlinois frondeurs, ont coutume, après boire, de résumer la constitution prussienne en trois mots qui caractérisent, disent-ils, son esprit : *Steuern zahlen*,

Soldat sein, Maul halten (payer les impôts, être soldat, fermer le bec). Un député conservateur relève dans cet aphorisme où s'est condensée la mauvaise humeur d'un peuple qui paye bien, sert bien, parle peu et mal, une vérité profonde qui a contribué à la grandeur de la Prusse. Ce qui a fait la grandeur de la Prusse, dit-il, c'est, à côté des services des Hohenzollern, le travail et l'intelligence des couches populaires et la subordination des intérêts de l'individu aux intérêts de l'État[1].

On critique beaucoup la Prusse parce qu'elle se refuse à une démocratisation rapide. Le droit électoral du Reichstag est absolument contraire à ses fondements propres, à son évolution historique, à *sa vocation allemande*. Si les États du Sud se sont offert le luxe de l'introduire chez eux, peut-être ont-ils pu le faire sans exercer une influence préjudiciable sur l'empire. La Prusse est la pierre angulaire de la Confédération germanique. La durée de l'édifice dépend de la solidité de l'État prussien, inconciliable avec un droit électoral si radical que celui de l'empire.

Les conservateurs prussiens, à leur tour, mettent en contradiction ces politiques non-prussiens, « étrangers » qui, dans les congrès du parti radical ou dans les journaux, demandent le suffrage universel et direct pour la Prusse, mais n'en veulent pas pour

1. M. Malkewitz, conservateur (*Stenographische Berichte* 10 janvier 1908).

leur petit pays. Tel ce radical de Brême, M. Fitger, directeur de la *Weserzeitung*, qui, à propos de la question de savoir si la *Bourgeoisie*, seconde chambre de la République, sera élue au suffrage universel et direct, écrit : « Je prie les membres de la *Burgerschaft* qui sont de la même opinion que moi de repousser la proposition. Car un État, et spécialement notre État, ne peut pas être gouverné selon les principes socialistes. Si la démocratie sociale n'existait pas, on pourrait traiter la question de près ; mais devant un tel danger il faut l'ajourner. » Au congrès de l'Union radicale (*freisinnige Vereinigung*), en 1906, le délégué de Hambourg rappela que ni Hambourg ni Lubeck ne voulaient du suffrage universel. Si donc de grandes villes le rejettent, à plus forte raison un grand État doit-il s'en préserver. A la vérité, le fléau vient de franchir la ligne du Mein, car il a pénétré dans le duché de Oldenburg.

Les conservateurs tirent du fait que le système prussien a fonctionné soixante ans sans amendements essentiels, la preuve que les grands courants d'opinions politiques ont su trouver leur expression dans les diverses fractions du Landtag. Les principes sur lesquels il repose sont donc pleinement et sainement conformes à la nature historique de l'État prussien. Donc ils sont justes.

Les nationaux-libéraux ont été jusqu'à présent des adversaires énergiques de l'introduction du suffrage du Reichstag en Prusse. Les représentants de la féo-

dalité financière et industrielle n'empruntent pas leurs arguments à l'histoire. Ils s'attaquent au principe même du droit de vote : un droit électoral ne doit pas être une opération d'arithmétique, mais doit faire corps avec l'organisme de l'État. La formule « un droit égal pour tous entraîne un droit de vote égal pour tous », est fausse, parce qu'elle exprime une conception individualiste des choses. Il ne s'agit pas d'un droit, mais d'une fonction politique. Il s'agit du devoir pour l'État d'amener à lui, peu à peu, les forces nouvelles, en partie excellentes, qui travaillent à leur ascension sociale, et dont la collaboration est nécessaire à l'État, parce qu'elles sont capables dans leur vouloir et dans leur pouvoir de servir son progrès et son évolution. Telle est l'essence propre du soi-disant droit électoral. « Bien que nous appartenions tous, dit le docteur Krause [1], porte-parole du parti, à un peuple de poètes et de penseurs, chacun, vu ses intérêts et sa capacité politique, n'a pas pour l'État la même signification. Il y a des individus qui n'ont aucunement la volonté ni le pouvoir de servir l'État. De ce point de vue est-il utile de leur donner un droit électoral égal à celui d'un prince de Bismarck? Cela ne peut se soutenir. Nous estimons avec raison qu'il doit y avoir, en Prusse, un contrepoids à la domination du nombre dans l'empire. Le nombre n'est, en somme, qu'un fondement grossier et barbare du droit

1. *Stenographische Berichte*, 10 janvier 1908.

de suffrage; les hommes qui ont une valeur dans le pays doivent avoir une importance en dehors du nombre. »

Cependant, sous la pression des « circonstances » et de la « nécessité », la bourgeoisie libérale se ralliera à l'idée d'une réforme faite sur des bases « historiques » et « rationnelles ». Quatre vocables contradictoires de la terminologie et de l'imprévoyance doctrinaires.

VI

Le centre, les socialistes, les radicaux, les Polonais demandaient depuis longtemps la réforme du suffrage censitaire. Le gouvernement prussien répondait rarement. M. de Bülow, le premier, donna des espérances. Ayant sonné, en 1906, le ralliement des « troupes de gauche », toutes celles qui portent le pompon libéral vinrent et demandèrent des gages. Il leur fit promettre le principal par Guillaume II, qui, le 20 octotobre 1908 consentit à la réforme du droit électoral prussien et l'appela prophétiquement « l'une des plus importantes du temps présent ». M. de Reventlow, l'auteur d'un livre [1] plein de vues sur le présent et de pressentiments sur l'avenir de l'Allemagne, a affirmé, depuis, que le prince de

1. *Kaiser Wilhelm II und die Byzantiner*, 1 vol. in-8°, Münich, 1906.

Bülow s'attendait à ce que Guillaume II ne lût pas le passage du discours du trône relatif à la réforme électorale.

Il lut. L'élan de l'empereur trahit les intérêts du roi. L'opinion était saisie. En février-mars 1909, on manifesta dans la rue. Le sang coula. Le Landtag et le Reichstag évoquèrent la question à la tribune. M. de Bülow arriva les mains vides. Il dit qu'il ne fallait pas compter sur une réforme bien radicale, qu'il serait vain d'espérer pour la Prusse le suffrage d'empire, universel, direct, égal pour tous et secret, qu'on préparait un projet, mais que, pour ne pas faire « un saut dans le noir », on attendait que la statistique eût fourni des lumières sur l'âme profonde des élections de 1908. Il désillusionna, tomba et s'en alla, laissant au successeur l'incertain devoir d'utiliser les statistiques, pour tenir une promesse faite à un bloc disloqué. Pour dégager une majorité flottante, M. de Bethmann-Hollweg déposa un projet de réforme, exposant qu'il n'avait pas pour but de changer, mais de « perfectionner le régime existant par un développement organique des règlements électoraux ». En conséquence, il maintenait la division du corps électoral en trois classes, le vote public et l'ancienne répartition des circonscriptions. Mais il supprimait le suffrage à deux degrés et le remplaçait par le vote direct. Chaque classe élirait le député de la circonscription. Le projet touchait à la formation des classes. Les contribuables les plus imposés, quel que

fût le montant de leur contribution, ne seraient dorénavant comptés que pour 5 000 marks. Cette disposition avait pour effet d'accroître le nombre des électeurs de la première classe et de diminuer les cas fréquents et provocants où, dans maintes sections, elle ne se composait que de 3, 2 et même 1 électeur.

Le projet admettait, en outre, l'adjonction de la « capacité », établie par le diplôme universitaire, par certaines fonctions et certains prestiges, tels que le volontariat d'un an, le titre d'ancien élève d'une grande école, etc. Les « capacitaires » voteraient dans la classe au-dessus de celle où les rangeait la feuille de contribution. La *Gazette de la Croix* calcula que 100 000 « intellectuels » passeraient peut-être de la seconde à la première classe et 200 000 de la troisième à la seconde. Enfin le projet innovait dans la manière de compter les suffrages, conséquence compliquée du maintien des trois classes et de l'octroi du vote direct. Ce n'était ni simple, ni rectiligne, ni « logique », mais en Prusse on fait de « l'organique », qui est complexe. Le désappointement fut général. Pour les uns c'était trop, pour les autres ce n'était rien. Depuis deux ans, le peuple enflait de ses désirs les promesses du discours du trône. Il pensait, en parlant, que la vieille Prusse capitulerait. Le *Berliner Tageblatt*, organe des revendications démocratiques, traduisait cette déception en constatant « avec honte » que la réforme projetée refusait le vote secret, accentuait le carac-

tère de classe du régime existant, élargissait le fossé qui sépare la Prusse du reste de l'empire.

Le projet vint en discussion le 10 février 1910. Il fut renvoyé devant une commission qui adopta, le 15 février, malgré le gouvernement, la proposition des radicaux (*freisinnige*) en faveur du vote secret, par 15 voix contre 13. La majorité était formée par le centre, les socialistes, les Polonais et les nationaux-libéraux. Une seconde motion des radicaux en faveur du suffrage universel, égal et direct fut repoussée par la coalition des conservateurs, des conservateurs libres et les nationaux-libéraux. La commission se morcelait à l'infini et les fragments se rejoignaient diversement.

Pour sortir de l'impasse, les conservateurs et le centre conclurent un pacte; les conservateurs obtinrent du centre le maintien du vote à deux degrés et lui concédèrent le vote sous pli fermé pour l'électeur primaire. Les électeurs du second degré nommeraient les députés au scrutin public et oral. Les nationaux-libéraux se rallièrent momentanément à ce compromis qui décida du sort du projet. Car le gouvernement tenait au vote direct et il était battu. D'autre part, la Chambre des seigneurs était irréductiblement hostile à toute forme de vote secret. En seconde lecture, une motion tendant à introduire en Prusse le vote direct et secret fut présentée contre la combinaison des conservateurs et du centre et rejetée par 277 voix contre 110.

Dans la minorité figuraient les nationaux-libéraux, les radicaux, les socialistes, quatre membres du centre et deux conservateurs. La majorité était constituée par les groupes qui avaient accordé au successeur de M. de Bülow les nouveaux impôts d'empire. Mais elle ne le suivait pas sur le terrain de la réforme électorale. Le gouvernement devait donc se prononcer. M. de Bethmann-Hollweg déclara, en termes brefs et catégoriques, qu'il rejetait pour la Prusse le mode de suffrage en vigueur dans l'empire. En troisième lecture, le 16 mars, la loi fut votée telle que l'avaient amendée les conservateurs et le centre. Les conservateurs libres et les nationaux-libéraux votèrent contre la loi, les uns la trouvant trop libérale, les autres pas assez. Le chancelier l'accepta défigurée, s'inclina devant la puissance du nouveau bloc et s'en remit à la Chambre des seigneurs.

Il vint rappeler à la Haute Assemblée son point de vue initial et lui demanda de compléter la loi au lieu de la rejeter. La commission chargée d'étudier le texte voté par la Chambre des députés se préoccupa d'y introduire les modifications qui permettraient aux conservateurs libres et aux nationaux-libéraux de l'accepter, guidée dans son désir par cette idée suggestive, mais contestable, que ces deux partis représentent les « classes moyennes ». En réalité, les amendements apportés devaient avoir pour effet de réduire au fatal minimum le nombre des repré-

sentants socialistes au Landtag prussien et d'enlever une dizaine de sièges au Centre. La Chambre des seigneurs maintint les dispositions essentielles de la loi que lui avait présentée la Chambre des députés et la vota le 29 avril.

Le droit électoral prussien censitaire restait censitaire et le problème demeurait entier devant l'opinion publique surexcitée. Le texte modifié par la Chambre des seigneurs revint à la Chambre des députés à la fin de mai. Le 27, le gouvernement retira la loi purement et simplement. Le projet sorti de ses mains était méconnaissable, tant il avait été déformé par les vues et conceptions propres à chaque groupe représentant les divergences de l'opinion du pays sur cette question. Tous les partis accueillirent l'échec de la loi avec une joie bruyante ou dissimulée. Les conservateurs se frottèrent les mains; le centre se félicita de ne pas porter seul la responsabilité d'une réforme insuffisante et impopulaire, puisqu'il a inscrit dans son programme le suffrage universel, direct, égal pour tous et secret et qu'en Bavière il s'est allié aux socialistes pour le faire adopter par le parlement bavarois. Les nationaux-libéraux dirent, comme toujours, qu'on leur ôtait un grand poids de sur l'estomac en ne les obligeant pas à se compromettre par une attitude claire, droite et ferme. Les radicaux et les socialistes envisagèrent de nouveaux plans de campagne dans la rue. On dit que le chancelier ne vit pas un échec personnel dans l'échec de

la loi. Ce n'était qu'un coup droit à la politique de son prédécesseur.

Le dernier discours du trône n'a pas fait allusion à la réforme électorale. Le gouvernement considère-t-il que la question est enterrée? Veut-il attendre, pour présenter un nouveau projet, que les élections du Reichstag, qui ont lieu cette année, lui fournissent des indications formelles et pressantes sur ce sujet? Ou bien, décidé à maintenir dans son intégrité le suffrage censitaire, se propose-t-il de faire front aux manifestations qui déjà recommencent, calmes et pacifiques à l'instar des 74 réunions socialistes qui eurent lieu à Berlin le 22 janvier 1911, et se continueront tous les dimanches, pour devenir, comme tous les ans, tumultueuses et violentes à mesure que le printemps s'éveille? Quoi qu'il advienne, le pays est coupé en deux pour longtemps.

Les tribulations du projet de réforme électorale ne donnent pas une idée des passions politiques au milieu desquelles la question fut débattue. Chaque parti eut deux attitudes, l'une de manœuvre, l'autre de principe. Nous connaissons la première. Voyons la seconde, celle qui survit et commande l'action, qui met en mouvement les haines historiques, les désirs d'envie, les intérêts ennemis, les sentiments éternels d'égalité mystique contre la Prusse spécifiquement prussienne, pour la dissoudre dans l'Allemagne unitaire, égalitaire, industrielle, démocra-

tique et se réclamant, en dernière analyse, du droit d'élection qui ruine, à la fin des fins, le droit de la force. La puissance du nombre est logicienne. Écoutons-la raisonner.

Le centre demande que le droit électoral reconnu par la Constitution de 1871 aux citoyens de l'empire soit accordé aux citoyens des États particuliers, aux sujets du roi de Prusse aussi bien qu'à ceux du roi de Bavière, du roi de Wurtemberg et de tant d'autres souverains allemands. Cette proposition fut présentée et soutenue par Windthorst, en 1873. Le point de vue du parti des catholiques n'a pas varié; depuis quarante ans, ses orateurs la développent à la tribune[1]. Cette fixité d'orientation, disciplinant les intérêts et opinions divergents de ce microcosme social, procède de la croyance, ferme comme le roc, au dogme de l'équivalence fraternelle de tout homme venant en ce monde et le quittant, à l'arrivée et au départ de la vie.

Contre le chancelier de l'empire médisant, le 10 février 1910, du suffrage universel vanté par Bismarck pour consolider l'œuvre d'un coup de main par l'excitation périodique de l'enthousiasme national, le centre défend le suffrage d'où est issu le parlement d'empire qui, docile au propulseur central, a fait l'unité du droit civil, donné un code industriel à l'Allemagne nouvelle, mis debout l'imposant ensemble et enchaînement des lois sociales,

1. Dr Herold, *Stenogr. Berichte*, 11 février 1910, 1478.

élaboré des traités de commerce favorables, des tarifs douaniers fructifères, maintenu l'armée en confiance, lancé à la mer, en vingt ans, la seconde flotte d'Europe.

Cette politique n'est pas commandée par un intérêt de parti, par l'appât de gains électoraux, car le suffrage restreint et le suffrage universel donnent au centre le même nombre de représentants; ni par l'envie vénéneuse, car les censitaires de la première et de la seconde classe votent comme un seul homme pour des artisans et des ouvriers. Le centre est le seul parti qui ait des ouvriers au Landtag; deux, dit le statisticien, six, dit M. Hérold qui le sait mieux, puisqu'il leur serre les mains. Les ouvriers, à leur tour, votent pour des aristocrates qui sont aussi nombreux au Reichstag, élu au suffrage universel, qu'à la Chambre prussienne.

Les Polonais renforcent ce point de vue catholique de leurs sentiments protestataires. Les nationaux-libéraux proposent de remédier à la « stagnation ploutocratique », qui résulte du suffrage censitaire, en supprimant les classes, le vote indirect et public et en procédant à une répartition nouvelle des circonscriptions basée sur des considérations historiques et économiques. Mais ils repoussent l'introduction du suffrage d'empire en Prusse avec des raisons de comptoir. Le docteur Lœning les exposa à la Chambre des seigneurs[1]. « L'empire, dit-il, exige de tout

1. Herrenhaus, *Stenogr. Berichte*, 15 avril 1910, p. 76.

Allemand l'impôt du sang et l'impôt indirect. Or, l'un et l'autre sont payés par la masse du peuple et ils sont plus lourds pour les classes peu fortunées que pour les classes riches. Il est donc juste que le suffrage universel, direct, égal pour tous et secret existe dans l'empire. En Prusse, les impôts prélevés par l'État sont des impôts directs supportés par les classes riches dans une bien plus grande mesure que les classes pauvres. Et cela justifie le suffrage restreint à deux degrés. »

Les radicaux ne souscrivent pas à ces propos de bourgeois de 1830. Ils représentent exactement la petite bourgeoisie dont les désirs insatisfaits sont plus précis, plus clairs, plus vifs, en un mot plus logiciens que ceux de la grande bourgeoisie, et ils fondent leur mystique égalitaire, bornée à l'humaine condition, sur la mathématique. Ainsi, la revision des circonscriptions doit être faite sur le chiffre de la population.

Additionner, puis diviser, sans piper les dés par des considérations tirées de « l'organique ». Avec les sommaires clartés des nombres, ils mettent en relief les injustices et les contradictions de « l'histoire ». Le système censitaire prussien date de soixante ans. Depuis lors, la population a augmenté de 74 p. 100; les rapports de la vie économique et sociale ont été renversés. Dans la vie politique, un fait immense a changé le caractère de la Prusse : l'unité allemande a été faite. Sans doute, la Prusse a raison de reven-

diquer sa part de liberté confédérale dans les affaires intérieures, mais relativement et non absolument, car la partie doit se laisser « conditionner » et subir la loi de l'ensemble. En refusant d'apaiser par une réforme électorale complète le mécontentement de l'Allemagne, le président du conseil des ministres prussien rend un mauvais service au chancelier de l'empire. « On va ainsi contre les idées d'empire, contre la consolidation de l'idée d'empire : *man rennt damit gegen den Reichsgedanken, gegen die Befestigung des Reichsgedanken an*[1]. »

Les socialistes font la synthèse de toutes les raisons, sentiments, désirs exprimés ci-dessus, les simplifient et les galvanisent avec les énergies de 2 millions d'électeurs qui, en Prusse, sont enrôlés dans la *Sozialdemocratie.* C'est la puissance du nombre qui tend à la puissance du droit. Dialecticien, comme il convient quand on parle au nom du peuple, l'orateur du parti, le député Strœbel[2], releva avec verdeur cette parole du chancelier disant qu'on ferait de mauvaises expériences en Prusse avec le suffrage d'empire, et il fit prendre au collet le président du conseil des ministres prussiens par le chancelier allemand, cohabitant l'un et l'autre en la personne de M. de Bethmann-Hollweg. Et de même que Bis-

1. M. Träger (freisinnige Volkspartei); Chambre des députés, *Stenogr. Berichte*, 10 février 1910, colonne 1448.

2. *Stenogr. Berichte*, 11 février 1910, col. 1507 et 1581.

marck[1] fit appel au nombre contre les princes allemands, le député socialiste fit appel aux princes allemands contre la Prusse. « La Prusse, dit-il, avec son droit électoral réactionnaire est complètement isolée (*isoliert*) au milieu de l'Allemagne, et les princes allemands eux-mêmes ont reconnu la nécessité du suffrage universel pour les États confédérés. » La plupart l'ont, en effet, concédé à leurs sujets, et, dernier trait du Wittelsbach contre le Hohenzollern, l'héritier du trône de Bavière déclara au parlement bavarois, le 4 février 1906, qu'il en attendait le plus grand bien pour l'empire. Pourquoi le gouvernement résiste-t-il, demande, pour conclure, l'orateur socialiste? Par peur des hobereaux, sur l'ordre des hobereaux; parce que les ministres sont renversés par les hobereaux. C'est la tradition de Caprivi à Bülow. Les chanceliers s'en vont quand ils refusent d'être les laquais du parti féodal.

C'est bien en définitive contre les hobereaux, armature interne, ossature historique de la Prusse, que tendent tous les raisonnements. Parce que le suffrage censitaire leur donne aujourd'hui une situation parlementaire prépondérante, on parle d'atteinte au droit, de déni de justice. Mais quand, vers 1860, le parti conservateur à la Chambre des députés prussiens était si faible que l'on disait qu'il pourrait tenir séance dans un fiacre, personne alors ne par-

1. *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 58.

lait du privilège des libéraux et nul ne réclamait contre l'atteinte au « droit » des hobereaux. C'était le temps de la montée populaire vers l'unité nationale, du déracinement de tous les « particularismes » par une lame de fond. L'unité allemande se faisait contre ceux qui se levèrent hier au Landtag pour défendre la personnalité historique de la Prusse, contre les nobles seigneurs qui tendent aujourd'hui des mains implorantes vers la vague qui s'avance et continue son travail d'éboulement, de nivellement, d'égalisation, d'unité.

Écoutons les survivants. Un bourgeois avait dit à la Chambre des députés : « Ce n'est pas parce que le roi a promis la réforme du droit électoral prussien qu'elle est nécessaire; mais c'est parce qu'elle est nécessaire, que le roi nous l'a promise[1]. »

A la Chambre des seigneurs, un vieillard de quatre-vingt-trois ans, le général comte de Wartensleben répondit : « Il y a lieu de réformer le droit électoral prussien parce que le roi a promis une réforme; quant aux raisons sur lesquelles se fondent l'utilité et la nécessité de cette réforme, je les nie absolument[2]. » La Chambre des seigneurs dénonça le projet soumis à ses délibérations comme une dette onéreuse contractée par M. de Bülow envers les partis de gauche, comme une hypothèque de la

1. M. Schiffer, national-libéral, *Stenogr. Berichte,* 10 février 1910. col. 1470.

2. Herrenhaus, *Stenogr. Berichte,* 15 avril 1910, p. 68.

politique du Bloc[1]. Dans les deux Chambres, les porte-parole du parti conservateur discutèrent point par point les articles de la loi. Ils argumentèrent surtout en faveur du maintien du vote public, comme s'il était la dernière forteresse qui tient en respect les ennemis de la domination des hobereaux. Le vote public, dirent-ils, est un vieux postulat libéral. Sybel, Bluntschli, Gneist et d'autres le considéraient comme absolument nécessaire, intangible[2].

VII

Nous avons dit que les élections d'empire ont lieu au scrutin secret. Cette disposition n'est pas due à Bismarck ; le projet du gouvernement demandait le vote public ; le vote secret fut introduit dans la loi sur la proposition du député Fries.

Il faut entendre les raisons de Bismarck : « Je regarde aujourd'hui encore, dit-il dans ses *Souvenirs*[3], le droit de suffrage universel non seulement en théorie, mais aussi dans la pratique, comme un principe juste, dès que l'on écarte le secret du vote qui a, d'ailleurs, un caractère en contradiction avec les meilleures qualités de la race germanique... Le

1. *Ibid.*, comte de Mirbach-Sorquitten, p. 73; D[r] Hillebrandt, p. 80; D[r] von Burgsdorff, p. 92.

2. Chambre des députés, M. de Richthofen, *Stenogr. Berichte*, 10 février 1910, col. 1438.

3. *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 58 et 59.

contrepoids (à l'influence des masses) se trouve dans l'influence des classes cultivées; elle aurait une plus grande valeur, si le vote était public comme pour le Landtag prussien. »

Comment s'exerce cette influence? Les partis s'accusent réciproquement de pression, voire même de « terrorisme ». Ce mot, plein des exagérations des campagnes électorales, révèle cependant les origines historiques du vote public. En 1792, Robespierre fit prendre l'arrêt suivant par le Conseil général de la commune de Paris à la suite d'une délibération de la section des Piques : « Le Conseil général, considérant que le salut de la patrie réside dans le choix qu'on va faire des membres appelés à la Convention nationale, que les assemblées électorales ayant constamment trompé l'espérance du peuple, il est instant de prendre des mesures pour prévenir les abus résultant d'un mode d'élection évidemment vicieux, lorsqu'il ne reste plus assez de temps pour l'abolir ; que la publicité est la sauvegarde du peuple; arrête, le substitut du procureur de la commune entendu : 1° Que les sections ordonneront à leurs électeurs de faire leurs élections à haute voix et par appel nominal[1]. »

Les conservateurs accordent que dans les villes et dans les centres industriels le vote secret serait peut-être un moyen de soustraire les artisans et les

1. G. D. Weill, *Les Élections législatives depuis 1789*, 1 vol. in-16, 1895, p. 37.

boutiquiers aux menaces des socialistes, mais ils soutiennent que les paysans verraient d'un mauvais œil son établissement, car les populations rurales considèrent le vote public comme le seul digne d'un homme libre. Quant à la pression officielle elle n'existe pas ; on ne peut pas, disent-ils, appeler « pression » les conseils donnés par les *Landrate* ; ce faisant, ils accomplissent les devoirs de leur charge ; si on les suit, c'est qu'on a confiance en eux [1]. On fait des phrases nobles sur la beauté en soi du vote public : on loue le peuple prussien de la fermeté de son caractère, de la fidélité à ses convictions ; on exalte la nature germanique. A la vérité, en Prusse comme ailleurs, l'électeur sent son courage civique défaillir à l'heure où la faim commence. Il faut poser en fait l'influence politique de celui dont on dépend économiquement. Un des chefs de la droite, M. de Rauchhaupt, déclara, un jour, que l'employé qui votait contrairement aux indications de l'employeur se rendait coupable d'une perfidie.

Le vote secret n'est pas seulement un article du programme politique du centre et des démocrates du Sud ; ils en font une question morale et le regardent comme l'indispensable garantie de la liberté des convictions de l'électeur. Car un régime électoral, basé sur le vote public, confère des droits pénibles à

1. Baron de Zedlitz, conserv. libre, *Stenogr. Berichte*, 10 janvier 1908.

exercer. Nulle classe n'en souffre comme le Mittelstand et nulle n'a plus de raisons de revendiquer le vote secret. Dans les grandes villes, depuis que les socialistes font campagne électorale, l'artisan, le fournisseur, l'ouvrier sont boycottés et brimés. Ils ne sont pas moins opprimés à droite, ainsi qu'en témoigne la circulaire suivante, répandue en Lusace : « Nous nous permettons de vous envoyer, 1° une liste rouge contenant les noms des artisans et des industriels qui ont voté rouge ; 2° une liste rouge contenant les noms des contremaîtres et maîtres qui ont voté rouge ; 3° une liste blanche contenant les noms des artisans et industriels qui ont voté bourgeoisement ; 4° deux listes bleues contenant les noms des ouvriers qui ont voté bourgeoisement. » La pression administrative est un fait difficilement contestable, en Pologne et ailleurs. Et il serait oiseux de poser la question de savoir si les fonctionnaires peuvent voter selon leur « conscience ». En Prusse, comme dans tous pays, ils sont les serviteurs du parti au pouvoir.

Maintenir le vote public est le meilleur moyen de garder le contrôle sur les élections. On dit qu'il convient aux sentiments de dignité et de responsabilité du peuple prussien. A la vérité, c'est le sentiment de la responsabilité qui forme l'immense parti des abstentionnistes. Devant l'urne, l'électeur pèse les conséquences de son vote et il est humain que le plateau des intérêts l'emporte sur celui des opi-

nions. Pour se soustraire à ce petit drame de conscience, il met sa dignité à rester chez lui.

L'ordonnance de 1849 motivait le vote public par le fait que beaucoup d'électeurs ne sachant ni lire ni écrire, il fallait leur épargner la honte de l'avouer au président du bureau. L'Allemagne n'est plus une nation d'analphabètes. La lettre morte de ce règlement est une offense gratuite à la *deutsche Kultur*.

M. de Bethmann-Hollweg prenant la question corps à corps la posa sur ses bases philosophiques. Le vote public, dit-il, a ses avantages et ses inconvénients. Pour l'abroger, il faudrait être bien convaincu que le vote secret serait, théoriquement et pratiquement, meilleur pour la Prusse. Le gouvernement n'est pas de cet avis. On parle de la dépendance de l'électeur, mais dans la vie sociale et politique tout n'est que dépendance, dépendance établie par Dieu, pensait Bismarck. C'est la rigueur de la vie, et c'est une illusion de croire que la cabine d'isolement suspendra l'interdépendance économique, sociale et religieuse de l'électeur. Le vote secret le rendra, surtout s'il est faible de jugement, la proie des instincts matériels, des excitations individuelles, de la poussée du mécontentement général[1].

On trouva que le président du Conseil considérait les choses de trop haut; on les ramena dans la perspective allemande, voire même au ras du sol prussien.

1. Chambre des députés, *Stenogr. Berichte*, col. 1417-1418.

Le comte de Mirbach-Sorquitten, à la Chambre des seigneurs, déclara que si dans cette proposition du vote secret il ne s'agissait que des intérêts du parti conservateur, il en ferait volontiers le sacrifice. Mais il la jugea « décisive pour l'État prussien et pour l'existence de l'empire allemand », parce que l'un ne peut subsister que sur les fondements monarchiques, solides et intacts de l'autre. Or, en ce moment, dit l'orateur du parti conservateur libre à la Chambre des députés, le baron de Zedlitz, un violent courant démocratique, à tendance antimonarchique, circule à travers maintes couches du peuple allemand, et ce n'est peut-être pas sans la complicité des gouvernants qu'il est devenu plus fort dans ces derniers temps, sous l'influence du suffrage d'empire qui offre le moyen de démocratiser la Prusse. Ce mouvement démocratique, consciemment ou inconsciemment, est dirigé contre les bases monarchiques de l'État prussien et s'attaque à l'obstacle qui l'empêche de parvenir à ses fins, le droit électoral prussien. Cette lutte a eu pour résultat extraordinaire et lamentable, de jeter le discrédit sur les institutions prussiennes. « Messieurs, s'écria-t-il, je suis fier d'être Prussien, et le sentiment que cette campagne de calomnies contre la Prusse éveille en moi, est mêlé de colère et de mépris[1]. » Cette invective est à l'adresse des démocrates du Sud et des socialistes qui écrivent dans leurs

1. Chambre des députés. *Stenogr. Berichte.*, 21 février 1910, colonne 1492.

journaux : « La Prusse est la honte de l'Europe. Personne sur terre ne veut être Prussien : ni les Alsaciens-Lorains, ni les Polonais, ni les Danois. Ils préfèrent cent et mille fois être Belges que Prussiens[1]. »

Puisque c'est l'influence du système électoral en vigueur dans l'empire qui détermine ce mouvement de démocratisation, les représentants économiques, sociaux et politiques de la vieille Prusse se retournent contre le suffrage universel direct, égal pour tous et secret. Ces hommes sont dignes d'attention qui, au centre de l'Europe, se lèvent pour résister à l'abdication générale devant la puissance du nombre, appuyés à des choses qui ne se sont pas constituées par voie d'élection et par l'initiative des masses, mais par le commandement d'un seul, servi par quelques-uns subjuguant la foule. Parlant au nom de tous, le ministre du roi de Prusse donne des conseils aux partis pour les mettre en garde contre les entraînements du rêve et il évoque le spectre socialiste. Il prévient les radicaux que « dans la course à la faveur des masses avec des éperons usés, ils seront toujours distancés de plusieurs longueurs ». C'est, en effet, une vérité ancienne et sans aiguillon. Depuis que la petite bourgeoisie prête au prolétariat le renfort de ses cris plus précis pour faire aboutir une idéologie, elle n'est pas la bénéficiaire des désirs

1. *Arbeiterzeitung*, organe socialiste du bassin wesphalo-rhénan, cité par M. de Richthofen, *Stenogr. Berichte*, 10 février, col. 1443.

accomplis, car les mots qui mènent n'ont pas, pour les uns et les autres, le même clair sens réel.

Quoi qu'il en soit, toutes les raisons de mécontentement se sont condensées autour de la réforme électorale. Le chancelier reconnaît que, sous ce couvert, c'est la réaction prussienne, la bureaucratie prussienne, l'arbitraire policier, l'État féodal agrarien, le gouvernement des hobereaux que l'on combat. Et il estime que la question relève beaucoup plus des psychologues que des politiques. C'est une théorie qui complique et obscurcit la pratique : « C'est au nom de la dignité humaine, dit-il, que l'on revendique le suffrage universel. Dans cette controverse, nous ne tomberons jamais d'accord. On estime que c'est l'influence politique du nombre pur et simple et des grandes masses qui doit amener une saine évolution de la Prusse. Le nombre pur et simple est la plus commode, mais n'est pas l'unique mesure de valeur pour les forces de la nation[1]. » Le leader des conservateurs complète cette pensée par la pensée de Hegel, sur qui s'appuyèrent aussi, jadis, Marx et Lassalle : Les hommes ne sont pas égaux d'après leur condition et leur capacité ; ils sont égaux d'après leur capacité pour le service de l'État.

Le droit de suffrage doit donc être considéré comme une fonction de l'État, et un pays a le devoir de régler ce droit et cette fonction d'après les rapports

1. Chambre des députés, *Stenogr. Berichte*, 10 février 1910, col 1406.

historiques les plus opportuns et les plus conformes à la fin poursuivie par l'État. Le suffrage universel ne peut pas être une fin mais un moyen pour une fin[1]. Fortes paroles du philosophe, réalistes et spécifiquement prussiennes, qui enhardissent le chancelier de l'empire allemand à se demander « si les parlements sont toujours les centres de formation et d'éducation politique, ou bien si, au contraire, la démocratisation du parlementarisme par tous pays n'a pas eu pour résultat de rendre superficielles et grossières les mœurs politiques... Ce serait une grande bévue de croire que la démocratisation de l'État prussien serait le remède à tous les maux. »

Les conservateurs réduisent la question à un dilemme rigoureux. Depuis longtemps ils ont fait du *statu quo*, en Prusse, la condition *sine qua non* de la solidité et de la durée de l'empire. Le 11 février 1910, le baron de Zedlitz traduisit en ces termes la grave alternative qui remet en question l'œuvre de Bismarck : « Si, dit-il, l'évolution démocratique de ces derniers temps s'accentue, on sera bientôt obligé de se rendre compte pratiquement que le mode de suffrage d'après lequel le Reichstag est élu a ses grandes ombres et que l'heure approche peut-être où il faudra opter entre le droit électoral de l'empire et l'empire. *Ob Reich, ob Reichswahlrecht*[2]. »

1. Hegel, *Philosophie des Rechts*, dritter Theil, dritter Abschnitt. § 310-320, 1 vol. in-8°, Berlin, 1833.
2. Chambre des députés, *Stenogr. Berichte*, col. 1495.

Quelques jours auparavant, au Reichstag, un autre député conservateur, M. de Oldenburg, connu pour l'énergie bouillante de ses convictions, avait opté, pendant la discussion du budget de la guerre : « On accorde aujourd'hui à l'opinion du Reichstag, dit-il face à la gauche, une importance qu'elle n'avait pas autrefois. Le grand chef de l'armée, — c'est une tradition prussienne, et, que cette tradition ne vous convienne pas, je le crois volontiers, — le roi de Prusse et empereur allemand doit pouvoir dire à n'importe quel lieutenant : prenez dix hommes et allez fermer la Reichstag. » Ces paroles provoquèrent un tumulte magnifique. Pour dégager tous les harmoniques historiques de ce concert de vociférations où se mêlaient les voix irritées et distinctes de la Prusse et de l'Allemagne, il faut d'abord situer Guillaume II, roi de Prusse et empereur allemand, dans ces désordres parlementaires et nationaux, véritables émeutes d'opinion.

CHAPITRE V

LA CAMPAGNE CONTRE GUILLAUME II ROI DE PRUSSE ET EMPEREUR ALLEMAND

Sommaire. — I. Le pessimisme allemand. — La personnalité de Guillaume II, discutée par les Allemands. — II. Singulière histoire d'une interwiev. — Une campagne de presse contre l'empereur. — III. Une « semaine noire de la monarchie prussienne », en novembre 1908. — L'interpellation au Reichstag. — IV. La leçon du chancelier de l'empire allemand au roi de Prusse. — V. L'Allemagne consulte Bismarck. — Sa haine d'outre-tombe contre Guillaume II. — VI. La revanche de Bismarck congédié et les Bismarckiens. — Les journées de novembre 1908 dans la perspective des événements de juin 1905. — Guillaume II empereur de la paix. — Ses raisons. — Sa conception de l'avenir et de la grandeur de l'Allemagne. — VII. La Prusse, clef de voûte de l'Empire allemand. — Bismarck a posé les causes de la ruine de la monarchie prussienne. — Unité allemande faite par la voie révolutionnaire. — Le droit divin du roi de Prusse et la volonté nationale allemande. — Guillaume Ier empereur allemand, dernier roi de Prusse. — L'Empire est un organisme économique. — Premières conséquences sociales et politiques. — Lutte de l'aristocratie d'argent contre la noblesse féodale. — Avènement des masses à la vie politique. — La personnalité des cinq chanceliers qui se sont succédé au pouvoir, représentative de cette évolution sociale et politique. — Signification de Guillaume II. — Tantôt roi de Prusse, tantôt empereur allemand.

I

Une vague de mécontentement monte, de temps en temps, du fonds du pays, passe par-dessus le rivage

constitutionnel de la Wilhelmstrasse, traverse la Sprée et vient déferler contre le Château royal. Expression concrète et massive d'une idée dont le *devenir* a été dirigé par une succession de volontés héréditairement attentives et commandées, il dut émouvoir Hegel quand il vint de Heidelberg à Berlin, dégager de l'histoire et du droit la doctrine de l'État prussien, et expliquer à la génération de Bismarck que le peuple doit être conduit parce qu'il forme précisément, la partie de l'État qui ne sait pas ce qu'elle veut[1]. Forteresse grandiose qui autorisait Frédéric-Guillaume Ier à dire, au temps jadis : « Je reste maître et roi et fais ce que je veux... Je laisse aux hobereaux l'illusion des diètes provinciales; on peut abandonner aux gens le vent quand on tient les réalités[2]. »

Mais les temps sont changés, et parce que le « maître et roi » d'aujourd'hui s'obstine à vivre conformément aux notions fondamentales de l'ancêtre, les gens qui ne se contentent plus du vent s'attaquent au principe monarchique lui-même. Ce fait, établi par d'innombrables documents, est nouveau et il n'échappe pas à Guillaume II.

Un jour il s'emporta contre les pessimistes, car le pessimisme sévit par crises, en Allemagne, et envahit

1. Hegel, *Philosophie des Rechts*, dritter Theil, drit. Abschnitt, §§ 316 et suiv.

2. Droysen, *Geschichte der preussischen Politik*, IVer Theil, t. I, p. 197, Berlin, 1855-86.

tout : du « pensoir » du philosophe, il se répand dans les assemblées délibérantes, dans les bureaux de rédaction, dans les brasseries, dans les boutiques, dans la rue où la foule s'attroupe. Ce sentiment complexe se frappe en formules diverses, selon les différents organes qu'il affecte. Le *Fleischnot* est le pessimisme de l'estomac et de ses dépendances; ainsi exprimée, la peur de manquer de viande pose un grand problème économique; le *Weltschmerz* est le pessimisme du cerveau qui n'est pas satisfait de l'organisation du cosmos où la somme des douleurs paraît supérieure à la somme des jouissances. La *Schwarzseherei* est le pessimisme civique qui consiste à « voir en noir » la chose publique. C'est contre cette dernière forme que l'empereur, idéaliste par tempérament et optimiste par devoir d'homme d'action, protesta, au mois de septembre 1906, à Breslau. Ses paroles soulevèrent des récriminations violentes et provoquèrent des avertissements qu'il n'avait encore jamais entendus.

La presse de tous les partis, à l'exception, des journaux pangermanistes, lui répondit, en substance, que si tous les pessimistes quittaient le territoire allemand, selon le conseil qui leur était donné, le problème de la surpopulation serait immédiatement résolu; l'histoire n'aurait jamais enregistré pareille émigration. La *Vossische Zeitung* lui rappela qu'à la veille d'Iéna, les Scharnhorst, les Clausewitz, les Gneisenau étaient parmi les pessi-

mistes, tandis que le parti militaire se complaisait à compter dans son sein des Napoléon à la douzaine. Pourquoi serait-on optimiste, demandait la *Kölnische Volkszeitung*? La politique intérieure de l'Allemagne ne se montre conséquente que dans ses erreurs, par exemple en Pologne. A l'extérieur nous n'avons réussi qu'à semer la méfiance.

Le 14 novembre 1906, pour la première fois d'une façon complète, furent produites, en style à peu près parlementaire, au Reichstag, les différentes raisons que le peuple allemand avait de « voir en noir » les affaires publiques. La plupart des groupes désignèrent un orateur pour formuler des critiques. En voici la substance[1]. Une grande inquiétude règne dans les esprits au sujet de la situation internationale. Tous les partis critiquent « la direction officielle et la direction effective » de notre politique extérieure. L'Allemagne est isolée. La coalition contre l'Allemagne n'est pas une fiction, c'est une réalité. Les postes les plus importants dans la diplomatie sont donnés à la faveur et non à la compétence. Nous sommes représentés à l'étranger par des incapables. L'œuvre de Bismarck est ruinée jusque dans ses fondements. Depuis qu'il n'est plus là, « nous sommes entrés dans une ère de voyages, de discours, de télégrammes et d'avances aimables prodiguées à tout le monde, notre politique manque

1. *Stenographische Berichte*, séances du 14 et du 15 novembre 1906.

de calme et de stabilité et l'on voit des mains brutales déranger les plans une fois préparés. L'étranger nous observe avec attention et méfiance[1]. » — L'Allemagne fait montre d'une nervosité extraordinaire, se mêle de tout, s'immisce dans tout, agit, parle, donne des conseils quand personne ne lui en demande; on tire des feux d'artifice avec des gants de fer. Résultat : à l'intérieur, un qui-vive continuel; à l'extérieur, méfiance générale. En résumé : depuis vingt ans (et c'est la période dont on nous a dit officiellement qu'elle était celle de la direction personnelle de notre chef d'État), échec complet : « Le capital de gloire acquis en 1870 a été dissipé, perdu. » C'est un sujet d'étonnement pour l'étranger de voir un peuple d'aussi haute culture, dans un tel état d'asservissement politique[2]. — Il faut regretter que certains hommes d'État considèrent comme un suprême devoir d'être les laquais et non les conseillers de la couronne. « Nous nous opposerons au régime personnel partout où il se manifestera... Il ne se trouvera probablement personne dans cette assemblée pour contester ce fait : aujourd'hui, nul monarque, fût-il le plus doué, le plus travailleur, le plus pénétré de ses hautes fonctions, ne peut diriger seul la politique... Un régime autocratique et personnel est néfaste dans la politique intérieure, plus inquiétant encore dans la politique exté-

1. M. Bassermann, national-libéral, *Sten. Ber.*, col. 3619 et suiv.
2. M. de Vollmar, socialiste, *Sten. Ber.*, col. 3633 et suiv.

rieure. » Il serait temps de ne plus trop se fier aux cris d'enthousiasme, poussés dans les fêtes officielles[1]. — Il serait temps de mettre fin au « byzantinisme » dont l'encens capiteux cache le trône au peuple et le peuple au trône[2]. — Il serait temps de mettre un terme aux vains discours et aux bruits de sabre[3]. — De cette situation, de la banqueroute de la politique de Bismarck qui est responsable? Ce n'est pas le chancelier seul; il faut faire remonter plus haut la responsabilité de cette politique impulsive et nerveuse qui a rempli le peuple allemand de sombres pressentiments.

Ainsi parlèrent nationaux, libéraux, démocrates, socialistes et conservateurs. L'orateur du centre, M. Spahn, s'abstint seul des critiques de cette nature et trouva même M. Bassermann trop pessimiste. Mais il indiqua deux moyens pour rendre confiance au peuple allemand, faire cesser le malaise dont il souffrait et en prévenir le retour. Le Reichstag devait exercer sur la politique extérieure de l'empire une influence plus forte et un contrôle plus sévère. En second lieu, la Commission des affaires extérieures, prévue par la Constitution et *présidée par la Bavière*, devait se réunir enfin, fonctionner réellement, régulièrement[4].

1. M. Wiemer, freisinnig, *Sten. Ber.*, col. 3643 et suiv.

2. M. Liebermann von Sonnenberg, conservateur, *Sten. Berichte*, col. 3652 et suiv.

3. M. Gothein, freisinnig, *Sten. Berichte*, col. 3655 et suiv.

4. M. Spahn, *Sten. Berichte*, 14 nov., p. 3639 et 3642.

En 1874, un député du même parti, M. Jörg, interpellant Bismarck sur cette commission, lui demanda pourquoi elle ne se réunissait jamais. Le chancelier de fer lui répondit avec un geste de sanglier blessé. M. de Bülow négligea aussi de s'expliquer sur la proposition de M. Spahn. Il fit un discours aimable et optimiste, qui s'adressait plutôt à l'Europe qu'à l'Allemagne. L'Europe, naguère si troublée par son bon plaisir, lui sut gré de ce ton de paix et de cordialité. La presse allemande fut moins bienveillante. Il n'y a pas un an, répliqua-t-elle, que vous étiez pessimiste. Comment se fait-il que vous soyez optimiste aujourd'hui, alors que la situation extérieure reste la même? C'est la même coalition d'ententes cordiales contre l'Allemagne.

De ces résultats on rendait surtout responsable la politique personnelle de l'empereur. La hardiesse et l'étrangeté de l'aventure de Tanger exigeaient un succès éclatant et décisif. Or, l'opinion publique considérait que l'Allemagne sortait battue de la conférence d'Algésiras. Et, malheur aux corsaires qui échouent. Comme eux, Guillaume II subit l'impitoyable loi qui juge les coups de main qui n'ont pas réussi. Des articles venimeux dans les journaux de toute nuance, des brochures fameuses[1] dénoncèrent

1. Dans une brochure intitulée : *Notre Empereur et son peuple. Soucis allemands*, un *pessimiste* écrivait en novembre 1906 :

« Celui qui voudrait établir une continuité entre hier et aujourd'hui ne peut le faire qu'au détriment des sentiments de loyalisme impé-

la gravité de la blessure faite à l'amour-propre national. Blessure empoisonnée par l'accusation de mauvaise foi portée contre la diplomatie prussienne, par la presse européenne. Car l'opinion allemande s'émeut de l'opinion du monde.

Les Allemands supportent mal l'opposition que l'on fait souvent, depuis quelques années, entre l'Allemagne d'autrefois et l'Allemagne prussianisée d'aujourd'hui. L'une était, dit-on, peuplée de rêveurs, d'idéalistes, de poètes, de philosophes dans les systèmes desquels le pénétrant Stendhal[1] lui-même n'avait vu qu'une « poésie obscure et mal écrite » révélant dans le peuple allemand « un fond d'enthousiasme doux et tendre, plutôt ardent qu'impétueux... une disposition à la bonne foi ». L'autre est déchue

rial en réserve dans le cœur de tout Allemand, car il n'existe aucune ressemblance entre le régime d'hier et celui d'aujourd'hui. Il n'y a d'autre lien entre l'ère de Guillaume II et celle de Guillaume I[er] que l'héritage dévolu au nom du peuple allemand... Mais Guillaume II ne voulait pas être un Epigone, et comme les résultats positifs tardaient à se manifester et ne pouvaient pas avoir lieu, car sa manière de gouverner était un anachronisme, on nous a fardé en succès tous les événements au fur et à mesure qu'ils se produisaient... Nous avons tenu le monde en haleine par des tours du comédien. Du temps de Bismarck, on ne prononçait notre nom qu'avec respect. Aujourd'hui, les passants, assourdis par le bruit de réclame que nous faisons, se demandent ce qu'il y a derrière l'immense façade sur laquelle s'étale avec pompe l'enseigne de la *Nouvelle ère* et quel est le banqueroutier qui s'y cache pour guetter le client. » L'auteur anonyme termine par un appel à « l'autre souveraineté », au peuple. *Unser Kaiser und sein Volk. Deutsche Sorgen.* Von einem Schwarzseher, Leipzig, 1906, p. 72-74.

1. Stendhal, *De l'Amour*, p. 151, édit. Calmann-Lévy.

de sa splendeur intellectuelle, elle est matérialiste, avide, égoïste, arrogante, présomptueuse, querelleuse. On peut s'élever contre le bien-fondé de cette distinction, car rien ne serait plus facile, en effet, que de montrer dans Hegel le processus de Bismarck, dans Bismarck les fondements de Nietzsche et dans Nietzsche la trace du travail obscur qui élabore, avec la notion de force féroce, un droit nouveau à l'usage des générations nouvelles.

De temps en temps, la presse allemande pose la question de savoir si Guillaume II représente bien le *Deutschtum*, c'est-à-dire « l'idée en soi » de l'Allemagne moderne. La réponse est toujours dubitative. Représente-t-il bien la monarchie prussienne? Les conservateurs ont comme tactique de sacrifier l'homme pour sauver le principe. L'un d'entre eux a groupé dans un livre, *L'Empereur Guillaume II et les Byzantins*[1], l'ensemble des raisons de « la crise monarchique ». Le comte de Reventlow argumente ainsi : Dans l'État moderne, les barrières que le parlement impose à la puissance personnelle de Guillaume II sont nécessaires. Or il les franchit sans cesse. Il a tort. Autrefois il existait une solidarité internationale des princes, ligués contre les peuples. Aujourd'hui, le nationalisme rend impossible l'existence d'une « classe » de souverains internationalement solidaires. Il n'y a plus de différence

1. Le comte E. de Reventlow, *Kaiser Wilhelm II und die Byzantiner*, 1 vol. in-8°, Münich, 1906, 200 pages.

de principes, il n'y a qu'une différence de degré entre le prince et le peuple. Aussi la question de légitimité est-elle incompréhensible pour les générations actuelles. Si l'on considère, aujourd'hui, en Allemagne, la monarchie héréditaire comme la force de l'État, c'est un résultat expérimental de la politique pratique. Et les rapports entre peuple et prince doivent continuer à être basés sur la théorie des services réciproques, des actions mutuellement profitables. Or l'empereur, depuis quinze ans, a ouvert un abîme entre lui et le peuple. Il a fait fausse route et mis l'empire en danger.

Outre la situation extérieure qui est mauvaise, la situation intérieure est incohérente, de plus en plus inextricable. C'est une erreur des hommes du Nord, de croire que le particularisme a diminué dans l'Allemagne du Sud[1].

L'empereur s'intéresse à tous les domaines de la connaissance; n'approfondissant rien, il a la présomption de la demi-science. Il croit en son infaillibilité. De plus, il se sait prince, c'est-à-dire un être d'essence supérieure et spécifiquement différente de celle du reste des humains. C'est pourquoi, même dans l'hypothèse d'erreur, le peuple n'est pas qualifié pour en connaître et en juger. Une illusion le domine et il en est la dupe : il se croit empereur et roi par la grâce de Dieu; cette théorie ruine

1. Cf. page 16.

l'idée monarchique. Sa religion est un mysticisme fumeux; et s'il prêche la religion aux masses, c'est parce qu'il la considère comme le soutien du trône. C'est un féodal amoureux de la mise en scène et des pompes au moyen âge. Des critiques, il ne tient aucun compte; il n'écoute que les flatteurs, les « byzantins ». L'opinion publique ne l'intéresse que quand elle lui est favorable. Certes, la maison de Hohenzollern a droit à la confiance publique par les services qu'elle a rendus, services qui font sa légitimité. Ce fonds peut s'épuiser. Il est du devoir du monarque de le conserver, de l'augmenter. Mais il s'obstine à ne pas reconnaître que le principe de légitimité est un principe utilitaire. Du moindre petit succès, on fait une victoire de Sedan. Envoie-t-on une ambassade en Abyssinie, la presse officieuse s'écrie : Politique géniale, expansion germanique. Les puissances méditerranéennes font-elles un arrangement au sujet de l'Abyssinie sans se soucier si l'Allemagne existe, la presse officieuse trouve que l'Allemagne n'avait aucun intérêt dans cette affaire. L'étranger rit et se méfie.

Les critiques dont Guillaume II est l'objet s'expriment par les mêmes mots depuis vingt ans. C'est une campagne. Elle a battu son plein en novembre 1908. L'Allemagne s'est levée en masse et d'un bond. Pourquoi? Coordonnons les faits. La leçon jaillira de leur rapprochement.

II

Le 28 octobre 1908, le *Daily Telegraph* publia un article intitulé : *L'Empereur d'Allemagne et l'Angleterre*. Pendant son séjour à Londres, Guillaume II s'était entretenu avec différentes personnalités anglaises sur les relations des deux pays, l'état de l'opinion publique allemande et ses dispositions personnelles à l'égard de l'Angleterre. « Je ne puis que répéter, disait-il, que moi je suis un ami de l'Angleterre. Mais, dans mon pays, ceux qui ont ces sentiments sont une minorité. Dans les couches profondes du peuple, dans la classe moyenne en particulier, l'opinion est peu amicale pour l'Angleterre. Je travaille de toutes mes forces et par tous les moyens à améliorer nos relations. » Et pour s'attirer la reconnaissance du peuple anglais, il révélait que l'état-major allemand avait fourni un plan de campagne pour la guerre contre les Boërs. Enfin, des insinuations savamment dosées par l'habile « interviewer », étaient de nature à tendre les rapports entre l'Angleterre, la France et la Russie.

La publication de ce document jeta l'Allemagne dans la consternation. Devant la risée générale de l'Europe, cette résignation courroucée se changea bientôt en bruyante colère. L'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* voulut l'apaiser avec des explications, ou du moins en détourner le cours. Un « ami

anglais », dit-elle, croyant que ces déclarations auraient une influence favorable sur les relations anglo-allemandes, donna aux différents entretiens dont il avait été le confident la forme d'une interview qu'il soumit à l'examen et à l'approbation préalable de Guillaume II. Celui-ci envoya le manuscrit au prince de Bülow et fit dépendre son acceptation ou son refus du jugement du chancelier. C'était constitutionnel.

Mais le prince était en vacances, le manuscrit était en anglais, sur papier pelure. Il fut renvoyé au « département ». Un bureaucrate lut et approuva. Le chancelier rendit le papier à l'empereur sans objection. L'empereur l'apostilla. Et la bombe éclata. Ce fut un grand événement. Il produisit l'impression d'une bataille perdue, dit un orateur à la tribune du Reichstag. Les journaux de la Wilhelmstrasse qualifièrent cette publication de « grave erreur ». Ils mirent une singulière insistance à répéter que le chancelier, seul responsable, l'aurait déconseillée, s'il avait lu lui-même l'article. Le prince de Bülow offrit, avec des excuses, sa démission. Ce geste soulignait la gravité de l'affaire. L'opinion l'interpréta comme un chœur interprète une mesure pour rien. L'empereur refusa la démission. Il se rendit chez le chancelier, y resta deux heures, prit une tasse de thé, preuve familière d'entente cordiale et de considération optimiste de la contingence des choses, et partit pour chasser le renard à Donaueschingen.

La *Wiener allgemeine Zeitung* prétendit connaître les dépêches échangées entre l'empereur et le chancelier, sur le coup de la surprise. « Votre Majesté, aurait télégraphié le prince de Bülow, avait daigné me faire la promesse que jamais aucune de ses opinions ne serait publiée sans que j'en aie d'abord connaissance. Je vois, d'après le numéro du *Daily Telegraph* que je reçois à l'instant, que Votre Majesté a changé de point de vue. Je la prie d'accepter ma démission. » Et l'empereur aurait répondu : « A quoi pensez-vous, mon cher Bernhard, l'article est contresigné de vous. »

Dès que Guillaume II eut quitté la capitale, une violente campagne de presse commença. Elle dura une longue semaine, qu'on a appelée « la semaine noire de la monarchie ». L'histoire de Prusse dira « Journées de novembre 1908 » comme elle dit « Journées de mars 1848 ». D'une part, il y eut du sang versé qui allège les colères ; de l'autre, un abcès de mauvaise humeur, qui se formait depuis vingt ans, perça en dedans.

L'empereur avait couvert le chancelier, personne ne couvrit l'empereur. Les organes de tous les partis furent impitoyables.

Dans l'hésitation du début, on cherchait à interpréter les causes de l'incident. Il n'est pas possible, disaient les uns, que le chancelier n'ait pas lu. On allait même jusqu'à prétendre qu'il s'était parfaitement rendu compte de la portée de l'affaire. Mais,

pour sauver sa politique et satisfaire certaines rancunes, n'avait-il pas sacrifié le prestige de la noblesse dans le procès Eulenbourg? D'autres soutenaient que le chancelier ne pouvait pas ne pas avoir lu, mais qu'il n'avait pas osé s'opposer à la publication des pensées impériales. Entre la négligence et la faiblesse, on optait pour la faiblesse. Ce fut le prétexte des attaques contre l'absolutisme, le gouvernement personnel de Guillaume II. On expliqua toutes les erreurs et tous les insuccès de la politique allemande par le caractère du souverain. On incrimina sa conception optimiste, idéaliste, romantique des hommes et des choses, ses incursions dans un domaine où il n'avait pas le droit de pénétrer, parce qu'il n'avait pas de responsabilités. Les organes conservateurs s'alarmèrent au point de risquer des conseils. Le *Reichsbote*, dont on connaît les attaches avec certains cercles de la cour, disait « Ces chasses au renard et ces dînettes sur l'herbe se sont répétées, par une coïncidence malheureuse, au moment de la crise actuelle. Dans les temps anciens et plus simples, chez les peuples non civilisés, le gouvernement personnel et absolu du prince était de mise, bien qu'il dégénérât souvent en tyrannie et en désordre; mais, dans nos temps plus compliqués, un tel régime est impossible, même pour le mieux doué des souverains. *Cela ne peut pas durer ainsi.* »

La *Post*, organe des conservateurs libres, ajoutait : « Le trésor de sentiments monarchiques que

l'empereur Guillaume Ier laissa à son successeur, est sans doute très riche, mais l'héritage le plus considérable peut être dissipé, si on le gère de façon irresponsable. En face des droits des monarques, il y a des devoirs dont la violation peut saper les fondements d'une monarchie. L'institution de la monarchie, aux yeux du monarchiste convaincu et pensant en homme politique, doit passer avant la personne du monarque. » M. Harden tira la conclusion hardie de ces insinuations timides et respectueuses. Sans ânonner il parla d'abdication : « L'empereur et roi veut-il renoncer à la couronne? Il ne doit pas s'illusionner. Tous ses sujets sont maintenant contre lui. »

Du nord au sud de l'empire, des centaines de réunions de protestation s'organisèrent spontanément. Il faut noter ce fait nouveau : l'opinion publique existe désormais en Allemagne. Elle se manifesta dans cette circonstance avec une intensité surprenante. Les socialistes ne furent pas seuls, cette fois, à dénoncer les dangers de la politique du gouvernement personnel. Les conservateurs publièrent dans les journaux du parti, une déclaration invitant l'empereur à se montrer plus discret et plus réservé. Elle fut approuvée par de nombreuses réunions d'agrariens. Les radicaux et les libéraux, assemblés dans un nombre considérable de villes, adoptèrent des résolutions presque identiques. Ils déclarèrent que les récents événements avaient porté un préju-

dice grave au prestige de l'Allemagne et nui à la confiance dans la loyauté de sa politique, demandèrent à l'empereur de renoncer aux manifestations intempestives de sa volonté personnelle, réclamèrent des garanties constitutionnelles, la responsabilité du chancelier et des ministres devant le Reichstag, la participation effective des États confédérés et de la représentation nationale au gouvernement de l'empire.

Enfin, quand l'écoulement du premier flot de remontrances et d'injures eut soulagé les esprits et les cœurs, un grand journal de province, le *Leipziger Tageblatt*, organe national-libéral, dégagea de l'incident une première leçon à retenir. « La presse allemande a fait, dans les circonstances actuelles, son devoir. Elle a dit que la politique de l'empereur allemand n'est pas la politique du peuple allemand, et elle est malheureusement obligée aujourd'hui de pardonner à l'étranger beaucoup de choses qui, jusqu'ici, paraissaient être de la mauvaise volonté. C'est maintenant au Reichstag à faire son devoir et à veiller à ce qu'on ne fasse pas de lui une farce de parlement. »

La presse libérale orienta les espérances du peuple vers la représentation nationale. Elle lui rappela ses droits constitutionnels et l'enhardit à exprimer l'émotion, l'incertitude et la méfiance qui s'étaient emparées de l'Allemagne, d'une façon si claire qu'il fut impossible à l'empereur d'ignorer plus longtemps

la situation. Et si le conflit entre la couronne et le peuple n'était pas réglé conformément aux exigences du Reichstag, celui-ci devrait refuser tout subside à l'absolutisme. Le chancelier lui-même ne saurait résister à cette pression de mécontentement général. Si la constitution est impuissante à préserver les biens les plus sacrés de l'Allemagne, il faut la changer. Elle pouvait être suffisante pour un Bismarck et pour le vieil empereur en qui tout le monde avait une confiance sans limites. Des temps nouveaux sont venus où l'appui des institutions est nécessaire aux hommes chargés des destinées de l'empire.

III

L'interpellation au Reichstag eut lieu le 10 et le 11 novembre. Dans cette salle des séances, meublée de lourdes boiseries de chêne sur lesquelles le temps n'a pas encore mis cette patine d'histoire qui donne à celles des vieux hôtels de ville des pays germaniques un si grand air d'autorité, Bismarck a commenté, défendu, complété, consolidé son œuvre, dans une langue propre, qui n'est comparable qu'à celle de Thucydide pour l'incorrection, la précision, la puissance de mouvement, l'asservissement à une pensée impérieuse qui se moque de plaire et ne tend qu'à dominer et ne charrie que des mots de commandement, des substantifs et des verbes. Ce ressou-

venir clarifie et fortifie le sens des colères qui confluèrent là, pendant deux jours.

La source d'où coulaient les idées exprimées par les porte-parole de chaque parti était alimentée par les mêmes sentiments. L'élégance et la mesure dans le reproche mirent seules des nuances dans les discours. Guillaume II fut traité sans aucun ménagement. S'élevant du particulier au général, les orateurs envisagèrent les préjudices causés au bon renom de l'Allemagne, à ses intérêts, à l'idée même de monarchie par la politique personnelle de Sa Majesté.

On fut unanime à déplorer l'immixtion d'un roi par la grâce de Dieu dans les affaires humaines. Et du côté droit de l'assemblée, nul vieillard ne surgit pour crier que le passé de la Prusse n'était pas tout à fait mort. Il y a pourtant de rares heures dans la vie des partis, comme dans celle des individus, où le silence équivaut à une abdication en matière de principe, à une apostasie en matière de croyances.

Des vingt réquisitoires entendus, nous ne retiendrons que les traits profonds et cruels qui font empreinte sur la conscience d'un pays, détournent le cours des idées, des sentiments, des passions, et modifient la trame de l'histoire. Car le Reichstag ne fut qu'un écho fidèle de l'opinion de l'Allemagne, exprimée par la presse, par les déclarations des comités et des associations les plus diverses, et par les correspondances privées.

On posa d'abord en principe que la psychologie de Guillaume II expliquait la plupart des fautes commises, sans les excuser tout à fait. Or avec sa nature impulsive, le retour de pareilles manifestations est toujours à craindre; il est donc absolument nécessaire de soumettre à un examen attentif et précis toutes les déclarations et tous les discours de Sa Majesté. Mais une politique de voyages circulaires rend difficile la conduite des affaires. D'autant plus que son entourage est mal composé. « C'est dans l'atmosphère empoisonnée d'une cour byzantine que s'est développée la tendance autocratique du monarque[1]. » Entre lui et la nation, un abîme se creuse. Car, « dans toutes les circonstances de sa vie, le Kaiser ne pense pas comme un Allemand, ne parle pas comme un Allemand[2]. »

Triste destinée que celle de ce souverain, si souvent en opposition avec l'esprit de la masse du peuple allemand et qui a, jusqu'à présent, si peu profité de la leçon des événements[3].

Le pays se demande : que va-t-il arriver? Si nous laissons passer le moment favorable pour exiger des garanties contre les empiétements du gouvernement personnel, il faut nous attendre à toutes les désillu-

1. Baron de Sedlitz, conservateur libre, *Stenograph. Berichte*, 10 novembre, col. 5378.

2. M. Libermann von Sonnenberg (pangermaniste), *id.*, col. 5402.

3. M. de Gamp-Massaunen (parti d'empire). *Sten. Berichte*, 11 novembre, col. 5408.

sions, à tous les insuccès de notre politique extérieure. Nous comprenons maintenant d'où vient la méfiance de l'étranger à l'égard de notre politique, dit M. de Hertling, leader du centre et l'un des hommes politiques les plus considérés de l'Allemagne. Nous avons parlé d'encerclement, mais il faut bien nous rendre compte que c'est notre politique qui nous a créé des adversaires[1].

On écrit de toutes parts que les errements de la diplomatie allemande ont causé sur les affaires allemandes à l'étranger les dégâts d'un orage de grêle. Les luttes que le marchand allemand doit soutenir au loin contre la concurrence internationale, sont rendues plus dures par de tels événements, qui sèment la méfiance et la mauvaise humeur contre l'Allemagne. Si les Allemands offrent des douceurs d'une main et tiennent dans l'autre un revolver chargé, prêts à une mauvaise surprise, le soupçon ne peut pas ne pas s'élever contre notre loyauté et notre bonne foi, ce palladium du marchand allemand. Il est hors de doute que ce sont des manifestations comme celles que nous déplorons aujourd'hui, qui ont ébranlé la confiance de l'étranger dans la sécurité et dans la droiture de la politique allemande[2].

Tout le monde a l'impression que le prestige des hommes qui gouvernent l'Allemagne vient de rece-

1. *Stenogr. Berichte*, 10 nov., col. 5400.
2. M. Wiemer, radical, *Stenogr. Berichte*, 10 nov., col. 5384.

voir un rude coup. Une amertume profonde, l'émoi et la colère remplissent le cœur du peuple. La confiance du peuple est tombée au-dessous de zéro, ajoute un ardent pangermaniste. C'est une grande affliction pour les monarchistes convaincus[1].

Un député national-libéral, M. Bassermann, assure qu'on vit dans un temps où le principe et les sentiments monarchiques ne doivent pas être mis à l'épreuve, parce qu'un grand parti républicain existe en Allemagne. Les socialistes réfutent cette assertion avec un éclat de rire. M. Singer explique la pensée du parti : « D'après la fiction constitutionnelle dans laquelle nous vivons, le roi doit être le premier serviteur de l'État, et je crois pouvoir dire avec raison que si un serviteur de l'État, un fonctionnaire, faisait quelque chose de semblable, le tribunal d'empire le mettrait en accusation[2]. »

Si la représentation élue du peuple allemand s'abstient de poser la question de pouvoir entre la couronne et le parlement, par l'envoi d'une adresse à l'empereur, elle revendique hautement le droit de critique, car elle se souvient que l'empire et le Reichstag sont nés le même jour. Elle fonde ce droit sur le sentiment du peuple allemand, ému aujourd'hui jusqu'au fond de l'âme et unanime à croire que Guillaume II use du gouvernement personnel

1. M. Libermann von Sonnenberg, *Stenogr. Berichte*, 10 nov., col. 5402.

2. *Stenogr. Berichte*, 10 nov., col. 5388.

d'une manière qui ne sert ni les intérêts de la monarchie, ni les intérêts de l'État. Il ne faut pas se faire illusion, affirme-t-on de toutes parts, le sentiment monarchique dans le peuple allemand est en baisse. Les libéraux et les radicaux partisans de la monarchie constitutionnelle le regrettent, mais ils s'inscrivent en faux contre cette conception très répandue à l'étranger que le « porte-couronne[1] » est le facteur principal de la vie publique en Allemagne. La force du pays est ailleurs; elle est dans la capacité intellectuelle et dans la productivité économique du peuple allemand, prêt à payer et de son sang et de ses biens la politique d'un gouvernement responsable, et dont toutes les espérances sont aujourd'hui tournées vers le Reichstag. Dans cette question, il ne doit pas abdiquer; il doit être le centre de toutes les critiques libres et sincères, même si elles déplaisent. Du Reichstag doit partir un avertissement qui soit l'expression de l'opinion publique.

Il faudrait presque se féliciter de ce pénible incident dont l'immense répercussion a fait voir à tous les yeux le danger du gouvernement personnel. Le moment est exceptionnellement favorable pour faire de la fiction parlementaire une réalité en Allemagne. « Ne contristons pas le peuple allemand en remettant encore les choses à plus tard. Puisse le chancelier

1. M. Wiemer, député radical, *Stenogr. Berichte*, 10 nov., col. 5382.

être à même de nous donner des assurances dans ce sens, arracher (*extrahieren*) à Sa Majesté une déclaration qui apaise les esprits, pacifie le pays en lui ôtant toute inquiétude pour l'avenir. »

La réponse du chancelier au Reichstag laisse paraître un certain détachement mélancolique : « Je dois, dit-il, veiller à l'effet que produiront mes paroles à l'étranger et je ne veux pas aggraver davantage le préjudice causé par la publication récente du *Daily Telegraph*. » Après cette précaution oratoire, par laquelle il fait connaître à l'Assemblée qu'il partage son avis sur le fond, il argumente sur l'exactitude des faits affirmés dans l'interview impériale. Ainsi, on n'a pas envoyé de plan de campagne, mais simplement « quelques vues de nature académique ». Et il est absolument faux que la majorité du peuple allemand soit animée de mauvais sentiments à l'égard de l'Angleterre.

« L'empereur a voulu, dans une conversation, prouver qu'il était méconnu et mal jugé. La publication des paroles impériales n'a pas produit, en Angleterre, l'effet qu'en espérait Sa Majesté l'empereur, tandis qu'elles ont produit, en Allemagne, une profonde émotion et de douloureux regrets. Cette constatation va amener Sa Majesté l'empereur, — j'ai acquis cette conviction durant ces pénibles journées, — à s'imposer à l'avenir, même dans ses conversations privées, la réserve indispensable à l'unité de notre politique et à la couronne.

(*Bravo à droite.*) S'il en était autrement, ni moi, ni aucun de mes successeurs ne pourrions assumer la responsabilité du gouvernement. (*Bravo à droite et parmi les nationaux-libéraux.*) J'endosse toute celle qui m'incombe pour la faute commise dans l'examen du manuscrit. Lorsque parut l'article du *Daily Telegraph*, de l'effet funeste duquel je ne pouvais pas douter un instant, j'ai donné ma démission. Cette décision s'imposait, et elle ne m'a pas été difficile à prendre. La plus grave et la plus pénible résolution de ma vie politique a été de rester à mon poste suivant le désir de Sa Majesté l'empereur... Combien de temps cela me sera possible, je l'ignore[1]. »

Ces déclarations furent vivement applaudies par les conservateurs et par les nationaux-libéraux. Les socialistes sifflèrent. Le centre, impassible, songeait sans doute, avec componction, à certaine séance de décembre 1906 et faisait tenir toute la philosophie du spectacle dans le refrain de la célèbre ballade : *Die Toten reiten schnell!* « Les morts vont vite. »

Les orateurs de la « seconde garniture », — comme on appelle au Reichstag ceux qui succèdent à la tribune aux leaders des grands partis, — parlèrent le second jour. Le prince de Bülow assista à un nouveau débordement de violences, tantôt

1. *Stenogr. Berichte*, 10 novembre, p. 5396.

les bras croisés, tantôt feuilletant ses papiers d'une main nerveuse. Soit qu'il n'eût plus rien à dire, soit que son sens de la mesure le mît en état d'infériorité, il ne répondit pas. Son silence, très remarqué, donna lieu à des interprétations diverses. Après la bataille, beaucoup le déplorèrent. Le recul du temps ne l'explique pas davantage. En relisant, aujourd'hui, le compte rendu sténographique de ces débats, nous nous remémorons que jamais à la tribune française, de 1815 à nos jours, on n'a ainsi traité un chef d'État, quel qu'il fût. Le chef du gouvernement, quel qu'il fût, aurait trouvé, pour protester contre des duretés qui passent l'injustice, des accents d'indignation qui ne sont pas sortis du cœur de M. de Bülow. Pour trouver, dans les annales du régime parlementaire, des séances qui rappellent celles de novembre 1908 au Reichstag allemand, il faut se reporter aux lendemains de révolution où l'on piétine les souverains déchus et exilés.

Au cours de l'interpellation, presque tous les orateurs se préoccupèrent de savoir si Guillaume II serait exactement informé des attaques personnelles, des critiques, de la désapprobation générale dont il était l'objet. Le 15 novembre, une note officieuse de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* vint rassurer l'opinion sur ce point, en disant que c'était l'un des principaux devoirs du chancelier de porter à la connaissance de l'empereur tout ce qui peut contribuer

à l'éclairer sur la situation intérieure ou extérieure, et qu'il s'était pleinement acquitté de ce devoir, dans les circonstances actuelles.

La presse libérale estimait que Guillaume II devait être mis en mesure de s'apercevoir que le mouvement contre l'autocratie qui a commencé en Russie, pour gagner la Perse et rentrer en Europe par la Turquie, faisait aujourd'hui son apparition dans l'empire allemand. Aucun journal ne fut poursuivi pour crime de lèse-majesté, accusation dont on usait et abusait parfois la veille encore. La justice aurait dû commencer par sévir contre presque tous les orateurs du Reichstag. Elle recula devant l'énormité de l'entreprise. Il faut noter ce fait nouveau comme un des plus suggestifs de cette « semaine noire » de la monarchie prussienne.

IV

Il fut bientôt manifeste que la discussion du Reichstag n'avait pas résolu la crise intérieure. L'opinion n'était pas satisfaite. La commission des affaires étrangères du Bundesrath se réunit et, bien que ses délibérations ne soient pas publiques, les journaux annoncèrent que les ministres plénipotentiaires des États confédérés partageaient les idées du chancelier sur la ligne de conduite à suivre, tant dans la politique intérieure que dans la politique

extérieure et approuvaient son attitude devant le Reichstag. « Les peuples allemands ont le ferme espoir d'être soutenus par leurs dynasties particulières auxquelles ils sont profondément attachés », dit le président de la Chambre bavaroise, M. de Orterer. L'empire se dressait contre Guillaume II. Contre le roi de Prusse on invoquait les rois et les princes des pays germaniques.

Toute l'Allemagne attendait avec anxiété le résultat de l'entrevue de M. de Bülow et de Guillaume II. Le 17 novembre, le président du Conseil des ministres prussiens, chancelier de l'empire, vint à Potsdam poser, au nom du peuple allemand, la question de confiance au Souverain. Dans les lieux où erre l'ombre du grand Frédéric, le mot célèbre « se soumettre ou se démettre » s'emplissait de souvenirs historiques qui le rendaient émouvant. L'empereur capitula. Le chancelier célébra sa victoire dans un document qu'il faut reproduire, comme un appendice nécessaire aux œuvres complètes de Bismarck. Il parut dans la *Gazette de Cologne*, le 18 novembre, précédé de l'astérisque officiel :

« La conversation a eu lieu et a donné le résultat que tous les patriotes espéraient ; l'empereur a accueilli les explications détaillées et nettes du chancelier avec un grand sérieux et en a tiré les conclusions que comportait la situation, et qui seules pouvaient mettre fin à un grave conflit.

« L'empereur a approuvé en termes formels le

discours que le chancelier prononça au Reichstag; il a donc ratifié les phrases par lesquelles le chancelier avait exprimé sa conviction que l'empereur observerait désormais, dans ses actes et discours privés, cette réserve qui est aussi nécessaire à la continuité de toute politique suivie, qu'à l'autorité de la couronne.

« L'empereur a, de plus, assuré le chancelier qu'il lui conservait toute sa confiance.

« Le programme de gouvernement, auquel l'empereur se tiendra, à l'avenir, conformément aux déclarations du chancelier, consiste dans le devoir, pour lui le plus élevé, « d'assurer la stabilité de la poli-« tique de l'empire sous le couvert de la responsabi-« lité constitutionnelle ».

« Ainsi, la crise qui, pendant quinze jours, a agité l'Allemagne aboutit, selon nous, à une solution satisfaisante. Nous savons très bien que de beaucoup de côtés, ces assurances, si précises et solennelles qu'elles soient, ne sont pas tenues pour suffisantes, et qu'on voudrait les fortifier par des projets de lois ou de nouvelles garanties constitutionnelles.

« En principe, on ne saurait rien objecter contre de telles propositions, car ni la constitution, ni les lois ne se sont faites pour l'éternité, et des changements dans les rapports des choses et dans les opinions ont souvent pour effet de montrer que ce qui paraissait hier bon et avantageux n'est plus utilisable aujourd'hui et peut même être nuisible.

« C'est un principe évident que le droit public d'un pays moderne ne peut pas se pétrifier, mais doit toujours, au contraire, être mis en accord, très prudemment et sans secousse, avec la mentalité du peuple et les exigences de la vie.

« Les déclarations que l'empereur a faites au chancelier répondent, selon nous, au besoin du moment et un lourd souci est dissipé. Si des suites législatives, — et lesquelles? doivent être données aux événements actuels, c'est une question réservée pour un examen ultérieur et plus calme. En tout cas, ces suites ne seront pas celles que souhaitent les socialistes.

« Que les mots ne soient rien que des mots, nous ne voulons pas le croire dans les circonstances présentes, car la situation d'où ces mots sont sortis était si grave qu'on ne pourra de longtemps en perdre la mémoire.

« Il ne s'agit pas seulement du passé. Il y a là une indication et un avertissement pour l'avenir. Car, l'empire et moins encore l'empereur ne peuvent désirer que les événements des dernières semaines se reproduisent. Ce furent de durs, de mauvais jours, et pourtant, nous ne voudrions pas ne pas les avoir vécus, car nous en attendons une amélioration des conditions de la politique allemande. Nous espérons qu'elle pourra se mouvoir à l'avenir sur une base plus ferme et plus stable et que son prestige à l'étranger, ébranlé, se rétablira...

« La grande majorité de notre peuple a des sentiments profondément monarchiques et, abstraction faite des partis révolutionnaires, les Allemands n'auraient pas eu de plus vif désir que de pouvoir suivre, en pleine confiance, la direction de l'empereur.

« Pour eux, ce fut un effort, disons mieux, ce fut une douleur d'être obligés de se mettre en contradiction avec la personne de l'empereur. Dans le temps de libre discussion où nous vivons, on ne peut pas dissimuler que cette contradiction existait depuis longtemps déjà et que si elle ne s'est pas manifestée plus tôt, c'est précisément parce que, prendre position contre l'empereur impliquait une résolution pénible et douloureuse.

« Du jour, toutefois, où les derniers événements angmentèrent le total accumulé du malaise et de l'inquiétude politiques, non seulement la résolution de contredire l'empereur fut prise, mais elle fut virilement tenue.

« Il y a eu des exagérations de fond et des fautes de tact dans la forme ; mais, dans l'ensemble, le peuple allemand, par ses manifestations dans la presse et au Reichstag, s'est attaché fermement à cette conviction : « *Cela ne peut pas continuer plus* « *longtemps ainsi.* »

« Du sud au nord, depuis les libéraux avancés jusqu'aux conservateurs purs, il n'y a eu qu'une voix...

« Non seulement l'empereur a été informé de ce que disaient et pensaient la presse et le Reichstag, —

cela est naturel, — mais le chancelier n'a laissé subsister aucun doute dans l'esprit de l'empereur sur ses sentiments personnels et sur son intention de renoncer à la direction de la politique de l'empire, si l'empereur ne voulait pas se résoudre à modifier la manière dans laquelle il était si souvent intervenu dans les affaires de l'État.

« Personne n'était présent à l'entrevue entre le souverain et le chancelier, mais on peut être certain qu'il lui a exposé le tableau complet et sombre de la situation présente.

« Il a appelé son attention sur le danger que présentait l'éloignement toujours grandissant entre le souverain et le peuple. Son exposé a pris une force plus grande quand il a laissé entendre que non seulement lui-même, mais le ministère prussien tout entier, considéraient certaines manifestations du pouvoir personnel comme incompatibles avec les intérêts du pays; et que non seulement le chancelier et le ministère prussien, mais encore les représentants des États confédérés, membres du comité des affaires étrangères du Bundesrath, étaient unanimes sur ce point... C'était à l'empereur de décider. Il l'a fait comme nous l'espérions. Merci à l'empereur...

« L'orgueil et le tempérament étaient opposés à ce retour sur soi-même, mais le patriotisme et la nécessité politique l'exigeaient, et si la lutte intérieure qui s'est poursuivie chez l'empereur a abouti à la renon-

ciation, ce fait est d'autant plus digne de gratitude qu'il ne correspond pas à son caractère... »

La leçon du serviteur au maître fut diversement interprétée. Les partis qui ont peur de l'avenir la jugèrent suffisante et trouvèrent que ce qui devait être dit avait été dit.

Ceux qui voient le salut de l'Allemagne dans l'avenir du parlementarisme poussèrent un soupir de déception. L'opinion libérale et radicale s'était condensée autour d'un mot : des garanties constitutionnelles. On ne demandait pas seulement à l'empereur l'abdication de sa volonté personnelle dans les affaires politiques, on voulait un chancelier responsable devant le parlement. Le Reichstag devait avoir le droit d'intervenir dans sa nomination. On déposa de nombreuses propositions de revision de la constitution allemande du 16 avril 1871. Elles furent discutées le 2 et le 3 décembre. Le gouvernement s'abstint d'y prendre part. La crise de novembre finit sans sanction parlementaire. Les organes bismarckiens, qui avaient été les plus violents dans la campagne contre Guillaume II, protestèrent contre les remèdes avec lesquels on prétendait résoudre la crise de novembre. C'est dans les États les plus mal organisés, disaient-ils, que les ministères sont responsables devant le parlement. La constitution donnée au peuple allemand est conforme aux nécessités de

l'empire. Ce qui lui manque, ce ne sont pas de nouvelles garanties, ce sont *des hommes*.

La constitution suffisait, en effet, à l'homme qui l'avait faite à sa taille. Mais le temps a faussé les calculs qui avaient assemblé et fait jouer ensemble les forces allemandes, il y a quarante ans. Aujourd'hui, Bismarck pèse d'un poids lourd sur l'édifice qu'il a construit. Il y a, sinon un parti, du moins un esprit bismarckien qui, en perpétuant des traditions et des méthodes surannées, rend la tâche dure à ses successeurs.

V

Les partisans de l'introduction du suffrage universel et direct en Prusse, nous l'avons dit, ajoutent à leurs raisonnements le poids de l'opinion du chancelier de fer. C'est Bismarck qui mène aussi la campagne contre Guillaume II, roi de Prusse et empereur allemand.

Au milieu des places publiques des grandes et des petites villes qui lui rendent témoignage de leur prospérité; au-dessus des monticules qui ouvrent des perspectives sur le pays germain, sa figure impérieuse se dresse et sollicite les admirations et les regrets. Ces bronzes durs et ces colonnes de pierre massive fournissent au peuple allemand un terme de comparaison entre le présent et le passé. A chaque difficulté qui surgit à l'intérieur ou à l'extérieur,

politiques et écrivains, petits rentiers et maîtres d'école, contremaîtres d'usine et médecins de campagne, artisans et boutiquiers cherchent des moyens de solution, une ligne de conduite, des vues d'avenir dans l'œuvre écrite de l'ouvrier de l'unité allemande. On voit, dans d'humbles maisons, un gros volume compact, relié de toile rouge, aussi éraillé et fatigué par l'usage que la vieille bible de Friedrichsruh, dans laquelle le Junker Otto de Schönhausen chercha fidèlement son inspiration pendant sa vie entière.

A toutes les heures d'inquiétude et d'incertitude, une question se pose dans la presse, dans les assemblées politiques, dans les brasseries : Que ferait Bismarck? Cet appel incessant au grand mort ne jaillit pas seulement du cœur d'un peuple qui garde les yeux fixés sur les pages les plus glorieuses de son histoire, à laquelle il demande des enseignements. Il est aussi et surtout, dans son esprit, une expression de défiance à l'égard de ceux qui sont chargés de prolonger les temps héroïques; un signe de détachement à l'endroit du Hohenzollern dont l'activité fiévreuse prétend assumer à elle seule la tâche difficile d'orienter l'empire dans des voies nouvelles et pacifiques. Bismarck congédié se venge.

On a maintes fois raconté la démission imposée. Il faut mettre en relief les raisons qui la provoquèrent, car elles doivent prendre place dans l'enchaînement des causes de la mauvaise humeur du peuple

allemand contre Guillaume II. En 1890, Bismarck avait soixante-quinze ans. Il avait fait l'Allemagne et régenté l'Europe. La gloire, que Bossuet appelle un vin fumeux, avait mis dans sa tête affaiblie l'idée qu'il était infaillible et nécessaire. Il se croyait immuable. Cependant le colosse cassé pesait lourdement sur les épaules des épigones. Autoritaire, tranchant, irritable à l'égard de ses compatriotes et de ses collaborateurs, hautain à l'égard de son souverain, versatile à l'égard des alliés de son pays, chacun pensait tout bas ce qu'un député conservateur, M. Arendt, osa écrire un jour : *Es gelingt nichts mehr!* Rien ne réussit plus, ni à l'intérieur ni à l'extérieur. Le système est épuisé. L'homme de la dépêche d'Ems n'avait plus à sa disposition qu'un des deux éléments qui avaient fait sa force : la brutalité. L'âge avait paralysé la ruse. Il ne parlait plus que le poing tendu. Du haut de la tribune du Reichstag, il se laissait aller à insulter les nations voisines. Ses propos inutiles préparaient l'alliance franco-russe. « Il n'avait plus sa tête à lui [1]. »

Après avoir longtemps mené les hommes, il les méprisait, les fuyait, quittait Berlin pour de longs mois, s'enfonçait dans ses bois, retournait au plaisir de sa jeunesse dont le rêve avait été, disait-il, d'acquérir quelque notoriété en agronomie. Ces absences prolongées étaient interprétées comme une marque

1. Hohenlohe, *Denkwurdigkeiten*, II, p. 456.

de dédain envers ses collègues du ministère, les assemblées parlementaires et la famille royale. Ce qui était plus grave, elles lui faisaient perdre contact avec le personnel politique. Il ne se rendait plus un compte exact des évolutions de l'opinion publique et des nécessités nouvelles de l'empire. Cependant, par la constitution de 1871, il avait concentré dans ses mains tous les pouvoirs gouvernementaux et il en était de plus en plus jaloux.

Guillaume II avait trente ans, le sentiment de ses devoirs, la conscience de ses droits, la volonté d'être le maître, une intelligence richement ornée des dons les plus divers. « Entre l'empereur et Bismarck, c'était une question de pouvoir[1]. »

On a écrit plusieurs douzaines de livres sur la démission de Bismarck. Presque tous cherchent dans l'ordre psychologique la cause du conflit. Il éclata au sujet des lois de répression contre les démocrates socialistes[2]. Le génie de Bismarck avait besoin d'un ennemi extérieur ou intérieur. Au dehors tout était à la paix. Au dedans une puissance nouvelle montait. Bismarck pensait qu'il fallait lui barrer la route avec des lois impitoyables. « On ne transformera pas la *Socialdemocratie*, mais un jour viendra où il sera nécessaire de la faire fusiller. »

Tel n'était pas l'avis du jeune souverain : « Je ne

1. Hohenlohe, *id.*, II, p. 465.

2. Voir l'ouvrage remarquable de M. P. Matter, *Bismarck et son temps*, 3 vol. in-8°, Paris, F. Alcan, 1905-1908.

peux inaugurer ainsi mon règne, répliquait-il, et noyer mon peuple dans le sang. Je ne veux pas être appelé le prince mitraille. » Il avait à un très haut degré déjà le sens des questions sociales qui allaient occuper la place principale pendant l'ère nouvelle dans laquelle entrait l'Allemagne. Et il entendait prendre l'initiative des lois ouvrières afin de n'en pas laisser le mérite aux parlementaires. Des rescrits annonçant « le développement de la législation d'assurance pour les travailleurs » et « une enquête sur les prescriptions relatives aux ouvriers de fabrique » furent élaborés sur l'ordre de l'empereur et lus au Conseil des ministres sans la permission de Bismarck. Il bondit et se plaignit que ce projet dépassât le plan de réforme sociale exposé dans le message de Guillaume Ier, le 17 novembre 1881, et qu'il empruntât une partie du programme des socialistes, sans fournir les moyens de s'opposer à leur propagande révolutionnaire. Il déclara qu'il ne contresignerait pas les rescrits avant de les avoir remaniés. Devant l'obstination de l'empereur, Bismarck tira de son sac le subterfuge de la réunion d'une conférence internationale, pour délibérer et mûrir des mesures de cette importance. Il espérait ainsi « mettre un frein à l'élan humanitaire de son maître ». Guillaume II l'accepta, ainsi que les adoucissements, proposés par les libéraux, à la loi de répression votée en 1878, à la suite des attentats contre Guillaume Ier, et qui revenait en discussion le 25 jan-

vier 1890. La loi fut repoussée par les conservateurs comme trop douce, par les libéraux comme trop sévère.

Le 4 février, les rescrits sociaux furent publiés dans le *Moniteur de l'Empire*. Pour la première fois, depuis vingt-sept ans, la griffe de Bismarck manquait au bas des documents avec lesquels on dessinait, décidait, parachevait l'unité allemande. Il quitta la chancellerie le 20 mars. Sa chute fut un événement européen. En Allemagne, l'émotion causée par la nouvelle fut de courte durée et fit place à un sentiment de soulagement général. Le Reichstag et le Landtag gardèrent le silence; les radicaux et les socialistes se réjouirent; la nation resta froide jusqu'au fond du cœur (*Kühl bis an Herz hinein*). Seuls les nationaux libéraux et les conservateurs d'empire (*Reichspartei*), craignant l'inconnu du lendemain, le regrettèrent.

Friedrichsruh devint le centre de l'opposition à la politique des successeurs de Bismarck, qui dirigea lui-même la campagne de presse des *Hamburger Nachrichten*. De là aussi partirent les critiques décochées à l'adresse de Guillaume II. L'humeur du solitaire et des publications vindicatives inquiétèrent souvent le gouvernement allemand.

Il mourut sans avoir pardonné.

VI

L'heure où le prince de Bülow rentra au palais de la Wilhelmstrasse, après l'entrevue de Postdam, marque, sans doute, dans l'esprit public allemand, le point culminant de sa carrière. L'acte qu'il venait d'accomplir le haussait jusqu'à la taille de son illustre prédécesseur, parce qu'il le vengeait de la manière dont il en était sorti.

Publicistes inutilisés dans le gouvernement de l'État, dont les plumes les plus acérées sont tenues par des israélites; bureaucrates rêvant de grandes guerres pour le plaisir de calligraphier des traités fameux; diplomates à œillères, irrités de ce que leur froncement de sourcil n'intimide plus l'Europe; étudiants étonnés de voir que le présent dégage moins d'enthousiasme que le passé reconstitué dans les livres; banquiers en quête d'argent et qui aimeraient mieux mettre le poing sous le nez du prêteur que de tendre la main ouverte; armée des commis voyageurs qui auraient besoin d'une poigne redoutée pour imposer leur marchandise; industriels songeant à l'avenir devant l'amoncellement de la surproduction; couches profondes des classes moyennes qui n'arrivent pas à comprendre qu'une livre de viande coûte plus cher après qu'avant Sedan; hobereaux déracinés par la tourmente de 1871, promenant dans l'Allemagne nouvelle leur prestige de

sous-préfet et administrant, pour trois mille marks l'an, des gens de peu qui ont fait d'insolentes fortunes dans le court espace de temps où ils prenaient eux-mêmes conscience de leur pauvreté relative, expriment tous leurs conceptions politiques dans un soupir : *Leider, Bismarck ist immer todt.* Ce sont les ennemis de Guillaume II.

En effet, Bismarck continue à être mort. C'est la fin de l'époque héroïque. Il faut maintenant vivre terre à terre, s'appliquer à des comptes de banque, de boutique, de cuisine. La difficulté des besognes sans gloire a jeté l'Allemagne dans le pessimisme. Il n'est point d'ordre métaphysique. Dans l'interpellation de novembre, un député radical disait : « Le Reichstag s'est transformé en tribunal. Personne n'a défendu l'empereur. Tous les partis, tous les milieux, même les mess d'officiers sont d'accord pour exprimer la même opinion : la bouche qui a prononcé ces paroles : « Je ne veux pas de pessimistes », a créé elle-même des millions de pessimistes[1]. »

Les manifestations inopportunes, les discours maladroits, les écrits inconsidérés n'ont été que le prétexte des mouvements de mauvaise humeur contre Guillaume II. Les causes sont plus profondes. Sans doute, on reproche à l'empereur d'abuser de la parole[2]. C'est la rançon que paient la plupart de

1. M. Haussmann, *Sten. Berichte*, 11 nov., col. 5419.

2. Voir le livre de M. Jules Arren, *Guillaume II. Ce qu'il dit. Ce qu'il pense*, 1 vol. in-8°, Paris, 1911.

ceux qui sont affligés de ce don. Et il est évident qu'un peuple, taciturne d'une part, avide d'autre part de résultats pratiques immédiats et que hante la peur de l'Angleterre, établit entre les souverains silencieux, constitutionnels, comme Édouard VII, et Guillaume II bavard et roi par la grâce de Dieu, un parallèle qui ne tourne pas à l'avantage de ce dernier. Mais la psychologie d'un homme, quelque place qu'il tienne dans son pays, n'est pas un fait suffisant pour expliquer toute l'histoire de ce pays. De la trame qui la constitue, tirons d'autres fils pour en examiner la nature et la solidité.

Le plus grave grief que les adhérents attardés des méthodes bismarckiennes font valoir contre Guillaume II, c'est de s'intituler l'empereur de la paix. Sous son règne, le rôle de l'Allemagne dans le monde a changé de figure. Son hégémonie politique s'est transformée en impérialisme économique. Son action a eu plus de succès sur les marchés que dans les chancelleries. Les puissances européennes ont fait maints tours de valse qui ont déplu à Berlin [1]. La mauvaise humeur, les menaces, les

1. Sur la politique extérieure de l'Allemagne, voir l'œuvre très documentée de M. René Pinon : *La Chine qui s'ouvre*, 1 vol. in-16, Paris, 1900, p. 80 et ss. ; *L'Empire de la Méditerranée*, 1 vol. in-8°, 1904, p. 62 ; *La lutte pour le Pacifique : Origines et résultats de la guerre russo-japonaise*, 1 vol. in-8°, 1906, p. 40 et ss. ; l'*Europe et L'Empire ottoman*, 1 vol. in-8°, 1908, p. 315 et ss. ; Enfin dans l'*Europe et la Jeune-Turquie*, 1 vol. in-8°, 1911, le chapitre sur la rivalité anglo-allemande.

Säbelrasseln (cliquetis de sabres), n'ont rien empêché. Les alliances ont été consolidées, de nouvelles ententes ont été conclues. La parole de la France, bénéficiant d'une histoire d'honneur la plus ancienne et la plus prestigieuse du monde, a retrouvé son poids et son crédit dans le concert des nations. On reproche à Guillaume II de n'avoir pas imposé le veto de l'Allemagne, au besoin par la guerre. Les représentants du peuple allemand ont, nous l'avons vu, expliqué au Reichstag « la méfiance de l'étranger » par « les errements de la diplomatie allemande ». Ils ont accusé l'empereur d'être cause de l'encerclement prétendu de l'Allemagne. Le chancelier a écouté ces accusations sans rien objecter.

Le pays manque d'hommes, dit-on encore. C'est pourquoi l'on s'en prend à l'homme dont la personnalité éminente a empiété sur des domaines constitutionnellement réservés. Les critiques ont pris corps sous la forme d'opposition au « gouvernement personnel ». On fit, contre Louis-Philippe, une campagne analogue, avec les mêmes armes et pour les mêmes raisons, pendant l'ère française de « l'enrichissez-vous ». On ne lui pardonna jamais de n'avoir pas fait la guerre en 1840. En novembre 1908, l'empereur fut puni de n'avoir pas usé, en juin 1905, du seul droit que lui confère la constitution : le droit de déclarer la guerre. La crise intérieure fut, par hasard ou à dessein, grossie de complications extérieures. Était-ce pour l'atténuer ou l'aggraver?

Qu'importe; mais l'on vit ce spectacle singulier et plein d'enseignements : l'opinion européenne appuyant de sa sympathie le bon droit de la France dans l'incident des déserteurs de Casablanca, pendant que l'opinion allemande était déchaînée contre Guillaume II.

Les « errements de la diplomatie » sont de mauvais prétextes pour expliquer le mécontentement général des esprits. Le pessimisme du peuple allemand est, en quelque sorte, le confluent social de raisons d'ordre économique.

Bismarck était convaincu que l'Allemagne avait atteint le point culminant de la puissance politique. Reprenant le mot de Metternich, il avait parlé des « États saturés[1] ». Il avait affirmé plusieurs fois au Reichstag que l'empire n'avait plus besoin de tirer l'épée pour une grande expansion territoriale. Le premier et le plus pressant besoin était de consolider l'œuvre accomplie. Il jugeait la tâche difficile. Il voulait, par ces déclarations, calmer les craintes des nations étrangères qui voyaient dans les événements de 1864 à 1871 le prélude des conquêtes de l'Allemagne en Europe, et rompre le cercle de méfiance qui entourait le nouvel empire. Il fallait rassurer la Russie et surtout les pays limitrophes comme l'Autriche, la Hollande, la Suisse que les ethnographes, philologues, historiens et publicistes avaient

1. *Bismarcksreden*, 11 janvier 1087, édition Ph. Réclam, t. XI, p. 228.

dénoncés comme détenant des éléments de race germanique. Il importait de tranquilliser l'Europe, en l'informant qu'on avait tiré du principe révolutionnaire des nationalités tout le bénéfice qu'il comportait. L'Allemagne de Bismarck était saturée de conquêtes. Mais une Allemagne nouvelle est née de l'ancienne et, pour prendre son essor, brise la gangue historique. L'Allemagne de Bismarck était un pays dont les intérêts ne s'étendaient pas sensiblement au delà de l'Europe, tandis que les conditions d'existence politique, sociale, économique de l'Allemagne de Guillaume II ont changé de fond en comble. Elle est devenue par la force des choses intérieures une puissance mondiale, *Weltmacht*, parce qu'elle a besoin pour vivre d'un marché mondial, *Weltmarkt*. Le problème du nombre pose d'abord, nous l'avons vu, celui des subsistances.

En 1871, l'Allemagne comptait 40 millions d'habitants, 65 millions en 1910. D'après les calculs les plus sages des démographes, elle en comptera 80 millions en 1925, malgré le ralentissement dans l'augmentation de la population, constaté au dernier recensement. Comment se nourriront-ils? Cette préoccupation assombrit les esprits. La *Stimmung* de 1870-1871 se change en pensées chagrines; l'exaltation patriotique que donne la victoire et qui a si puissamment contribué à l'essor industriel et commercial se calme et se change en fièvre d'un autre ordre. Le programme économique des élections du

Reichstag, en 1907, avait été condensé par les partis populaires dans ce mot de combat : *Hungerwahlen*, élections de la faim.

Le sol de l'Allemagne ne peut guère nourrir plus de 40 millions d'hommes et l'on se reporte parfois vers les années 60 comme vers les temps d'heureux équilibre entre les hommes et la nature des choses. Le déficit alimentaire de l'Allemagne, c'est-à-dire le prix des denrées nécessaires à la consommation, venant de l'étranger, atteint actuellement, nous l'avons dit, les deux milliards.

Quelles sont les conséquences sociales de cette transformation économique? Quelle expression politique Guillaume II a-t-il cherché à leur donner pour assurer l'avenir de l'Allemagne et quelles sont les forces qui se lèvent aujourd'hui pour disputer le pouvoir au roi de Prusse?

VII

Bismarck a fait de la Prusse la clef de voûte de l'empire allemand. Cependant, il a posé les causes de la ruine de la monarchie prussienne, en tant qu'elle est l'expression historique de facteurs politiques, économiques et sociaux suffisamment connus pour que nous ne les exposions pas ici. Bebel a dit un jour que l'unité allemande aurait pu être faite sans le chancelier de fer, et mieux et plus facile-

ment. L'immense majorité du peuple allemand et presque tous les diplomates de l'univers trouvent absurde ce paradoxe soutenu par les vieilles barbes survivantes des temps idéalistes et déconsidérés de 1848. Il se pourrait, cependant, que les difficultés réalistes, résultant pour l'Allemagne de l'emploi de la méthode bismarckienne, en fissent une vérité généralement admise avant qu'il ne se soit écoulé un demi-siècle.

Bismarck, a réalisé l'unité nationale allemande par voie révolutionnaire et belliqueuse. Une guerre heureuse a activé et faussé la transformation de ce pays agricole en pays industriel.

Monarchie et nation sont deux concepts indépendants l'un de l'autre et il a fallu une longue révolution historique pour que les Hohenzollern deviennent les représentants de la pensée nationale allemande. Dans le concept « nation », de formation moderne, il entre un élément démocratique révolutionnaire, car la nation est autre chose que la somme des sujets d'un prince. Dans l'histoire moderne, l'éveil du sentiment national a amené le recul de la tradition monarchique. Concomitance ou effet? Ce n'est pas le moment de l'examiner. Au temps de Metternich, tous les princes allemands, à l'exception peut-être du duc de Weimar, regardaient avec angoisse se développer les « aspirations nationales ». La monarchie prussienne ne fut pas exempte de cette crainte. En 1824, défense fut faite à un éditeur de réim-

primer les *Discours à la nation allemande*, de Fichte, un des livres qui ont le plus activement contribué à la formation de l'unité des intelligences, et qui demeure comme un des plus magnifiques exemples de l'action des idées sur les passions des hommes, et par suite sur les événements de l'histoire.

Le « patriotisme » était matière à contravention, et le nationalisme considéré comme révolutionnaire, selon ses origines. Le bon citoyen n'était pas nationaliste, mais fidèle au roi, fidèle au grand-duc, fidèle au duc. Chaque génération a inclus dans les mots peuple ou nation un sens différent. Pour Gœthe, la nation n'est pas un idéal politique, mais une forme de civilisation qui s'exprime avec une langue nationale. Lessing, au milieu du XVIII[e] siècle, n'a idée que d'un théâtre national. Schiller, qui fut touché par l'esprit de la Révolution française et obtint le titre de « citoïen », parle d'esprit national.

La révolution de 1848 fut l'aboutissement populaire d'un long travail d'idées, un essai de constitution des unités nationales en Europe. L'unité allemande fut votée à Francfort en 1849. Vingt-sept petites monarchies avaient donné leur adhésion à la constitution. La Saxe, la Bavière, le Hanovre et le Wurtemberg se réservaient. Le roi de Prusse refusa de prendre la couronne impériale des mains du peuple. Le radicalisme nationaliste en appela alors à la force. Karl Vogt, le 4 avril 1849, après les désillusions de 1848 qui firent perdre la foi dans l'action

des idées, proposa une alliance de la démocratie et de l'armée[1].

Dans l'Europe, de 1850 à 1870, le fait dominant et opérant, c'est l'alliance du peuple et de l'armée. Les nations se forment dans les cadres craqués des vieilles monarchies. A l'absolutisme royal se substitue la souveraineté nationale. L'empire allemand se fonde au détriment des royautés allemandes[2]. Toutes, sauf une, de réalités qu'elles sont, deviennent des fictions. La Prusse subsiste, comme président du syndicat national. « La Prusse seule, disait Treitschke, est restée un État souverain, les autres non. » Bismarck a ruiné l'idée de légitimité en Allemagne, idée formulée dans l'Europe de Metternich pour résister au mouvement révolutionnaire des nationalités. Il a cependant voulu conserver et accoupler et consolider l'une par l'autre ces deux choses dont s'accorde mal aujourd'hui le peuple allemand : la nation et la monarchie semi-absolue, semi-religieuse[3].

Nous venons de voir comment tous les partis politiques et toutes les classes sociales, sans exception, traitaient celui qui prétend faire encore figure de roi de Prusse.

1. Hans Blum, *Die deutsche Révolution 1848-49. Eine Jubiläumsgabe für das deutsche Wolk*, 1 vol. grand in-8°, Leipzig, 1898.

2. Voir le beau livre de M. Ernest Denis, *La Fondation de l'empire allemand (1852-1871)*, 1 vol. grand in-8°, Paris, 1906.

3. Treitschke, *Politik. Vorlesungen gehalten an de Universität zu Berlin*, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1899.

Guillaume Ier fut, en même temps que premier empereur d'Allemagne, le dernier roi de Prusse, au vieux sens historique du mot. Le 18 janvier 1871, il écrivait de Versailles, à la reine : « Je ne puis te dire par quelles émotions je suis passé, ces derniers temps, à cause, d'une part, des hautes responsabilités que j'avais à prendre; d'autre part et par-dessus tout, à cause de la douleur de voir le titre prussien écrasé (*verdrängt*). Dans la conférence d'hier, j'étais si triste que j'étais sur le point d'abdiquer[1]. »

Bismarck a brisé toutes les traditions germaniques pour réaliser, au profit momentané de la Prusse, l'unité nationale. La « souveraineté » de la Prusse, représentée par une monarchie de droit divin qui a

1. Le vicomte de Gontaut-Biron, notre premier ambassadeur à Berlin après la guerre, a noté, dans ses *Mémoires*, que dans sa première entrevue avec Bismarck, celui-ci parla du roi et de la reine de Prusse et non de l'empereur d'Allemagne. « Il n'a jamais, pendant notre long entretien, dit : l'empereur ou l'impératrice, mais toujours : le roi et la reine de Prusse. J'en ai fait l'observation à des Allemands; ils m'ont dit que, sans parler d'une longue habitude difficile à perdre tout de suite, l'empereur tenait beaucoup à être, à Berlin, le roi de Prusse, comme pour ne pas laisser oublier que l'Allemagne est la conquête de la Prusse, conquête due à deux siècles de persévérance et d'énergie de la part de ses princes. L'explication est plausible. Quant à croire, comme on me l'a assuré, qu'il ne s'entend jamais appeler l'empereur sans devenir sérieux, presque triste, que cette sensation serait plus marquée encore chez l'impératrice, le prince royal aimant seul entendre ajouter à ce titre celui d'Altesse impériale, on n'est pas obligé de s'incliner devant cette assertion des *naïfs* Allemands. » (*Mon ambassade en Allemagne* (*1872-1873*), 1 vol in-8°, p. 12, Paris, 1906.)

pour support fondamental une aristocratie féodale, cédera, comme les autres royautés allemandes, sous le faix de la constitution nouvelle.

Les origines de l'empire allemand sont militaires et « révolutionnaires », au sens historique, précis et efficace du mot français. Elles sont anticonservatrices. C'est leur caractère spécifique. Bismarck se servit du peuple comme d'un levier pour renverser les résistances dynastiques. Sans le baptiser « souverain », il lui donna le droit de suffrage universel, direct, égal pour tous et secret. De la souveraineté il revendique aujourd'hui, nous l'avons vu précédemment, non la pompe vaine, mais la réalité du pouvoir. L'empire qui n'était, à sa fondation, selon l'expression du grand-duc de Bade, qu'un titre vide apparemment, mais qui prendrait assez tòt sa pleine signification, est devenu un organisme dont il nous faut faire voir sommairement le principe de vie et l'orientation des forces.

L'empire allemand est un organisme essentiellement économique. Les aspirations vers l'unité nationale trouvèrent leur première réalisation dans une association douanière, le Zolleverein; le chapitre des droits et intérêts matériels tient la plus grande place dans la Constitution de Francfort, rédigée pourtant par les idéologues de 1848. L'organisation de l'Allemagne en puissance de grande entreprise politique n'a rien changé à ce caractère originel de

l'unité; elle a activé la transformation de l'empire en puissance de grande entreprise économique qui a eu pour conséquence un accroissement rapide et colossal de la population. Voilà le fait capital qui domine le présent et décidera de l'avenir.

Ce phénomène démographique, produit par le régime industriel, profite à l'industrie. Mais de l'industrialisme est issu un immense prolétariat qui forme la majorité de la nations. Or, ce prolétariat est venu augmenter la puissance des partis populaires, des classes démocratiques qui réclament un gouvernement basé sur le principe des majorités. Alors un problème se pose : quelle est l'attitude des masses par rapport au pouvoir établi, quel sera leur rôle dans l'État de demain, dans un pays où la majorité des citoyens est déjà prolétarisée. Ce fut la grande préoccupation de la fin de la vie de Bismarck. Il voulut retarder l'ascension des masses avec des lois d'assurances ouvrières, compromis modernes par lesquels les classes possédantes pensent acheter la paix sociale aux « barbares », comme Paris, au moyen âge, achetait la paix aux Normands. Il espérait abaisser la température révolutionnaire du prolétariat en interposant entre ses rêves d'avenir un rêve de vieillesse heureuse, parce que délivrée de l'incertitude du pain quotidien, prélude d'agonie. Doutant de l'efficacité de ce premier moyen, il lui opposa des lois d'exception.

Bismarck aurait voulu fonder la puissance alle-

mande sur l'alliance de la grande propriété et de la grande industrie. Mais les représentants de l'une et de l'autre ne s'accordent pas. Les producteurs de blé et les producteurs de matières d'exportation ont des intérêts opposés. L'empire a diminué le prestige social, l'influence politique et la puissance économique de la noblesse terrienne qui forme le parti conservateur. Ce parti s'appuie bien sur la royauté, se réclame bien du principe d'autorité, nourrit bien en son cœur la doctrine du droit divin; mais toutes les fois que ses intérêts sont en jeu, il revendique le droit de faire à Sa Majesté une « opposition très loyale ». A quelle Majesté? Au roi de Prusse ou à l'empereur allemand? En rejetant l'impôt sur les successions les conservateurs ont provoqué la chute de M. de Bülow, et c'est la première crise *constitutionnelle* de l'Allemagne. Et, ce qui est un plus grand événement, ils ont mis le Hohenzollern aux prises avec la contradiction qui le mine : l'empire va-t-il devenir pour lui sa vocation historique régénérée, la mission nouvelle qui perpétuera l'hérédité de sa race pendant des siècles encore? Mais alors les traditions qui supportent le trône prusssien sombrent. C'est une grave démonstration pour la royauté prussienne, qui est le couronnement d'une pyramide sociale rigoureusement hiérarchisée, que l'aristocratie féodale, dans l'Allemagne moderne, représente plutôt des intérêts que des principes de classe. Très attachée au roi de Prusse, elle fronde l'empe-

reur. En 1894 les hobereaux menèrent contre la politique libre-échangiste de Caprivi une campagne d'une violence telle que Guillaume II entreprit personnellement de les convertir à l'idée d'un traité de commerce avec la Russie. Ayant échoué, il déclara qu'il lui était impossible de comprendre pourquoi le parti conservateur faisait une opposition si intraitable sur une question si grave pour l'avenir de l'empire et de l'empereur.

L'aristocratie industrielle, détenant la plus grande force du temps présent, l'argent, qui est, nous l'avons vu, la base de la constitution prussienne, arrachée au roi par le peuple en 1848, se prépare, de son côté, à la conquête du pouvoir; elle acquiert l'esprit parlementaire, envahit l'armée, s'empare des positions stratégiques, la banque et la presse. Elle paye la plus grande somme d'impôts. Donc elle veut gouverner. Elle s'organise contre l'autre aristocratie. Les agrariens fondèrent, en 1892, une ligue pour défendre leurs intérêts. Elle est devenue puissante et a obligé maintes fois le gouvernemeut à compter avec elle. Au mois de juin 1909, 6 000 représentants du commerce, de l'industrie et de la banque se réunirent à Berlin et fondèrent la *Ligue hanséatique*. Ce mot est tout un programme de combat et résume les luttes épiques entre la bourgeoisie et la féodalité au moyen âge. L'histoire ne recommence pas, elle continue. Après avoir pris quelques dispositifs pour la défense des intérêts représentés, ils accla-

mèrent la proposition de M. Riesser, président de l'Association des banquiers allemands, préconisant la réforme électorale en Prusse, comme premier but à poursuivre et à atteindre, « afin que le pays cesse d'être la proie de la politique égoïste des hobereaux ». M. Ballin, directeur général de la grande Compagnie de navigation Hambourg-Amérique, et ami personnel de l'empereur, était sur l'estrade. Il n'y était pas au nom du roi de Prusse [1].

Dans cette lutte, la petite bourgeoisie est l'alliée de l'aristocratie industrielle. Elle veut le pain à bon marché et les hobereaux le lui font payer cher. Elle réclame donc le bulletin de vote pour détruire le *Junkertum*, au grand dommage du roi de Prusse. Mais, elle est désormais plus fière d'être Allemande que Prussienne. Et, en bas, le prolétariat s'organise contre les deux aristocraties.

Le roi est pris dans le remous des choses qui changent et cherchent des directions nouvelles. La monarchie prussienne de droit divin, absolue, conservatrice, féodale, luthérienne, peut-elle faire longtemps contrepoids aux forces anticonservatrices, démocratiques, matérialistes de l'empire?

1. La ligue hanséatique vient de subir une crise. Les grands industriels de Westphalie trouvaient que le président, M. Riesser attaquait trop vivement les conservateurs et avait de trop grandes sympathies pour les partis de gauche. Une soixantaine d'entre eux, réunis à Essen, sous la présidence de M. Émile Kirdorf, directeur du syndicat des charbons, ont décidé de donner la démission du *Hansabund* et de fonder une nouvelle ligue (juin 1911).

Deux palais, situés aux extrémités opposées des Linden, abritent deux souverainetés d'origine, de nature, d'action et de conséquences différentes et divergentes, l'une de droit divin, l'autre d'essence révolutionnaire. Au bord de la Sprée, Guillaume Ier, premier empereur allemand, sur son cheval de bataille, se dresse face à la porte du château royal, comme le symbole du dernier roi de Prusse rentrant pour s'y enfermer dans l'antique demeure bâtie par Frédéric Ier, premier roi de Prusse. Au bas du grand escalier du Reichstag, Bismarck debout, tenant d'une main l'épée et de l'autre le bâton long, forme primitive du sceptre à l'origine de la souveraineté, semble attendre la représentation nationale.

VIII

La succession des cinq chanceliers marque les oscillations du roi de Prusse, empereur allemand, pour trouver l'équilibre entre ces forces ennemies et résoudre la contradiction au centre de laquelle il est placé. Après Bismarck, Caprivi. Après un homme de commandement, un homme rompu à l'obéissance par la discipline militaire; après un chef, un serviteur; après un génie, un médiocre sous le couvert constitutionnel duquel Guillaume II s'est essayé au « gouvernement personnel ». Selon le mot de Bismarck, il est alors son propre chancelier. Quelle

politique fait-il? Une politique libre-échangiste, anti-agrarienne. Les hobereaux s'agitent, ruinés par les traités de commerce avec la Russie et l'Autriche-Hongrie et par l'abaissement du prix du blé. L'aristocratie terrienne ne se sent plus la fille privilégiée de la monarchie. Des scandales éclatent à la cour de Berlin.

Le prince de Hohenlohe succède au général Caprivi. C'est un grand seigneur dont la maison est aussi ancienne que celle des Hohenzollern. Le représentant fatigué de l'aristocratie féodale arrive au pouvoir aux limites extrêmes de la vie. C'est une ombre symbolique qui passe. M. de Bülow vient. C'est un homme dont les ancêtres ont joué un rôle dans les agitations de l'Allemagne libérale, vers 1840. Diplomate, il essaye de reprendre à l'extérieur les traditions bismarckiennes, tandis que les difficultés intérieures s'accumulent et se compliquent. Il tente de concilier les deux aristocraties, comme Bismarck; il fait le bloc des gauches; il n'exclut pas la droite, mais il lui demande une rançon pour l'empire. Plus royalistes qu'impérialistes, les conservateurs refusent l'impôt sur les successions et le renversent du pouvoir. « M. de Bülow est un Allemand, ce n'est pas un Prussien », nous disait, un jour, la veuve d'un des principaux collaborateurs de Bismarck.

Les lois établissant le régime constitutionnel dans l'empire allemand n'ont été altérées ni par le temps ni par les hommes quant à leur texte, depuis qua-

rante ans; mais des mœurs nouvelles en sollicitent et expriment le sens enroulé qu'elles cachent; il jaillit en formules qui courent dans les parlements, les cirques, la rue et viendront demain se juxtaposer au corps organique de la constitution pour en modifier le fonctionnement et le rendement. Le prince de Bülow s'est soumis de gré ou de force aux exigences de cet esprit nouveau. Il a été le premier chancelier « parlementaire ». La tournure de son esprit plus allemande que prussienne et fort latinisée, sa souplesse habile à tourner les principes pour se mouvoir parmi les faits qui se nient les uns les autres en se succédant, ses éminentes qualités oratoires surtout devaient le conduire à se complaire au plus ancien des jeux humains : délibérer. La manière dont il quitta le pouvoir est en quelque sorte la signature de ses dix ans de gouvernement. La chute fut « parlementaire »; battu par huit voix de majorité seulement, il pria l'empereur de ne pas le « déshonorer » en le maintenant de force à la chancellerie. Fait nouveau et acquis, dont la première conséquence fut de limiter le roi de Prusse dans le choix du successeur.

En nommant M. de Bethmann-Hollweg, Guillaume II a suivi les indications de la « nécessité », si souvent invoquée par Bismarck et M. de Bülow dans toutes les affaires où ils firent violence à la conscience des hommes, ou plus exactement des partis. Il se décida pour un bureaucrate de carrière, parce

qu'il s'est révélé un manœuvrier parlementaire éprouvé. Ce choix, sans étonner, puisque M. de Bethmann-Hollweg était ministre prussien de l'Intérieur et vice-chancelier de l'empire, n'enthousiasma que la hiérarchie, les bureaux. L'homme manquait de prestige et de camaraderie. Il n'avait valsé ni à Paris, ni à Vienne, ni à Rome, ni à Pétersbourg, n'était que commandant dans la réserve et ne cultive pas le *Witz*, qui déchaîne l'éclat de rire, secoue les épaules et invite aux familiarités. Le prince de Hohenlohe traçait ainsi la règle de conduite du fonctionnaire prussien : « S'habiller de noir et se taire ». M. de Bethmann-Hollweg a, en outre, l'air grave et lointain et distingué d'un homme qui creuse Marc-Aurèle. Mais il s'échauffe au feu de l'action et nul n'aurait mis plus de passion à servir le roi de Prusse dans le redoutable débat de la réforme électorale.

Le travail accompli depuis qu'il est au pouvoir semble indiquer qu'il considère les assemblées politiques comme un prolongement de l'administration où l'on dépouille et discute des dossiers sous la direction des chefs de service. A la vérité, cette manière de légiférer est un pli imposé de longue date aux représentants du peuple allemand. Ni le Reichstag, ni les Landtage particuliers ne sont des clubs d'orateurs qui prônent, proclament et votent un principe philosophique ou juridique et chargent un corps compétent de lui insuffler vie et vigueur. On y descend dans le détail des éléments, membres et parties

composant l'organisme de la loi, qui sort des mains du législateur charpentée et musclée pour subir l'épreuve de l'expérience. C'est ainsi que le texte allemand de la loi d'invalidité et de retraites, votée en 1889 après une enquête qui dura huit ans, prévoit et laisse transparaître, avec la précision d'un dessin à la plume, les plus humbles formes et modalités de la vie du peuple allemand.

M. de Bethmann-Hollweg a utilisé ces habitudes de travail de telle façon que l'empereur l'en a naguère félicité et remercié publiquement. Contrairement à une opinion assez répandue, il dure et il gouverne au-dessus des partis, constituant sa majorité tantôt avec les uns tantôt avec les autres, au gré des questions à l'ordre du jour. Il applique, avec une patience méthodique, les principes prussiens qu'il énonça avec une passion contenue pendant la discussion de la réforme électorale. Appuyé à la monarchie prussienne et soutenu par le roi de Prusse, il maintient dans ses digues constitutionnelles la coulée d'idées démocratiques, parlementaires, majoritaires. Nous avons fait juger de la grandeur de cette entreprise. Réussira-t-elle? L'homme qui la tente durera-t-il?

Depuis l'avènement de Bismarck au pouvoir, nul ministre du roi de Prusse ne fut plus contesté, jamais la confiance du souverain dans un homme ne fut plus discutée par l'opinion. Lorsque Otto de Schönhausen fut nommé président du ministère

prussien, les parlementaires qui croyaient à son étoile étaient rares. Schlœzer, qui devint un des plus fidèles amis du chancelier de fer, pensait que les chefs de l'opposition au Landtag, les Sybel, les Vincke, les Twesten et autres le traiteraient en homme de peu. On disait : « Otto n'est pas un caractère. Et Otto ment trop volontiers [1]. » C'est un vain bavardage que de juger de la valeur d'un homme tant que l'occasion ne lui a pas été offerte de faire le geste du commandement. A lui de la saisir. Les circonstances dans lesquelles M. de Bethmann-Hollweg prend la direction des affaires de son pays ne sont pas moins complexes et tendues qu'à l'environ de 1860. La situation intérieure propose la gloire à tout homme d'envergure qui tournera au bénéfice définitif du roi de Prusse l'œuvre de Bismarck.

L'empereur commença sa politique au point où Bismarck terminait la sienne : il voulut déterminer et régler les rapports des masses industrielles avec l'État. Les rescrits sociaux de février 1890 sont des documents essentiels à l'intelligence de l'ère de Guillaume II.

Ils n'annoncèrent qu'un printemps de bonnes intentions. D'une part, les lois contre les socialistes avaient mis en défiance les masses ouvrières, aussi lentes à changer de direction qu'à se mettre en mouvement.

1. M. Harden, *Köpfe*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1910, p. 100.

D'autre part, toute la bureaucratie, formée à l'école de Bismarck, par passivité ou par mauvaise volonté, s'appliqua à briser « l'élan amical pour les ouvriers du monsieur impérial[1] ». Enfin, Guillaume II se rendit compte que la solution du problème social dépendait du problème économique. Car, avant de songer à créer des besoins nouveaux dans le peuple, par une série de lois qui lui donnent une plus haute idée de sa dignité sociale et multiplient ses désirs de bien-être, il faut être à même de les satisfaire. Et voilà pourquoi le réformateur de 1890, après avoir examiné l'état du marché allemand, devint, dès 1895, l'empereur du *Weltmarkt*, du marché mondial.

Ayant ainsi compris l'Allemagne moderne, Guillaume II a orienté vers la mer les énergies du peuple allemand; il l'a convaincu que son avenir était sur l'eau. De son enthousiasme est sortie la flotte allemande. En second lieu, il a intéressé aux affaires publiques des hommes nouveaux, des bourgeois, des gens de négoce, les couches nouvelles. Mais, encore ici, il s'est trouvé pris dans la contradiction dont il est le signe vivant. Rapprochons deux faits divers, afin qu'ils se fassent lumière l'un à l'autre et éclairent notre pensée. Voici le premier : « Au retour de sa promenade au Thiergarten, Pariserplatz, le monarque a serré la main à M. Katzenstein, fournisseur de la Cour, et lui a adressé quelques paroles

1. Naumann, *Democratie und Kaisertum*, p. 225.

cordiales. » Voici le second : « Le fils du conseiller de commerce et référendar Veitelberg, bien que propriétaire de biens nobles et sportsman, n'a pas été jugé assez qualifié pour obtenir le titre d'officier de réserve dans le 1er régiment des dragons de la garde de Sa Majesté. » On voit dans le cœur desquels de ses sujets ces deux échos retentissent douloureusement. Quand l'Allemagne moderne applaudit, la vieille Prusse grince des dents, et réciproquement.

CHAPITRE VI

PRUSSE ET ALLEMAGNE

Sommaire. — I. L'Allemagne prend parti contre la Prusse dans la question de la réforme électorale. — Pourquoi. — Leçon tirée de l'histoire de l'idée d'unité allemande. — Le problème prusso-allemand tel qu'il fut posé en 1848. — Il est à la racine de toutes les difficultés de l'heure présente. — Les deux « garanties » imaginées par Bismarck. — Parlement prussien et parlement allemand à Berlin. — Deux assemblées élues avec un mode de suffrage différent. — Les deux majorités. — II. Le nouveau chancelier défend les droits de la Prusse et sa personnalité historique. — Le gouvernement des partis et le gouvernement au-dessus des partis. — III. Les élections de 1911. — La petite bourgeoisie. — La puissance socialiste. — Mission mystique du roi de Prusse. — IV. Conclusion.

I

Le projet de réforme du droit électoral prussien excita dans toute l'Allemagne un extraordinaire intérêt. La presse libérale fut unanime à remarquer que, depuis 1848, aucune question de politique intérieure n'avait autant passionné les esprits. L'indication est précieuse pour nous orienter dans l'écheveau

des causes profondes qui collaborent à la formation de l'esprit public de l'Allemagne contemporaine. Notons-la pour en tirer la leçon. Ce furent, à la vérité, « les démocrates du Sud » qui manisfestèrent le plus bruyamment. A Berlin, dans les sphères gouvernementales, on tend à désigner communément, sous cette appellation, les gens du Sud et du Nord, de l'Est et de l'Ouest, qui ont conservé l'esprit des « vieilles barbes » et protestent en toute occasion contre l'invasion du réalisme prussien. Ce sont des idéalistes obstinés, incurables. Pendant la discussion de la réforme électorale à la Chambre des seigneurs, on fut sévère pour cette *Schwärmerei*[1]. Ce mot refuse de s'exposer aux appauvrissantes clartés de la langue française, mais permet d'entendre dans les âmes un « essaim » bourdonnant de songes qui s'envolent parfois en enthousiasmes, ou en colères.

Tous les orateurs du parti conservateur s'élevèrent avec force contre ce qu'ils appelèrent l'immixtion des États du Sud dans les affaires intérieures de la Prusse. M. de Bethmann-Hollweg rassembla toutes leurs raisons en un corps de doctrine et fixa la position historique de la Prusse au milieu de l'Allemagne en travail d'unité.

« Il est parfaitement légitime, dit-il, et fondé que toute l'Allemagne s'intéresse aux rapports politiques

1. Dr Hamm, *Stenogr. Berichte*, 15 avril 1910, p. 81.

de la confédération. Mais demander que la Prusse se démocratise par le suffrage universel, afin qu'un Conseil fédéral démocratique préside aux destinées de l'empire, c'est une évolution à laquelle nous nous opposerons. On a maintes fois réclamé comme une chose qui va de soi, naturelle, que le développement constitutionnel des différents États confédérés suive des voies homogènes. C'est une exigence dogmatique sans intelligence des qualités propres de la nation allemande, de son histoire, de sa civilisation propre. S'il était conforme à l'organisme allemand que des formes politiques identiques convinssent au Nord et au Sud, l'histoire allemande, depuis des siècles, se serait développée dans le sens d'un État un et centralisé[1]. »

Puisque cela n'est pas arrivé, la réforme électorale prussienne est et reste une question formellement et exclusivement prussienne.

Cette sorte d'historisme auquel s'appuie le ministre du roi de Prusse, et qui fut précisément celui de M. Guizot et du parti doctrinaire, est encore une fois en contradiction flagrante et périlleuse avec ce que le chef de l'école historique, M. de Savigny, a appelé le *Volksgeist*, l'esprit profond, l'âme interne d'un peuple, puissance à qui est reconnue et dévolue la fonction d'élaborer, de créer le droit selon lequel les générations successives se veulent conduire et gou-

1. Chambre des députés, *Stenogr. Berichte*, 10 fév. 1910, col. 1420.

verner. Les représentants de la vieille Prusse se fortifient derrière des considérations historiques. Un représentant de la Prusse nouvelle, née et constituée en un demi-siècle, le député socialiste Strœbel, réplique : « Certes oui, il faut tenir compte du développement historique, mais pas seulement du développement historique du passé ; il faut tenir compte aussi du développement historique et vivant du présent [1]. »

Quand le suffrage universel, le mode de suffrage en vigueur dans l'empire, fut introduit successivement en Bavière, en Wurtemberg, en Bade et ailleurs, « le peuple allemand », attentif ou indifférent, enregistra le fait avec satisfaction, mais sans passion. La Prusse maintient sa digue contre une coulée d'idées dont l'érosion sociale, produite par le bouleversement des éléments économiques, multiplie la force de poussée. D'où remous dans l'esprit public.

Pour en mesurer la profondeur, il faut remonter le cours de l'idée d'unité jusqu'en 1848. Car le problème prusso-allemand se pose à cette date dans toute sa complexité. La Prusse n'était alors qu'une réunion inorganique de provinces de l'Est et de l'Ouest, subissant encore des dominations locales et ne se sentant agglutinées ni par le même sort ni par la même histoire. Et cependant la question de savoir quelle sorte de constitution la Prusse devait se donner dans l'intérêt de l'unité allemande préoc-

1. *Stenogr. Berichte*, 11 février 1910, col. 1521.

cupait déjà. Les esprits clairvoyants de ce temps allaient jusqu'à demander : dans l'intérêt de l'unité allemande, la Prusse peut-elle avoir une constitution? Un parlement prussien à côté d'un parlement allemand leur semblait une impossibilité. Une Prusse autonome, avec son vaste territoire et son avance de population, apparaissait comme une menace permanente pour la confédération allemande, comme la source d'une redoutable querelle de prépondérance. Chez tous les hommes d'État et les chefs du mouvement des esprits, on trouve ces sentiments plus ou moins clairement formulés : la Prusse doit renoncer à avoir une constitution propre, se contenter d'assemblées provinciales et d'une représentation provinciale dans la confédération. La Prusse doit se fondre dans l'Allemagne. Ainsi pensaient les frères de Gagern, Pfizer, Rumelin et maints autres[1]. Ces sentiments se condensèrent et se clarifièrent dans la fameuse proposition de Henri de Gagern à Frédéric-Guillaume IV, à la fin de novembre 1848, et dans laquelle le chef des partisans de l'empire héréditaire demandait que, dans l'intérêt de l'Allemagne, l'État prussien renonçât à sa personnalité propre.

On avait besoin, du sang de l'État prussien pour nourrir le corps de l'empire et l'on pensait que si la Prusse ne s'immolait pas, elle étoufferait l'Allemagne. Ainsi s'exprimait l'idéologie politique du

1. Friedrich Meinecke, *Weltbürgertum und Nationalstaat*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1908, p. 319 et suiv.

temps. La requête fut vaine. Le 5 décembre, le roi de Prusse octroya une charte à son peuple. Un État prussien autonome était définitivement constitué, changeant la direction des rêves et des espérances.

L'événement accrut le nombre de ceux qui tenaient pour « impossible et dangereux » de faire entrer la Prusse dans l'unité allemande. Le 11 décembre 1848, la *Gazette allemande* écrivait : « Le roi de Prusse, à la tête de la confédération, serait condamné à une perpétuelle oscillation entre sa double situation, son double gouvernement, ses deux parlements, ses deux résidences, Berlin et Francfort. » Et le 1er janvier 1849, Dahlmann souligna ainsi cette idée : « Une assemblée nationale prussienne est impossible à concevoir ; on ne voit pas dans la réalité une assemblée légiférant ici pour la moitié du peuple allemand et là pour le peuple allemand tout entier. Ce serait créer un antagonisme de forces qui se détruiraient mutuellement. » Ce fut l'opinion régnante jusqu'à l'érection de l'empire par l'épée de la Prusse. Après Sadowa, Treitschke écrivait encore : « Un parlement allemand et un parlement prussien pourront-ils subsister longtemps l'un à côté de l'autre ? C'est une énigme. » En septembre 1870, quatre mois avant la constitution de l'empire, le grand-duc de Bade proposait une solution de cette énigme : Sous l'empire et à côté d'un parlement d'empire, une chambre de seigneurs et une chambre de députés prussiens ne peuvent véritablement pas

durer. Il serait utile à la consolidation de la fédération des États allemands que la Prusse fût contrainte de revenir au système des États provinciaux.

Quarante ans ont passé; le Reichstag et le Landtag ont existé côte à côte. M. Frédéric Meinecke voit la solution de l'énigme dans deux garanties données par Bismarck à l'organisme prussien et allemand. La première fut l'institution du Bundesrath, ou Conseil fédéral, qui écartait les craintes d'hégémonie prussienne au détriment des autres États particuliers. La seconde fut la victoire remportée sur le préjugé parlementaire, l'établissement d'un constitutionnalisme tempéré et purgé de la virulence du régime représentatif. Cela veut dire qu'une majorité parlementaire forte et fixe ne devait pas décider de la marche du vaisseau de l'État; un gouvernement autoritaire formerait des majorités de circonstance tantôt avec les uns, tantôt avec les autres partis, et gouvernerait au-dessus des partis. Ainsi paraissait écarté le danger des directions divergentes du Landtag prussien et du Reichstag allemand. Le chancelier assurait l'unité de vue et le terrain d'action laissé aux deux Chambres était si réduit qu'un heurt entre les deux était impossible à prévoir.

Bismarck a gouverné avec ces deux « garanties ». L'instrument était construit pour une main de fer et qui a fait hors de l'hémicycle parlementaire des gestes heureux de commandement. Ses successeurs ont essayé de s'en servir. On leur conteste la maî-

trise et l'on discute la manière. Le plus habile d'entre eux, en se laissant renverser par un coup de majorité, a fait voir que les « garanties » qui devaient assurer le libre jeu du mécanisme gouvernemental, avaient perdu en quelques années beaucoup de leur souplesse et de leur efficacité. Et devant l'opinion le problème prusso-allemand, *Preussen in Deutschland*, se pose aujourd'hui de nouveau, dans les termes mêmes qui emplissaient l'esprit des « rêveurs » de 1848. Comment cela? Le suffrage censitaire, nous l'avons vu, envoie au Landtag prussien une majorité conservatrice, qui, selon les circonstances, cherche et trouve un appoint dans le centre ou dans le parti national-libéral. Cette majorité est accusée de peser de plus en plus sur le Reichstag, où elle décide fatalement de la répartition des groupes ; près de 80 députés du Landtag prussien sont, en même temps, membres du parlement d'empire et le pays ne voit dans sa politique qu'une répétition de la politique prussienne. Or, nous l'avons démontré, « les intérêts » de la majorité du peuple allemand ne concordent pas, ne se compénètrent pas avec les intérêts des hobereaux, producteurs de blé.

En outre, les Landtage particuliers des États du Sud ont, pour la plupart, une majorité de gauche, ou sont, du moins, animés d'un esprit démocratique qui les condamne à une sorte d'isolement et accuse la divergence des courants d'opinion.

Tant que les partis furent en formation, et les

intérêts, idées et sentiments, qui leur servent d'assiette, en fermentation, les majorités de rechange dépendaient de l'alternance des questions à l'ordre du jour. Mais au fur et à mesure qu'ils se constituent en organismes politiques ayant une conception propre, complète et fermée des questions débattues, au fur et à mesure que ces questions se compénètrent et forment un ensemble, un tout qui est plus que la simple addition de ses éléments, au fur et à mesure que des notions conventionnelles envahissent ces organismes et compliquent le jeu des intérêts, les partis ont une tendance à se faire les uns aux autres une sorte de guerre de prépondérance dynastique et chacun cherche des alliances durables pour s'emparer du pouvoir et le garder. L'échec de M. de Bülow dans sa tentative de changer de majorité, la reconstitution, après les élections de 1907 faites sur un coup de théâtre, de la majorité ancienne, le renversement inconstitutionnel du chancelier, sont autant de preuves des progrès de l'esprit parlementaire au sein de la représentation nationale allemande et marquent la fin approchante de la fiction qui empêchait les deux corps élus, siégeant à Berlin, de se heurter.

La seconde « garantie » n'est pas moins menacée. Bismarck avait évité avec le plus grand soin d'employer l'influence prépondérante de la Prusse à faire un coup de majorité dans le Bundesrath, contre l'un ou l'autre des États confédérés. Le fait s'est produit

récemment, pour la première fois, dans la question des péages fluviaux. A la fin de 1909, le gouvernement prussien proposa au Conseil fédéral de faire payer, au profit de l'empire, un péage sur les fleuves navigables de l'Allemagne. La Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, les grands-duchés de Bade et de Hesse, les deux principautés de Reuss protestèrent aussitôt contre le projet. Les gouvernements de ces États furent raffermis dans leur attitude par un fort mouvement d'opinion qui se produisit dans les pays du Sud. Les chambres de commerce et les professeurs de droit encouragèrent à la résistance. La Prusse négocia, força la main, et aboutit à former une majorité favorable au projet. Il fut adopté par le Conseil fédéral, le 3 février 1910. La presse du Sud fit remarquer que la question des péages fluviaux n'avait pas seulement un caractère économique, mais aussi constitutionnel, la liberté de la navigation étant garantie par la constitution. « La Prusse, écrivit la *Gazette de Francfort*, menace par là l'idée d'empire. » Elle fit porter le poids de cette faute aux agrariens prussiens, intéressés au renchérissement du transport des blés étrangers. Une fois encore, le parti des hobereaux, maître au Landtag prussien, avait contraint le président du ministère prussien à oublier qu'il est aussi chancelier de l'empire.

Pour réaliser toutes les craintes exprimées par les hommes de 1848 au sujet du danger que présente, pour l'unité allemande, la coexistence de deux parle-

ments à Berlin, il ne manque que la formation de deux majorités différentes et irréductibles dans l'Assemblée prussienne et dans l'Assemblée allemande. Un examen approfondi des deux cartes électorales démontre que la vérité de cette hypothèse est à fleur sol.

Le jour où elle serait devenue réalité, les termes du problème historique : est-ce la Prusse qui prussianisera l'Allemagne ou l'Allemagne qui germanisera la Prusse, prendraient un sens clair et grave. L'unité allemande dans sa forme actuelle pourrait être soumise à une rude épreuve de dislocation. Ce n'est pas une idée neuve à Berlin. Elle hante maintes têtes parmi celles qui ont la responsabilité du lendemain.

Ces considérations font voir pourquoi la réforme électorale en Prusse a pris une signification allemande.

II

Depuis quelques années, la question est portée devant le Reichstag. Le ministre-chancelier se borne à dire qu'elle ne relève pas du parlement d'empire. Le 10 février 1910, au Landtag, M. de Bethmann-Hollweg avait médit du suffrage universel. Le 19, au Reichstag, on lui demanda des explications. Il répondit brièvement, en commandant de dragons :

« J'ai commis le sacrilège de dire que le suffrage

universel, égal pour tous, direct et secret, n'était pas un dogme absolu pour tous les États et dans toutes circonstances. Et parce que je ne crois pas à ce dogme, on me traite de chancelier réactionnaire. La conclusion est injuste. J'ai dit aussi que l'évolution démocratique du parlementarisme aboutit à l'affaiblissement des mœurs politiques. Oui, mais suis-je le premier et le seul à avoir exprimé cette vue que si la démocratie élargit, à la vérité, la base du parlementarisme, elle tend à en abaisser le niveau? C'est un fait établi par l'histoire de tous les peuples et de tous les temps. » Une voix à gauche, brève et têtue demanda : *Wo denn?* Où ça?

L'attitude du chancelier rassura les uns, déconcerta les autres. Il parlait en Prussien devant une assemblée allemande élue au suffrage universel. M. de Bülow avait flatté les espérances de l'Allemagne contre la Prusse; il avait donné des gages à un « bloc », essayé d'instaurer un gouvernement de parti. A la rentrée du Reichstag, en novembre 1910, le *Vorwærts* faisait remarquer que, avec M. de Bethmann-Hollweg, les tendances absolutistes, un moment contenues, se manifestaient à nouveau. Et, annonçant l'interpellation sur le discours de Guillaume II à Kœnigsberg, il disait qu'on verrait bien là si les partis bourgeois se réclamaient encore des principes de gouvernement constitutionnel dont ils s'étaient faits les défenseurs pendant les journées de novembre 1908. Le *Reichsbote*, journal conservateur

qui s'inspire parfois dans certains cercles piétistes de la cour, répondit à cette sorte d'interrogation que les événements de 1908 n'étaient que du travail commandé « par un frondeur haut placé qui voulait briser les dernières résistances opposées à sa volonté. Mais par là même le prince de Bülow préparait sa chute. Le prince qui, dans le bloc, faisait les affaires de la démocratie au détriment de la royauté, devait quitter le pouvoir. »

Dans son successeur, le roi de Prusse a trouvé un loyal serviteur de ses desseins nouveaux : Guillaume II esquisse la résistance à la poussée démocratique. Pour les faire connaître au peuple allemand, il choisit récemment deux promontoires historiques qui étendaient la portée de ses paroles. Il se rendit à Kœnigsberg, ville-témoin, au cœur de la vieille Prusse, des grandes étapes de la fortune des Hohenzollern, pour lever la prescription que les événements de novembre 1908 semblaient faire contre son droit divin. A quelque temps de là, il fit visite à Beuron, à des moines bénédictins, rameau détaché du tronc du mont Cassin qui a vu se dérouler dans la vallée du Garigliano les entreprises et tribulations de l'impérial Hohenstaufen et l'a vaincu en durée, et leur demanda de l'aider à maintenir le peuple dans les idées religieuses. « Cela est d'autant plus important, dit-il, que le xx[e] siècle a donné cours à des idées qui ne peuvent être combattues qu'avec l'aide de la religion et le concours du

ciel. » L'Allemagne libérale et protestante se plaignit.

Le 26 novembre 1910, on interpella au Reichstag. Les socialistes firent une profession de foi républicaine. Le chancelier de l'empire, comme un homme campé dans un principe pour bondir et s'imposer, mit sa parole au service du roi de Prusse. Il faut l'entendre :

« Le cours des siècles a établi une étroite intimité entre le roi de Prusse et le peuple. Ce n'est pas le peuple qui s'est donné une royauté ; mais l'œuvre des Hohenzollern a trouvé dans le peuple un concours presque sans exemple dans l'histoire. C'est ainsi qu'a été formée la Prusse. C'est pourquoi les rois de Prusse sont, vis-à-vis du peuple, rois par leur propre droit. Si le roi de Prusse a exprimé ses convictions dans une forme solennelle, consacrée par la tradition, dans une vieille ville prussienne, il n'a fait qu'exprimer, en face des opinions du jour, les sentiments que lui dicte la conscience de son droit et de ses devoirs. En partageant cette opinion du souverain et roi, en ce qui touche sa situation, je reste sur le terrain constitutionnel. »

Ce fut la revanche des journées de novembre 1908. Le soir de l'interpellation, le *Berliner Tageblatt* écrivait : « Le chancelier ne s'appelle plus M. de Bülow, qui fut premier régisseur de l'empire, *der war des deutschen eiches Rerster Regisseur*. »

Il y a, en effet, quelque chose de changé en

Allemagne : un homme ou deux. Les discours de M. de Bethmann-Hollweg permettent de suivre le nouveau cours d'idées dans la politique intérieure. Il y en a une qui les domine et enchaîne toutes; l'état des choses que nous venons d'exposer en traits cursifs la rend particulièrement suggestive. Il la développe périodiquement, chroniquement, en formules variées. Il la mit en pleine lumière le 10 février 1910 :

« En ce qui concerne la Prusse, le gouvernement des partis, soit comme *rerum gestor*, soit comme mandataire, serait la fin de la Prusse historique, et un parti qui prétendrait ou essayerait d'assujettir le gouvernement à ses desseins jouerait un rôle de fossoyeur. La Prusse ne se laissera pas égarer dans les eaux du parlementarisme, tant que la puissance de la royauté ne sera pas brisée, sera intacte et, à la puissance de cette royauté, dont la fière tradition est d'être une royauté pour tous, on ne touchera pas[1]. »

III

Les élections pour le renouvellement du Reichstag auront lieu à la fin de 1911. Pour faire l'union des partis, on reprend la vieille tactique de Bismarck. On agite le spectre révolutionnaire. Mais une politique de la peur ne réussit que dans une conjoncture

1. *Stenogr. Berichte*, col. 1411.

économique favorable. Or, le pays, dans ses couches inférieures et profondes, est mécontent. Le Sud, la petite bourgeoisie et le prolétariat font campagne, marchent contre la Prusse et le parti des hobereaux qui en incarne l'âme. C'est à la Prusse que l'empire a le plus profité. Le Sud n'a pas fait fortune. Il ne s'est pas industrialisé, il est resté un pays agricole. Le Sud et le Nord n'ont pas la même *Weltanschauung*, la même manière de considérer l'univers. L'intérêt matériel n'a pas rendu « réalistes » les hommes qui vivent au-dessous de la ligue du Mein ; ils sont restés « idéalistes », comme le commandait la vieille Allemagne circonscrite au terroir catholique et mystique.

C'est à la noblesse et à la grande bourgeoisie prussiennes que l'essor industriel et commercial a le plus profité. Les grandes fortunes contemporaines et concomitantes de l'État industriel sont, nous l'avons dit, prussiennes en grande masse. Sans doute le « confort » de la petite bourgeoisie a augmenté. Mais ses désirs se sont multipliés d'autant. C'est pourquoi elle se radicalise. Un document suggestif rend ce phénomène social saisissable. Le *Berliner Tageblatt*, journal qui caresse ses désirs, exprime, enchaîne et clarifie ses idées, avait 64 000 abonnés en 1898, 70 000 en 1900, 106 000 en 1905, 195 000 en septembre 1910[1].

La petite bourgeoisie radicalisée, lasse de l'im-

1. R. Martin, *Unter dem Scheinwerfer*, 1 vol. in-8°. Berlin, 1910, p. 57.

puissance de ses représentants ordinaires à défendre ses intérêts, atteinte dans son contentement quotidien par la hausse de la livre de viande, charge les socialistes de l'assouvissement d'une partie de ses petites rancunes et de la réalisation globale de ses petites espérances. En 1903 la Socialdemocratie avait 79 sièges au Reichstag. Aux élections de 1907, la campagne nationaliste, dans laquelle le gouvernement s'engagea à fond, lui en fit perdre 36. Mais elle gagnait 250 000 voix. Après la bataille, les têtes pensantes du parti rassemblèrent les raisons de principe et de tactique qui avaient amené la diminution du nombre des députés socialistes dans le nouveau Reichstag. M. Bebel attribuait la défaite aux luttes syndicales, de plus en plus vives, qui aigrissaient les petits patrons en marge du prolétariat; aux instituteurs qui, cette fois, s'étaient joints aux fonctionnaires et au clergé protestant et avaient fait rage contre les rouges; aux paysans aussi qui voyaient d'un œil oblique la campagne menée par les socialistes contre le renchérissement de la viande. M. Bernstein pensait que l'échec résultait : des querelles et petits scandales du parti, et comptait parmi les fautes commises le congrès de Dresde qui lui avait aliéné un bon nombre d'intellectuels; du développement des organisations ouvrières, catholiques et protestantes; des syndicats chrétiens qui avaient voulu avoir leurs députés au Reichstag pour contester aux socialistes le droit d'y parler seuls au nom du

prolétariat ; et enfin des airs dominateurs de parvenus qui se croient tout permis, affectés trop souvent par les chefs socialistes. Mais, à notre sens, c'est M. Paul Singer qui condensa un jour, dans un aphorisme familier, la raison qui va le plus au fond des choses : *Wir, Sozialdemocraten, haben ein Schweineglück!* En 1903, dans le royaume de Saxe, les infortunes retentissantes du prince avaient admirablement servi « la veine » du parti socialiste. Les Saxons lui donnèrent 22 sièges sur 23 dont ils disposaient au Reichstag. C'était l'expression chaleureuse d'un regret, qui ne dura pas jusqu'aux élections de 1907. Certes, le député ouvrier de la quatrième circonscription de Berlin ne prétendait pas envelopper dans cette formule toute l'essence de la doctrine qui porte les destinées de la Socialdemocratie ; il voulait, en parler clair, dire à ceux dont l'entendement est rebelle aux philosophies obscures que le parti socialiste a souvent eu la chance de tirer bénéfice de la rivalité des autres partis.

De janvier 1907 à septembre 1910, sur 15 élections complémentaires du Reichstag, les socialistes ont enlevé 9 sièges, parfois aux nationaux-libéraux, le plus souvent aux conservateurs, avec l'appui des radicaux. La « vague rouge » a franchi l'Elbe. En septembre dernier, un socialiste fut élu à Francfort-sur-l'Oder contre un national-libéral dans une circonscription qui appartenait aux conservateurs libres. Ce succès vers l'Est marque l'étiage du

mécontentement général. Le *Vorwærts*, faisant allusion au discours prononcé par l'empereur sur le balcon du château royal, le soir des élections de 1907, commentait ce gain d'un mot qui traduit l'enivrement dans la bataille : « Les désarçonnés remontent à cheval. *Die niedergerittene reiten.* »

La puissance d'agitation et propulsion des idées socialistes se concrétise ainsi : la presse politique de la Sozialdemocratie, sans compter les organes des syndicats, compte en Allemagne 1 160 000 abonnés, répartis entre 78 journaux. A la fin de 1904, ce chiffre ne dépassait pas 600 000.

C'était un profond psychologue, ce membre de la Chambre des seigneurs qui faisait valoir, en faveur de la réforme électorale, la nécessité d'apaiser sans retard le mécontentement de la bourgeoisie allemande, de la protéger contre sa tendance à devenir la proie, le butin de la Sozialdemocratie [1].

Mais au milieu de l'Allemagne, le roi de Prusse forme butoir de résistance. L'attaque sera inlassable et passionnée, la défense redoutable. Avant de succomber, Guillaume II et ses successeurs voudront utiliser les croyances et les forces historiques sur lesquelles le trône est édifié. Le prince Henri, disait récemment à une société de vétérans que la situation politique était tout à fait grave à l'intérieur et, qu'avant peu, le moment viendrait pour eux de

1. Herrenhaus, Dr Lœning, *Stenogr. Berichte*, 15 avril 1910, p. 78.

prouver leurs sentiments de loyauté envers le roi et l'État, l'armée restant leur plus ferme soutien. Le geste qui jettera l'épée dans la balance où se pèsent et s'équivalent les difficultés intérieures et les difficultés extérieures ne sera fatalement pas celui du marchand ou du soldat, qu'on peut prévoir et empêcher. Ce peut être un geste mystique, car pour le roi de Prusse, ses droits sont un dogme, et la prépondérance de la noblesse prussienne, assise fondamentale de la monarchie, une religion séculaire. Céder, c'est apostasier.

IV

En 1830, quelques semaines avant la chute de la monarchie légitime, M. Thiers expliquait aux lecteurs du *National*, qu'il venait de fonder avec Mignet et Carrel, ce qu'il fallait entendre dans la fameuse formule : le roi règne et ne gouverne pas. « Le gouvernement des sociétés, disait-il, appartient à qui en est capable... En Prusse, ou peut déjà se gouverner soi-même, mais on se confie encore dans un gouvernement dont on connaît les intentions parfaites et les lumières supérieures... La France a aimé le génie et elle a vu ce que lui a coûté cet amour... La question (de la monarchie constitutionnelle) est uniquement dans les choses. Elle pourrait être un jour dans les personnes, mais par la faute de ces dernières. » Au Landtag prussien comme au Reichstag allemand,

on commente de temps en temps ces lignes du fondateur de la monarchie de Juillet. Nous ne les citons pas pour marquer l'heure où l'arrêt de fonction supprimera l'organe. Quand l'Allemagne tout entière fait appel à « l'autre souveraineté », *die andere Souveränetät*, au peuple, ce n'est pas pour la barricade. Elle demande simplement pour la Prusse le droit de suffrage universel, direct, égal pour tous et secret. Nous avons démontré avec des chiffres, qui font mieux voir le fond des choses que des mots, les conséquences qu'entraînera la conquête de ce droit. Pour le jour, gros d'événements, où il sera proclamé, nous proposons ceci à la méditation du lecteur : « Considérez que les petites monarchies allemandes étaient des boulevards insuffisants contre les deux fléaux des sociétés modernes, la démocratie et la libre pensée. Vous n'étiez pas assez protégés, vous le serez bien mieux par cette glorieuse royauté prussienne qui est ici-bas le champion de Dieu, le bras du conservatisme religieux et politique. » C'est en ces termes que, en 1868, la *Gazette de la Croix*, organe du parti conservateur prussien, exhortait les Hanovriens à se résigner à leur sort.

Jamais, dans l'histoire, le problème du nombre ne s'est posé avec une si magnifique ampleur.

Alexandre, au témoignage de Montesquieu, se servit admirablement bien de la discipline contre le nombre. Bismarck, pour éliminer du suffrage uni-

versel, direct, égal pour tous et secret, l'intention révolutionnaire qu'il y avait mise en l'octroyant, pour attirer vers un but précis l'essaim des « convoitants et des *novarum rerum cupidi*[1] », que multiplient les sociétés industrielles, pour préserver, contre les « orateurs », « les masses incapables de jugement » (*urtheilslosen Massen*), jeta sur le peuple allemand le filet aux mailles étroites et solidement nouées de la législation sociale.

Ces lois ont donné rapidement des fruits positifs, parce qu'elles sont le bourgeon terminal d'un vieil arbre juridique où circule, comme une sève, l'idée d'obligation. Mais elles n'ont eu de portée pédagogique que dans l'ordre matériel. Le rythme de vie du peuple allemand, dans le siècle écoulé, se décompose en deux mouvements. C'est, pendant cinquante ans, l'effort idéaliste vers l'unité nationale. L'unité conquise par la violence forme la marée des désirs qui, depuis quarante ans, monte vers le bien-être, le *Wohlstand*. Ce mot est la signature d'une philosophie sociale dont la première conséquence politique éclate, en Prusse, par la revendication du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret. Les catholiques la déduisent au nom d'une doctrine religieuse selon laquelle l'homme vaut l'homme par la grâce de ses origines; les démocrates, au nom d'une philosophie familière et chère aux Français; les

1. Bismarck, *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 59.

socialistes la présentent et propagent comme une forme douce, comme un moyen lent, mais sûr, de répartition nouvelle des richesses.

Quels intérêts réels et importants ont besoin d'être satisfaits ou protégés, quelles convictions et quels sentiments publics sollicitent et provoquent une semblable proposition? Est-ce une fantaisie d'esprit ou une machine de parti? Une nécessité parlementaire ou une nécessité sociale? C'est ainsi que M. Guizot, en 1847, et M. de Bülow, en 1908, posèrent la question. Devant le Reichstag, parlant à l'empire, le chancelier adressa une pressante exhortation au pays, à propos des tumultes de la rue, et posa l'ordre public comme une loi supérieure que le gouvernement ferait respecter, au besoin par la force. De la tribune du Landtag prussien un député radical répondit que l'on n'arrêterait la lézarde qui se produit dans l'empire allemand qu'en consolidant ses fondements avec le ciment de l'égalité politique[1].

On sait que Bismarck lui-même a toujours été vaincu par les adversaires qu'on ne réduit point par les armes, car il a été impuissant à discipliner « les 25 soldats de Gütenberg », ainsi que les socialistes allemands appellent les lettres de l'alphabet. Il a décuplé toutes les puissances d'opinion auxquelles il s'est attaqué ; ce sont des « impondérables » dont la compression renforce et accélère l'énergie de mouvement.

1. M. Hoff, *Stenographische Berichte*, 26 janv. 1909, col. 1290.

La violence à l'intérieur ou la guerre extérieure n'offrent que des solutions de courte durée aux problèmes posés ou compliqués, en Prusse, par les événements de 1866-1870.

Mais une aristocratie militaire n'a pas la même conception que les philosophes, les juristes, les législateurs, de l'organisation, de la vie et du progrès des sociétés. Son histoire propre l'incline à considérer que c'est la conquête qui a fondé et consolidé la propriété; que la paix sociale des temps modernes résulte d'une série de restaurations successives de l'ordre public par l'épée; que l'effusion du sang porte en soi la chance, sinon d'arrêter, du moins de dévier une coulée d'idées; que l'avènement de la démocratie au pouvoir est incompatible avec ses droits et son roi. Des intentions secrètes de la noblesse prussienne dépendent l'avenir de l'empire allemand et peut-être la paix de l'Europe; c'est une question grave de savoir si elle laissera dire sans coup férir : *Finis Borussiæ*.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

LES CAUSES DU MÉCONTENTEMENT GÉNÉRAL

CHAPITRE IV

LA CAMPAGNE ALLEMANDE CONTRE LE DROIT ÉLECTORAL PRUSSIEN

CHAPITRE V

LA CAMPAGNE CONTRE GUILLAUME II ROI DE PRUSSE ET EMPEREUR ALLEMAND

CHAPITRE VI

PRUSSE ET ALLEMAGNE

731-11. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — P9-11.